





# Guide des écritures de l'Égypte ancienne

Sous la direction de Stéphane Polis





# Guide des écritures de l'Égypte ancienne

Dans la même collection :

Guillemette Andreu-Lanoë, Dominique Valbelle, *Guide de Deir el-Médina*, 2022

**Photographies de couverture :**

Couverture : tombe d'Horemheb. © Dimitri Laboury / ULiège.

Quatrième de couverture : papyrus copte (lettre P. Louvre R77/RE24 ; c. 680 AD  
– © 2009 Musée du Louvre/Georges Poncet)

Rabat : TT 82. © Alexis Den Doncker.

Conception de la charte graphique : Fatiha Bouzidi

Adaptation, mise en page : Philippe Brulin

Création de la maquette de couverture : Philippe Brulin

© INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE, LE CAIRE, 2022

ISBN numérique 978-2-7247-0923-0



Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés, réservés pour tous pays. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans l'autorisation de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective et, d'autre part, les courtes citations justifiées par les caractères scientifiques ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (art. L. 122-4, L. 122-5 et L. 335-2 du code de la propriété intellectuelle).

Stéphane Polis (éd.)

# Guide des écritures de l'Égypte ancienne



LES GUIDES  
DE L'IFAO



# SOMMAIRE

<b>PRÉFACE</b>	<b>8</b>
Laurent Coulon	
<b>INTRODUCTION</b>	<b>10</b>
Langues et écritures de l'Égypte ancienne	
Repères chronologiques et terminologiques	
1. Deux siècles après Champollion : les conditions d'un déchiffrement	18
Stéphane Polis	
<b>LES ÉCRITURES D'ÉGYPTE À TRAVERS LE TEMPS</b>	<b>33</b>
2. Origine et premiers développements de l'écriture hiéroglyphique égyptienne	34
Andreas Stauder	
3. Comment fonctionne l'écriture hiéroglyphique	42
Stéphane Polis	
4. <b>FOCUS</b> Fréquence des fonctions dans l'écriture égyptienne	50
Stéphane Polis	
5. L'écriture ptolémaïque	52
Christophe Thiers	
6. Les hiéroglyphes cursifs	58
Tobias Konrad	
7. Le hiératique	62
Pierre Grandet	
8. <b>FOCUS</b> Le hiératique anormal	70
Koen Donker van Heel	
9. Le démotique	72
Didier Devauchelle	
10. Le copte	80
Esther Garel	
11. Le cunéiforme en Égypte : les tablettes d'el-Amarna	88
Laurent Colonna d'Istria	
12. Le grec en Égypte	92
Jean-Luc Fournet	
13. Le latin en Égypte	98
Bruno Rochette	
14. <b>FOCUS</b> L'écriture arabe en Égypte	102
Naïm Vantieghem	
15. L'origine égyptienne de l'alphabet	104
Ben Haring	
16. Les écritures égyptiennes au Soudan	112
Claude Rilly	
17. La réception des hiéroglyphes en Occident (de l'Antiquité classique au déchiffrement)	118
Jean Winand	

<b>L'ÉCRITURE HIÉROGLYPHIQUE</b>	<b>125</b>
18. Le répertoire hiéroglyphique Philippe Collombert	126
19. Inventer des signes d'écriture figuratifs Pascal Vernus	133
20. <b>FOCUS</b> Combien y avait-il de hiéroglyphes ? Philippe Collombert	138
21. La classification des hiéroglyphes par les Égyptiens Joachim Friedrich Quack	140
22. Le signe comme image... Dimitri Laboury	144
23. ... ou l'image comme signe Dimitri Laboury	150
24. Écrire et lire des statues Renaud Pietri	154
25. L'organisation spatiale des textes hiéroglyphiques Serge Rosmorduc	156
26. La matérialité des hiéroglyphes et sa transposition typographique Dimitri Meeks	158
27. <b>FOCUS</b> En dehors des standards de beauté : un exemple de style hiéroglyphique local à Assiout Andrea Fanciulli & Martina Landrino	166
28. Imprimer des hiéroglyphes Peter Dils	176
29. <b>FOCUS</b> Encoder des textes hiéroglyphiques Jorke Grotenhuis & Mark-Jan Nederhof	180
30. Adapter l'écriture à l'évolution linguistique Frank Kammerzell	182
31. Écriture syllabique et vocalisation Marwan Kilani	188
32. Des déterminatifs aux classificateurs : la catégorisation dans l'écriture des anciens Égyptiens Orly Goldwasser	192
33. L'écriture énigmatique : distancée, cryptée, sportive Daniel Werning	200
34. Jeux de mots, jeux de signes Antonio Loprieno	208
<b>CONTEXTES ET USAGES DE L'ÉCRIT</b>	<b>211</b>
35. Apprentissage de l'écriture Annie Gasse	212
36. Les supports mobiles de l'écrit : papyrus, ostraca, tablettes et rouleaux de cuir Fredrik Hagen	218
37. <b>FOCUS</b> Sceaux, scellés et écriture en Égypte ancienne Philippe Seyr	226
38. Monumentaliser l'écrit Luc Gabolde	228
39. <b>FOCUS</b> La <i>damnatio memoriae</i> : rappeler qui il faut oublier, grâce à la magie de l'image Simon Connor	232

40. Inscrire les objets Alexis Den Doncker	234
41. <b>FOCUS</b> Les systèmes de marques (non-textuelles) en Égypte ancienne Daniel Soliman	240
42. Graffiti, dipinti et épigraphie secondaire : agir sur soi et sur l'environnement Andreas Dorn & Chloé Ragazzoli	242
43. <b>FOCUS</b> Les marques paratextuelles Aurore Motte & Nathalie Sojic	248
44. L'écriture en contexte funéraire. La neutralisation des hiéroglyphes animés dans les <i>Textes des Pyramides</i> et les <i>Textes des Sarcophages</i> Bernard Mathieu	250
45. Les compositions funéraires royales du Nouvel Empire Susanne Bickel	254
46. Le <i>Livre des Morts</i> et ses registres graphiques Florence Albert	258
47. Écrire aux morts Sylvie Donnat	264
48. Écriture et administration à l'époque pharaonique Pierre Tallet	268
49. Écriture, médecine et magie : du <i>modus scribendi</i> des textes diagnostiques, thérapeutiques et incantatoires Hans-Werner Fischer-Elfert	274
50. Écrire à Balat Laure Pantalacci	280
51. Écrire en expédition Vincent Morel	284
52. Écrire à Deir el-Médina Dominique Lefèvre	288
53. Écrire à Tebtynis à l'époque gréco-romaine Claudio Gallazzi	294
Repères chronologiques	298
Carte d'Égypte	299
Glossaire	300
Indications bibliographiques	304
Bibliographie générale	308

---

# Préface

LAURENT COULON, DIRECTEUR DE L'IFAO

L'écrit est indissociable de l'identité de la civilisation pharaonique : apparus à l'aube du troisième millénaire avant notre ère, peu avant l'âge des pyramides, les hiéroglyphes véhiculeront jusqu'à la fermeture des temples égyptiens les fondements de la culture, de l'idéologie et de la religion égyptiennes antiques. En parvenant, en 1822, à déchiffrer cette écriture dont le « code » s'était perdu malgré les efforts des savants de la Renaissance, Jean-François Champollion fournit la clé nécessaire à la compréhension de l'Égypte antique, créant l'égyptologie et insufflant à ce champ de recherche un dynamisme qui, en France notamment, ne s'est pas essoufflé depuis deux siècles.

À l'occasion du bicentenaire du déchiffrement des hiéroglyphes, l'Institut français d'archéologie orientale a souhaité publier un ouvrage qui offre à un large public un état des connaissances sur les écritures de l'Égypte ancienne, inaugurant par la même occasion la série des guides thématiques de l'Ifao. C'est tout naturellement vers un éminent spécialiste de ces questions, Stéphane Polis, très investi par ailleurs dans plusieurs programmes de recherches de notre institut, que nous nous sommes tournés pour qu'il dirige ce livre. Il s'est entouré d'un panel très large de chercheurs travaillant de première main sur les différentes facettes de cette question. Le tout constitue à la fois une introduction à l'ensemble des questions que quiconque peut se poser sur l'écrit en Égypte ancienne, mais aussi un panorama des recherches menées actuellement sur les écritures égyptiennes antiques, qui permettra aux lecteurs déjà avertis ou aux étudiants d'entrer dans certaines problématiques avancées de la philologie égyptienne.

L'écriture hiéroglyphique et ses dérivés cursifs, le hiératique et le démotique, se taillent forcément la part la plus importante de l'ouvrage. Le hiéroglyphe naît de l'image, au terme d'un processus complexe, dont les premiers témoignages, vers 3200 av. J.-C., ne sont pas dépourvus d'ambiguïté, à une époque où se crée une gamme élargie de marqueurs de l'identité visuelle de la civilisation pharaonique. Cette nature iconique des hiéroglyphes, loin de s'effacer derrière les conventions des scribes, se trouvera, pendant toute l'histoire de l'Égypte antique, exploitée et constamment réinvestie dans ses différentes mises en œuvre architecturales, statuaire ou théologiques. Après avoir suivi Jean-François Champollion découvrant, étape par étape, comment les signes hiéroglyphiques « encodent » la langue égyptienne selon un système complexe mêlant éléments phonétiques et sémantiques, le guide nous fait connaître à la fois la diversité des déclinaisons des « caractères

sacrés » d'Égypte et la variété des approches linguistiques, philologiques, typographiques ou numériques mises en œuvre pour les saisir et les transcrire.

À côté du système hiéroglyphique, l'Égypte a connu d'autres écritures dont l'emploi s'est affirmé au fil des transformations historiques qu'a connues le pays : le grec s'impose ainsi progressivement avec la domination lagide qu'ouvre la conquête d'Alexandre le Grand, partageant ensuite une petite partie de ses prérogatives administratives avec le latin à l'époque romaine. Les conditions de conservation exceptionnelles des déserts égyptiens en font d'ailleurs la source la plus abondante de la papyrologie gréco-latine. L'alphabet grec, augmenté de signes issus du démotique, fournit aussi la base de l'écriture copte qui va, à partir des premiers siècles de notre ère, servir à écrire la langue égyptienne, créant un changement de paradigme fatal à la compréhension de la langue et de la culture égyptiennes traditionnelles véhiculées par les hiéroglyphes. Grec et copte vont servir aux besoins administratifs et culturels jusqu'à ce que la conquête arabe vienne changer la donne, amenant d'abord la disparition du premier, avant que le second ne s'efface ensuite définitivement devant l'écriture des conquérants. Si l'on ajoute le cunéiforme, le méroïtique ou le protosinaïtique présents également dans la sphère d'influence égyptienne, c'est un véritable kaléidoscope d'écritures que les différents chapitres du guide font miroiter aux yeux du lecteur, chaque écriture accompagnant un chapitre de l'histoire de l'Égypte antique.

C'est de fait aussi l'une des ambitions de ce guide que de faire découvrir les différentes facettes des écritures égyptiennes en contexte archéologique et historique : le lecteur est invité à s'initier à la vie administrative comme aux pratiques médicales ou magiques, à voyager de l'école des scribes aux nécropoles, des lieux de pouvoir memphites ou thébains jusqu'aux zones périphériques, carrières, oasis ou ports de la mer Rouge. Les chantiers de fouilles de l'Institut Français d'Archéologie Orientale fournissent chaque année une abondante matière pour renouveler cette documentation et c'est cette richesse d'inscriptions, de supports d'écriture ou de traces laissés par les scribes qui est aussi présentée ici. En bref, ce guide est précisément une initiation à l'égyptologie inventée par Champollion, faite autant d'archéologie que de philologie.

# Langues et écritures d'Égypte ancienne.

## Repères chronologiques et terminologiques

STÉPHANE POLIS

Depuis les premières manifestations de l'écriture, aux alentours de 3150 avant notre ère, jusqu'à l'arrivée de l'écriture arabe, nombreuses furent les écritures employées en Égypte. L'objectif de ce guide est d'en expliquer les grands principes de fonctionnement, de présenter la diversité de leurs manifestations dans le temps et l'espace, et d'en décrire les principaux contextes d'emploi. Si l'écriture hiéroglyphique se taille assez évidemment la part du lion, c'est toute la richesse des écritures qui furent utilisées sur la terre des pharaons qui est ici exposée, sans présupposer de connaissances spécifiques de la part du lecteur. Il paraît donc utile de fournir d'emblée quelques balises.

### LA LANGUE DES PHARAONS

La langue parlée en Égypte dans l'Antiquité appartient à une branche relativement isolée du groupe chamito-sémitique. Les égyptologues distinguent traditionnellement cinq grandes phases au sein de celle-ci : l'*ancien égyptien* (2800–2000 av. J.-C.), le *moyen égyptien* (2000–1450 av. J.-C.), le *néo-égyptien* (1450–700 av. J.-C.), le *démotique* (700 av. J.-C.–450 apr. J.-C.), et le *copte* (c. 300–1450 apr. J.-C.) qui est toujours utilisé comme langue liturgique par les chrétiens d'Égypte. La langue égyptienne a évidemment évolué avec le temps – entre les phases les plus anciennes et les plus récentes, il y a autant de différences qu'entre le latin archaïque et le français contemporain –, mais il s'agit bien d'une seule et même langue.

On notera que, dès le Nouvel Empire (1550 av. J.-C.) et jusqu'à la fin de l'histoire pharaonique, les Égyptiens recourent à un registre linguistique particulier, surtout pour les textes magico-religieux et les compositions relevant de la sphère royale au sens large. Ce registre est appelé *égyptien de tradition*, car il emprunte vocabulaire et constructions grammaticales aux phases antérieures de la langue. Il s'agit d'une variété de prestige qui cherche à imiter une langue idéale, idéologiquement associée aux temps primordiaux de la création. C'est dans cet idiome qu'est par exemple rédigé le texte hiéroglyphique de la Pierre de Rosette (§1).

## LES ÉCRITURES ÉGYPTIENNES

La langue égyptienne a été notée au moyen de plusieurs écritures. Il y a d'abord les écritures égyptiennes indigènes (fig. 1), qui obéissent toutes aux mêmes principes de fonctionnement, comme l'a montré Champollion il y a maintenant deux siècles (§1). Après une période d'émergence – durant laquelle le degré de figurativité des signes varie surtout en fonction du support employé (§2) – des normes spécifiques se développent pour les formes monumentalisées de l'écrit, les fameux *hiéroglyphes* (fig. 2a ; §3–5), et pour la cursive, que l'on nomme *hiératique* (fig. 2c ; §7). Entre ces deux pôles, les *hiéroglyphes linéaires* (fig. 2b ; §6) – aussi dits « cursifs » – constituent une forme simplifiée des hiéroglyphes qui est utilisée, à partir de 2000 av. J.-C., comme succédanés des hiéroglyphes, principalement pour les textes funéraires sur les cercueils et murs des tombes.

De son côté, le *hiératique* va évoluer vers des formes toujours plus cursives, qui aboutiront, après le Nouvel Empire, au *hiératique anormal* (§8) dans la région thébaine et au *démotique* (fig. 2d ; §9) dans le nord du pays. On voit donc que, pour l'essentiel de son histoire, l'Égypte fut une société de la multiscrituralité : différents types d'écriture coexistaient et pouvaient être mobilisés selon les contextes.

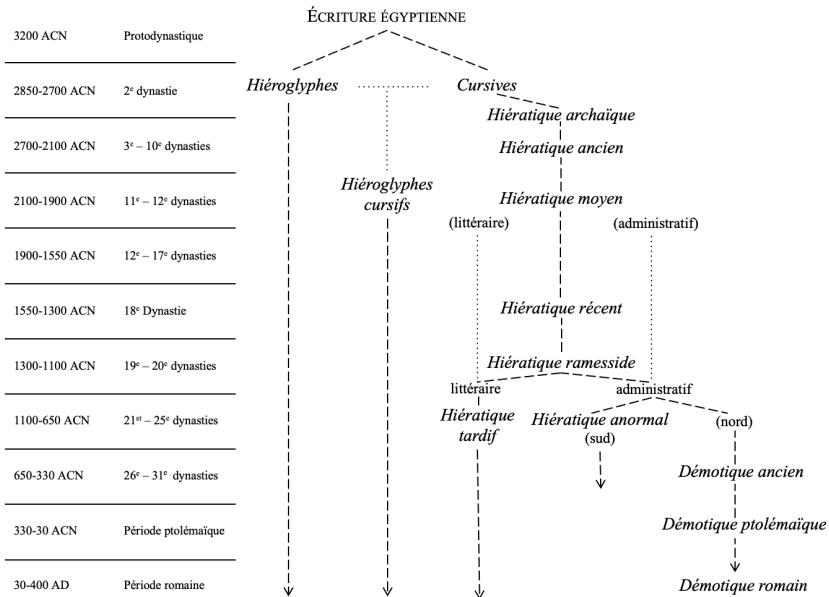
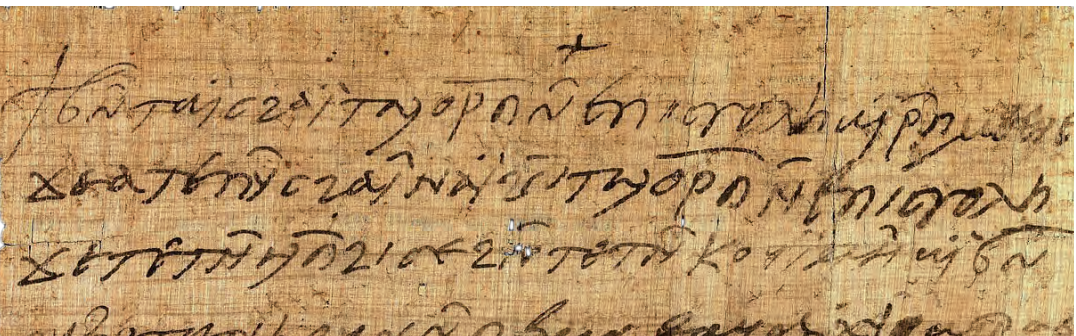
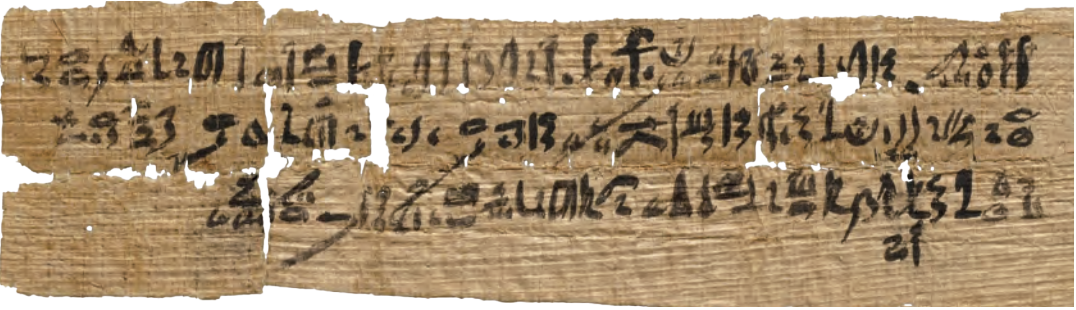


Fig. 1. Panorama diachronique des écritures égyptiennes et de leur évolution



Notons que les noms donnés aux écritures égyptiennes correspondent aux usages prototypiques qui étaient les leurs quand les Grecs les ont décrites dans l'Antiquité : l'écriture *hiéroglyphique* est caractérisée par sa nature sacrée et son caractère gravé, le *hiératique* est alors l'écriture associée aux prêtres, tandis que le *démotique* est l'écriture populaire.

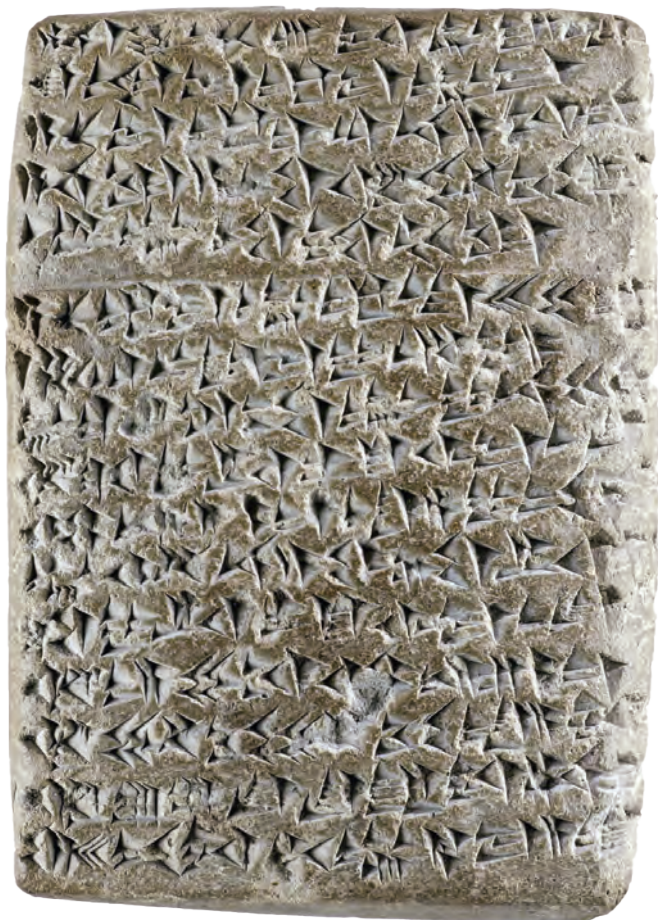
## LES ÉCRITURES IMPORTÉES ET DÉRIVÉES

À côté des écritures proprement égyptiennes, d'autres systèmes graphiques ont été utilisés en Égypte. C'est le cas du cunéiforme (§11), de tradition mésopotamienne, employé comme écriture dans la correspondance diplomatique avec les royaumes du Proche-Orient (fig. 3). C'est également le cas du grec (§12), dont l'usage se développe considérablement après la conquête du pays par Alexandre le Grand (332 av. J.-C.), et dans une moindre mesure du latin (§13), qui restera une langue de l'administration et de l'armée quand l'Égypte devient une province romaine.

En plus de ces écritures importées, entre le I<sup>er</sup> et le IV<sup>e</sup> siècle de notre ère, les Égyptiens – qui étaient alors en contact depuis plusieurs siècles avec l'écriture alphabétique – conçoivent un nouveau système d'écriture pour noter leur langue : le copte (fig. 2e ; §10). Ils empruntent pour ce faire l'alphabet grec et l'enrichissent de signes issus du démotique (§9), afin de noter les sons de la langue égyptienne qui ne font pas partie du répertoire phonographique\* grec. Cette écriture deviendra le médium privilégié des textes chrétiens d'Égypte, tandis que l'écriture et la langue arabe (§14) s'imposeront progressivement dans tous les autres contextes à partir du milieu du VI<sup>e</sup> siècle de notre ère.

Il faut enfin souligner que les signes de l'écriture égyptienne ont été adaptés à d'autres langues. Assez tôt (c. 1900 av. J.-C.), ils ont été refunctionalisés pour noter du sémitique : c'est ce que l'on nomme l'écriture protosinaïtique (§15). Au-delà des incertitudes concernant les modalités précises de son apparition, il est assuré que les hiéroglyphes égyptiens y ont été employés avec des valeurs phonographiques qui ne peuvent s'expliquer que par le sémitique. Cette écriture est – selon toute vraisemblance – à l'origine de nos alphabets modernes, moyennant un long et complexe processus de transmission. Par ailleurs, en Nubie, une sélection de caractères démotiques puis hiéroglyphiques a été employée pour noter la langue méroïtique (§16) à la fin du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère.



































**Fig. 2.** Exemples d'écritures égyptiennes : (a) hiéroglyphes (stèle de Montou-ousser ; c. 1950 av. J.-C. – © Metropolitan Museum of Art) ; (b) hiéroglyphes cursifs (12<sup>e</sup> heure de l'*Amdouat* du P. Turin Cat. 1783 ; c. 970 av. J.-C. – © Museo Egizio) ; (c) hiératique (lettre MMA 27.3.560 ; c. 1450 av. J.-C. – © Metropolitan Museum of Art) ; (d) démotique (contrat du P. Turin Cat. 2122 ; c. 520 av. J.-C. – © Museo Egizio) ; (e) copte (lettre P. Louvre R77/RE24 ; c. 680 apr. J.-C. – © 2009 Musée du Louvre/Georges Poncet).

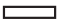

















**Fig. 3.** Lettre cunéiforme d'Akhénaton au prince cananéen Enderuta d'Akshapa (Tablette Louvre AO7095 = EA 367 ; c. 1350 av. J.-C. – © 2011 RMN-Grand Palais, musée du Louvre / F. Raux)

## TRANSLITTÉRER L'ÉGYPTIEN

Le but de la translittération est de proposer une interprétation phonographique des textes égyptiens et d'en faciliter ainsi la lecture. Si Jean-François Champollion employait le copte pour ce faire, les égyptologues ont par la suite pris l'habitude de transcrire les écritures hiéroglyphique, hiératique et démotique au moyen de caractères alphabétiques agrémentés de diacritiques. On trouvera ci-contre les principaux hiéroglyphes dits « unilitères » (c'est-à-dire notant une seule consonne), leur forme hiératique, ainsi que leur translittération et leur prononciation (fig. 4).

hiéroglyphe	hiératique	translittération	prononciation
		<i>a</i>	/a/
		<i>i</i>	/i/
		<i>y</i>	/i/, /j/
		<i>r</i>	/a/
		<i>w</i>	/u/, /w/
		<i>b</i>	/b/
		<i>p</i>	/p/
		<i>f</i>	/f/
		<i>m</i>	/m/
		<i>n</i>	/n/
		<i>r</i>	/ʀ/
		<i>h</i>	/h/
		<i>ḥ</i>	/ħ/
		<i>ḫ</i>	/x/
		<i>ḥ</i>	/ç/
		<i>z</i>	/z/
		<i>s</i>	/s/

hiéroglyphe	hiératique	translittération	prononciation
		š	/ʃ/
		k	/q/
		k	/k/
		g	/g/
		t	/t/
		t̄	/tʃ/
		d	/d/
		d̄	/dʒ/

■ Fig. 4. Hiéroglyphes unilittères avec leur forme hiératique (ramesside), ainsi que leur translittération et leur prononciation conventionnelles.

## ORGANISATION DU GUIDE

Le guide est structuré en trois grandes sections. La première partie est un panorama diachronique des écritures d'Égypte : depuis l'apparition des hiéroglyphes jusqu'à l'introduction de l'écriture arabe, les différents systèmes sont tour à tour décrits, tant dans leur fonctionnement interne que dans leur complémentarité.

La deuxième partie est entièrement consacrée aux hiéroglyphes. Elle explore les diverses facettes de cette écriture figurative : le nombre de signes et leur classification, la relation entre signes d'écriture et représentations figurées, l'organisation spatiale et la matérialité des hiéroglyphes, l'adossement de l'écriture hiéroglyphique à la langue orale, ainsi que les jeux sur les signes et autres emplois dits énigmatiques.

La troisième partie s'intéresse quant à elle aux principaux usages de l'écrit en Égypte ancienne. Apprentissage de l'écriture, utilisation des supports mobiles et monumentaux, inscription des objets et graffiti, destructions de l'écrit et systèmes de marques sont autant de pratiques envisagées. L'emploi de

l'écriture à des fins particulières – administratives, funéraires ou magiques, par exemple – ou dans des contextes socio-historiques spécifiques est également présenté.

Les notices rassemblées dans ce guide présentent donc un état de nos connaissances, accessible au plus grand nombre, concernant la fascinante diversité des écritures égyptiennes deux cents ans après le déchiffrement des hiéroglyphes par J.-F. Champollion. À la fin du volume, le lecteur trouvera des repères chronologiques (p. 298) ainsi qu'une carte d'Égypte localisant les régions et les sites mentionnés dans les notices (p. 299). Les mots techniques marqués d'un astérisque sont expliqués dans le glossaire qui suit (p. 300–303).

# 1. Deux siècles après Champollion : les conditions d'un déchiffrement

STÉPHANE POLIS



Fig. 5. Portrait de Jean-François Champollion (musée Champollion-Les Écritures du Monde; inv. 03.01.1).

Se plonger dans la correspondance, les manuscrits et les publications de Jean-François Champollion (fig. 5) deux cents ans après le déchiffrement de l'écriture hiéroglyphique ne manque pas d'éveiller chez l'égyptologue contemporain une admiration teintée d'incrédulité : en une dizaine d'années à peine – entre le 27 septembre 1822, date du déchiffrement, et le 4 mars 1832, date du décès précoce de « l'Égyptien » – les progrès de Champollion le Jeune dans la compréhension du fonctionnement de l'écriture hiéroglyphique, de la grammaire de l'égyptien ancien, ainsi que dans la connaissance de l'histoire et de la religion de l'Égypte pharaonique sont stupéfiants de justesse et de rapidité. Si bien des points resteront à découvrir, élucider, expliquer

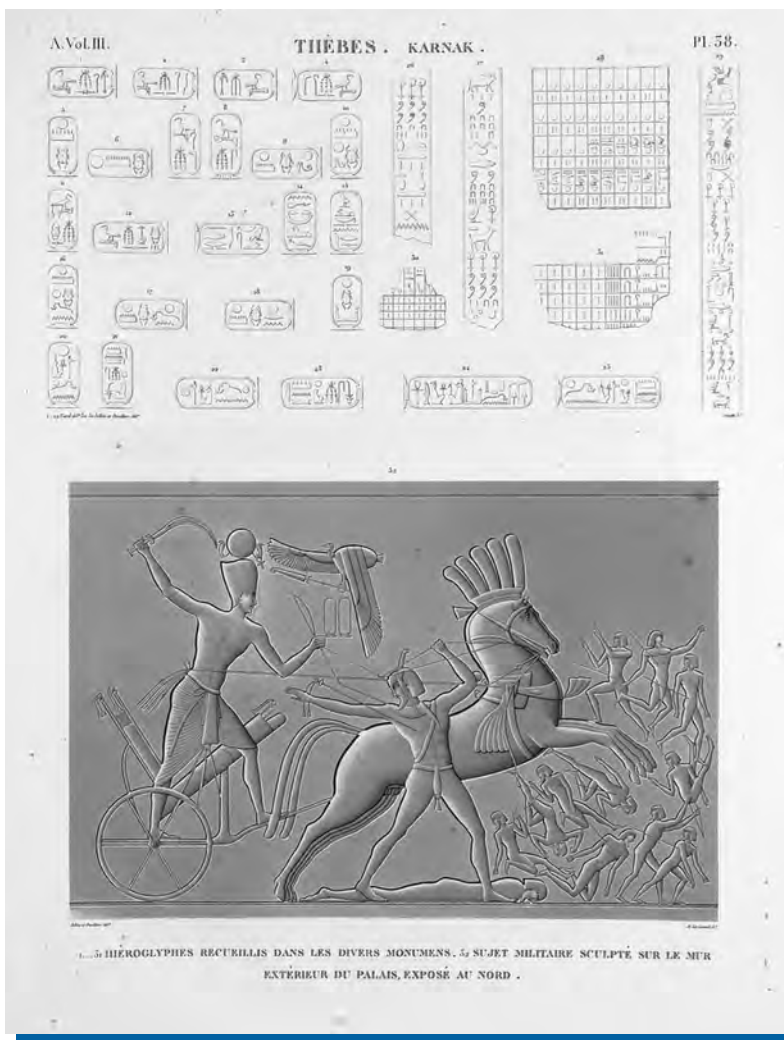
ou préciser à sa suite, son statut de fondateur de la science égyptologique est incontestable et incontesté.

Pourtant, une passion précoce pour l'Égypte et un génie certain pour les langues n'auraient probablement pas suffi. Sa route vers le déchiffrement fut en effet semée d'embûches, émaillée de retournements inopinés et le théâtre de compétitions acharnées. Il fallut que les étoiles fussent particulièrement bien alignées pour que les hiéroglyphes (et leurs formes cursives) acceptent de révéler à Champollion leur plus grand secret, à savoir qu'ils n'en avaient guère. Au final, point de mystères et bien peu d'ésotériques savoirs cachés dans ce système d'écriture figuratif qui avait, depuis la fin de l'Antiquité, fasciné des générations d'intellectuels, mais une écriture... presque comme les autres.

## L'ACCÈS AUX SOURCES : DESCRIPTION DE L'ÉGYPTE ET COLLECTIONS ÉGYPTIENNES

Pour réaliser cette prouesse, Champollion a pu s'appuyer sur des connaissances patiemment accumulées concernant l'Égypte depuis la Renaissance (période qui avait vu s'instaurer une durable égyptomanie ; §17), mais a également pu compter sur des conditions historiques favorables. Au tournant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, l'Égypte est au centre de tous les regards en raison d'enjeux politiques – elle était la terre d'un affrontement à distance entre la France et l'Angleterre – indissociablement liés à des préoccupations scientifiques. L'échec de la Campagne d'Égypte menée par le général Bonaparte entre 1798 et 1801 est en effet contrebalancé par les succès de l'expédition scientifique qui l'accompagne, laquelle fut placée sous l'égide de la Commission des arts et des sciences instituée pour l'occasion par le Directoire. Cette expédition conduira à la publication de la monumentale *Description de l'Égypte* à partir de 1809, que Champollion utilisera abondamment dans ses travaux. S'il raillera à plusieurs reprises l'exactitude de ces planches, c'est en effet plus en raison d'inimitiés envers différents scientifiques en charge de sa publication qu'à cause de réelles imperfections de l'ouvrage, car il s'agit sans conteste des plus fidèles reproductions de monuments et textes égyptiens disponibles jusqu'alors (et ces dernières continuent de susciter l'émerveillement des spécialistes, deux siècles plus tard).

À la même époque, les sources primaires égyptiennes commencent à affluer en Europe, rapportées par des voyageurs et membres de corps expéditionnaires, bien sûr, mais aussi et surtout par les grands consuls en poste en Égypte, en particulier le consul de France, Bernardino Drovetti, et celui d'Angleterre, Henry Salt, qui s'y livrèrent une véritable guerre. Ces derniers, rejouant l'hostilité entre les deux nations dans la course aux antiquités, vont rassembler, à l'aide d'un réseau bien huilé d'agents sillonnant le pays, des collections d'une incroyable richesse, qu'ils vendront



**Fig. 6.** Planche de la *Description de l'Égypte* (t. 1, pl. 38). La figure présente une planche rassemblant une série de cartouches copiés dans le temple de Karnak, qui seront utilisés par Champollion pour son déchiffrement. L'abbé Barthélemy avait suggéré dès le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, notamment en étudiant les inscriptions des obélisques de concert avec les commentaires afférents d'auteurs latins, que ces derniers devaient contenir des noms propres, et singulièrement ceux de rois. Les membres de l'Expédition d'Égypte y ont donc été particulièrement attentifs.

au plus offrant. Les grands musées égyptologiques européens sont tous, peu ou prou, les héritiers de cette période où l'appât du gain des uns le disputait à la volonté des autres d'asseoir leur pouvoir symbolique à travers les arts.

Le travail de Champollion va directement bénéficier de cet accès grandissant aux sources primaires égyptiennes. Et il s'agit bien là d'une première condition expresse de tout déchiffrement : avoir à sa disposition un corpus de textes qui soit quantitativement assez large – sans quoi les hypothèses de lecture ne peuvent être testées (songeons au célèbre disque de Phaistos, dont les interprétations et lectures plus ou moins farfelues ne pourront jamais être mises à l'épreuve) – et qualitativement irréprochable, parce qu'il n'est pas de tâche plus ardue que de distinguer des caractères et leurs variantes dans une écriture que l'on ne lit pas. Pour un œil non exercé, rien ne ressemble plus à un oiseau qu'un autre oiseau dans une inscription hiéroglyphique, et ce d'autant plus que l'original est de piètre qualité ou la copie médiocre.

## LA PIERRE DE ROSETTE : DEUX LANGUES ET TROIS ÉCRITURES

Tous les professionnels du déchiffrement ajouteront immédiatement que, si le corpus est suffisant, sans un ou plusieurs textes bilingues, percer les arcanes d'une écriture inconnue est une véritable gageure. À ce jour, seul Michael Ventris a réussi l'exploit de déchiffrer une écriture sans s'appuyer sur un document de ce genre ; il s'agissait du linéaire B déchiffré au milieu du XX<sup>e</sup> siècle et notant une forme archaïque de grec.

Or, la bonne fortune voulut qu'à l'été 1799 soit découverte à Rosette, ville située sur l'embouchure du bras occidental du Nil (non loin d'Alexandrie), la pierre du même nom. Le lieutenant du génie Bouchard de l'armée de Bonaparte est tombé sur ce bloc de granodiorite de plus de 110 cm de hauteur et de 70 cm de large lors de travaux de réfection du vieux fort de la ville, au sein duquel il avait été remployé comme matériau de construction.

Il fallut peu de temps pour que l'on comprenne l'importance de cette stèle fragmentaire : le texte de la partie supérieure, malheureusement fort endommagée, est rédigé en hiéroglyphes ; la partie médiane est dans une écriture alors inconnue – que l'on identifia comme le démotique (§9), écriture et langue vernaculaire d'Égypte à l'époque de l'inscription de la stèle sous les Ptolémées –, alors que le texte du bas est en grec, ce qui suggère à beaucoup que l'« Euréka ! » n'est pas loin. On peut en effet raisonnablement émettre l'hypothèse que ces textes sont des traductions l'un de l'autre. Rapidement, des copies et moulages sont effectués (fig. 7), ce qui assure la diffusion du document dans les cercles lettrés européens en même temps que la pierre de Rosette elle-même, confisquée par les Britanniques en 1801 lors de la défaite française en Égypte, est acheminée au British Museum.

Fragment of an ancient papyrus scroll with several lines of text in a cursive script, likely from the Dead Sea Scrolls. The text is densely packed and appears to be a continuous passage.

A large, irregularly shaped fragment of an ancient papyrus scroll, heavily damaged and stained. The text is written in a cursive script, possibly Hebrew or Aramaic, and is arranged in approximately 15-20 horizontal lines. The fragment is dark and shows significant wear, with some areas appearing almost black due to ink bleed-through or staining.

A large, irregularly shaped fragment of an ancient papyrus scroll, heavily damaged and stained. The text is written in a cursive script, possibly Hebrew or Aramaic, and is arranged in approximately 15-20 horizontal lines. The fragment is dark and shows significant wear, with some areas appearing almost black due to ink bleed-through or staining.

863

Fragment of an ancient papyrus scroll with several lines of text in a cursive script, likely from the Dead Sea Scrolls. The text is densely packed and appears to be a continuous passage.





Né au lendemain de la Révolution française, un 23 décembre 1790, Champollion est encore enfant à cette date, mais il rencontre très jeune, par l'intermédiaire de son frère Jacques-Joseph (sur le rôle duquel nous reviendrons plus loin), des personnalités comme Joseph Fourier, éminent mathématicien et physicien français qui participa à l'expédition de Bonaparte et dirigea l'Institut d'Égypte au Caire. Rentré à Grenoble en 1802, Fourier contribue directement à stimuler l'intérêt de Champollion le Jeune pour l'Égypte et le prend sous son aile en l'encourageant sur la voie du déchiffrement : ce sera l'affaire de sa vie.

Pourtant, la Pierre de Rosette ne se laisse pas facilement dompter. Les prétendants au déchiffrement sont légion et peuvent rapidement s'appuyer sur le texte grec (§12) qui est traduit par différents hellénistes (même si ces derniers, confrontés à la difficile terminologie administrative et religieuse de l'Égypte gréco-romaine, n'ont pas toujours brillé par la clarté de leurs traductions). Mais malgré des progrès réguliers (surtout dans la compréhension du texte en écriture démotique), l'inscription hiéroglyphique résiste – pour l'essentiel – encore et toujours aux déchiffreurs.

## UNE FÉCONDE RIVALITÉ

Parmi ceux-ci, il convient d'épingler la figure de Thomas Young, l'un des derniers grands polymathes : médecin de profession, il a contribué à l'étude scientifique de champs aussi divers que la physique, la linguistique et la musique. Sans lui, Champollion n'aurait probablement jamais compris le détail du fonctionnement de l'écriture hiéroglyphique. Les progrès de Young dans la compréhension des textes de la Pierre de Rosette sont significatifs et nombreux, c'est entendu et indéniablement important – Champollion a

**Fig. 7.** Estampage à l'encre noire sur papier réalisé sur la Pierre de Rosette elle-même au Caire en 1799 par Jean-Joseph Marcel, directeur de l'imprimerie. © Bibliothèque Nationale de France, département des manuscrits.



qui l'entraînaient sur les routes entre Grenoble, sa ville d'adoption, et sa natale Figeac dans le Lot, loin des cénacles parisiens : avoir des opinions politiques républicaines avait alors un prix !

À côté de ses avancées sur le fond, c'est donc un rôle d'aiguillon qu'a joué Thomas Young, en particulier avec son article « Egypt », qu'il a publié anonymement dans le supplément à l'*Encyclopædia Britannica* de 1818, où il résume ses principales avancées. Pour Young, il est évident que le déchiffrement est avant tout un défi intellectuel et un exercice de rationalité. Ayant procédé à une analyse critique des travaux antérieurs – comme l'« alphabet » de Johan D. Åkerblad, lequel avait reconnu le caractère phonographique\* de plusieurs signes démotiques de la Pierre de Rosette et suggéré une correspondance directe entre ces derniers et les lettres coptes (S10) –, Young avance avec une prudence et une rigueur toutes mathématiques. L'idée est aussi simple qu'efficace : il s'agit d'aligner systématiquement les propositions du texte grec avec les portions des textes hiéroglyphique et démotique qui pourraient y correspondre, en s'appuyant sur la récurrence de certaines séquences de caractères dans des propositions recourant au même vocabulaire. En somme, il a appliqué la bonne vieille méthode de nos maîtres de latin et grec avec les « juxtalinéaires » et est parvenu de la sorte à associer une traduction à de nombreuses séquences de signes hiéroglyphiques et démotiques (fig. 8), sans toutefois pouvoir les lire à proprement parler. Quand bien même la langue n'était pas déchiffrée, ce que montre à suffisance le peu de « sons » qui sont reconnus (et le caractère très approximatif de ces équivalences), le degré de justesse dans l'identification des lexèmes et mots grammaticaux est impressionnant.

Cependant, Young n'a pas réussi à mener l'entreprise à son terme. S'il pouvait s'appuyer sur un corpus de textes grandissant et un document bilingue, il lui manquait en effet un ingrédient essentiel à tout déchiffrement : le rapport entre ces écritures et la langue des pharaons. Sans connaître (ou du moins émettre des hypothèses sur) la langue qui est notée, point de salut. La dimension phonographique – qui est présente en proportions variables dans toutes les écritures du monde – échappe en effet alors à toute tentative d'explication et la logique du système dans son ensemble ne peut être élucidée.

## L'ENCYCLOPÉDISME ÉGYPTOLOGIQUE : DE L'IMPORTANCE DU COPTE

Sur ce point, Champollion a plusieurs longueurs d'avance sur Young. On peut sans sourciller lui adapter la maxime de Térence : rien d'égyptien ne lui était étranger. Pour l'expliquer, il faut revenir à ses années de formation. Il a à peine plus de dix ans lorsqu'il quitte Figeac pour rejoindre son frère Jacques-Joseph Champollion, de douze ans son aîné, à Grenoble. Jacques-Joseph



titre (annonciateur d'un projet bien plus large) : *L'Égypte sous les Pharaons, ou recherches sur la géographie, la religion, la langue, les écritures et l'histoire de l'Égypte avant l'invasion de Cambyse* (1811). La grande originalité de l'ouvrage est de s'être donné pour but « de faire connaître l'Égypte par les Égyptiens eux-mêmes » (vol. 1, p. 24), d'adopter en somme ce que l'on nomme en termes anthropologiques *un point de vue émique*, en se situant à l'intérieur de la culture étudiée pour mieux la comprendre.

Cela imposait d'en cerner tous les aspects dans une perspective strictement égyptienne, et, parmi les outils pour y parvenir, il y a bien évidemment la langue copte (§10), dont il affirme (vol. 1, p. XII, n. 1) qu'elle « n'est autre chose que la langue égyptienne mêlée de quelques locutions grecques » et que « peut-être elle peut nous conduire à l'interprétation des hiéroglyphes avec lesquels elle dut avoir quelque rapport » (vol. 1, p. 24). Cette idée n'est pas neuve – le père jésuite Athanase Kircher avait déjà compris l'importance de celle-ci dans ses études sur l'Égypte au XVII<sup>e</sup> siècle –, mais Champollion, notamment conseillé par le moine grec d'Égypte dom Raphaël de Monachis (qui était membre de la Commission d'Égypte en charge de la publication de la *Description*), a saisi mieux que quiconque l'importance capitale d'une connaissance fine de cette langue pour le déchiffrement.

Lors de ses années d'études parisiennes, durant lesquelles il fréquente les classes des plus grands professeurs et approfondit sa connaissance de langues sémitiques comme l'arabe, l'hébreu, ou l'amharique, ainsi que d'idiomes plus exotiques comme le persan, le sanscrit et même le chinois, il s'investit pleinement dans l'étude de la langue copte, rencontrant des prêtres, copiant et collationnant les manuscrits disponibles, analysant les grammaires et compulsant tous les dictionnaires sur lesquels il parvint à mettre la main. Il prépare dès cette époque une grammaire et un dictionnaire de la langue copte, dont témoignent de nombreux manuscrits qui ne seront jamais publiés (fig. 9) : ceux-ci ne devaient servir qu'indirectement, en rendant possible son grand œuvre.

## LA LETTRE À MONSIEUR DACIER : CHAMPOLLION TIENT L'AFFAIRE... OU PRESQUE

L'histoire a retenu comme date du déchiffrement le 27 septembre 1822, jour de la lecture à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres d'un texte – daté du 22 septembre – qui sera publié le mois suivant sous le titre fameux de *Lettre à Monsieur Dacier*, lequel était alors secrétaire perpétuel de la vénérable institution parisienne. Cette conférence rendait publique sa découverte du 14 septembre, découverte que ses biographes décrivent comme une véritable épiphanie ; celle-ci fut suivie d'une course frénétique jusqu'auprès de son frère Jacques-Joseph à l'Institut, auquel il se serait écrié « Je tiens l'affaire ! », avant de sombrer dans un état cataleptique,

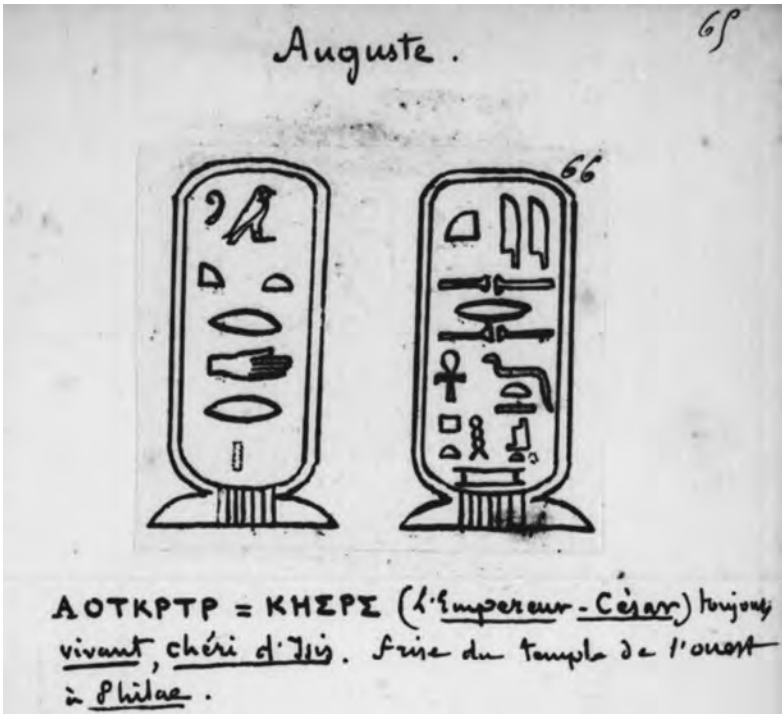
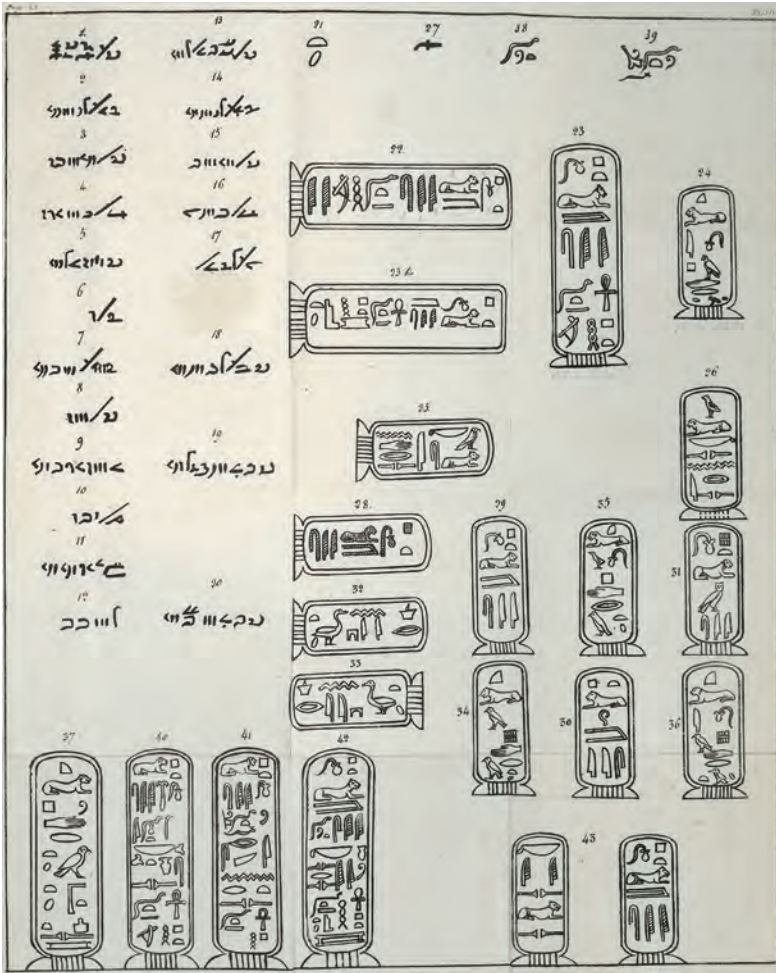


Fig. 10. Titulature d'Auguste dans un manuscrit de 1822 sur les noms des souverains grecs et romains d'Égypte. © Bibliothèque nationale de France, NAF 20356, p. 407. Les graphies hiéroglyphiques des titres « Autocrator » et « César » se rapportant à Auguste sont correctement identifiées, ainsi que le sens de la fin du second cartouche.

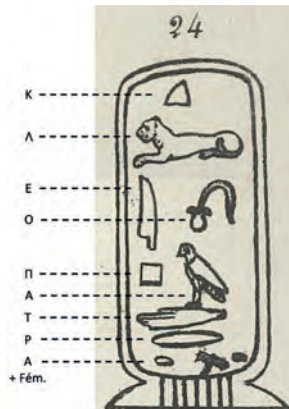
conséquence de l'intensité des efforts consentis, de l'émotion liée à la prouesse intellectuelle, et cerise sur le gâteau de la légende.

Cette lettre fait suite à deux autres mémoires consacrés aux écritures hiératique et démotique, dans lesquels il avait notamment montré qu'elles étaient des formes toujours plus cursives de l'écriture hiéroglyphique et relevaient par conséquent toutes d'un même système d'écriture. Comme il avait validé l'hypothèse antérieure d'un emploi phonétique de certains caractères démotiques pour écrire les noms étrangers et puisqu'il avait posé l'identité fondamentale entre cette tachygraphie et l'écriture hiéroglyphique, il ne lui restait qu'à en tirer la conséquence logique et démontrer l'existence de *hiéroglyphes phonétiques employés par les Égyptiens pour inscrire sur leurs monuments les titres, les noms et les surnoms des souverains grecs et romains* (fig. 10).

C'est ce qu'il prouva en se montrant capable de lire des noms aussi divers que Ptolémée, Cléopâtre (fig. 11), Alexandre, Bérénice, ou encore César et Trajan dans différents documents, s'affranchissant pour ce faire de la Pierre

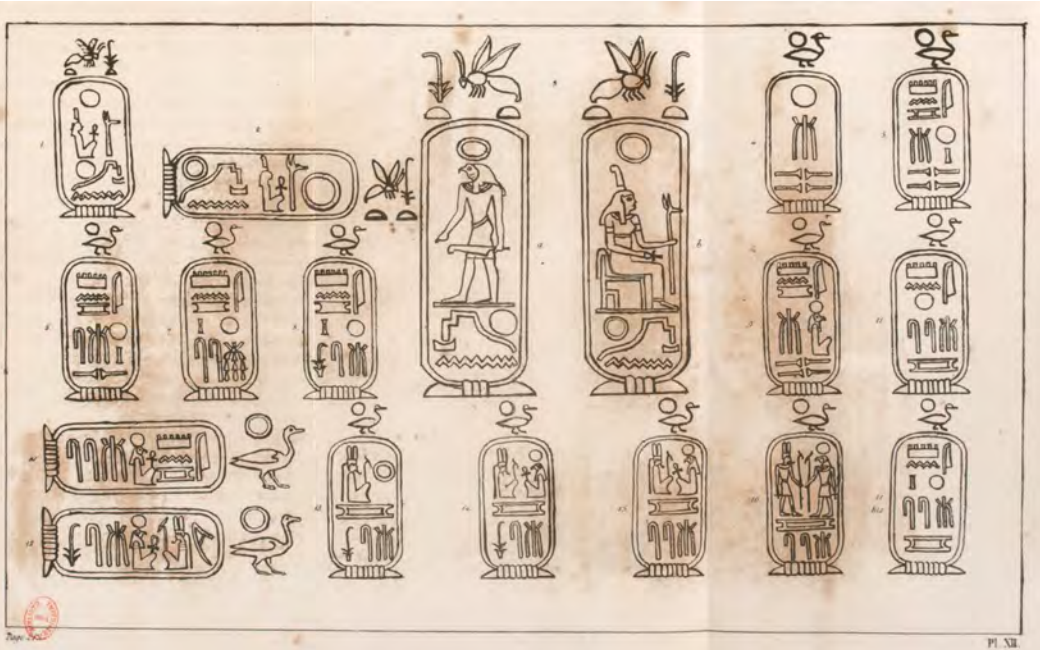


**Fig. 11.** Cartouche de Cléopâtre de l'obélisque de Philae, tel qu'il est rendu sur la pl. 3 de la *Lettre à Monsieur Dacier*, avec identification des valeurs phonographiques grecques proposées par Champollion dans cet essai pour chacun des signes.



de Rosette qui ne contenait que le seul nom de « Ptolémée », et appliquant sa méthode de lecture phonographique à d'autres cartouches\* royaux. Il reconnaît en outre, ce qui se révélera crucial pour la suite, que les signes hiéroglyphiques à valeur phonographique ne sont pas choisis au hasard : si la bouche  $\ominus$  note le son /t/, par exemple, c'est parce que la bouche se dit *ro* en copte, dont la première articulation est bien un /r/. Cette dérivation par acrophonie\* montre qu'il existe un lien essentiel entre l'écriture égyptienne et la langue des pharaons et lève, dans les termes de Champollion lui-même, « toute incertitude sur la vérité du principe » qu'il défend.

La *Lettre à Monsieur Dacier* est cependant tout entière consacrée à la transcription des noms et titres des souverains gréco-romains, tandis que le caractère fondamentalement idéographique de l'écriture hiéroglyphique (telle qu'utilisée antérieurement en Égypte) est réaffirmé encore et encore. En conclusion de sa lettre, il ajoute toutefois : « J'ai la certitude que les mêmes signes *hiéroglyphiques-phonétiques* employés pour représenter les sons des noms propres grecs et romains, sont employés aussi dans des textes idéographiques gravés fort antérieurement [...], et qu'ils ont déjà, dans certaines occasions, la même valeur représentative des sons ou des articulations [...] » (p. 41).



**Fig. 12.** Précis du système hiéroglyphique (planche XII). Collection de cartouches de Ramsès II avec son nom de « roi de Haute et de Basse Égypte » *Ouser-Maât-Rê Sétep-en-Rê* et son nom de « fils de Rê » *Ramsès Méry-Amon*.

## L'ABOUTISSEMENT : LE PRÉCIS DU SYSTÈME HIÉROGLYPHIQUE DE 1824

---

On sait en effet que, dès cette époque, il était en mesure de lire les cartouches de rois égyptiens célèbres, comme Ramsès ou Thoutmosis, mais qu'il n'avait pas encore tiré toutes les conséquences de ces lectures et voulait vraisemblablement éviter d'exposer à la critique un système dont il ne pouvait détailler tout le fonctionnement. C'est dans son *Précis*, paru au début 1824, qu'il apporte la preuve définitive que l'écriture égyptienne n'était pas uniquement composée de *signes d'idées*. Comme Champollion le confesse sous forme de *captatio benevolentiae* : « J'avais longtemps aussi partagé cette erreur, et j'ai persisté dans cette fausse route jusqu'au moment où l'évidence des faits m'a présenté l'écriture hiéroglyphique sous un point de vue tout à fait inattendu, en me forçant, pour ainsi dire, de reconnaître une valeur *phonétique* à une foule de groupes hiéroglyphiques compris dans les inscriptions qui décorent les monuments [sic] égyptiens de tous les âges. » (*Précis*, p. 250).

Dans cet essai, dont bien des passages seront repris intégralement dans sa *Grammaire* parue de manière posthume, il dénombre 864 signes hiéroglyphiques distincts qui composent un système complexe : « une écriture tout-à-la-fois FIGURATIVE, SYMBOLIQUE ET PHONÉTIQUE, dans un même texte, une même phrase, je dirais presque dans le même mot » (*Précis*, p. 327). Le mélange constant de trois ordres de signes (§3) est notamment illustré par toutes les variantes qu'il a rassemblées des cartouches de Ramsès II, dont il propose une analyse détaillée (fig. 12).

La suite est bien connue : depuis les collections égyptiennes d'Italie jusqu'aux monuments en Égypte même, il n'aura de cesse d'analyser toutes les sources disponibles. Elles viendront inlassablement confirmer et préciser les principes fondamentaux dégagés entre 1822 et 1824. Ses succès lui ouvriront les portes du Louvre – où il jette les bases de ce qui deviendra le département des Antiquités égyptiennes – et finalement du Collège de France, où il donne sa leçon inaugurale en 1831, quelques mois seulement avant de s'éteindre en mars 1832.



# LES ÉCRITURES D'ÉGYPTE À TRAVERS LE TEMPS

## 2. Origine et premiers développements de l'écriture hiéroglyphique égyptienne

ANDREAS STAUDER

L'écriture a été inventée de manière indépendante en plusieurs lieux : Mésopotamie méridionale à la fin du IV<sup>e</sup> millénaire avant notre ère ; Haute Égypte à la même époque ; Indus au milieu du III<sup>e</sup> millénaire ; écritures égéennes à partir de la fin du III<sup>e</sup> millénaire ; Chine au milieu du II<sup>e</sup> millénaire ; Mésoamérique à la fin du I<sup>er</sup> millénaire ; île de Pâques au II<sup>e</sup> millénaire de notre ère. Les autres écritures sont inventées au contact d'écritures préexistantes et/ou dérivées de celles-ci ; tel est le cas, par exemple, de l'ensemble des écritures alphabétiques (§15). Les inventions premières, ou originales, ont lieu dans des contextes socio-politiques et culturels variés et présentent des caractéristiques et développements divers. Il y a donc, non pas un modèle général, mais plusieurs trajectoires culturellement singulières vers l'écriture.

L'écriture se distingue des autres systèmes de marques visuelles en ce qu'elle est adossée à la langue. Par cette relation, l'écriture pleinement développée est, du moins potentiellement, un outil générique. Or, toutes les premières écritures se développent initialement (et souvent pour longtemps) dans des contextes restreints et avec des fonctions hautement spécifiques. De plus, aucune des premières écritures n'émerge initialement avec pour visée principale de transcrire la langue ; l'alignement plus complet avec celle-ci est le résultat d'un processus secondaire. Dans le contexte actuel d'une culture graphique alphabétique et phonocentrique, prendre la pleine mesure de ces différences est d'autant plus essentiel. En inventant une première forme d'écriture, les acteurs anciens opéraient en Égypte au sein d'une culture visuelle elle-même en plein développement. Insérés dans des canaux de communication visuelle préexistants, les premiers signes d'écriture, avec un adossement partiel à une dimension linguistique, représentaient d'abord une stratégie pour élargir le potentiel de ces modes de communication visuelle.

### UN ARRIÈRE-PLAN DE SÉMOGRAPHIES\* MULTIPLES

Dans un contexte de complexité sociale croissante en Haute Égypte, la seconde partie du IV<sup>e</sup> millénaire voit le développement d'un ensemble de « sémoglyphes restreints ». Ce terme désigne un système de signes non adossé à la langue, par contraste avec l'écriture (ou sémoglyphe générale), adossée à une langue particulière. À la différence d'une écriture, fonctionnellement générique, du moins en puissance, une sémoglyphe




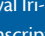
restreinte est liée à une fonction spécifique, comme un ensemble de marques d'identité par exemple (§41). Quelles qu'aient pu en être les fonctions, les étendards dressés dans les bateaux peints sur la « Decorated Ware » au milieu du IV<sup>e</sup> millénaire (une catégorie de céramique prédynastique), constituent un tel système de signes. Dans les siècles suivants, les signes gravés sur les colosses de Coptos, d'interprétation également incertaine, représentent des éléments d'une autre sémographie restreinte.




Vers 3250 avant notre ère, la tombe « proto-royale » U-j, à Abydos, contient un ensemble de produits et objets de luxe. À certains de ceux-ci, des



Fig. 13. Inscription d'el-Khawi (près d'Elkab) ; env. 3250 av. J.-C. © J.C. Darnell.

## Les premiers signes assurés d'écriture au xxxii<sup>e</sup> siècle avant notre ère

Sur la Palette du Taureau (fig. 15), deux signes sont séparés du reste de la surface pictoriale par une enceinte qui les désigne comme notation d'un toponyme : . Si la lecture du LION reste incertaine, le pot  marque phonétiquement la fin du mot, \*/-n/ ou \*/-n~w/. À la même époque, la bouche  note \*/r/ dans un autre toponyme construit sur un schème analogue (Palette Libyenne), ainsi que dans le nom royal Iri-Hor : . Sur de grands récipients datant d'Iri-Hor et de ses successeurs, des inscriptions à l'encre portent des termes dénotant des « livraisons », associées au nom royal, aux plantes héraldiques de Haute et Basse Égypte, et à quelques signes relevant apparemment d'une autre sémographie. Ces termes sont écrits phonétiquement :

-  *nhb* « taxe (?) », où  fonctionne comme un marqueur phonétique, signalant que le signe précédent, une fleur de lotus, est à lire par rébus, pour *nhb*, d'une racine homophone exprimant probablement la notion de contrainte;
-  *jp* « ce qui est compté », où les deux signes sont des notations phonétiques, pour *j* et *p*, respectivement (fig. 14).

Ces principes se retrouvent dans d'autres termes commis à l'écrit à la même époque. Au-delà de ce qui ne serait que rébus occasionnel, le phonétisme présente ici un caractère systémique émergent, définissant une toute première forme d'écriture.

■ Fig. 14. Jarre à huile (F 1960/2.1), règne de « Ka/Sekhen? »; prov. Abydos, Umm el-Qa'ab, tombe B07-09, env. 3120 av. J.-C. © National Museum of Antiquities, Leyde.



marques visuelles étaient associées au moyen de trois dispositifs matériels : inscrites sur de petites étiquettes, peintes sur le corps de certains contenants, et comme motifs visuels sur des scellés (§37). Contrairement à ce qui a pu être proposé, les inscriptions d'U-j ne comportent aucun élément phonographique\* assuré, ni, plus généralement, d'ancrage avec la langue. Avec une réalisation matérielle somptueuse, ces signes marquent des produits eux-mêmes luxueux, ajoutant au caractère exceptionnel de ceux-ci. À la même époque, certains de ces mêmes signes sont présents également dans des tableaux rupestres (el-Khawi [fig.13] ; Gebel Tjaouti, etc.), sur les colosses de Coptos, ou sur des objets de prestige (peignes ou manche de couteau cérémoniels, notamment). La concentration sur les formes animales et une combinatoire des signes entre eux renvoient à des modes complexes de pensée symbolique.

Les diverses sémographies restreintes de l'époque de Naqada IIIA (env. 3300-3150 av. J.-C.) sont l'arrière-plan sur lequel une première forme d'écriture émergera un siècle plus tard environ. À des degrés divers, ces sémographies comportent déjà des traits systémiques et une combinaison de



■ Fig. 15. Palette du Taureau; env. 3200-3100 av. J.-C. (Louvre E 11255). © Wikimedia Commons, Rama, CC BY-SA 3.0 FR.

formes que l'on retrouvera plus tard (§3). Dans la tombe U-j, les étiquettes constituent de plus un support dédié, définissant un champ graphique au sein duquel les signes présentent déjà les traits visuels de l'écriture à venir (par exemple, calibration de la taille relative et orientation commune).

## UNE PREMIÈRE FORME D'ÉCRITURE À LA FIN DU IV<sup>E</sup> MILLÉNAIRE

Les premiers éléments d'une forme d'écriture – dans le sens d'un système de signe au moins partiellement adossé à la langue – sont manifestes dans les décennies précédant Narmer, vers 3150 avant notre ère (cf. encadré). Marquant des denrées de prestige ou enchâssés dans des représentations visuelles du pouvoir, les signes de cette première écriture sont souvent associés au nom royal : directement dans la présentation visuelle de celui-ci (ainsi, les *serekh*\* historiés), par juxtaposition avec celui-ci (ainsi, dans des marques de « livraisons », largement cérémonielles) ou encore sous la forme de nom



**Fig. 16.** Scellement de la reine Hetepouneith; prov. Naqada; env. 3100 av. J.-C.  
(MMA 20.2.54; 6.3 x 6 x 2.8 cm). © Wikimedia Commons, CC0 1.0, Universal Public Domain Dedication.



de lieux, en relation avec lesquels s'exerce l'action royale (fig. 15). Avec un répertoire de signes encore restreint, cette première forme d'écriture se distingue des sémographies restreintes contemporaines sur deux plans : ses fonctions, bien que très limitées, commencent à être plurielles, et elle présente des éléments de phonétisme systémique.

La première écriture égyptienne émerge ainsi au sein d'un langage visuel évoluant lui-même rapidement, précisément à cette même époque, vers des formes de plus en plus sophistiquées, susceptibles d'être étroitement contrôlées par le roi et l'élite autour de celui-ci. Marquant des produits de prestige, l'écriture participe d'un affichage visuel du pouvoir. À une époque où les formes visuelles se raréfient par ailleurs, sa valeur est fondée dans son exclusivité même.

## UN DÉVELOPPEMENT RAPIDE

Dès la I<sup>re</sup> dynastie (env. 3100-2900 avant J.-C.), l'écriture élargit son champ d'application. Porteuse de prestige, elle marque des produits, garantit leur intégrité et associe ceux-ci avec la sphère de la royauté (fig.16) ; elle marque des lieux ; elle perpétue des relations sociales après la mort. Au-delà du nom royal, les noms de particuliers, sur stèle funéraire ou sur des sceaux (§37), constituent un focus important. Les inscriptions se diversifient, mais restent pour longtemps limitées à des noms, mots, ou syntagmes isolés, tenant leur signification de leur relation à un objet ou un lieu et des pratiques associées à ceux-ci (fig. 17). Le papyrus, support autonome



**Fig. 17.** Étiquette d'Aha ; prov. Abydos, Umm el-Qa'ab, tombe B19 ; env. 3100 av. J.-C. (Penn Museum E9396 ; 7 x 9 x 0.8 cm). © Penn Museum.

attesté à partir du milieu de la I<sup>re</sup> dynastie (§36), puis le développement à partir de la II<sup>e</sup> dynastie d'une cursive avec des modes de schématisation systématiques (§7) témoignent d'un premier développement des pratiques administratives de l'écriture, qui sont tout autant une démonstration d'autorité (§48). Vers 2700 avant notre ère, les premières phrases complètes sont notées, d'abord pour exprimer la relation du roi aux dieux. À cette époque, le format textuel dominant reste celui de la liste ; les textes continus ne deviendront plus courants qu'à partir de 2500 avant notre ère.

Une écriture représente les deux articulations de la langue (§3) : sémantique (le sens) et phonétique (les sons). Datant d'Aha (env. 3100 avant notre ère), un bol de diorite porphyritique porte l'inscription  $\text{𓏏} \text{𓏏} \text{𓏏} \text{𓏏} \text{𓏏}$  *zp tpj phrr hjp* « la première occasion de la course d'Apis », affrontée au nom royal. Les termes *zp* « occasion » (⊙) et *tpj* « premier » (𓏏) sont écrits logographiquement (un signe pour un mot, donnant ainsi simultanément les substances sémantique et phonétique de celui-ci). Le verbe *phrr* présente une graphie mixte : d'abord la substance phonétique, *p-h-r-r* (𓏏𓏏𓏏𓏏), puis un indicateur sémantique classifiant le mot comme dénotant un mouvement rapide (𓏏). De manière analogue, sur une étiquette du même roi (fig. 16), les signes d'écriture sont phonographiques ou logographiques, en fonction des termes (verbes d'action rituelle, toponyme et sanctuaire, titre sacerdotal, produits précieux, notation de « livraison »). Pointant vers la langue dans ses

deux articulations (phonétique et sémantique), l'écriture ajoute une modalité verbale aux représentations figurées dans les trois registres supérieurs. Elle augmente le raffinement de l'ensemble, et peut-être dans le même temps sa force performative.

Dès le règne suivant, des signes phonétiques sont attestés pour  $\frac{3}{4}$  des phonèmes de la langue égyptienne (§30). Présents dès l'époque la plus ancienne, les signes représentant des séquences de deux consonnes se multiplient durant les siècles qui suivent. Le système ne cesse pour autant de prendre en charge également la dimension sémantique, au moyen de logogrammes et d'indicateurs ou classificateurs sémantiques (§3). Le répertoire augmente ainsi rapidement pour dépasser le millier de signes. L'élargissement procède souvent de manière systématique : ainsi, divers signes sont-ils introduits par paires (§19), tandis que le corps humain est décomposé en ses différentes parties durant la I<sup>re</sup> dynastie. Vers 2700-2600, de nombreux signes « archaïques » sont abandonnés, témoignant probablement d'une refonte du système, alors que l'écriture continue à élargir ses fonctions.

### 3. Comment fonctionne l'écriture hiéroglyphique

STÉPHANE POLIS

Lorsqu'il finit par comprendre, après des années d'un labeur passionné, les principes de fonctionnement du système hiéroglyphique (§1), Jean-François Champollion décrit un système qui paraît d'une complexité inouïe : les caractères d'écriture y seraient utilisés tantôt pour noter des sons, tantôt pour renvoyer à des mots entiers, tantôt pour exprimer des idées plus générales.

Aujourd'hui, on sait pourtant que ce sont les systèmes phonographiques qui nous sont familiers, c'est-à-dire les écritures transcrivant essentiellement les sons des langues, qui sont particuliers. Nos alphabets occidentaux, les abjads\* – par exemple, arabe ou hébraïque, qui se limitent à la notation de consonnes –, ou les syllabaires\* et abugidas\*, plus exotiques, comme le guèze et la devanagari, sont le résultat de longues évolutions et d'emprunts culturels successifs qui ont progressivement conduit à gommer la fondamentale multifonctionnalité des signes dans les systèmes d'origine.

En effet, dans les civilisations où l'écriture fut inventée – que ce soit en Mésopotamie, en Chine, en Mésoamérique ou, *a fortiori*, en Égypte –, les caractères ne renvoient pas seulement à la dimension sonore de la langue, que l'on nomme *phonographique*, ils ont également la capacité d'exprimer du sens, c'est la dimension *sémographique*, et de renvoyer conjointement à ces deux dimensions. Par conséquent, comprendre le fonctionnement de l'écriture hiéroglyphique, c'est également s'ouvrir les portes d'autres systèmes complexes, comme les écritures cunéiforme\*, chinoise ou maya. Les principes fondamentaux sont universels, car ils épuisent les possibilités de notation des deux niveaux d'articulation des langues humaines, avec les unités distinctives d'une part, et les unités significatives de l'autre.

En croisant ces deux critères, on distinguera en première approximation trois fonctions dans le système hiéroglyphique : les phonogrammes\* (qui expriment des sons, mais pas de sens), les logogrammes\* (qui expriment des sons et du sens) et les classificateurs\* (ou déterminatifs, qui expriment du sens, mais pas de sons).

#### LES PHONOGRAMMES

La redécouverte de la valeur phonographique des signes hiéroglyphiques au début du XIX<sup>e</sup> siècle, qui débuta avec la lecture des cartouches\* contenant les noms et titres de souverains grecs et romains, avant d'être étendue par J.-F. Champollion à tous les textes hiéroglyphiques, constitua « la véritable


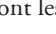
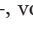
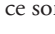
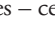
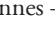

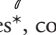
clef de tout le système hiéroglyphique», pour reprendre les mots du père de l'égyptologie. L'écriture hiéroglyphique cessait alors d'être envisagée comme un agencement de symboles (§17) et devenait un système d'écriture dans le sens plein du terme, puisque l'on reconnaissait de la sorte sa capacité à noter les sons de la langue.

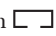


À de rares exceptions près (§31), l'écriture hiéroglyphique ne note pas les voyelles : elle se borne à rendre les consonnes (ainsi que deux semi-consonnes, aussi appelées « glides », le *waw* et le *yod*), comme le feront bien plus tard plusieurs écritures sémitiques.



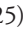




*Tableau des Signes Phonétiques Egyptiens, pour la lecture des noms propres Grecs et Romains.*

<i>Lettres Grecques</i>	<i>Signes Démotiques</i>	<i>Signes Hiéroglyphiques</i>
A	Ⲁ. Ⲁ. Ⲁ. Ⲁ. Ⲁ.	Ⲁ. Ⲁ. Ⲁ. Ⲁ. Ⲁ. Ⲁ. Ⲁ. Ⲁ.
B	Ⲃ. Ⲃ. Ⲃ. Ⲃ. Ⲃ. Ⲃ. Ⲃ.	Ⲃ. Ⲃ. Ⲃ. Ⲃ. Ⲃ. Ⲃ. Ⲃ.
Γ	Ⲅ. Ⲅ. Ⲅ.	Ⲅ. Ⲅ. Ⲅ. Ⲅ.
Δ	Ⲇ. Ⲇ.	Ⲇ. Ⲇ. Ⲇ. Ⲇ.
E	Ⲉ.	Ⲉ. Ⲉ.
Z	Ⲋ. Ⲋ.	Ⲋ. Ⲋ.
Θ	Ⲍ. Ⲍ. Ⲍ.	Ⲍ. Ⲍ. Ⲍ.
H	Ⲏ. Ⲏ. Ⲏ.	Ⲏ. Ⲏ. Ⲏ.
I	Ⲑ. Ⲑ. Ⲑ.	Ⲑ. Ⲑ. Ⲑ. Ⲑ. Ⲑ. Ⲑ.
K	Ⲓ. Ⲓ. Ⲓ. Ⲓ. Ⲓ. Ⲓ. Ⲓ.	Ⲓ. Ⲓ. Ⲓ. Ⲓ. Ⲓ. Ⲓ. Ⲓ.
Λ	Ⲕ. Ⲕ. Ⲕ. Ⲕ.	Ⲕ. Ⲕ. Ⲕ. Ⲕ.
M	Ⲗ. Ⲗ. Ⲗ. Ⲗ. Ⲗ.	Ⲗ. Ⲗ. Ⲗ. Ⲗ. Ⲗ.
N	Ⲙ. Ⲙ. Ⲙ. Ⲙ.	Ⲙ. Ⲙ. Ⲙ. Ⲙ. Ⲙ.
Ξ	Ⲛ. Ⲛ. Ⲛ. Ⲛ. Ⲛ.	Ⲛ. Ⲛ. Ⲛ. Ⲛ. Ⲛ.
O	Ⲝ. Ⲝ. Ⲝ. Ⲝ.	Ⲝ. Ⲝ. Ⲝ. Ⲝ.
Π	Ⲟ. Ⲟ. Ⲟ. Ⲟ. Ⲟ. Ⲟ.	Ⲟ. Ⲟ. Ⲟ. Ⲟ. Ⲟ. Ⲟ.
P	Ⲡ. Ⲡ. Ⲡ.	Ⲡ. Ⲡ. Ⲡ. Ⲡ. Ⲡ. Ⲡ.
Σ	Ⲣ. Ⲣ. Ⲣ. Ⲣ. Ⲣ. Ⲣ.	Ⲣ. Ⲣ. Ⲣ. Ⲣ. Ⲣ. Ⲣ.
Ξ	Ⲥ. Ⲥ. Ⲥ. Ⲥ. Ⲥ.	Ⲥ. Ⲥ. Ⲥ. Ⲥ. Ⲥ.
T	Ⲧ. Ⲧ. Ⲧ. Ⲧ. Ⲧ.	Ⲧ. Ⲧ. Ⲧ. Ⲧ. Ⲧ.
Y	Ⲩ. Ⲩ. Ⲩ.	Ⲩ. Ⲩ. Ⲩ.
Φ	Ⲫ. Ⲫ. Ⲫ. Ⲫ.	Ⲫ. Ⲫ. Ⲫ. Ⲫ.
X	Ⲭ. Ⲭ. Ⲭ. Ⲭ.	Ⲭ. Ⲭ. Ⲭ. Ⲭ.
Ψ	Ⲯ. Ⲯ. Ⲯ.	Ⲯ. Ⲯ. Ⲯ.
Ω	Ⲱ. Ⲱ. Ⲱ.	Ⲱ. Ⲱ. Ⲱ.
TO	Ⲳ. Ⲳ. Ⲳ.	Ⲳ. Ⲳ. Ⲳ.

Fig. 18. Tableau des signes phonétiques de la Lettre à Monsieur Dacier (1822) montrant la correspondance entre signes hiéroglyphiques, démotiques, et lettres grecques. © Patrimoine de l'ULiège.

Les phonogrammes peuvent noter une consonne unique – on parle alors d'unilitères\* (fig. 18), comme  pour <m>,  pour <n> et  pour <p> –, deux consonnes – ce sont les bilitères\*, comme  pour <mn>,  pour <nb> et  pour <tm> –, voire une séquence de trois consonnes – les trilitères\*, comme  <'h'> ou  <db'>. On notera que plus le nombre de consonnes notées par un phonogramme est élevé, plus les chances que celui-ci se comporte en fait comme un radicogramme\* est élevé. Nous reviendrons sur ce point plus bas.

Ces phonogrammes ont été créés selon le fameux principe du rébus (§19) : du plan d'une maison  qui se prononce /pr/ (plus un schème vocalique) en égyptien et signifie « maison », on ne garde que la suite de deux consonnes /pr/ (sans le sens de « maison » qui lui est associé). On peut dès lors employer ce bilitère pour d'autres mots qui possèdent la même suite consonantique, comme par exemple  *prj* « sortir » ou  *pr.t* « le fruit, la graine ».



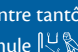


Il est tout à fait possible d'écrire des mots égyptiens uniquement avec des signes à valeur phonographique. Ainsi la préposition *hn'* « avec » s'écrit normalement à l'aide de trois unilitères :  <h'>,  <n>, et  <'>, qui s'organisent spatialement  (§25) pour transcrire la séquence <hn'>. De même, le verbe *dd* « dire » s'écrit au moyen des deux unilitères  <d> et  <d> sous la forme . Cependant, en dehors de certains contextes très spécifiques, l'égyptien n'a jamais généralisé cette option : dans toute culture, l'écriture est bien plus que la notation des sons de la langue.

## LES LOGOGRAMMES, RADICOGRAMMES ET IDÉOGRAMMES

Les hiéroglyphes peuvent également noter directement des mots, c'est-à-dire à la fois un sens et une prononciation. On parle alors de « logogrammes », lesquels sont assez communs dans nos systèmes d'écriture modernes : dans un texte français, le signe \$ est lu /dollar/ et signifie « monnaie des États-Unis d'Amérique » sans que personne ne s'interroge, et on pourrait multiplier les exemples, notamment avec les chiffres et autres symboles mathématiques. La seule différence réside dans le fait que les logogrammes égyptiens ont une dimension figurative (§18, 22), qui rend souvent leur sens plus transparent. Comme lorsque nous écrivons « I ♥ New York », il existe un lien culturel direct entre ce qui est représenté, le cœur ♥, et le sens « aimer » qui se lira « love » dans le contexte anglophone. À la différence du \$ et du ♥ toutefois, qui peuvent être lus sans difficulté en français, anglais ou arabe dans nos sociétés modernes globalisées, les logogrammes égyptiens n'avaient guère de prononciation conventionnelle que dans la langue égyptienne.




En vertu de cette figurativité intrinsèque, les logogrammes peuvent entretenir trois types de relation avec leur signifié dans l'écriture hiéroglyphique – il s'agit d'ailleurs d'un mode de classement des signes hiéroglyphiques que l'on trouve déjà chez les auteurs classiques qui ont décrit

## Pictogrammes\* et abréviations

Un dessin valant mieux qu'un long discours, les scribes ont à l'occasion profité de la figurativité des hiéroglyphes (§22) pour introduire de véritables dessins dans leurs compositions hiéroglyphiques. On parle dans ce cas de *pictogrammes*. Ceux-ci se glosaient certainement plus qu'ils ne se lisaient, car aucune lecture conventionnelle ne leur était d'avance associée. Il s'agissait donc de les paraphraser à la manière d'un tableau, sans que deux locuteurs ne pensent nécessairement aux mêmes mots. Un passage de la courte autobiographie de Ouha (XI<sup>e</sup> dynastie) en fournit un bel exemple (fig. 19). Il y affirme être « quelqu'un qui labourait » (  <s-k3-k-CHARRUE-TERRE\_IRRIGUÉE> sk3 « labourant ») « à l'aide de » (  m « avec »), puis suit le régime de la préposition qui est une petite composition mobilisant une série d'éléments que l'on retrouve par ailleurs indépendamment dans l'écriture hiéroglyphique : un attelage de bœufs tirant une charrue sous la férule d'un homme tenant un bâton. Le lecteur familier avec la textualité pharaonique pensera aux inscriptions accompagnant les scènes similaires que l'on trouve dans les tombes dès l'Ancien Empire; on y rencontre tantôt l'expression  sk3 m hb « labourer avec une charrue », tantôt la formule  sk3 m htr « labourer à l'aide d'un attelage de bœufs », qui peut être étendue par  m tp n rmṯ « comme premier des hommes », ce que semble évoquer l'individu tenant un bâton devant l'agriculteur affairé à la charrue. Le lecteur pourra retenir l'un ou l'autre de ces aspects qui sont synthésisés en une seule image, que l'on peut suggérer de lire maximale-ment sk3 m htr (m) hb m tp n rmṯ (« j'étais quelqu'un qui labourait à l'aide d'un attelage de bœufs et d'une charrue (agissant) comme premier des hommes », tout en gardant à l'esprit que d'autres lectures étaient assurément possibles pour un tel pictogramme.



■ Fig. 19. Stèle de Ouha et Henout-Sen, l. 6 (XI<sup>e</sup> dynastie) (d'après E. Teeter, *Ancient Egypt: Treasures from the Collection of the Oriental Institute, University of Chicago, Oriental Institute Museum Publications 23, Chicago, 2003, p. 33, n° 12*). © Oriental Institute of Chicago.

l'écriture égyptienne (§17). Soit il s'agit de *signes iconiques* : lorsque l'on recourt au soleil ☉ pour écrire le mot r<sup>f</sup> « soleil, jour » ou à la sandale  pour écrire le mot *ṯbw.t* « sandale », ce qui est représenté correspond à ce qui est signifié. Soit il s'agit de *signes indiciels* : si l'on utilise la voile gonflée par le vent  pour écrire le mot *ṯw* « vent, souffle », on représente l'effet pour la cause, le signe est un indice du sens, dans la mesure où il pointe vers ce dernier. Soit il s'agit de *signes symboliques*, comme lorsque l'on recourt au fameux signe  (représentant originellement une bandelette nouée) pour écrire *nh* « la vie ».

NOM HIÉROGLYPHIQUE DÉTERMINÉ.	TRANSCRIPTION EN LETTRES COPTES.	MOT COPTE.	SIGNIFICATION.
	nppe,	nappe,	Graine, Grain, Semence.
	κλς.κρς,	«	Coffre, Coffret.
	noτg,	noτg,	Corde, Cordeau, Câble.
	gme,	μαgι (méta-thèse),	Lin.
	gμ,	gμe,	Femme.
	gτ,	gι.τ,	Femme.
	gpp,	gπpe,	Fleur.
	μηα.μηι,	μαμηι,	Nourrice.
	ho.fo,	fo.fo,	Bois ( <i>lignum</i> ).
	ψαβοτ.ψαfo,	(ψεfoψαfo, <i>acutus esse</i> ),	Faux, Faucille.
	ochωch,	och.ωch,	Faucille.
	μg,	«	Couronne (de fleurs).
	μgοτ.μοτg,	«	Couronne (de fleurs).
	gkπp,	«	Espèce de collier.
	μηοτ,	μηοτ. <i>mamma</i> ,	Collier particulier aux nourrices et aux nourrissons.
	gψψ.τ,	«	Sistre.
	zωμ.τωμ,	«	Sceptre à tête de coucoupha, Sceptre des dieux.
	ωκμ.ωδμ,	«	Bouclier.
	οτωπgo,	οτωπ-go,	Miroir.
	οττω,	«	Pectoral.

Fig. 20. Une partie significative de la *Grammaire* posthume de J.-F. Champollion (1836) est consacrée aux déterminatifs ou classificateurs. Les « déterminatifs » sont ici rendus en rouge (p. 77).

Il faut souligner que de nombreux logogrammes ne sont pas réservés à la notation d'un seul mot, mais sont employés pour une série de lexèmes forgés sur une même *racine*, lesquels sont par conséquent sémantiquement apparentés. Les égyptologues recourent au terme *radicogramme* ou *morphogramme* pour caractériser ces emplois. Le signe 𓆎 peut ainsi servir à écrire non seulement le mot « vie », mais encore le verbe homographe « vivre », ou des substantifs comme 𓆎*nh.w* « les vivants ». Pour cette raison, le terme *idéogramme* – qui nous est plus familier que les catégories analytiques modernes de *logogramme* et de *radicogramme* qu'il subsume – n'est pas à jeter aux oubliettes, loin s'en faut : beaucoup de signes hiéroglyphiques sont associés à un concept général ou à un réseau complexe de signifiés, plutôt qu'à un sens spécifique, et c'est le contexte d'emploi qui permettra de préciser quel mot particulier est écrit.



## LES CLASSIFICATEURS OU DÉTERMINATIFS

Aussi connus sous le nom de déterminatifs, les classificateurs assurent une fonction sémoglyphique fascinante au sein du système hiéroglyphique (§32) : n'étant pas prononcés, ils relèvent strictement de la langue écrite et nous donnent accès aux catégorisations du monde qui sont propres à la civilisation pharaonique (fig. 20). Placés à la fin du mot, ils entretiennent avec leur hôte une relation sémantique de nature taxonomique, métonymique, méronymique, etc.



Les jambes en mouvement (𓆎) permettent par exemple de ranger visuellement dans une même catégorie taxonomique tous les verbes qui impliquent un [MOUVEMENT], qu'il s'agisse de celui du sujet, comme avec 𓆎𓆎𓆎 *šmj* « (s'en) aller », ou de celui de l'objet, comme avec le verbe 𓆎𓆎𓆎 *hꜥb* « envoyer ». Le signe du bois 𓆎 peut quant à lui fonctionner comme classificateur méronymique pour une série d'objets qui sont prototypiquement manufacturés à l'aide de ce matériau : 𓆎𓆎𓆎 *ʿfd.t* « le coffret, la boîte », 𓆎𓆎𓆎 *bn.t* « la harpe », ou encore 𓆎𓆎𓆎 *gstj* « la palette de scribe ».

Il n'est pas rare que ces classificateurs se combinent, jouant à l'occasion sur une syntagmatique complexe, pour renvoyer à différentes composantes sémantiques du lexème ainsi catégorisé. Le mot 𓆎𓆎𓆎 *ꜥb* « ongle » reçoit ainsi deux classificateurs : le premier est le signe de la tête de harpon en os 𓆎, qui évoque la catégorie [OS/CORNE], tandis que l'autre est le signe de la chair 𓆎, qui est employé pour les [MEMBRES] du corps humain. La partie phonographique 𓆎𓆎 *ꜥb* est donc précisée par deux hiéroglyphes qui ne se prononcent pas, mais indiquent que le mot renvoie à une partie cornue du corps humain. On devine ici le rôle que les classificateurs jouent pour désambiguïser les homophones à l'écrit : si l'on écrit 𓆎𓆎𓆎, c'est-à-dire les mêmes phonogrammes, mais accompagnés du classificateur des jambes en

mouvement, c'est le verbe *sb* «(s')arrêter» que l'on note (et plus le substantif « ongle »).




Dans les exemples qui précèdent, la classification s'opère en relation avec le sens du mot dans la langue, en fonction de son signifié linguistique. Toutefois, les classificateurs peuvent également varier en fonction du contexte d'emploi. L'exemple le plus évident est peut-être celui du mot *nb* « maître », normalement écrit sans classificateur : s'il est employé dans un contexte où le « maître » en question est un dieu ou le pharaon, il recevra en règle générale le classificateur [DIVIN]  (ou ) qui révèle visuellement qu'il ne s'agit pas de n'importe quel maître.

## LA MULTIFONCTIONNALITÉ DES HIÉROGLYPHES



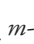

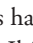
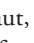




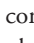


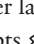
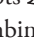


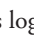


Il faut insister lourdement sur le fait que les fonctions que l'on vient d'évoquer ne sont pas des propriétés des signes, mais des valeurs qu'ils prennent en contexte. Le signe du bois  mentionné ci-dessus peut fonctionner comme classificateur pour des artefacts fabriqués dans cette matière, c'est entendu, mais ce même signe peut être employé comme logogramme et se lire *ht* avec le sens de « bois », ou comme phonogramme avec la valeur *ht*, par exemple dans la préposition  *m-ht* « derrière, après ». Ces emplois sont bien sûr apparentés : le logogramme note son et sens (*ht* « bois »), tandis que le phonogramme ne garde que le son (*ht*), et le classificateur que le sens [(EN) BOIS].





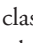
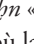
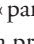
## EXPLICITATION ET REDONDANCE DE L'ÉCRITURE

Cette multifonctionnalité aurait pu poser des problèmes à la lecture, mais, dans tout texte, de nombreux signes viennent préciser comment d'autres doivent être compris. Ils génèrent une redondance informationnelle qui permet au lecteur de rapidement trancher entre différentes interprétations possibles. Ces signes ne fonctionnent donc pas de manière autonome, mais viennent expliquer comment comprendre d'autres signes : ils peuvent en spécifier le sens – ce sont les classificateurs que l'on a déjà décrits – mais également la fonction ou la dimension sonore.

Le trait vertical **I** permet de la sorte d'indiquer qu'un signe est employé de manière autonome, habituellement comme logogramme : quand le signe de la bouche  est suivi du trait vertical  (et parfois du classificateur des [MEMBRES] du corps ) , il se lit *r(z)* « bouche » et ne doit pas être compris comme le simple phonogramme *r*, par exemple pour écrire la préposition *r* « vers ». Les phonogrammes – unilitères et bilitères – peuvent aussi être employés pour préciser ou expliciter la lecture d'autres signes. On parle alors de *compléments phonétiques*\* : ils n'ajoutent pas des sons à prononcer, mais



aident à lire d'autres signes. Dans l'exemple de la préposition    *m-h<t* « derrière, après » cité plus haut, les unilitères  <h> et  <t> détaillent la lecture du bilitère  *ht*. Il faut donc lire *m-h<t* et non \**m-h<t>ht* (comme ce serait le cas si on lisait tous les phonogrammes de manière autonome). La redondance peut être totale. Le mot     *wb<* « cour ouverte (d'un temple) » comporte par exemple trois compléments phonétiques ( <b>,  <b> et  <t>) qui viennent préciser la lecture du premier signe ( *wb<<sup>b-b<</sup>*) et deux classificateurs pour les concepts  [VISION/CLARTÉ/BEAUTÉ] et  [BÂTIMENT]. On pourra en outre combiner le trait vertical  et un complément phonétique  <t> pour des logogrammes se terminant par le .t du féminin, comme   *jr.t* « l'œil ».

Dans certains cas, enfin, le classificateur sémantique d'un mot entre dans la graphie d'un autre mot comportant la même séquence de consonnes. Ainsi, la présence du signe de l'oiseau atterrissant  avant le classificateur  [BOUCHE/INTELLECT] dans le substantif    *hn* « parole, discours » s'explique-t-elle par le verbe   *hn(j)* « se poser », où la présence du classificateur est motivée sémantiquement. Il s'agit d'une sorte particulière de complément phonétique : on parle de *classificateur* ou *déterminatif phonétique*. Une fois encore, on note une explicitation réciproque entre signes qui permet au lecteur familiarisé avec le système une approche globale très efficace de l'écrit, tant du point de vue phonographique que sémographique (tabl. 1).

	+ Sémographique		- Sémographique
Autonome	Pictogramme	Logogramme	Phonogramme
Non-autonome	Classificateur/ déterminatif	Radicogramme/ morphogramme	Complément phonétique
	- Phonographique	+ Phonographique	

■ **Tabl. 1.** Les fonctions des hiéroglyphes dans l'écriture égyptienne.

## 4. FRÉQUENCE DES FONCTIONS DANS L'ÉCRITURE ÉGYPTIENNE

STÉPHANE POLIS

Un examen de la fréquence des fonctions prises par les hiéroglyphes en contexte permet de montrer qu'une inscription égyptienne est majoritairement composée de signes notant des sons.

J.-F. Champollion faisait déjà observer que la plus grande partie de tout texte hiéroglyphique se compose de signes renvoyant à la dimension sonore de la langue (§1). Malgré la diversité des fonctions jouées par les caractères dans ce système d'écriture (§3), on peut donc dire qu'un texte hiéroglyphique se « lit » dans le sens commun du terme.

Pour illustrer le rôle joué par les hiéroglyphes au sein d'un texte, on partira d'un document original, la stèle d'un directeur des scellés nommé Mériou (fig. 21) datée de l'an 46 du pharaon Mentouhotep II (c. 2000 av. J.-C.). Sous la date, la partie supérieure (fig. 22) comporte un appel aux prêtres, chanteurs et danseurs devant commémorer le nom de Mériou à l'occasion de différentes fêtes; il est suivi d'une formule d'offrande, avant un autre appel, à tous les vivants cette fois, leur demandant de faire des offrandes pour le défunt Merou en échange du bon comportement dont il a fait preuve sur terre.

Les hiéroglyphes marqués en bleu, dont on observe la large représentation (66 %), sont des phonogrammes\* notant une, deux, ou plus rarement trois consonnes; les logogrammes ou signes-mots apparaissent en rouge (18 %) et les classificateurs en orange (16 %). On voit donc que deux tiers du texte se composent de signes phonographiques.

Ces proportions ont évidemment varié, notamment en fonction du genre textuel, de la nature du support, ainsi qu'en raison de l'évolution du système. Pourtant, si l'on fait le même exercice avec un nombre identique de signes du début du *Conte d'Ounamon* – un texte littéraire rédigé vers 950 av. J.-C. – on constate que la fréquence de chaque catégorie est assez similaire (fig. 23), et ce malgré le fait que le premier texte soit rédigé en hiéroglyphes monumentaux et le second, mille ans plus tard et dans un autre genre, en cursive hiératique (§7). La différence la plus notable tient dans l'accroissement du nombre de classificateurs utilisés dans le conte hiératique plus récent.



Fig. 21. Stèle de Mériou (Turin Cat. 1447). © Museo Egizio, Turin.

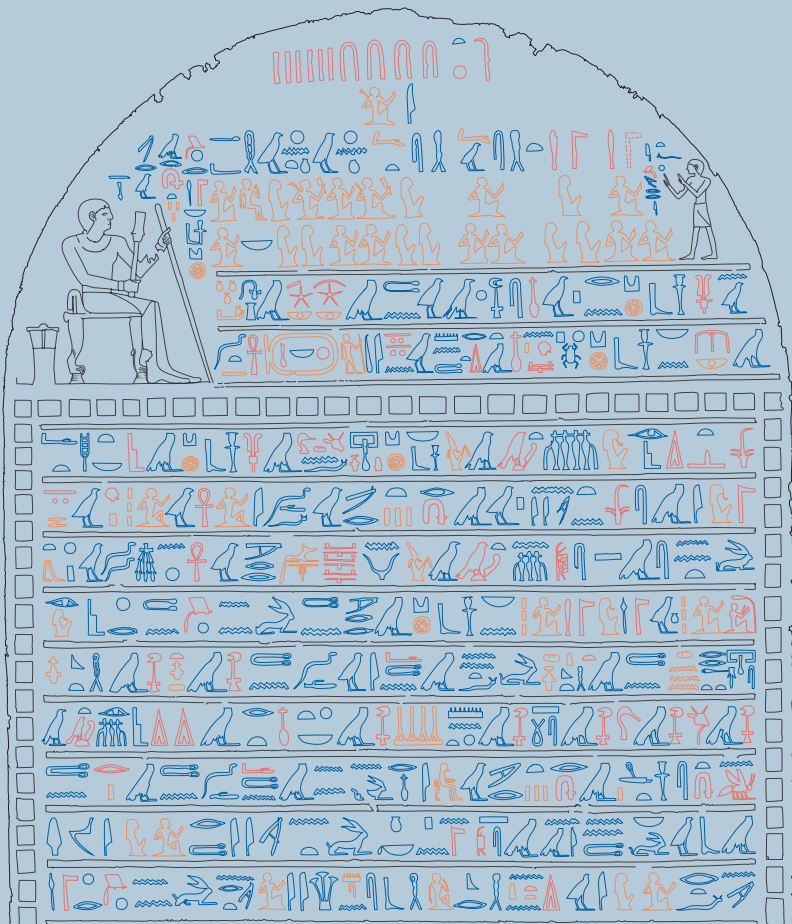


Fig. 22. Fac-similé de la partie supérieure de la stèle de Mérou, avec visualisation des fonctions des hiéroglyphes. © K. Stanic.

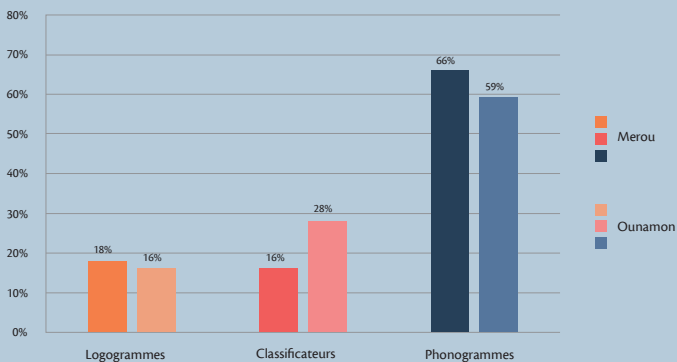


Fig. 23. Comparaison de la fréquence des fonctions entre la stèle de Mérou et le début du Conte d'Ounamon.

## 5. L'écriture ptolémaïque

CHRISTOPHE THIERS

*Tout ce qui est illisible en Égypte n'est pas forcément du «ptolémaïque.»*  
(S. Sauneron)

Le «ptolémaïque» désigne conventionnellement le système graphique hiéroglyphique tel qu'il fut utilisé dans les derniers siècles de l'Égypte ancienne (III<sup>e</sup> s. av. J.-C. – III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.), sous les Ptolémées et leurs successeurs (même si la date d'apparition n'est pas précise). Cette dénomination trouve son origine dans les temples ptolémaïques et romains de Haute Égypte qui ont fourni un incomparable corpus d'inscriptions hiéroglyphiques (fig. 24).

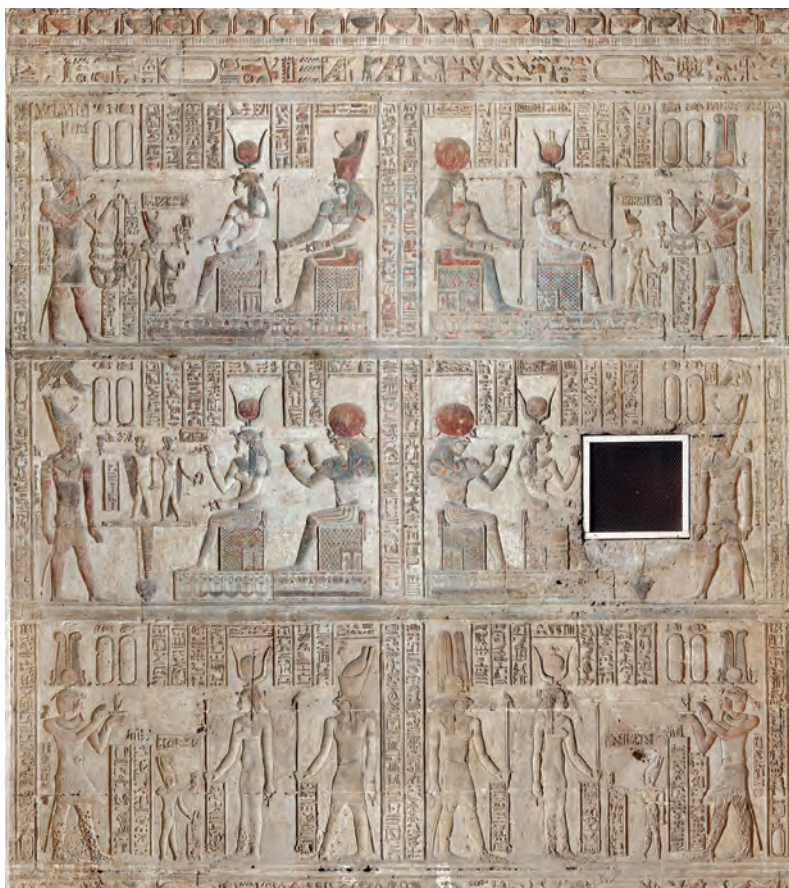


Fig. 24. Dendara, chapelle du sistre, paroi est. © Ifao, nu\_2018\_01310/G. Pollin.



Fig. 25. Esna, salle hypostyle, colonne 1 (*Esna III*, n° 196). © A. Amin.




À l'époque où elle est utilisée, cette écriture transcrit une langue morte : c'est un « égyptien de tradition », fondé sur le modèle de référence que constituent l'ancien et le moyen égyptiens ; en fonction des types de compositions religieuses, elle peut toutefois intégrer des états linguistiques vernaculaires passé et contemporain, le néo-égyptien et le démotique.

Cette écriture savante, que seuls les prêtres les plus érudits étaient capables de développer, se retrouve sur d'autres supports (stèles, statues, papyrus), produits par et pour les mêmes membres de l'élite sacerdotale. Malgré le terme générique employé, le « ptolémaïque » n'est pas uniforme, et présente différents degrés de complexité, d'un usage courant jusqu'à des productions qui font preuve de recherches intellectuelles poussées. Les types de textes, leur origine et surtout leur date de composition témoignent d'une évolution et de disparités notables.

La caractéristique la plus évidente du « ptolémaïque », et qui fait qu'il a été longtemps considéré comme une écriture « secrète » ou « cryptographique » (§33), est le jeu sur les signes hiéroglyphiques associé à une multiplication des valeurs phonétiques qui sont allouées à chacun d'eux. L'apprentissage de cette écriture passe donc par l'analyse des modes d'acquisition ou de dérivation de ces valeurs. En outre, l'étude de textes provenant de différents temples permet de se familiariser avec des particularités du système graphique développé par les écoles sacerdotales propres à chaque centre religieux.

L'intérêt de ces textes réside autant dans la mise en lumière des derniers siècles du paganisme que dans la connaissance de multiples aspects de la religion égyptienne : considérés comme de véritables conservatoires des traditions égyptiennes, les temples ptolémaïques et romains livrent un corpus d'inscriptions sans égal (fig. 25), explicitant les mythes fondateurs, compilant et glosant d'antiques recueils sacerdotaux.

## ÉVOLUTION DU SYSTÈME HIÉROGLYPHIQUE

Trop souvent appréhendé comme une écriture autonome, le « ptolémaïque » est au contraire profondément ancré dans la tradition hiéroglyphique qui contenait, dès ses premiers développements, toutes les modalités et les ressources iconologiques propres à un système graphique ouvert (et théoriquement infini) : une réalité nouvelle (cas de l'introduction du cheval par les Hyksôs) peut ainsi conduire à la création d'un logogramme, dont la structure consonantique est alors susceptible d'être employée dans d'autres combinaisons de mots comme phonogramme\* selon le principe du rébus (§19). Les hiérogrammates\* de l'époque ptolémaïque et romaine ont ainsi déployé à l'envi les possibilités inhérentes au système hiéroglyphique. Les corpus traditionnels de textes ramessides, de la Troisième Période intermédiaire et de la Basse Époque témoignent des développements progressifs de cette pratique. Si les graphies alphabétiques et archaïsantes, ainsi que les jeux de signes aux combinaisons multiples, prennent une place prépondérante à l'époque ptolémaïque, ces modalités héritent d'une tradition ancestrale : un passage des *Textes des Pyramides* (§44) montre que le logogramme du soleil rayonnant  *psd* « briller » a été employé pour rendre le chiffre « 9 » (*psd*), rébus qui sera fréquemment repris à l'époque ptolémaïque ; de même, le groupe  *prj* « entrer et sortir », en vogue sous les Ptolémées, est attesté dès la période ramesside (variante ). Les graphies dites « sportives » sont déjà utilisées au Nouvel Empire et se développent à la Basse Époque, souvent pour ajouter à l'écriture classique un supplément de sens, un complément décoratif ou « symbolique » (§33).

## UN NOMBRE DE SIGNES EN CONSTANTE PROGRESSION

La multiplication du nombre de signes hiéroglyphiques par rapport au moyen égyptien – passant de 700 à 7 000 selon les chiffres les plus communément cités – a marqué au fer le « ptolémaïque », rebutant nombre d'étudiants. Sans nier le processus créatif des prêtres de l'époque, cette évaluation a été largement revue ces dernières années, limitant drastiquement l'existence de nouveaux signes (en écartant notamment les variations iconiques mineures qui n'ont aucune incidence sur l'usage). On considère

aujourd'hui que l'évolution du système hiéroglyphique a conduit à l'emploi d'environ 2 000 / 2 500 signes à l'époque gréco-romaine. On gardera en outre à l'esprit le déséquilibre quantitatif de notre documentation : nous serons certainement amenés à identifier des signes (et valeurs) dits ptolémaïques au gré des publications de sources plus anciennes.

## UNE MULTIPLICATION DES VALEURS PHONÉTIQUES

C'est bien l'augmentation du nombre de valeurs phonétiques (parfois dix ou plus) attribuées à chaque signe hiéroglyphique qui caractérise le « ptolémaïque », mais toujours selon des modalités inhérentes au système graphique traditionnel. Le principe d'acrophonie, qui attribue une valeur phonétique à un signe à partir de la lettre initiale (ou première consonne forte) du mot associé à ce signe, jadis adopté par Étienne Drioton, a été

### Des crocodiles et des béliers pour le dieu Khnoum-Rê

Dans le temple d'Esna, deux hymnes ont très tôt suscité l'intérêt de J.-F. Champollion. Consacrés au dieu Khnoum-Rê, l'un est gravé à l'aide du signe du bélier, l'autre à l'aide du signe du crocodile (fig. 26). Aux multiples valeurs phonétiques et structures consonantiques allouées à ces deux signes, des attributs (couronnes notamment) et quelques signes hiéroglyphiques sont susceptibles de guider le lecteur et d'expliciter les graphies. Une connaissance approfondie de la théologie et des pratiques scripturales du temple d'Esna est pourtant indispensable pour résoudre « cet invraisemblable casse-tête », selon la formule de S. Sauneron. Il a été démontré que ces hymnes reprenaient des épithètes attestées ailleurs « en clair », c'est-à-dire dans une écriture courante, dans le temple. Ces versions parallèles assurent que ces textes ne présentent pas un caractère « secret », mais qu'ils sont le fruit, à l'époque romaine, d'une réflexion ultime sur les possibilités du système hiéroglyphique.



Fig. 26. Hymne consacré à Khnoum-Rê d'Esna (d'après *Esna II*, n° 126). © Ifao, ts\_2000\_4031


largement contesté par Herbert W. Fairman en 1943. Le savant anglais a mis en évidence le principe consonantique à travers son étude des textes du temple d'Edfou ; reflet de l'évolution de la langue égyptienne, il est caractérisé par la perte des consonnes faibles et l'adoption de la (ou des) consonnes fortes du mot (bilitère\*, trilitère\*) : *jb* > *b* ; *hw* > *h* ; *jm* > *m* ; *nhꜥhꜥ* > *nh...* L'acrophonie n'est pourtant pas absente des règles d'adoption de valeurs phonétiques (*wn* > *w*), S. Sauneron ayant souligné son emploi privilégié dans les textes d'Esna, en particulier dans les litanies des noms de divinités et de leurs épithètes ; tentant de réconcilier les deux principes, il a défini que la nouvelle valeur alphabétique/unilitère d'un signe est tirée de « l'articulation dominante » du signe plurilitère\* d'origine. Ce principe qui régit l'écriture ptolémaïque fonctionne concomitamment avec les évolutions de la langue et de l'écriture égyptiennes (changements et rapprochements phonologiques : *b/p*, *k/g*, *š/h...* ; influences et confusions provenant du hiératique, etc.).

## JEUX DE LAPICIDES, JEUX DE SIGNES

Les hiérogammates de l'époque gréco-romaine ont largement eu recours à la richesse du système hiéroglyphique. Ils ont ainsi fait un usage fréquent des signes composites (𓆎, 𓆏 *fꜥjꜥf*, 𓆑 *wnn-nfr*) esthétiquement plus harmonieux, des substitutions entre signes identiques ou apparentés, et des graphies alphabétiques (𓆑𓆏𓆑𓆏 *hrd šps* « l'enfant auguste »). Logogrammes et classificateurs sont indifféremment employés pour les valeurs phonétiques qui leur sont associées. L'usage des rébus et l'exploitation des similarités visuelles sont omniprésents : 𓆑 < 𓆏 ; 𓆑 « 7 » *sfh* (la tête présente sept orifices, et ainsi 𓆑𓆑𓆑 peut en retour désigner la « tête » *tp*) ; 𓆑𓆑 *nnjb* « le styrax » (enfant *nn* + éléphant *ꜥb* > *jb*). On citera également l'emploi de la métonymie (le symbole d'un objet en vient à représenter l'objet lui-même : les couronnes blanche et rouge valent pour *nsw-bjty* « roi de Haute et Basse Égypte »), de l'antonomase (le signe d'une divinité adopte par association la valeur phonétique tirée d'une épithète caractéristique de cette même divinité), de la partie pour le tout (*pars pro toto*) ou du tout pour la partie (*plus pro parte*), et l'utilisation du signe de l'animal emblématique d'une divinité qui revêt par association les valeurs phonétiques des épithètes les plus significatives portées par la divinité en question (cas topique des signes du babouin et de l'ibis de Thot). Quelle(s) que soi(en)t la/les valeur(s) nouvelle(s) attribuée(s) à un signe, sa valeur initiale reste en usage.




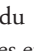
## LES DERNIERS SAVANTS

L'érudition des prêtres en charge de la rédaction des textes couvrant les parois des temples a mis en exergue tout le potentiel inhérent à la figurativité

de l'écriture hiéroglyphique, notamment dans les inscriptions qui courent sur les bandeaux des parois (fig. 27) ou les bases de colonnes ; en ces endroits, l'emploi de signes représentant des êtres vivants (souvent extrêmement détaillés) a été privilégié pour dynamiser visuellement les séquences graphiques, selon un procédé usité dans les inscriptions cryptographiques du Nouvel Empire (§33). Par le système consonantique, le signe du faucon *bjk* adopte la valeur *b*, qui passe à *p* par rapprochement phonétique ; paré d'une couronne rouge de Neith (> *n*), le même faucon vaut alors pour le simple pronom démonstratif *pn*, utilisé pour son aspect décoratif dans les textes de soubassement (voir sa présence au milieu de la séquence :  *hrw pn nfr* « En ce beau jour... »).



**Fig. 27.** Bandeau de Dendara : « Isis la grande, mère du dieu, maîtresse du ciel, souveraine de tous les dieux (version « en clair » dans la colonne de gauche). ». © Ifao, nu\_2014\_04240, détail/G. Pollin.

Certains groupements de signes constituent ainsi de véritables compositions, à la fois visuellement remarquables et porteuses de sens théologiques. Deux derniers exemples suffiront à exposer la puissance de ces jeux graphiques et la « valeur ajoutée » qu'ils véhiculent au-delà du seul énoncé phonétique. Sur un élément de mobilier funéraire privé, Atoum est écrit  : concomitamment à la désignation du dieu, les signes du vieillard et du scarabée traduisent l'accomplissement du cycle solaire (cf. le trigramme  dès l'époque ramesside). Le nom de Ptah (*Pth*) peut être écrit , mais l'agencement  constitue une véritable vignette qui rend compte du processus de création du dieu, séparant la terre du ciel. Les connaissances et exégèses théologiques sont ainsi au cœur de la création graphique.

Ce qui singularise l'écriture ptolémaïque, c'est donc l'exploitation de tous les ressorts du système hiéroglyphique et un jeu créatif exubérant – baroque –, jusqu'à parfois atteindre un degré de complexité qui échappe à l'égyptologue. Mais c'est surtout, au fil du temps, la systématisation des potentialités scripturales qui est remarquable, alors que les lapicides des périodes précédentes n'y avaient recours que d'une façon plus mesurée.

## 6. Les hiéroglyphes cursifs

TOBIAS KONRAD\*

L'appellation « hiéroglyphes cursifs » fait référence à une forme de l'écriture hiéroglyphique caractérisée par son aspect linéaire. Elle fut utilisée principalement pour les textes funéraires sur les cercueils et murs des tombes à partir du Moyen Empire.

Durant le Nouvel Empire, les hiéroglyphes cursifs devinrent caractéristiques du *Livre des Morts* (§46), puis ont été utilisés dans divers autres contextes jusqu'à la fin de l'histoire pharaonique. Même si l'usage des hiéroglyphes cursifs n'est pas limité à la littérature funéraire, on peut penser que, du point de vue égyptien, le haut degré de figurativité de cette écriture était une garantie de sa puissance performative et magique (comme les hiéroglyphes à proprement parler) et les rendait par conséquent particulièrement appropriés pour des textes funéraires. En outre, les hiéroglyphes cursifs pouvaient se lire de droite à gauche et de gauche à droite, comme les hiéroglyphes à nouveau (§25) et à la différence de la tachygraphie hiératique (§7), ce qui permettait d'adapter l'orientation de l'écriture aux supports et aux représentations figurées accompagnant les textes. Par conséquent, le recours aux hiéroglyphes cursifs pouvait représenter un compromis entre la nécessaire figurativité des signes et l'économie de l'écriture.

Les hiéroglyphes cursifs sont caractérisés par leur apparence linéaire (J.-F. Champollion les appelait d'ailleurs « hiéroglyphes linéaires »), laquelle évoque des signes écrits à la main, quelle que soit la technique d'inscription (encre ou gravure). On a suggéré que le ductus\* et l'apparence des hiéroglyphes cursifs dériveraient du hiératique de l'Ancien Empire (§7) et étaient progressivement devenus une écriture à part entière.

À la différence des autres écritures égyptiennes, les hiéroglyphes cursifs n'ont fait l'objet d'études paléographiques approfondies qu'assez récemment. On peut l'expliquer par la lisibilité relative des signes. Toutefois, à y regarder de plus près, force est d'observer des frontières floues et des mélanges entre les hiéroglyphes cursifs et les écritures hiéroglyphiques et hiératiques, ce qui a conduit à différentes définitions de cette écriture et de son rapport avec les autres écritures de l'Égypte ancienne.

On reconnaît habituellement trois principaux types de hiéroglyphes cursifs. Le premier comporte de nombreuses formes complexes, avec des détails représentés à l'aide de petits traits et points additionnels (fig. 28). Le deuxième est appelé *cursive du Livre des Morts* (fig. 29), une désignation qui dérive de l'allemand *Totenbuchkursive*, qui elle-même s'explique par son emploi fréquent dans la littérature funéraire, en particulier dans le *Livre des*

\* Traduction de Stéphane Polis

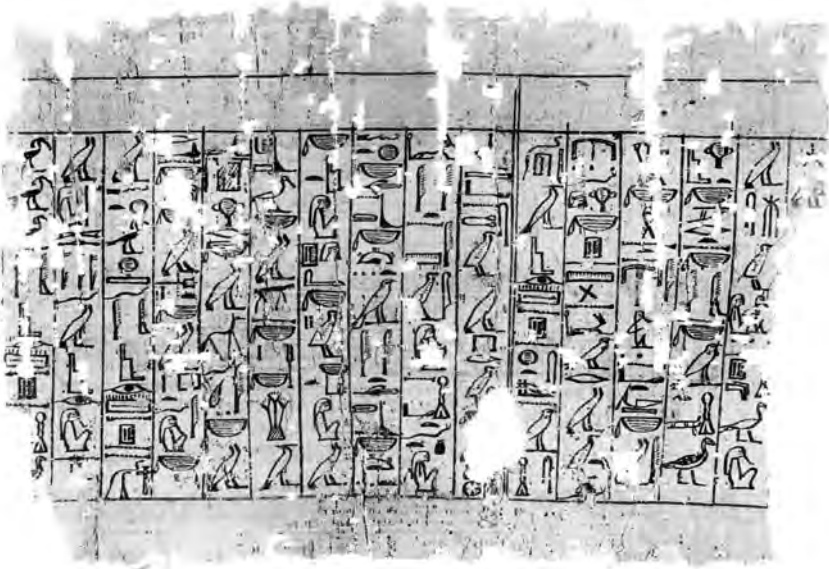


Fig. 28. Saqqara, Mafis, papyrus T 2147, face B, probablement 1939-1760 av. J.-C. © IFAO



Fig. 29. Page du papyrus d'Amenhotep, c. 1427-1390 av. J.-C. (MMA 30.8.70b). © The Metropolitan Museum of Art.

*Morts* (§46). Le troisième type est caractérisé par un ductus plus abrégé et est appelé *écriture hybride*. Il contient un plus grand nombre de signes hiératiques et de plus nombreuses ligatures que la *cursive du Livre des Morts*. La frontière entre les deux derniers types est très poreuse.

Comme on l'a déjà souligné, à la différence de l'écriture hiératique, les hiéroglyphes cursifs peuvent être écrits dans deux directions, et le texte peut en outre être arrangé en colonnes ou en lignes (§25). D'autre part, comme en hiératique cette fois, la plupart des textes sont écrits à l'encre noire (avec des sections à l'encre rouge, appelées « rubriques », pour marquer des passages particuliers). On note également l'emploi de l'encre bleue dans certains textes, voire la combinaison d'encre noire et de couleur bleue (fig. 30a), qui est typique des cercueils du Moyen Empire provenant d'Assiout (§27). Une autre technique particulière s'observe sur les cercueils de Deir el-Bercha : le texte est inscrit deux fois ; il est à la fois gravé et dessiné à l'encre (fig. 30b). Les signes gravés peuvent également être remplis de pâte colorée (fig. 30c).



**Fig. 30a.** Signes avec un remplissage à la couleur bleue sur cercueil, c. 2040-1797 av. J.-C. (KAO-Äs-6). © Museum der Universität Tübingen, Museum Alte Kulturen, Ägyptische Sammlung/dessin de T. Konrad.



**Fig. 30b.** Signes à la fois gravés et encrés d'une boîte à canopes\*, c. 2010-1961 av. J.-C. Museum of Fine Arts, Boston, accession n° 21.421-22. © dessin de T. Konrad.



**Fig. 30c.** Détail d'une inscription sur une boîte à produits de beauté, c. 1805 av. J.-C. (MMA 26.7.1438). © The Metropolitan Museum of Art.

Dans la mesure où les hiéroglyphes cursifs changent moins avec le temps que les autres cursives égyptiennes (§7-9), il est assez difficile d'identifier des caractéristiques permettant une datation paléographique précise. L'apparence visuelle des signes évolue cependant sur de longues périodes et durant la Basse Époque, par exemple, on voit le développement d'un nouveau style, principalement attesté sur des cercueils de prêtres de Montou (fig. 31a), qui a été en vogue jusqu'à l'époque prolémaïque (fig. 31b).



Fig. 31a. Détail du cercueil de Hor, prêtre de Montou, c. 664-525 av. J.-C. (CG 41062). © Musée égyptien du Caire.

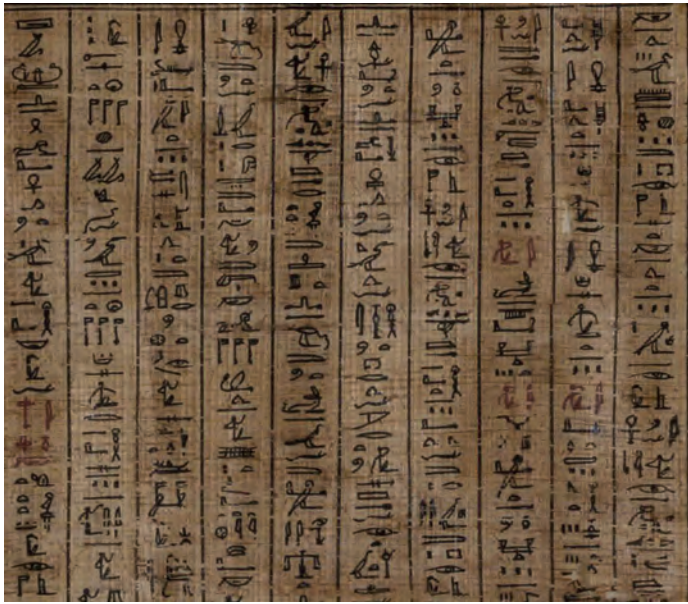


Fig. 31b. Détail du papyrus du Livre des Morts d'Iouefânkh, c. 332-330 av. J.-C. (Turin Cat. 1791). © Museo Egizio, Turin.

## 7. Le hiératique

PIERRE GRANDET

Fondamentalement, l'écriture dite « hiératique » représente, de 3000 à 570 av. J.-C. environ, la forme manuscrite, cursive, de l'écriture égyptienne (tabl. 2), qui servit à noter, à quelques exceptions près, tous les textes écrits en égyptien sur papyrus, ostraca, et autres supports mobiles (§36). Dès avant la fin du Nouvel Empire, cette cursive subit, dans ses emplois administratifs, une simplification de plus en plus radicale, conduisant à l'émergence en Haute Égypte d'un hiératique dit « anormal » à la XXI<sup>e</sup> dynastie (§8), puis, en Basse Égypte, à la XXVI<sup>e</sup> dynastie (c. 650 av. J.-C.), de l'écriture « démotique » (§9), adoptée comme écriture cursive officielle de l'ensemble du pays à partir de 570 av. J.-C. Le hiératique survécut à ces évolutions, mais se vit progressivement restreint à la notation sur papyrus de textes religieux, d'où le nom grec par lequel on le désigne, dont le sens littéral est « (écriture) sacerdotale ».

	Égyptien ancien	Écriture latine
Écriture non cursive	 <i>Jmn-R'·n(y)-swt-ntr.w</i>	Amon-Rê roi des dieux
Écriture cursive	 (O. DeM 10096, 3 ; Ramsès IV-VI)	<i>Amon-Rê roi des dieux</i>

Tabl. 2. Un même système d'écriture, deux variantes.

La nécessité d'une cursive tient au caractère figuratif de l'écriture égyptienne, qui ne permet pas de l'employer pour la notation rapide de textes (tabl. 3). Sa forme la plus détaillée, les hiéroglyphes, se trouve de ce fait restreinte au décor des monuments, aux textes des stèles ou, dans les papyrus, aux légendes d'enluminures. Une forme simplifiée, dite « hiéroglyphique cursif » (§6), est employée notamment dans les guides de l'au-delà, comme les *Textes des sarcophages* ou le *Livre des Morts*.

Étant une forme cursive de l'écriture égyptienne, le hiératique emploie les mêmes signes que le hiéroglyphique, et, dans l'ensemble, la même disposition en cadrats, si bien qu'il est relativement facile, après une brève initiation, d'en identifier les éléments les plus fréquents. Cependant, la transformation cursive de signes moins fréquents, la ligature entre signes, propre à toute écriture manuscrite, ainsi que le développement de nombreuses variantes simplifiées de signes ou de groupes de signes en rendent finalement l'étude plus approfondie

une affaire de spécialistes. Pour permettre l'accès de ces textes au plus grand nombre, il est donc d'usage de les transcrire en hiéroglyphes. Il en va de même pour le hiératique « anormal » et, dans le cas du démotique, pour les textes les plus anciens, où les signes hiéroglyphiques sont encore reconnaissables.

			
<p>Tombe de Séthy I<sup>er</sup>, Livre des Portes, 5<sup>e</sup> heure, sc. 26</p>	<p><i>Livre des Morts</i>, ch. I de Hounéfer (P. BM EA 9901, 14)</p>	<p>O. DeM 422, r<sup>o</sup> 1</p>	<p>W. Erichsen, <i>Demotisches Glossar</i>, Copenhague, 1954, p. 89.</p>

**Tabl. 3.** La nécessité d'une cursive : le verbe *wn* « ouvrir » en hiéroglyphes et hiéroglyphes cursifs (XIX<sup>e</sup> dynastie), hiératique (XX<sup>e</sup> dynastie), démotique ancien et récent.

Cet emploi des hiéroglyphes pour les éditions (§28) équivalait *mutatis mutandis* à la manière dont nous pouvons transcrire des notes manuscrites en caractères dits « d'imprimerie » pour qu'elles soient lisibles par tous. De ce fait, la quasi-totalité des textes égyptiens publiés le sont sous forme hiéroglyphique. Or, cet usage (étranger aux Égyptiens) accrédite l'idée fautive que le hiératique serait, par rapport aux hiéroglyphes, une écriture de second rang, bien qu'il ait été employé dans tous les domaines de l'écrit et qu'il existe incommensurablement plus de textes hiératiques que de textes hiéroglyphiques. La réalité est qu'il n'existait qu'une seule écriture égyptienne (que les Égyptiens appelaient *šw*), notée, selon le cas, sous une forme simplifiée (le hiératique), ou sous une forme détaillée (les hiéroglyphes). Les documents archaïques nous montrent d'ailleurs que les signes cursifs sont aussi anciens (voire plus anciens) que les hiéroglyphes eux-mêmes.

## UNE QUESTION DE VOCABULAIRE

On enseignait naguère que les Égyptiens connaissaient trois types d'écriture, désignés par des termes grecs : *hiéroglyphique* (« sculpture sacrée »), *hiératique* (« écriture sacerdotale ») et *démotique* (« écriture populaire »). Cette affirmation – qui n'est pertinente qu'après l'apparition du






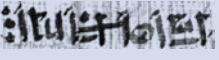


Fig. 32. P. de Mérier B  
(Ancien Empire, IV<sup>e</sup> dynastie). © P. Tallet.

## La soi-disant distinction entre hiératique de Haute et de Basse Égypte

Bien qu'on ignore presque tout des écritures cursives de Basse Égypte entre la XXI<sup>e</sup> et la XXVI<sup>e</sup> dynastie, on postule une évolution divergente du hiératique, après le Nouvel Empire, vers le hiératique « anormal » de Haute Égypte et le « démotique » de Basse Égypte (tabl. 4). Cette hypothèse a conduit divers égyptologues, comme Georg Möller dans sa fameuse *Paläographie*, à postuler les débuts de cette différenciation à la fin de cette période, notamment à travers les particularités graphiques et orthographiques répartissant en deux groupes les quatre scribes qui participèrent à la mise au net du P. Harris I (BM EA 9999), l'immense autobiographie politique de Ramsès III : deux scribes dits « thébains » et deux scribes dits « héliopolitain » et « memphite », du nom des sections du document qu'ils rédigeaient. Cependant, ces différences sont si minimes qu'il est difficile, sauf au prix d'un raisonnement circulaire, de les mettre au compte de traditions scolastiques divergentes, d'autant que le texte du document représente la mise au net d'un long travail préparatoire, qui ne peut avoir été réalisée qu'à Thèbes, dans le même temps et dans le même *scriptorium*.

démotique – repose sur la combinaison de deux passages d'auteurs antiques, séparés l'un de l'autre de sept siècles : Hérodote (II, 36 ; v<sup>e</sup> s. av. J.-C.), qui ne distingue que caractères sacrés (*hiéra*) et populaires (*démotiques*), et Clément d'Alexandrie (*Stromates* V, chap. IV, 20, 3 ; II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.), qui nous informe que « ceux qui chez les Égyptiens reçoivent de l'instruction apprennent tout d'abord la méthode d'écriture égyptienne qu'on appelle *épistolographique* ("écriture épistolaire") ; en second lieu, la méthode *hiératique* ("sacerdotale"), dont se servent les hiérogammates ; enfin, ils achèvent par la méthode *hiéroglyphique* ».

On voit qu'Hérodote réduit les écritures égyptiennes au *hiératique* et au *démotique*, recouvrant sans nul doute l'opposition de son époque entre textes religieux et textes profanes. Clément d'Alexandrie, quant à lui, emploie le terme d'« épistolographique » pour le démotique, ce qui correspond précisément à sa désignation égyptienne sur les décrets bilingues de l'époque

Hiératique	Hiératique anormal	Démotique
 ODM 10096 (1150-1132 av. J.-C.)		
 Saite Oracle Papyrus (651 av. J.-C.)	 P. BM EA 10432 (555-554 av. J.-C.)	 ZÄS 50, p. 35 (204-180 av. J.-C.)

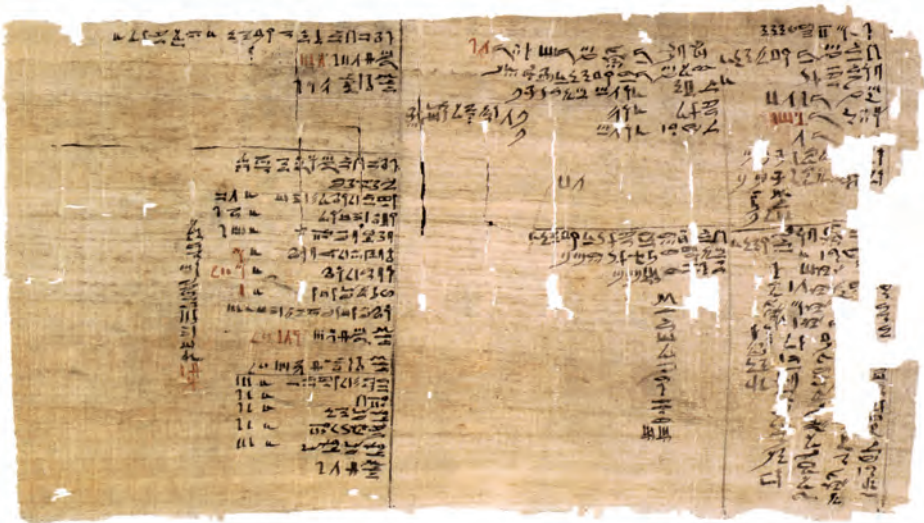
Tabl. 4. Exemples d'évolution du nom d'*ḥmn-R'-n(y)-sw.t-nṯr.w*, Amon-Rê roi des dieux (Amonrâsonther).

grecque, où il est désigné comme *ššw n(y) š.t* « écriture épistolaire » (ce qui recouvre en fait son emploi pour n'importe quel document profane écrit sur papyrus). Les mêmes décrets ne distinguent, comme Hérodote, que deux types d'écriture égyptienne : la *ššw n(y) pr-nb* « écriture de maison de vie » ou *ššw n(y) mdw-ntr* « écriture des paroles divines », qui recouvre l'ensemble hiéroglyphique/hiératique, et le démotique, *ššw n(y) š.t* « écriture de lettres ».

Comme nous l'avons signalé, les Égyptiens ne concevaient donc qu'un seul type d'écriture, appelé *ššw* et dérivant, comme le mot *šš* « scribe », d'une racine *šš* qui renvoie aussi bien à l'idée de « peindre » que d'« écrire », ce qui montre que la notion d'écriture se réfère principalement à la dimension matérielle de l'écrit. Il n'y a en fait pas de mot pour désigner spécifiquement les « hiéroglyphes ». Conduisant son pupille, au Moyen Empire, à l'école des scribes de la résidence, le maître Khéty lui recommande : *dd-k jb-k m-s ššw* « Tu ne dois penser qu'à l'écriture » (*Satire des métiers*, 4, 2), dans un contexte où il ne peut s'agir que de hiératique. Cependant, un célèbre texte d'apprentissage de l'écriture, nommé *Kémyt*, emploie des hiéroglyphes



Fig. 33. P. Wilbour, col. 58-61. © Brooklyn Museum.



■ Fig. 34. Document hiératique avec texte en colonnes et en lignes (Heqanakhte, Lettre 5; Moyen Empire).  
© Metropolitan Museum

cursifs (§6), montrant que l'élève était sensibilisé aux formes moins simplifiées d'écriture. Le plus proche de la notion spécifique de hiéroglyphes (« sculpture sacrée »), pour un texte égyptien, est un passage de la stèle du directeur des artisans Irtyzen (Louvre C 14, l. 6-7), de la XII<sup>e</sup> dynastie, où celui-ci se dit *š gnwty* « scribe de gravure » (nous dirions : « lapicide »), tout en ajoutant : « Je connais le secret des paroles divines » (*mdw-nṯr*). Gravure + sacré : voilà en somme ce qui caractérise au mieux les hiéroglyphes et les distingue du hiératique.

## L'ÉVOLUTION DU HIÉRATIQUE

Compte tenu de la longue durée de son existence, le hiératique a naturellement connu une évolution. L'habitude s'est prise très tôt en égyptologie de distinguer approximativement une forme de hiératique par périodes de l'histoire égyptienne : période archaïque (où l'opposition entre signes cursifs et hiéroglyphiques est peu marquée), Ancien (fig. 32), Moyen et Nouvel Empire (fig. 33), Troisième Période intermédiaire, Basse Époque ; enfin périodes ptolémaïque et romaine, puisque la langue et les écritures égyptiennes survécurent à la perte de l'indépendance politique de l'Égypte pharaonique en 342 av. J.-C. Cette interprétation est cependant très réductrice. Si l'on peut *grosso modo*, en examinant un texte, en assigner la rédaction à l'une de ces grandes périodes, on ne peut jamais être certain que ses caractéristiques ne soient pas réductibles à l'écriture d'un scribe.

Le problème se complique d'ailleurs du fait de la possibilité de noter le hiératique en lignes ou en colonnes (un texte dû à un même scribe peut alors paraître très différent ; fig. 34), et de la coexistence, au sein d'un même document, de parties soignées, en hiératique dit parfois « oncial », comme des titres ou des rubriques, et de parties plus relâchées, farcies d'abréviations, difficiles à interpréter : comme nous, un scribe n'écrivait souvent que pour lui-même. Il existe, *in fine*, autant de hiératiques que de scribes.

L'évolution la plus marquée qui caractérise l'écriture hiératique se situe aux alentours de 650 av. J.-C., date à laquelle le hiératique fut supplanté dans la pratique administrative, puis dans la littérature, par le démotique,



Fig. 35. Extrait du Livre des Morts (chap. 162) d'époque ptolémaïque (P. BM EA 10098, 12). © The Trustees of the British Museum.

forme simplifiée du hiératique. Étant la simplification d'une simplification, le démotique se détache progressivement de l'écriture hiéroglyphique, jusqu'à ce que les signes n'en soient plus reconnaissables.

Avec l'émergence de cette nouvelle forme d'écriture cursive, le hiératique, chassé de la pratique administrative et de la littérature, devient bien dès lors l'écriture réservée aux prêtres que son nom suggère. Ceux-ci l'utiliseront, jusqu'à la période romaine, pour rédiger les textes magiques et religieux écrits sur papyrus (fig. 35). Il s'agit en somme d'une survie hors du siècle, comparable à celle des hiéroglyphes qui continueront à orner les parois des temples jusqu'au triomphe du christianisme.

## 8. LE HIÉRATIQUE ANORMAL

KOEN DONKER VAN HEEL\*

Le terme « hiératique anormal » renvoie à la forme extrêmement cursive et abrégée de hiératique administratif (§7) qui fut utilisée durant la Basse Époque dans le sud de l'Égypte, plus précisément entre Qasr Ibrim et Illahun.

Cette cursive a également été employée pour rédiger des textes littéraires, mais ces derniers font figure d'exception. La plupart des textes en hiératique anormal peuvent être datés des XXV<sup>e</sup> et XXVI<sup>e</sup> dynasties, même si certains textes plus anciens (XXI<sup>e</sup>-XXIV<sup>e</sup> dynasties) présentent déjà des traits caractéristiques de cette écriture.

La langue juridique et administrative des textes en hiératique anormal s'inscrit directement dans la tradition terminologique du Nouvel Empire que nous connaissons bien grâce à la documentation de Deir el-Médina (§52). Après avoir été en usage pendant plusieurs siècles, cette langue s'est fossilisée (comme d'accoutumée avec tout jargon juridique) et n'a plus reflété la langue parlée, ce qui est probablement l'une des raisons expliquant la disparition de cette écriture durant le règne d'Amasis (XXVI<sup>e</sup> dynastie). Nous ignorons si l'abandon du hiératique anormal découle d'un choix délibéré en matière de politique administrative. La dernière ligne rédigée dans cette écriture date de 535 av. J.-C. À partir de ce moment, tous les textes juridiques et administratifs ont été écrits en démotique (§9), une écriture tout aussi cursive, mais bien plus polyvalente, qui se développa dans le Nord et s'est probablement propagée vers le Sud à la suite de la réunification de l'Égypte par les rois saïtes.

La tradition juridique des textes en hiératique anormal diffère largement de celle du Nord, qui nous est connue par les documents démotiques. Pour ne citer qu'un exemple, en démotique, un contrat de mariage précisant qui possède quoi pendant et après le mariage est un accord direct entre les conjoints; dans la tradition des textes en hiératique anormal, en revanche, on observe que le futur époux se présente dans la maison de son beau-père pour faire une déclaration à propos de – et non à – la future épouse, exactement comme cela



Fig. 36. P. BM EA 87512, recto col. IV-XIII. © 2020 The Trustees of the British Museum.

\* Traduction de Stéphane Polis

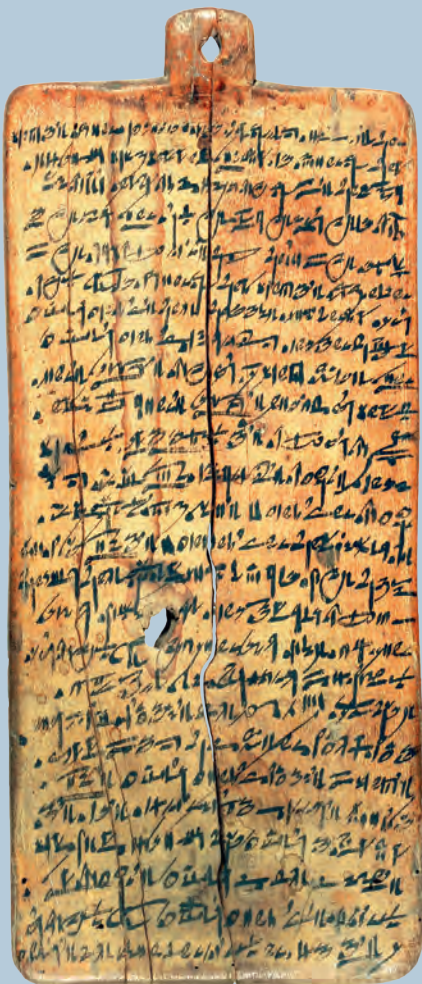
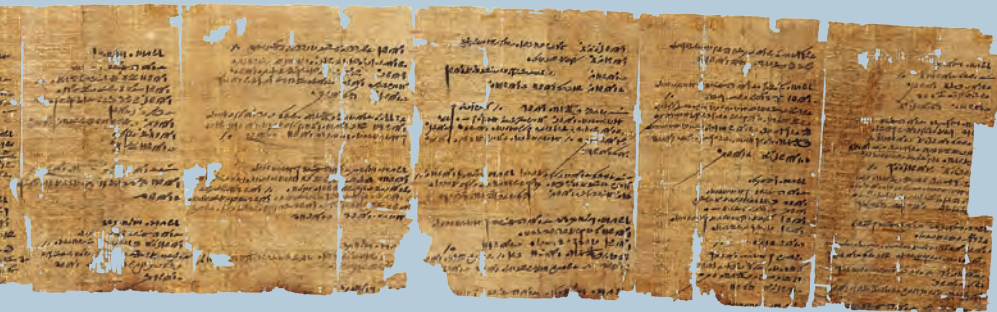


Fig. 37. Tablette Leyde AH 155, recto.  
© National Museum of Antiquities, Leyde.

se pratiquait dans la communauté de Deir el-Médina au Nouvel Empire (§52). En raison de la complexité de cette écriture, l'étude du hiéroglyphique anormal a toujours constitué une niche spécialisée au sein de l'égyptologie.



Fig. 38. P. Louvre E 7848. © 2012 Musée du Louvre, dist. RMN-Grand Palais/G. Poncet.



## 9. Le démotique

DIDIER DEVAUCHELLE

Le terme démotique désigne une écriture cursive, à côté du hiéroglyphique (§7), utilisée en Égypte entre le VII<sup>e</sup> siècle av. J.-C. et le V<sup>e</sup> siècle de notre ère, ainsi que la langue généralement transcrite par cette écriture.

### LE TERME « DÉMOTIQUE »

Bien que cette cursive ait été qualifiée d'*enchoriale* dans la version grecque du texte de la pierre de Rosette (§1), désignation adoptée par certains érudits dont Thomas Young pour nommer cette écriture, J.-F. Champollion lui préféra celle de « démotique ». Il s'en explique dans un mémoire inédit, lu à l'Académie le 2 août 1822, *Mémoire sur l'écriture démotique des anciens Égyptiens*, un mois avant la célèbre *Lettre à M. Dacier* qui marque la date « officielle » du déchiffrement des hiéroglyphes :

« Nous donnerons à la troisième espèce d'écriture, celle du texte intermédiaire de Rosette, le nom d'écriture démotique c'est à dire populaire parce que Hérodote, le premier des auteurs grecs qui ont parlé des différentes écritures égyptiennes, l'appelle en effet (ainsi). »

L'attention de Champollion s'est très tôt portée sur la section démotique de la pierre de Rosette, en raison de son bon état de conservation. Comme il le mentionne dans une lettre datée du 30 août 1808 adressée à son frère, il s'intéresse aussi à un manuscrit démotique qui appartenait à

#### Des mots grecs en démotique

La plupart des vocables grecs qui sont entrés dans l'écriture et/ou la langue démotique à l'époque ptolémaïque (titres officiels ou honorifiques, termes en rapport avec l'armée et l'administration, noms de taxes) relèvent du fait que l'administration grecque dominait la sphère économique. De rares mots de la vie quotidienne sont attestés, sporadiquement, comme le vêtement *chitôn*, la tablette à écrire *pinax*, une coupe pour boire (*kôtôn*) ou le bol-*phialê*, mais aussi des noms de plantes, de minéraux ou de produits divers rencontrés principalement dans les papyrus médicaux ou magiques. Le décalage avec ce que l'on constate en copte est donc important.

On imagine, cependant, que dans les familles gréco-égyptiennes comme dans les milieux de commerce et d'échange, les ports et les marchés où se côtoyaient les deux populations, a dû se développer une sorte de *pidgin* qui ne nous a malheureusement pas laissé de traces écrites – à moins que celles-ci n'aient pas encore été repérées.

Dominique Vivant Denon, exploitant alors les premiers travaux de Johan David Åkerblad, qui avait réussi dès 1802 à repérer quelques signes et noms dans la partie démotique de la pierre de Rosette. Sa recherche se concentre sur les lignes où étaient inscrites les formules de datation contenant titres et noms des prêtres et prêtresses éponymes. Par la comparaison avec d'autres papyrus démotiques de même époque, il lui a été rapidement possible d'identifier les épithètes des souverains lagides\*, de multiplier les identifications de valeurs des signes démotiques, d'améliorer sa connaissance du vocabulaire égyptien et, à partir de là, d'appliquer ces découvertes au matériau hiéroglyphique.

## LE DÉMOTIQUE : UNE CURSIVE ET UN ÉTAT DE LA LANGUE

Le terme « démotique » est ambigu, car il désigne à la fois l'écriture et un état de la langue : si cette cursive sert le plus souvent à rendre un texte en langue démotique, un scribe avait néanmoins la possibilité de l'utiliser pour rédiger un document en langue dite « de tradition » (§1), qu'il s'agisse d'écrits religieux ou scientifiques. À l'inverse, il pouvait transcrire en hiéroglyphes un texte dont la langue s'apparente au démotique, comme le *Texte des donations d'Edfou*, relevé des possessions foncières du temple gravé sur la face externe du mur d'enceinte.

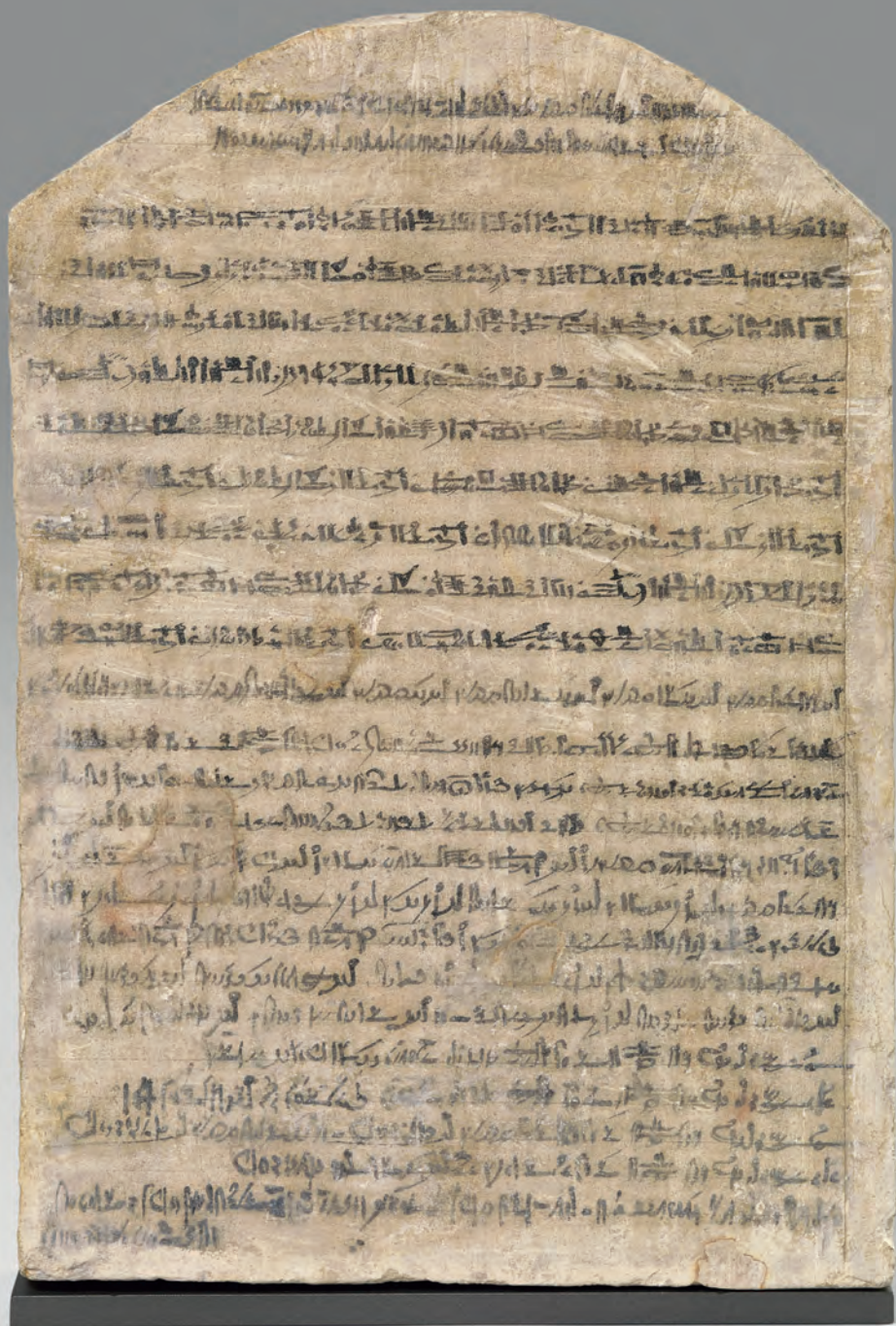
L'usage de la cursive démotique n'a pas fait disparaître le hiératique (§7), même si elle l'a souvent supplanté, en particulier dans le contexte de la vie quotidienne. Aux époques ptolémaïque et romaine, les copistes les plus expérimentés sont capables de passer d'une écriture à l'autre (voir fig. 39, une stèle où se côtoient démotique et hiératique), voire de les mêler, comme dans le *Rituel d'embaumement d'Apis* (P. Vindob. 3873) ; certains textes alternent aussi les niveaux de langue.

## L'ÉVOLUTION DE LA CURSIVE DÉMOTIQUE

À la suite des travaux de Francis L. Griffith et Michel Malinine, on a admis que la cursive démotique s'est développée dans le nord du pays, parallèlement et indépendamment du hiératique anormal en Haute Égypte (§8), avant de s'imposer dans tout le pays avec la dynastie saïte. Cependant, les témoins de ces premiers temps sont encore rares : les deux plus anciens documents de langue et d'écriture démotiques connus à ce jour viennent d'el-Hibeh, localité de Moyenne Égypte au sud du Fayoum, et datent de l'an 21 de Psammétique I<sup>er</sup> (644 av. J.-C.).

Les pratiques des scribes du nord durant la Troisième Période intermédiaire restent méconnues, principalement en raison de la mauvaise conservation des papyrus en Basse Égypte. Des éléments semblent cependant confirmer cette hypothèse, comme les formulations utilisées sur les stèles de donation, qui

Fig. 39. Stèle Louvre IM 3713 (Saqqara, Sérapéum; 21 avril 102 av. J.-C.) © 2018 Musée du Louvre, dist. RMN-Grand Palais/H. Lewandowski.



rèvent une différence entre Haute et Basse Égypte et qui vont dans le sens d'un démotique originaire du nord contre un hiératique anormal, du sud.

Les travaux en cours dans les « Petits souterrains » du Sérapéum de Memphis, dont la partie aujourd'hui accessible est couverte de graffiti et de dipinti\* remontant à l'an 20-21 de Psammétique I<sup>er</sup> (mais aussi aux époques antérieures), permettront d'affiner notre connaissance de la cursive memphite employée aux VIII<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles avant notre ère. Quoi qu'il en soit, l'invention du démotique n'a pas été artificielle, ni soudaine, et elle se place dans une continuité, certes lointaine, avec le hiératique administratif de la fin de l'époque ramesside (§7).

Le passage du hiératique anormal au démotique en Haute Égypte s'est fait progressivement durant la XXVI<sup>e</sup> dynastie, ce que confirme la présence de documents rédigés dans les deux cursives dans certaines archives administratives de cette époque. Le dernier texte écrit en hiératique anormal est daté de l'an 24 d'Amasis (547 av. J.-C.) : y a-t-il eu à ce moment-là une décision royale qui a précipité le changement, ou cette extinction s'est-elle faite « naturellement » ?

On distingue généralement trois grandes périodes dans le développement de l'écriture démotique : l'archaïque, de son apparition – durant le règne de Psammétique I<sup>er</sup> – jusqu'à la XXX<sup>e</sup> dynastie (fig. 39 et 40), la ptolémaïque, jusqu'à la fin du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère (fig. 41), et la romaine (voir fig. 42).

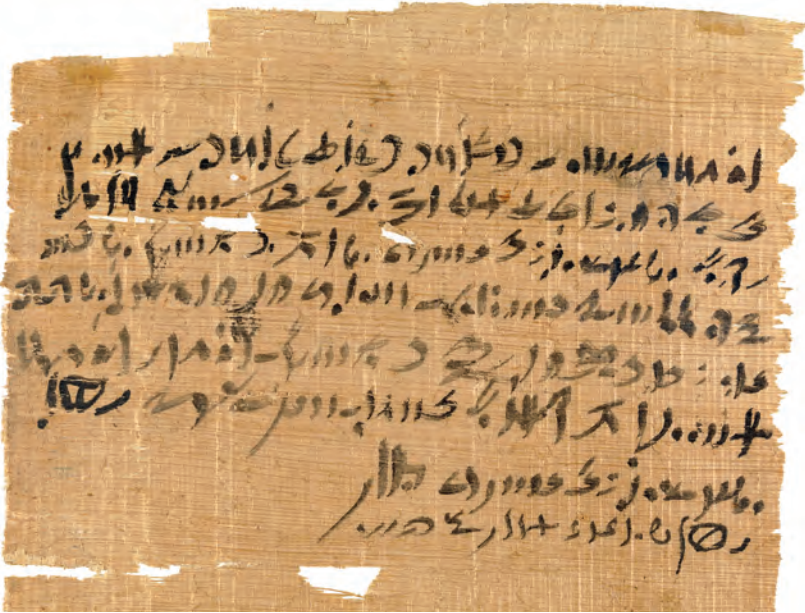


Fig. 40. Papyrus Louvre E 7841 (Thèbes; an 12 d'Amasis, 559 av. J.-C.) © 2016 Musée du Louvre, dist. RMN-Grand Palais/C. Décamps.

Ce découpage n'est qu'une commode vision schématique, car il existe des différences selon les lieux et l'on ne peut délimiter aussi précisément des pratiques qui évoluent lentement et, parfois, de manière différente selon les écoles de scribes et les spécificités locales. Si l'on ne prend pas en compte le hasard de la préservation, on retiendra que la documentation thébaine a tendance à dominer durant les deux premières périodes et que la fayoumique est prépondérante à l'époque romaine.

On admettra cependant que l'écriture semble s'être « systématisée », avec de nombreuses abréviations et sigles, à l'époque ptolémaïque dans la grande région thébaine. Deux tendances dans son évolution peuvent être notées concernant les classificateurs (§32) : d'une part, la réduction du nombre de ceux-ci et le recours à des signes aux usages multiples, comme  $\text{ⲗ}$ , qui équivaut, entre autres, à  $\text{ⲗ}$ ,  $\text{ⲗ}$ ,  $\text{ⲗ}$  ou  $\text{ⲗ}$ , et  $\text{ⲗ}$ , qui correspond principalement à  $\text{ⲗ}$ , mais dont l'emploi peut être élargi à  $\text{ⲗ}$  ou  $\text{ⲗ}$ , par exemple), d'autre part,

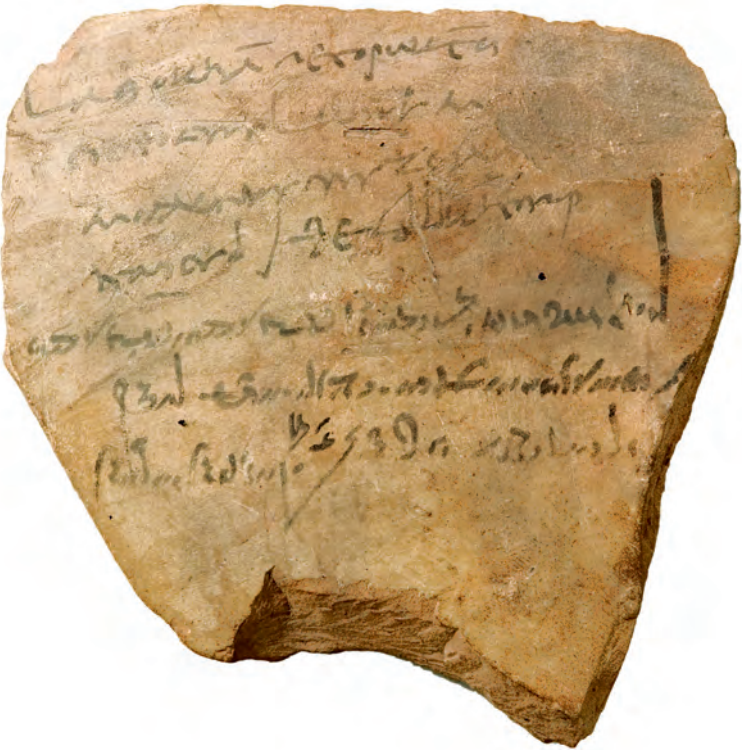


Fig. 41. Ostrakon bilingue IFAO D 1016 (Edfou; 15 septembre 131 av. J.-C.) © Ifao, nu\_2012\_04586.

le maintien de la valeur iconique de certains classificateurs dans des cas précis et optionnels : ainsi, un scribe pourra ajouter le classificateur divin ou celui de l'or à un mot désignant une « barque (en bois) » pour indiquer que celle-ci est divine ou dorée.

À l'époque romaine, en revanche, d'un site à l'autre du Fayoum, les spécialistes isolent des écoles et même des mains. Dans certaines maisons de vie, le démotique est resté une écriture productive, ce qui est perceptible, par exemple, dans la pratique des graphies non étymologiques. Le cas de Médinet Madi (Fayoum) confirme aussi la flexibilité de cette cursive : les 1 500 ostraca\* qui y furent trouvés, remontant à la première moitié du II<sup>e</sup> siècle de notre ère, témoignent d'une biscriptualité\* vivante entre le grec (§12) et le démotique.

## LA LANGUE DÉMOTIQUE : LANGUE « HAUTE » ET LANGUE « BASSE »

---

N'étant retransmise que par des écrits qui sont le produit de personnes éduquées, la langue démotique, telle qu'elle nous est connue, relève plutôt de la langue « haute ». Pour reprendre les mots de John D. Ray : « No written text is able precisely to reflect spoken language, with its hesitation, repetitions and minor lapses of grammar or sense ». En se posant la question « How Demotic is demotic? », J.D. Ray constate que, malgré son nom, le démotique est loin d'être le reflet de la langue parlée.

La rédaction d'un contrat passe nécessairement par un formulaire qui use parfois de tournures archaïques. De nombreux graffiti répondent également à un énoncé convenu, qui laisse peu de place à l'improvisation. Quant aux lettres, qui sont le fait de personnes qui recourent volontiers à une langue châtiée, l'expression de leur contenu est codifiée. Aussi, pour tenter de trouver des traces de la langue « basse », on devra repérer dans cette documentation des « écarts » de langage qui reflètent, peut-être, des éléments de celle-ci.

Nespamety, scribe connu pour avoir rédigé plusieurs reçus remontant au règne de Ptolémée III (vers 226-227 av. J.-C.), a commis dans la rédaction de ceux-ci des écarts considérés comme des fautes. Sa « négligence » ne témoignerait-elle pas plutôt de la langue plus relâchée que lui-même employait au quotidien ? En démotique, comme dans les écrits de langue antérieure, la collecte d'« erreurs » commises par certains copistes de textes plus personnels pourrait révéler ce que nous ne connaissons pas bien, c'est-à-dire la langue effectivement parlée, comme cela a déjà été entrepris pour le grec d'Égypte. L'onomastique\*, par ses formes abrégées (par exemple Paret) ou réinterprétées (ainsi Padimennesoutaouy), en conserve peut-être aussi des traces.

## LES OUTILS ET LES SUPPORTS D'ÉCRITURE

Au cours de l'époque ptolémaïque, les outils d'écriture ont changé : les scribes abandonnent le pinceau égyptien pour le calame grec et l'encre de charbon pour l'encre métallurgique. Ils utilisent majoritairement de l'encre noire, mais, comme par le passé, peuvent avoir recours au rouge, y compris dans les graffiti (fig. 42), sans que l'on puisse en déterminer la raison.



■ Fig. 42. Dipinto rouge, TT 216 (Deir el-Médina ; an 4 de Claude, le 29 Payni = 23 juin 44 apr. J.-C.)  
© Ifao, nu\_2019\_02288.

Les supports, en revanche, sont restés les mêmes (§36) : papyrus, tessons de céramique et éclats de calcaire, bois, blocs des carrières, parois de grès, mais aussi os, métal ou tissu. Gravé ou peint, le démotique perdurera, jusqu'au milieu du v<sup>e</sup> siècle de notre ère, par de modestes graffiti tracés sur les murs du temple de Philae : les deux plus récents portent la date du 2 et du 11 décembre 452, cinquante-huit ans après la gravure de la dernière inscription hiéroglyphique, le 24 août 394.



## 10. Le copte

ESTHER GAREL

La connaissance de la langue copte fut un élément clé dans le déchiffrement des hiéroglyphes par J.-F. Champollion (§1). Celui-ci avait en effet l'intime conviction que la langue liturgique des chrétiens d'Égypte était la même langue que l'égyptien ancien, écrite en caractères grecs. C'est ainsi qu'il écrit à son frère, dans une lettre datée du 7 mars 1809, époque à laquelle J.-F. Champollion étudie à Paris, notamment à l'École spéciale des langues orientales : « Je travaille. Et je me livre entièrement au copte, les jours et les heures qui me sont inutiles pour l'École spéciale. Je veux savoir l'égyptien comme mon français, parce que sur cette langue sera basé mon grand travail sur les papyrus égyptiens. »

### L'« INVENTION » D'UN NOUVEAU SYSTÈME GRAPHIQUE : DU DÉMOTIQUE AU COPTE EN PASSANT PAR LE « VIEUX-COPTE »

#### Le stade du « vieux-copte »

La volonté d'adopter un nouveau système d'écriture pour noter la langue égyptienne précède l'apparition du christianisme en Égypte, et répond à deux motivations corrélées : la nécessité de recourir à un système vocalisé – l'écriture égyptienne, dans ses différents états, ne notant que les consonnes (§3) – et la volonté de remédier à l'écart grandissant qui existait entre la langue parlée et les écritures hiératiques (§7) et démotiques (§9).

Plusieurs tentatives individuelles se succèdent entre le I<sup>er</sup> et le IV<sup>e</sup> siècle de notre ère. Elles émanent de milieux lettrés, liés aux temples et à la religion égyptienne traditionnelle, qui tentent d'inventer leur propre système d'écriture, le plus souvent dans des textes en rapport avec le domaine de la magie et de l'astrologie. On distingue généralement deux stades : le « pré-vieux-copte » sert à désigner des textes égyptiens translittérés en caractères d'origine uniquement grecque, tandis que les textes écrits en « vieux-copte » ajoutent à cet alphabet plusieurs signes issus du démotique. Ces essais graphiques semblent avoir été mus par un souci de prononciation. Pour être réellement efficaces, les formules ou les prières devaient être prononcées correctement (§49). Le « vieux-copte » entre donc dans une stratégie ritualiste visant à une meilleure performativité des formules grâce à la vocalisation\*.

ΔΙΟΦΩΝ ΕΠΙΔΕΡΥΟΤΙΚΗΣ ΦΕ ΑΙΛΟΥΡ  
ΝΟΛΑ

ΚΟΥΩΤΗ ΟΥΣΙΡΕ ΠΕΡΟΝΤΗ ΜΗΝΒ ΝΤΚΩ  
ΠΗΤΝ ΠΡΟΚΟΝΤΙΝ ΕΤ ΔΙΟΥΩ ΝΕΒΩΤ ΠΡΕΥ  
ΡΦΑ ΠΠΟΥΚΕ ΝΤΚΕΡ ΔΡΕ ΕΤ ΠΕΡ Ε ΟΟΥ ΝΤΑ  
ΒΑΛΩΜ ΕΥΩΤΥ ΑΛΑΒΩΤ ΕΝΙ ΓΕΒΑΩΒ ΝΑΙ  
ΑΚΑΤΝ ΕΥΩΤΥ ΑΛΑΩΜΝΑΙ ΜΟΥ Δ ΑΠΟΥΤΕ  
ΑΛΛΗΧΑΝΑ ΝΑΙ ΕΖΟΝ ΠΙ ΟΥΩ ΝΑΙ ΓΕΛΟΙ  
ΟΥΤΕ ΝΤΕΜ ΠΝΟΥΤ ΕΥΩΤΥ ΔΙΟΥΩ ΠΡΕΑΝ ΠΟΕ  
ΝΕΑΝΕΙ ΝΕ ΤΒ ΑΠΟΥΟΥ ΠΟΥΟΝ ΤΕΡ ΖΕΛΕ  
ΠΟΥ ΠΟΥ ΠΟΥ ΠΟΥ ΠΟΥ ΠΟΥ ΠΟΥ ΠΟΥ ΠΟΥ  
ΑΛΕΜΟΚΙ ΑΧΑΜ ΑΒΡΑ ΔΕΡΑ ΕΑ ΔΑΩΜ ΕΚ ΕΚ  
ΟΥ ΔΕΡΕΝΤ ΕΑΒ Δ Ο Ζ Α Τ Ε Τ Α Ρ Ε Ν Ν Π Ο Τ Τ  
ΟΥ ΔΟΥ Ο ΔΟΥ Α Π Α Τ Τ Ε Π Ε Ρ Π Ε Ν Ο Ε Π Ο Τ  
Ζ Ο Ν Τ Α Μ Π Ε Ρ Ο Υ Δ Ο Α Λ Υ Π Τ Ε Ρ Ζ Ε Ν Ε Κ Α Π Ο Δ  
ΡΟΥΤΟΙ Μ Ν Τ Ε Κ Ε Ζ Ο Ν Ν Π Ε Ε Π Ο Υ Ο Ν Α Ι  
Α Φ Ο Β Ε Τ Δ Ν Ο Μ Α Τ Ο Υ Ε Ρ Ο Ζ Κ  
ΕΛΕΤ Π Π Ο Υ Ν Ε Κ Ο Ε Τ Η Α Ε Π Ο Υ Ν Τ Ο Ε  
Η Ε Τ Α Ν Η Ν Ε Ε Σ Τ Ο Π Α Μ Α Μ Ο Κ Ο Μ Ο Ο Ε Τ Ε  
Α Π Τ Α Ο Τ Ο Υ Ν Τ Ο Υ Ν Τ Ε Ρ Π Τ Ι Χ Η Ν Ε Δ Ο Υ Ο Υ Ε Τ Ο Π  
Ε Τ Ο Ν Π Ε Α Λ Ο Ε Κ Α Τ Ε Κ Ε Ν Ο Ε Ν Τ Ε Α Τ Τ Ο Κ Ν Ε Τ Α  
Τ Ε Η Μ Ε Ν Ε Π Ο Υ Ο Τ Ε Μ Π Ο Υ Τ Ε Π Α Ρ Ο Υ Α Φ Ο Ν Κ Ο Ν Τ  
Κ Υ Ι Ω Ν Ε Κ Χ Η Ω Ν Ν Ε Λ Α Τ Π Ο Υ Τ Ο Υ Ε Τ Α Κ Ε Μ Ο  
Ε Χ Ρ Α Λ Α Ν Τ Ο Κ Ο Ν Τ Ε Κ Α Τ Ε Π Ο Ν Η Α Ε Τ Ο Ρ Ε Λ Α  
Τ Ε Ρ Ο Ν Τ Ρ Ι Ν Α Ν Α Τ Τ Η Α Η Ο Α Ν Ε Σ Ε Π Ρ Ε Κ Α Ρ Ο Υ  
Τ Ο Ν Ο Μ Ο Ν Η Τ Ε Μ Π Ο Υ Κ Ε Δ Ο Α Ν Ε Λ Ο Υ Π Ο Μ Ο Υ Ε Ο Π  
Δ Ι Ο Κ Ο Υ Α Τ Ο Τ Ρ Ε Μ Ο Ν Ε Π Η Κ Ε Φ Α Μ Ν Ε Δ Α Ρ Ε Τ Ε Π Ο Μ  
Ε Δ Α Η Ο Υ Ο Α Λ Ε Υ Κ Ο Υ Ο Α Ι Ε Ρ Ο Υ Α Ρ Ι Τ Ε Ρ Α Δ Ο Μ Ο  
Π Ο Ρ Τ Υ Ρ Ε Π Ε Κ Ε Τ Ε Ρ Ο Ν Τ Ε Ρ Π Ο Ν Τ Ε Α Ν Τ  
Κ Ο Μ Ο Ν Α Τ Ε Τ Α Μ Η Ε Α Τ Ο Ι Σ Δ Α Ε Κ Τ Ο Π Ο Υ  
Ν Α Ο Τ Ο Υ Α Ν Β Ω Ν Α Η Δ Ε Ν Ο Ε Α Ε Α Τ Ο Μ  
Τ Α Τ Τ Ο Ν Ο Ν Κ Ε Φ Α Μ Ν Ο Π Ο Τ Τ Ε Α Τ Τ Ε Μ Ο Υ Π  
Τ Ε Δ Ε Ρ Α Μ Α Ι Τ Ο Ν Ε Σ Δ Α Μ Ε Ν Ο Τ Ε Δ Ε Ρ Τ Α Χ  
Π Ε Π Ο Κ Ε Τ Τ Ε Ν Ο Υ Α Λ Α Τ Ο Π Α Χ Α Μ Ε Π Ο Υ Π Ο Μ Ο  
Κ Α Ε Ν Ο Δ Ο Υ Τ Ε Ν Τ Ο Π Ο Μ Ο Υ Ε Ρ Ο Τ Ε Χ Ε Ι Ε Ο Υ Π Ο Μ  
Β Α Π Τ Ι Ο Α Μ Π Ο Σ Α Ν Δ Ο Τ Ο Τ Ζ Ο Μ Α Ν Ε Ρ Ε Ε Π Ε Κ Α  
Φ Ε Ρ Α Μ Ν Ε Ο Κ Α Ν Ο Κ Ε Ι Ο Τ Α Ν Ε Ο Τ Τ Ε Ο Τ Τ Ε Μ Ο  
Ε Μ Ε Ο Τ Τ Ε Δ Ο Ν Ο Τ Τ Ε Κ Ο Ρ Π Ο Κ Ε Χ Ο Ν Α Ι Α Ρ Ε Μ Ο Υ  
Ε Χ Ρ Ε Ρ Ο Υ Τ Ε Ρ Ο Υ Π Ε Κ Ε Σ Τ Ο Υ Ο Ο Ο Ο Δ Α Μ Ο Υ  
Π Ο Ε Κ Ε Τ Ε Τ Α Δ Ε Σ Α Ε Ν Ο Τ Τ Ο Δ Ε Α Ο Υ Π Ο Μ Ο  
Υ Ρ Ο Κ Ο Ν Χ Ρ Ω Ν Ο Ν Β Ε Ο Τ Τ Ε Ρ Ο Υ Δ Ε Ι Ο  
Ο Η Κ Ε Τ Τ Ο Μ Ο Κ Ο Ν Ε Π Ε Τ Ο Τ Τ Ε Ρ Π Ο Ν Τ Ε Μ Ο  
Ο Τ Τ Ο Τ Χ Ρ Ε Κ Ε Δ Α Ε Ν Ο Σ

ΕΙ ΜΗ ΜΗ ΟΥ ΕΑΣ ΤΖ Η Φ ΟΥ Τ Τ Α Μ Ο Α Μ Η Ν Η Ν  
Δ Ε Ν Τ Ο Ι Ο Ν Τ Ε Ν Ε Ο Σ Ε Ν Ν Ι Α Μ Π Ο Μ Ο Α Μ Ο Υ  
Α Π Ε Χ Α Μ Ε Ν Ο Σ Α Φ Ο Υ Μ Ε Τ Ο Τ Ο Κ Α Ε Ρ Α Ε Ν Η  
Ε Τ Τ Ο Ρ Κ Α Τ Α Χ Η Μ Τ Ο Ν Ε Ν Ε Π Τ Τ Ο Υ Π Ρ Ο Σ Α Μ  
Π Ε Ρ Ε Α Μ Α Τ Τ Ο Υ Κ Α Χ Η Ν Τ Ε Σ Ε Φ Α Υ Κ Ε Ι Ο Υ Ε Τ  
Π Ο Υ Α Τ Τ Ε Κ Α Μ Ε Ν Ο Σ Ε Λ Η Ν Η Σ Ο Β Ι Ν Τ Η Ν  
Α Μ Η Ν Η Τ Α Δ Ο Τ Τ Η Α Ι Ο Τ Κ Α Μ Ε Ρ Ι Τ Τ Ο Υ Π Ο Δ Ε  
Ε Κ Ε Μ Η Ε Π Η Ν Ο Ι Κ Ι Α Ε Μ Ο Ν Η Ν Ε Λ Α Τ Τ Ο Υ

L'un des exemples les plus aboutis du stade «vieux-copte» se trouve dans le grand papyrus magique de Paris. Ce texte, principalement rédigé en grec (§12), comprend quelques passages en «vieux-copte», notamment les quelque vingt premières lignes (fig. 43).

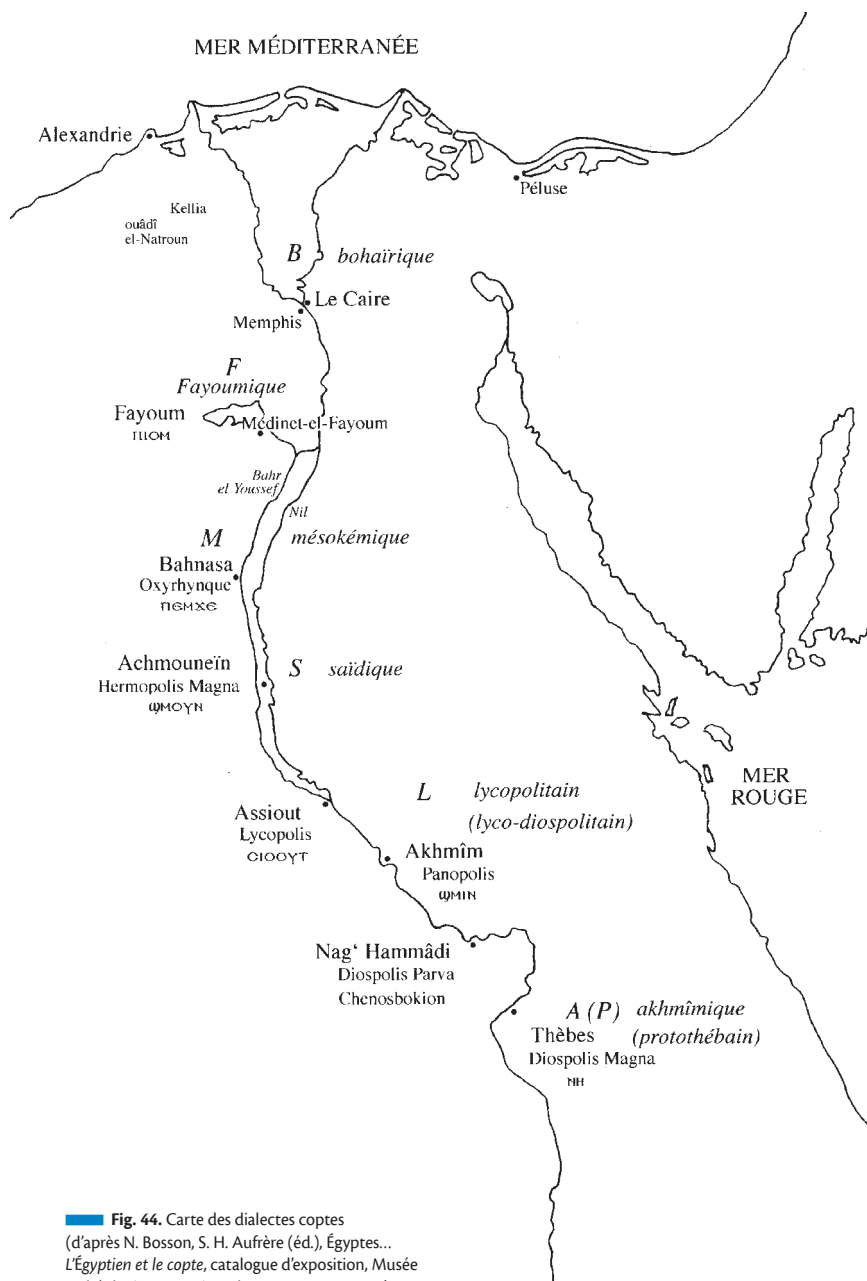


Fig. 44. Carte des dialectes coptes (d'après N. Bosson, S. H. Aufrère (éd.), *Égyptes... L'Égyptien et le copte*, catalogue d'exposition, Musée archéologique Henri Prades, Lattes, 1999, p. 79).

## Standardisation et normalisation de l'écriture copte

C'est au III<sup>e</sup> siècle de notre ère que sont définitivement adoptés les vingt-quatre caractères de l'alphabet grec. Quelques signes issus du démotique, de six à sept selon les dialectes, leur sont ajoutés, pour noter des phonèmes typiquement égyptiens, non connus du grec (fig. 45, dernière colonne). L'aspect graphique de ces lettres est modifié pour le rendre conforme à celui de l'alphabet d'emprunt. Le signe notant le son /cb/ subit par exemple un quart de tour dans le sens horaire pour devenir ω (fig. 45, haut de dernière colonne). L'influence du grec se fait aussi sentir dans le lexique – on estime à environ 20 % la part de vocabulaire copto-grec.

Le moteur de cette standardisation est très différent de celui du stade précédent : il s'agit cette fois de la christianisation de l'Égypte et de la volonté, durant le III<sup>e</sup> et le début du IV<sup>e</sup> siècle, de constituer un corpus littéraire en langue autochtone, en commençant par la traduction des Écritures saintes. Cette traduction doit éviter toute ambiguïté, toujours possible dans une écriture non vocalisée. L'écriture copte rompt définitivement avec la tradition séculaire de l'Égypte pharaonique.

### LES DIALECTES

Le nom générique « copte » ne renvoie pas à une langue uniforme, mais à un ensemble de dialectes. On distingue six dialectes principaux qui forment un continuum du nord au sud et qui se différencient de proche en proche (fig. 44). Les parlers qui ont en commun le plus de particularités phonétiques, ou lexicales et grammaticales, sont donc géographiquement les plus proches les uns des autres.

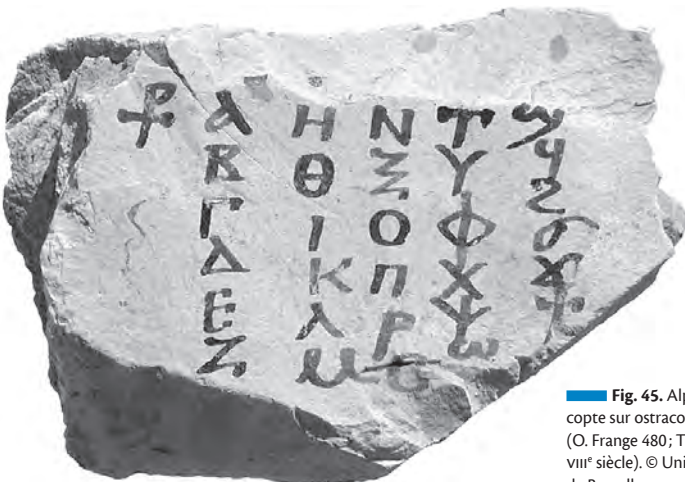
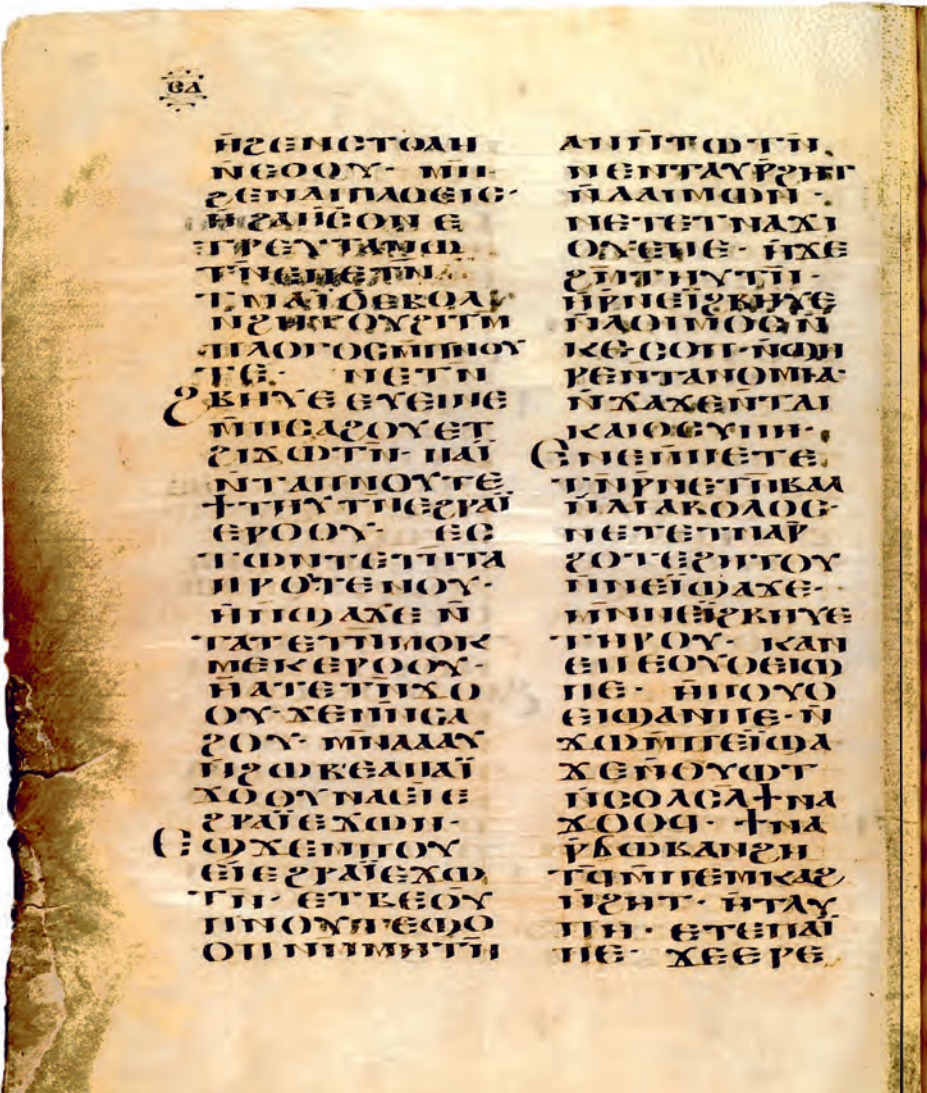


Fig. 45. Alphabet copte sur ostracon de calcaire (O. Frange 480; Thèbes, VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècle). © Université Libre de Bruxelles.

Deux grandes zones géographiques se dégagent, que l'on peut sommairement répartir comme suit : une partie méridionale, d'Achmouneïn à Thèbes, et une partie septentrionale, formant un triangle, entre Oxyrhynchos, le Fayoum et le Delta. Le nom des dialectes a été formé sur celui de la région ou de la ville où ils sont attestés (laquelle région ou ville peut différer de leur aire linguistique d'origine). Un sigle, sous la forme de leur majuscule respective, a été attribué à chacun des grands dialectes littéraires coptes. Du nord au sud, on distingue : le bohaïrique\* (*B*, dialecte de Basse Égypte), le fayoumique (*F*, oasis du Fayoum), le moyen-égyptien ou mésokhémique (*M*), le sahidique\* (*S*), le lycopolitain (*L*), l'akhmîmique (*A*).

■ Fig. 46. Manuscrit sur parchemin de *Canon* 8 de Chénouté (Le Caire, Ifao Copte 2, folios 70 verso et 71 recto). © Ifao.



Le dialecte le plus septentrional est très différent du dialecte le plus méridional, et il est peu probable qu'un habitant du Delta et un Thébain aient pu se comprendre. Entre ces dialectes, les différences les plus visibles et les mieux connues sont des nuances vocaliques, ce qui explique que la répartition en dialectes ne soit devenue évidente qu'au stade copte de la langue, alors même qu'elle devait exister aux stades précédents.

Dès le iv<sup>e</sup> siècle, le sahidique (terme forgé à partir de l'arabe *Sa'id* désignant la Haute Égypte) accède, en raison de sa neutralité dialectale, au statut de langue littéraire standard pour toute l'Égypte – sauf dans le Delta, où le bohaïrique reste prépondérant. Les autres dialectes disparaissent au vi<sup>e</sup> siècle,

ΖΑΡΕΖΕΝΩΑ  
 ΧΕ ΜΝΗΤΩΦ  
 ΤΗΡΟΥ· ΗΝΕ  
 ΖΗΝΥΕΠΗ  
 ΠΝΟΥΤΕΤΑ  
 ΑΥΝΕΕΥΟΥ  
 ΧΑΙΝΠΕΤΟΥ  
 ΗΖΗΖΗΤΕ·  
 ΤΟΥΝΑΓΩΓΗ  
 ΤΜΑΔΥΠΩΗ  
 ΡΕΜΠΩΕΕ  
 ΡΕΕΤΤΑΙΝΥ  
 ΠΕΪΩΔΧΕΝΑ  
 ΡΖΟΥΟΜΑΚΑ  
 ΡΙΖΕΜΟΧΕ  
 ΠΟΥΒΑΛΖΕΝ  
 ΒΑΛΑΝΔΥΟΟΜ  
 ΠΕΝΕ· ΕΤΕ  
 ΠΑΠΠΕΧΕΠΟΥ  
 ΜΟΚΜΕΚΙΝ  
 ΠΟΥΣΟΟΥΗ  
 ΖΕΠΛΟΓΙΣΜΟC  
 ΝΕΝΩΟΧΠΕ  
 ΖΑΠΝΑΕΦΟΥ  
 ΔΑΒ· ΠΕΤΝΑ  
 ΚΑΔΥΠΩ·  
 ΟΥΝΖΗΤΕΝ  
 ΟΥΟΕΙΩΝΙΜ·  
 ΗΚΟΜΦΟΥ·  
 ΠΛΟΤΟΜ  
 ΠΝΟΥΤΕΠΔ  
 ΤΔΑΕΙΤΟΥ· Η

ΟΦΟΥΠΤΕΡΕ·  
 ΧΕΠΕΥΒΑΛΖΕΝ  
 ΒΑΛ· ΠΗΚΤΕ  
 ΡΙΟΝΕ· ΕΤΕ  
 ΠΑΠΠΕ· ΧΕΠΕΥ  
 ΜΟΚΜΕΚ· ΖΕΠ  
 ΜΟΚΜΕΚΗΕ  
 ΜΠΟΝΗΡΟΝ·  
 ΝΘΕΕΤΕΠΕΥ  
 ΦΟΧΝΕ· ΖΕΝ  
 ΛΟΓΙCΜΟCΝΕ  
 ΜΠΝΑΝΑΚΑΒΑΡ  
 ΤΟΝ· ΖΙCΟΟΥΠ  
 ΠΝΟΥΧ· ΜΠ  
 ΠΕΤΝΑΦΕΙΜΕ  
 ΕΠΖΗΤ· ΜΠΡΩ  
 ΜΕ· ΧΕΠΠΕ  
 ΖΟΠΠΕΜΕΕΥΕ·  
 ΧΕΕΥΕΠΑΠΠΟC  
 ΤΕΠΠΕΠΤΑΥ  
 ΧΩΠΖΕΝΩΑ  
 ΧΕΝCΦΩΡΑΙ  
 ΠΖΗΤΠ· ΑΛΛΑ  
 ΕΒΟΛΑΝΤΟΙ  
 ΧΕΝΛΟΓΙCΜΟC  
 ΜΠCΟΟΥΝΜ  
 ΠΠΟΥΤΕ· ΠΖΕΠ  
 CΑΡΚΙΚΟΠΑΠ  
 ΝΕ· ΑΛΛΑΖΕΠ  
 ΔΟΜΠΤΕΠΟΥ  
 ΤΕΠΕ· ΕΥ  
 CΚΤΩΤΠΟΥ

à l'exception du fayoumique, qui a sans doute bénéficié de la position excentrée de l'oasis du Fayoum. C'est donc en sahidique que sont composées la plupart des œuvres de la littérature copte (près de 90 % de la masse textuelle copte totale).

À partir du IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle, sous l'influence du patriarcat d'Alexandrie, le bohaïrique s'impose. À son apogée, vers le XI<sup>e</sup> siècle, il supplante définitivement le sahidique et devient la langue liturgique officielle de l'Église copte, rôle qu'il continue d'assumer aujourd'hui. On situe aux alentours du XIII<sup>e</sup> siècle l'extinction du copte comme langue vivante, même si des témoignages de voyageurs de l'époque moderne font état de quelques îlots de survivance.

## LES USAGES DU COPTE

Les textes en langue copte que nous connaissons peuvent être rangés en deux grands ensembles : les textes dit « littéraires », traduits du grec ou composés directement en copte, transmis dans des livres copiés dans des cercles intellectuels, principalement monastiques, et les textes « non littéraires », ou « documentaires », textes de la vie de tous les jours, écrits en une unique occasion à tous les niveaux de la société.

### Les textes littéraires

Ils nous sont parvenus, souvent de manière fragmentaire, sur des supports variés : papyrus (jusqu'au IX<sup>e</sup> siècle), parchemin, papier (à partir du IX<sup>e</sup> siècle), et sont de divers types. (a) La traduction des textes sacrés du grec vers le copte – textes bibliques, apocryphes, patristiques – a constitué le premier usage littéraire du copte. (b) Des écrits monastiques : l'Égypte, berceau du monachisme, a vu le développement d'une littérature relative à la vie des moines, traduite du grec ou composée directement en copte : *Apophtegmes des pères du désert*, œuvres et vies d'Antoine et de Pachôme (les deux fondateurs du monachisme), et de celui qui est considéré comme l'écrivain copte le plus prolifique, le moine Chénouté (IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècle ; fig. 46). (c) Des textes gnostiques et manichéens : ces textes émanent de communautés que l'on pourrait appeler para-chrétiennes. Un grand nombre de manuscrits du IV<sup>e</sup> siècle furent retrouvés à Nag Hammadi en 1945. Les textes manichéens coptes sont rédigés en dialecte lycopolitain et sont précieux pour l'étude de la langue. (d) Des œuvres homilétiques et hagiographiques : il s'agit de vies de saints, de récits de martyres ou de miracles, forgés dans le contexte des persécutions – notamment la grande persécution intervenue à la fin du III<sup>e</sup> et au début du IV<sup>e</sup> siècle, pendant le règne de l'empereur Dioclétien, dont l'avènement en 284 sert de point de départ à l'ère copte dite « des Martyrs ». On peut y ajouter les grandes figures du monachisme ou de l'Église égyptienne qui, à la suite



du concile de Chalcédoine en 451, devient autonome. De nombreux traits des contes égyptiens anciens peuvent être repérés dans ces produits d'une littérature populaire. (e) Des textes liturgiques : la production liturgique est très importante, notamment l'hymnologie mariale ; les Coptes ont en effet à cœur le concept de *Theotokos* (mère de Dieu). (f) Des œuvres philologiques : au moment où la langue copte va disparaître, aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, certains milieux ecclésiastiques cherchent à fixer leurs connaissances dans des grammaires et des lexiques copto-arabes. Ce sont ces œuvres qui ont permis la naissance des études coptes parmi les érudits occidentaux du XVII<sup>e</sup> siècle.

## Les textes documentaires

Ces textes sont les produits de la vie quotidienne et sont d'une grande variété : lettres, textes administratifs, actes notariés, documents économiques et fiscaux. Ils peuvent aussi être écrits sur divers matériaux : papyrus, parchemin, papier, ainsi que des éclats de poterie ou de calcaire appelés « ostraca » (§36). Les documents les plus anciens remontent au IV<sup>e</sup> siècle – il s'agit essentiellement de lettres privées – mais c'est entre le VI<sup>e</sup> et le VIII<sup>e</sup> siècle que le copte connaît son apogée en contexte documentaire, remplaçant peu à peu le grec (§12) dans des domaines qui lui étaient jusque-là réservés (administration, fiscalité, notariat, justice), avant d'être lui-même supplanté par l'arabe. Ils ont l'intérêt d'offrir une vision non standardisée de la langue et présentent aussi des caractéristiques dialectales qui font écho à celles des textes littéraires.

### D'où vient le terme « copte » ?

Le mot « copte » signifie originellement « égyptien » selon l'évolution suivante. Le mot égyptien que l'on translittère *Hwt-kꜣ-Pth* et qui signifie « le château du ka de Ptah » (§25) est l'un des noms de la ville de Memphis (dont le dieu tutélaire est Ptah), ancienne capitale de l'Égypte, et désigne par extension le pays tout entier. Il fut transcrit *Aigypotos* (Αἰγύπτος) en grec – avec l'adjectif correspondant *Aigyptios* (Αἰγύπιος). Le terme se trouve déjà chez l'auteur grec Hérodote, dans le livre II des *Enquêtes* consacré à l'Égypte, bien avant la conquête du pays par Alexandre le Grand en 332 av. J.-C. Après la conquête arabomusulmane de l'Égypte (642 apr. J.-C.), le mot fut transcrit en arabe, *qubṭi*, pour désigner la population locale, alors quasi exclusivement chrétienne. Au fur et à mesure des conversions à l'islam, l'appellation « copte » fut réservée aux Égyptiens chrétiens. La forme française, d'abord « cophte », puis « copte », vient de l'arabe par le biais des voyageurs occidentaux (et du latin *coptus*). Le terme recouvre plusieurs réalités – linguistique, graphique, ethnique et religieuse – suivant le contexte dans lequel il est employé. « Égyptien » et « copte » sont équivalents sur le plan de la langue, puisque le copte représente le dernier stade dans l'évolution de la langue égyptienne (§1).

# 11. Le cunéiforme en Égypte : les tablettes d'el-Amarna

LAURENT COLONNA D'ISTRIA

Les « tablettes d'el-Amarna » constituent le seul corpus en écriture cunéiforme\* de tradition mésopotamienne découvert en Égypte. Ces tablettes proviennent de la nouvelle capitale fondée par Akhenaton (c. 1350 av. J.-C.).

Ce corpus unique se compose de 382 tablettes et fragments. On y trouve 350 lettres à contenu diplomatique, qui nous éclairent sur les relations qu'entretenait l'Égypte d'Amenhotep IV-Akhenaton avec les grands royaumes de l'époque (Babylonie, Mittani et Hatti), ainsi qu'avec les royautés levantines, dont certaines étaient sous domination égyptienne. Le reste des documents (32 tablettes et fragments) sont des textes scolaires ou littéraires, qui témoignent d'une activité d'apprentissage locale (§35).

Les premières tablettes ont probablement été découvertes dès 1887, et en 1907, on en connaissait 358 : elles étaient alors majoritairement issues de fouilles clandestines et acquises par des musées européens. Les fouilles régulières, menées en 1891-1892, permirent la découverte de 31 tablettes en contexte archéologique ; 26 d'entre elles provenaient d'un seul bâtiment (Q42.21). Ce dernier est aujourd'hui interprété comme un lieu de conservation de lettres ayant abrité une activité d'enseignement ; des tablettes produites sur place (et une tablette en cours de recyclage) y ont en effet été découvertes. Il est probable que la majorité des tablettes issues de fouilles clandestines provienne de ce bâtiment.

Les lettres d'el-Amarna témoignent de la diversité des langues mobilisées dans la correspondance internationale. On trouve en effet une lettre rédigée en *médio-assyrien*\* (EA 15, fig. 47), une lettre envoyée par Tušratta du Mittani en *hourrite*\* (EA 24), et deux missives du souverain du Hatti, écrite en *hittite*\* (EA 31-32). À ces dernières s'ajoutent les lettres de Babylonie rédigées en *médio-babylonien*\* et celles provenant du Levant, lesquelles rendent compte de l'héritage d'une *koïnè* de tradition *babylonienne* à usage épistolaire, ainsi que de deux principales traditions sribales : la tradition septentrionale *hourrito-akkadienne* (avec l'emploi de termes hourrites) et une tradition méridionale, dite *cananéno-akkadienne*, caractérisée par l'emploi de particularismes dialectaux levantins.


Un usage graphique particulier dans la correspondance diplomatique émanant de la sphère levantine de cette époque est l'emploi du « glossenkeil », un signe qui est bien attesté dans les lettres d'el-Amarna envoyées depuis le Levant. Ce signe n'appartient pas au répertoire logo-syllabique\* du système graphique cunéiforme. Le « glossenkeil » peut se présenter comme deux clous obliques se chevauchant partiellement , deux clous obliques se succédant





Fig. 47. Lettre d'Assur-uballit à Akhenaton, revers succédant à la face suivant une rotation verticale (EA 15 = MMA 24.2.11, 5,5 x 7,7 cm). © Metropolitan Museum.

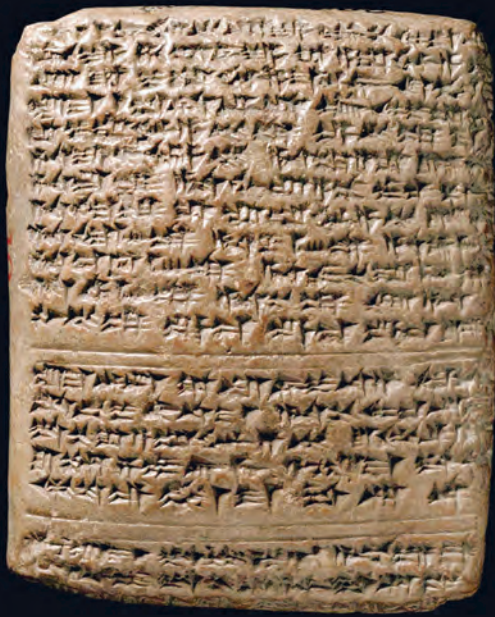




Fig. 48. Lettre de Tušratta à Amenhotep III avec annotations en hiératique (EA 23 = BM 29793, 6,9 × 8,6 cm). © British Museum.

«», ou encore comme un unique clou oblique . Ces formes relèvent de différentes pratiques sribales qui suivent plus au moins un axe nord-sud. La fonction du «glossenkeil» est multiple. On le trouve entre deux termes de langues différentes possédant un sens équivalent. Ce signe peut également introduire un lexème dans une langue autre que l'akkadien\* (en dialecte levantin ou en hourrite, par exemple). Enfin, lorsque le scribe débordait sur la fin de la ligne suivante, ce signe permettait de signaler ce texte comme un surplus appartenant à la ligne précédente.

Une autre particularité des « tablettes d'el-Amarna » est la présence de notations à l'encre (fig. 48). Au moins 15 lettres portent des textes à l'encre noire ou rouge en écriture hiéroglyphique (§7), qui concernent notamment l'origine, le lieu et les circonstances de réception de la missive. D'autres se composent uniquement d'un (ou quelques) signe(s) signalant que la tablette a bien été communiquée. On notera enfin que trois des compositions littéraires de ce corpus (EA 356, EA 357 et EA 372) présentent des traces de points rouges signalant les unités prosodiques.

## 12. Le grec en Égypte

JEAN-LUC FOURNET

### LE CONTEXTE SOCIOLINGUISTIQUE DE L'USAGE DE L'ÉCRITURE GRECQUE

La Vallée du Nil a livré de très nombreux écrits en grec durant les plus de mille ans où la langue grecque y fut utilisée, selon des modalités et une amplitude induites par les vicissitudes politiques que connut ce pays.

Les premiers exemples de grec en Égypte sont des restes d'inscriptions laissées par des colons grecs (marchands ou mercenaires) qui s'étaient installés en Basse Égypte, où ils avaient même eu le droit de fonder une cité, Naucratis. Il faut cependant attendre la Conquête gréco-macédonienne d'Alexandre (332 av. J.-C.) pour que le grec se développe à grande échelle. Avec l'installation de la dynastie lagide\*, qui fait de l'Égypte un royaume hellène, la langue des conquérants devient celle de l'État, dans laquelle sont rédigés les écrits de nature administrative, judiciaire (pétitions) et, de plus en plus, juridique (contrats entre particuliers). Le grec coexiste alors avec l'égyptien (surtout le démotique; §9), selon une polarité à la fois ethnique et fonctionnelle, persistant sous les Romains, qui maintinrent le grec dans son rôle de langue officielle.

La place de l'égyptien va cependant reculer : si le nombre des documents démotiques est supérieur pendant les 50 premières années de la domination grecque, il devient ensuite inférieur à celui des documents grecs pour être insignifiant à partir de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C., où il survit avant tout dans les milieux sacerdotaux. Il finit par disparaître : le dernier papyrus documentaire en démotique date de Philippe l'Arabe (244-249) ; l'ultime trace de l'égyptien est un graffito démotique à Philae de 452.

La position de plus en plus hégémonique du grec et son corollaire, l'étiollement des écritures égyptiennes traditionnelles, tiennent à plusieurs facteurs : outre le déclin des temples où celles-ci étaient enseignées, l'État lagide, puis romain prit des mesures pour limiter l'usage de l'égyptien dans les transactions entre particuliers. Par ailleurs, la difficulté d'apprentissage des écritures égyptiennes nécessitant la maîtrise de nombreux signes aussi bien idéographiques\* que phonographiques\* eut de plus en plus de mal à concurrencer le grec, purement alphabétique et plus aisément assimilable. Les ostraca\* de Narmouthis, localité du Fayoum, témoignent dès le 11<sup>e</sup>/111<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. de la difficulté croissante des prêtres à maîtriser les écritures égyptiennes traditionnelles, palliée par un recours de plus en plus naturel au grec.

Entre le I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C., le déclin puis la disparition du démotique laissèrent la population égyptienne dans une situation scripturale difficile, la contraignant sans cesse davantage à avoir recours au grec. Cette situation ne pouvait s'éterniser et les Égyptiens durent se reforger un médium écrit : c'est le copte qui, après divers essais, se standardisa et prit son essor à partir de la fin du III<sup>e</sup> siècle dans les milieux chrétiens hellénisés (§10). Cependant cette écriture est, à l'exception de quelques lettres supplémentaires dérivées du démotique, complètement grecque, et témoigne ainsi de la prégnance irréversible acquise par le grec dans le domaine linguistique. Aussi le copte resta-t-il pendant plus de trois siècles cantonné au domaine des échanges privés informels (lettres) et de la littérature chrétienne.

Il fallut attendre la Conquête arabe (641) pour que le lien avec Byzance l'hellénophone soit rompu et que le copte puisse enfin jouer un rôle croissant dans les domaines jadis réservés au grec (tels que les documents juridiques), avant que l'arabe ne s'impose définitivement dans l'administration, évinçant le grec (qui disparaît à la fin du VIII<sup>e</sup> s.), puis le copte (les derniers textes juridiques datent du XI<sup>e</sup> s.).

## UNE ÉCRITURE POLYMORPHE ET FLEXIBLE

Pendant les 1 100 ans où le grec a été écrit à l'encre sur des supports transportables (papyrus, ostracon, parchemin ; §36), il a connu de nombreuses formes susceptibles d'être analysées à la fois diachroniquement et synchroniquement.

### Mutations diachroniques : une perpétuelle évolution

À l'unisson de l'ensemble du monde hellénophone – sans pour autant renoncer à quelques particularismes –, l'écriture grecque pratiquée en Égypte n'a cessé d'évoluer, quoique le ductus\* de chacune des 24 lettres (auxquelles s'ajoutent 3 lettres à valeur numérale) n'ait pratiquement pas varié : on retrouve toujours les mêmes éléments constitutifs réalisés selon le même séquençage et la même direction ; ce qui change, c'est à la fois le développement de ligatures internes, qui déforment la lettre, la modification du sens de l'« arc » (tantôt rétrograde, tantôt direct) et l'arrondissement des angles qui peut aller jusqu'à un aplatissement des traits (fig. 49).

Viennent s'ajouter à cela les modalités d'abréviation des mots (consistant à « élider » la fin des mots très usités) qui ont aussi beaucoup varié. Ces évolutions font qu'un texte du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C., par exemple, a une allure foncièrement différente d'un texte du VIII<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. (fig. 50).

Pour faire simple, ces évolutions peuvent être décrites comme résultant d'une dialectique entre principe de lisibilité (qui tend vers la différenciation) et principe d'économie (qui tend vers l'indifférenciation). Le premier a

d'abord prévalu : les plus anciens papyrus sont écrits en capitales non ligaturées (fig. 50, haut), ce qui les rapproche des inscriptions – raison pour laquelle on a parlé d'écriture épigraphique, assez improprement, puisqu'il ne s'agit ni plus ni moins que de l'écriture dont on usait pour les textes littéraires, autrement dit calligraphique. Les besoins quotidiens réclamaient une écriture

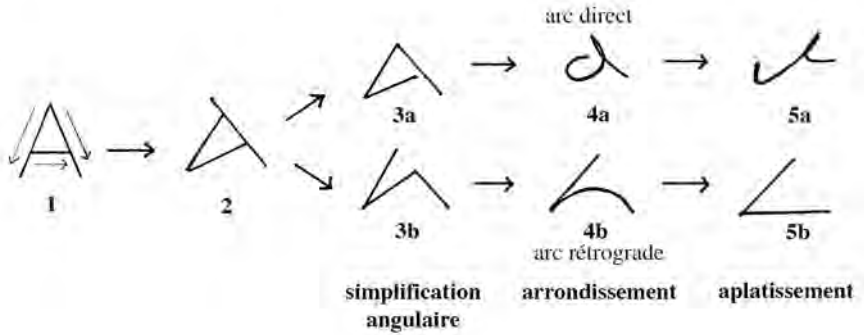


Fig. 49. Les diverses évolutions de l'alpha.



Fig. 50. Échantillons d'écriture documentaire grecque de 310 av. J.-C. (en haut), du II<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. (au milieu) et de 715/716 apr. J.-C. (en bas). © J.-L. Fournet, A. Bülow-Jacobsen.

plus rapide et économique et, avec la diffusion de l'écrit et le développement de la bureaucratie, cette écriture capitale fut abandonnée pour les documents au profit d'une écriture plus informelle, ligaturée, appelée *cursive*, souvent truffée d'abréviations (fig. 50, milieu et bas).

Il reste qu'une telle tendance pouvait mettre en péril la lisibilité : on a abouti ainsi à des écritures frisant l'ondulation – la *Verschleifung* ou « écriture résorbée », utilisée aux II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. pour les parties très formulaires comme les dates (fig. 50, milieu, 2<sup>e</sup> ligne) – ou l'indifférenciation (lettres qui se réduisent à des tracés identiques). On a tenté de pallier ces excès, qui culminèrent entre les I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C., en recourant à trois expédients : les signes diacritiques, qui luttent contre l'amphibolie\* (principalement le tréma qui signale les *ι* et *υ* initiaux, l'apostrophe qui marque l'éliision, la diastole ou « séparateur », la surligne au-dessus des lettres à valeur numérale ou de séquences susceptibles de mécoupure) ; un système d'abréviation plus performant (ajoutant aux marques d'abréviation des lettres superposées prévenant toute ambiguïté) ; et surtout le passage de la bilinéarité à la quadrilinéarité, qui permet aux lettres de développer des traits ascendants et descendants qui les discriminent (fig. 51) – véritable refondation de la cursive qui finit par aboutir à la minuscule (fig. 50, bas), synthétisant si bien lisibilité et économie qu'elle traversera le Moyen Âge jusqu'à nos jours.

En revanche, les blancs entre les mots et la ponctuation (sauf exceptions) n'ont pas été considérés comme utiles : le principe de la *scriptio continua* (« écriture en continu », c'est-à-dire sans séparation entre les mots) s'est donc maintenu tout au long de l'histoire du grec en Égypte.

## Diversifications synchroniques : les styles

Il ne faudrait pas croire que les variations d'écriture soient à mettre uniquement sur le compte des évolutions que subit l'écriture grecque au cours des siècles. À un même moment, celle-ci peut prendre des formes très diverses, qui, en sus des déclinaisons propres à chaque individu et à sa capacité de mettre en pratique les conventions scripturales, s'expliquent avant tout par la nature du texte. Ainsi n'utilisera-t-on pas la même écriture – on parlera alors de *style* – pour copier une œuvre littéraire que pour rédiger un document : un livre, censé durer, méritait le recours à une écriture formelle, où la parfaite lisibilité, confinant à la calligraphie, devait l'emporter sur l'économie, tandis que les écrits du quotidien (contrats, reçus, etc.) nécessitaient une écriture plus rapide, où la moindre lisibilité était compensée par le caractère formulaire, et donc répétitif, du texte. Un même individu était d'ailleurs capable de manier les deux styles d'écriture selon la nature des textes qu'il mettait par écrit (fig. 52).

Chacun de ces deux domaines de la culture écrite (littérature ou document) a pu connaître aussi divers styles concurrents selon le genre de texte copié ou rédigé : on observe, par exemple, des différences, consciemment

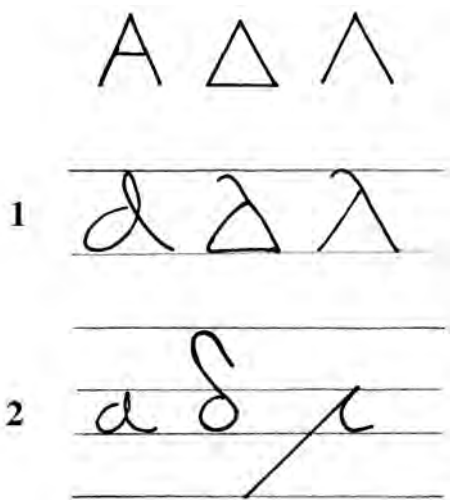


Fig. 51. Systèmes bilinéaire (1) et quadlinéaire (2).

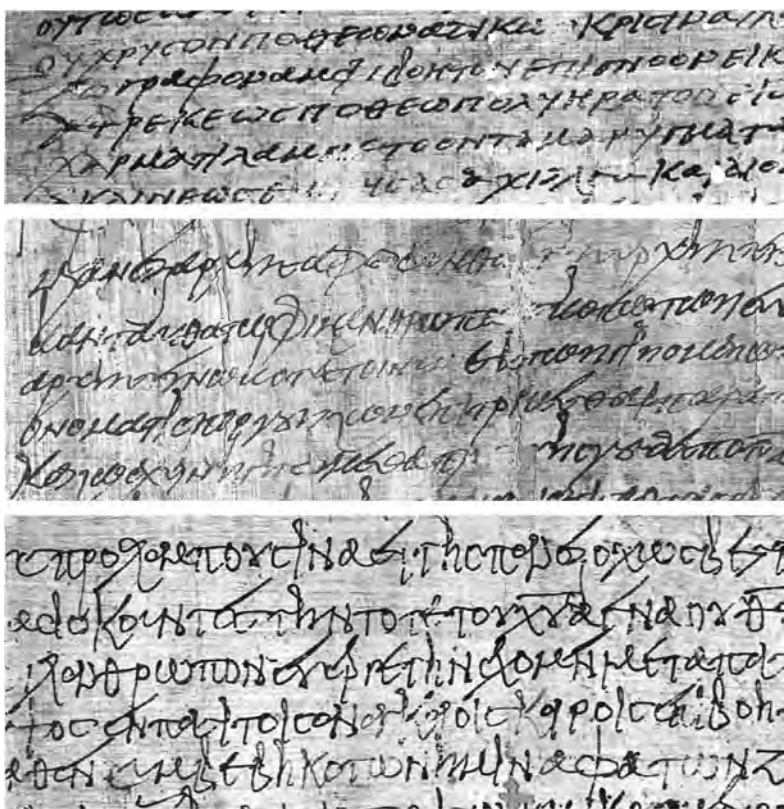


Fig. 52. Les trois écritures de Dioscore d'Aphrodité (vi<sup>e</sup> s. apr. J.-C.) : écriture littéraire (haut) et cursives documentaires, soit inclinée (milieu), soit verticale (bas). © A. Bülow-Jacobsen.

mises en œuvre, entre les écritures des lettres, des contrats, des documents soumis aux autorités, ou de simples comptabilités (fig. 52) – sans que ces différenciations ne soient jamais systématiques. À l'intérieur d'un même document, plusieurs types d'écritures pouvaient d'ailleurs être utilisés pour mieux mettre en valeur ses parties constitutives.

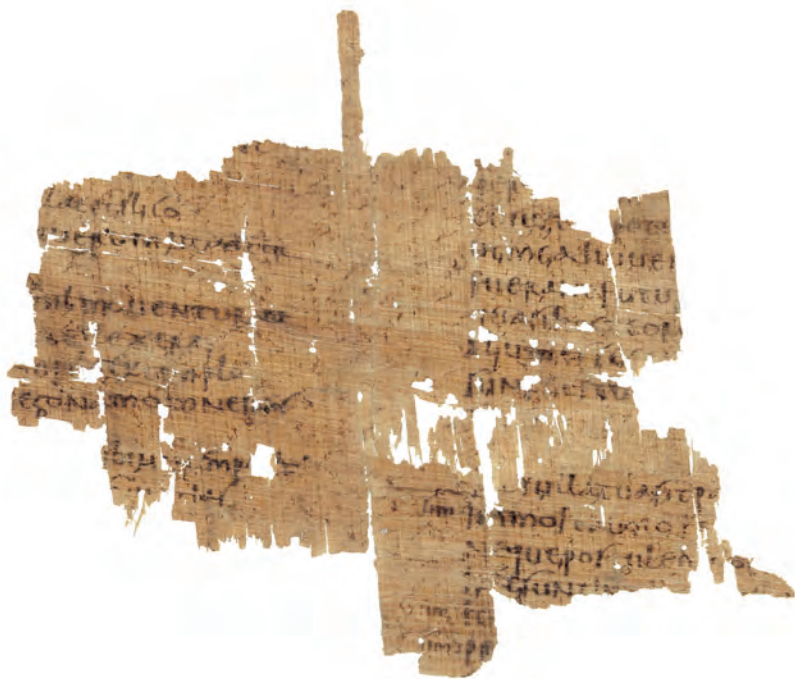
Ces variations s'apparentent aux styles typographiques dont nous usons selon la nature du texte ou sa structure. La diversification de l'écriture grecque et sa grande versatilité témoignent en tout cas, chez les copistes et rédacteurs de documents, d'une culture de l'écrit réfléchie et poussée très loin, trahissant une sensibilité aiguë au fait graphique.

## 13. Le latin en Égypte

BRUNO ROCHETTE

Lié à la présence des Romains en Égypte et à la diffusion du droit romain, le latin restera essentiellement une langue de service utilisée dans l'administration et dans l'armée avant de se répandre dans les milieux hellénophones à partir du IV<sup>e</sup> siècle.

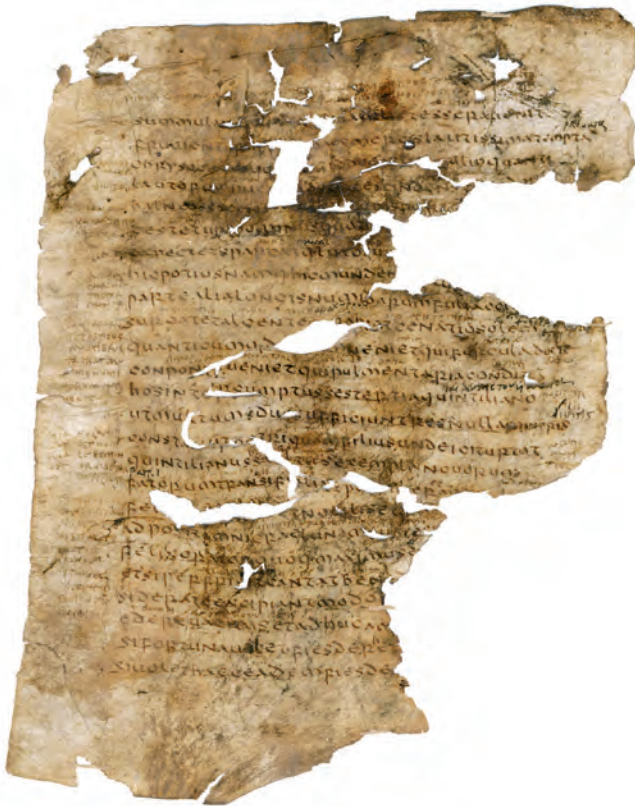
La présence du latin en Égypte, province considérée comme fondamentalement grecque depuis les Ptolémées, est liée à celle des Romains. Le latin représente une réalité beaucoup moins importante que le grec (§12), car le pays du Nil n'a jamais été romanisé en profondeur. Le pourcentage de matériel papyrologique en latin est infime : on estime à 2 % les papyrus latins par rapport aux 98 % de papyrus grecs.



**Fig. 53.** Tércence, *Andria* – P. Vindob. inv. L 103 (CLA X 1537), IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècle. Fragment d'un bifolium d'un codex de papyrus avec des vers de l'*Andria* de Tércence écrits dans une semi-onciale. L'origine est incertaine (peut-être le Fayoum). Il pourrait s'agir d'un codex utilisé dans une école égyptienne où le latin était enseigné. Dans la col. II, ligne 8, on voit des lettres grecques sous un mot latin (entre deux lignes). La séquence de lettres est difficile à déchiffrer, peut-être ΔΙΗΠΙΛΗΟΣ, ce qui n'a toutefois pas de sens. Certains savants ont proposé de lire δι' ἑλλ(ε)τίνεος, car l'ellipse est une figure fréquente chez Tércence. © Österreichische Nationalbibliothek, Papyrussammlung.

Comme ailleurs dans la partie hellénisée du bassin méditerranéen, le latin ne concerne d'abord que les Romains installés en terre égyptienne. À partir du IV<sup>e</sup> siècle, il touchera aussi les hellénophones : les réformes de Dioclétien ont pu favoriser l'usage du latin, même s'il est difficile de dire dans quelle mesure. La connaissance de la langue de Rome devient un atout pour faire carrière dans la haute administration ou dans l'armée. Le grec subit alors une influence importante du latin à travers l'emprunt de nombreux mots, surtout dans le domaine des institutions et de l'armée.

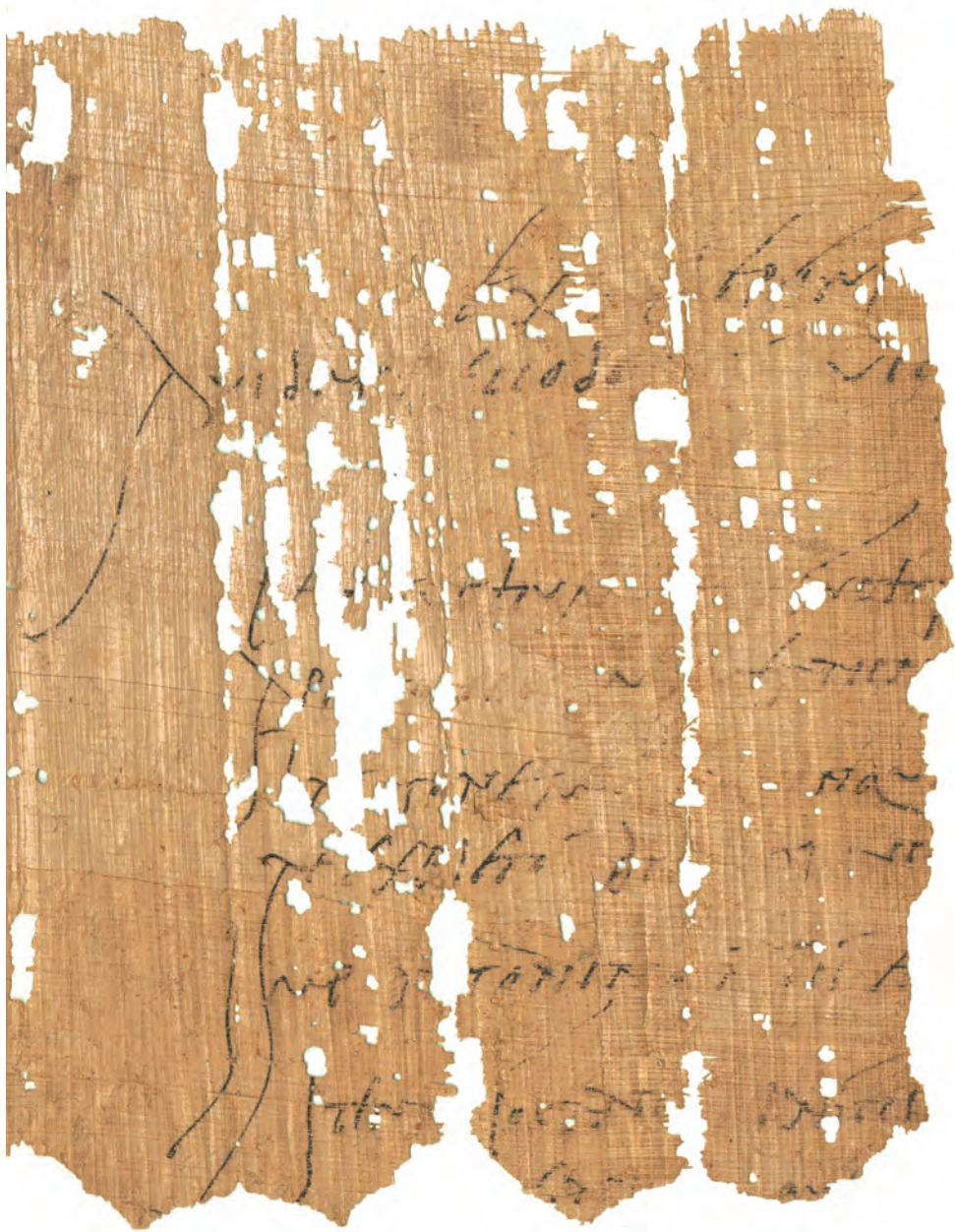
Parmi les textes littéraires, Virgile et Cicéron sont les auteurs les mieux représentés. Ils sont fondamentaux dans le cursus scolaire, correspondant à la place occupée par Homère et Démosthène pour le domaine grec. On trouve aussi Salluste, Térence (fig. 53), Sénèque et Juvénal (fig. 54).



**Fig. 54.** Juvénal, Satire VII – *P. Ant. Juv.*, V-VI<sup>e</sup> siècle. L'écriture est une onciale juridique (de type B-R), une écriture utilisée dans les chancelleries pour les manuscrits juridiques, surtout durant le règne de Justinien. Ce fragment d'Antinoë pourrait être un témoin direct de l'activité de copie de textes latins dans l'Orient grec (Constantinople?). Il est pourvu d'accents et de marques de quantité placés par une deuxième main, ainsi que d'annotations marginales et interlinéaires en grec et en latin dues à d'autres mains. Comme ces annotations sont assez spontanées et désorganisées, on pense à de simples notes de lecture plutôt qu'à des commentaires textuels (CLA Suppl. 1710, v<sup>o</sup>). Courtesy of Egypt Exploration Society.

Ces textes peuvent être accompagnés d'une version en grec (traduction mot à mot en regard du texte latin) ou de notes, gloses\* et *marginalia*, également en grec. Il est donc certain qu'ils étaient lus et utilisés par un public d'hellénophones. Nous trouvons aussi des glossaires bilingues, à savoir des listes de mots latins avec leurs correspondants grecs, ou l'inverse. Il s'agit d'outils didactiques utilisés par des hellénophones pour acquérir des notions de latin.

Le versant documentaire est représenté par des documents officiels (édits et autres documents impériaux), des documents envoyés par des citoyens à des fonctionnaires (déclarations de recensement, de naissance, documents concernant la tutelle, *agnitio bonorum possessionis*, etc.), des actes entre particuliers (testaments, actes d'affranchissement, contrats de mariage, reçus, etc.). Les documents illustrent un emploi des langues à deux niveaux. Dans l'administration centrale, le latin domine (fig. 55), tandis que dans les services locaux, répartis dans tout le pays, le grec reste la langue fondamentale. Le noyau principal est constitué par des documents relatifs à l'armée. On trouve aussi des lettres privées, en particulier la correspondance gréco-latine échangée entre Claudius Tibérianus de Karanis, Gréco-égyptien devenu citoyen romain, vétéran des légions, avec son fils Terentianus, lui aussi soldat. Le droit romain semble également avoir été diffusé en Égypte, car l'influent juriste Gaius est présent parmi les vestiges papyrologiques.



**Fig. 55.** P. Berol. Inv. 8997 = SB XXX 14631 = ChLA X 421 = CEL I 151. Rescrit de provenance inconnue émanant de la préfecture de C. Avidius Heliodorus (139 apr. J.-C.). Le nom du destinataire est perdu. Cette lettre à l'écriture peu formelle (écriture cursive « épistolaire ») est probablement une copie d'un document original produit par la chancellerie du préfet. © Ägyptisches Museum und Papyrussammlung – Staatliche Museen zu Berlin, Scan: Berliner Papyrusdatenbank, P 8997.

## 14. L'ÉCRITURE ARABE EN ÉGYPTÉ

NAÏM VANTIEGHEM

L'arrivée de l'écriture arabe en Égypte au milieu du VII<sup>e</sup> siècle amorce un long processus qui mènera, au XIII<sup>e</sup> siècle, à la disparition du copte (§10) comme langue administrative, littéraire et vernaculaire.

Née en Euphratésie au début du VI<sup>e</sup> siècle et tirant ses origines des alphabets syriaque et nabatéen, l'écriture arabe connut un développement rapide en même temps que l'empire arabo-musulman se constituait et s'étendait. Dans le premier quart du VII<sup>e</sup> siècle, ce système d'écriture, avocalique et ambigu, s'affina au moyen de points diacritiques – vocaliques et consonantiques – visant à en faciliter la lecture. Les premiers témoins écrits sont contemporains de l'arrivée des Arabes en Égypte en 642-640 (fig. 56). Guère nombreux dans les cinquante premières années de l'occupation musulmane, ils proviennent pour l'essentiel de camps ou de villes fondées par les troupes califales, en particulier de la nouvelle capitale, Fuṣṭāṭ. L'écriture arabe semble avoir, dans un premier temps, servi à consigner dans des registres les noms des personnes attachées à des unités militaires, ainsi que ceux des membres de leur famille, ou à enregistrer des dettes, suivant en cela un précepte coranique (Coran 2, 282). Sous le règne du calife 'Abd al-Malik b. Marwān (686-705), l'administration égyptienne, écrivant jusque-là exclusivement en grec (§12), s'arabisa et le nombre de papyrus écrits en arabe ne cessa de croître, leur diffusion ne se cantonnant plus seulement aux villes et camps militaires, mais touchant l'ensemble de l'Égypte (fig. 57). L'arabe devint alors pendant quelque cinquante années la seconde langue officielle du pays à côté du grec, pour devenir, peu après la révolution abbasside de 750, l'unique langue d'administration utilisée en Égypte.

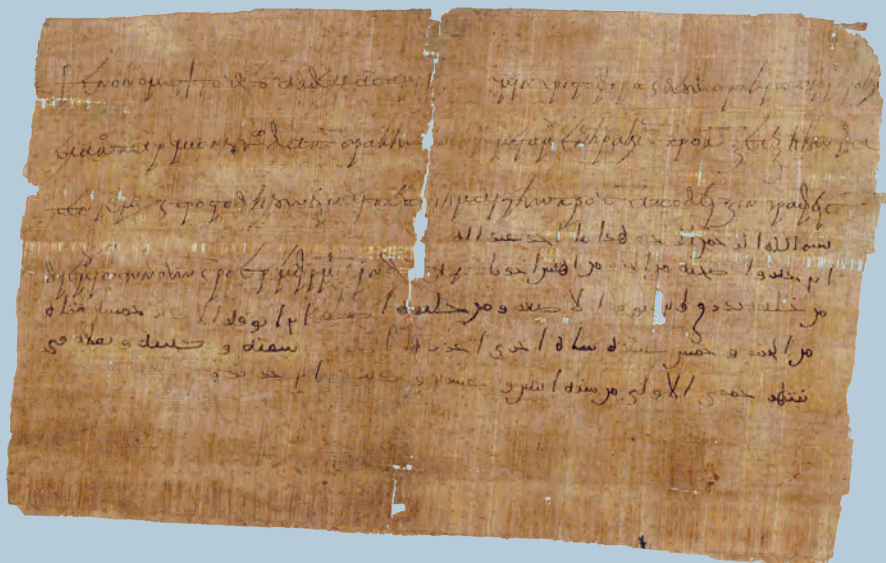


Fig. 56. Reçu bilingue pour des brebis établi en date du 25 avril 643 (P. Vindob. Inv. G 39726).



# 15. L'origine égyptienne de l'alphabet

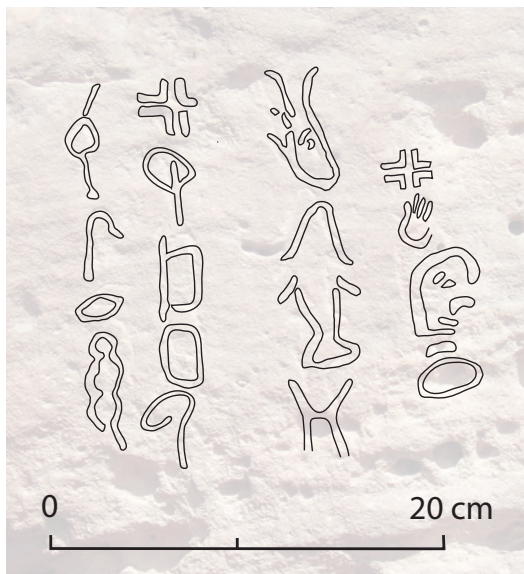
BEN J.J. HARING\*

Le mot « alphabet » renvoie à un système d'écriture dans lequel chaque caractère représente un son distinct (une consonne ou une voyelle). Une écriture purement alphabétique est donc phonographique\* ; elle ne comporte pas d'idéogrammes, quels qu'ils soient. De tels systèmes sont apparus bien après la découverte de l'écriture, et les premiers alphabets sont en fait presque exclusivement constitués de consonnes – ils sont dès lors plus correctement appelés *abjad*-s ou *abjad*-s\*, d'après les premières consonnes de l'ordre canonique : '(aleph), b(êt), g(imel), d(alet), plus tard ABCD (voir encadré). L'ougaritique\*, l'hébreu, le phénicien et l'araméen sont les premières écritures de cette sorte qui soient bien comprises et sont des précurseurs des alphabets grec et latin, dans lesquels la notation des voyelles deviendra aussi importante que celle des consonnes. L'*abjad* le plus ancien qui soit correctement documenté est l'ougaritique, une forme « alphabétique » de l'écriture cunéiforme\* qui apparaît au XIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C. L'histoire plus ancienne des alphabets et des *abjad*-s, en revanche, demeure un sujet difficile et controversé.

Il est largement reconnu que le plus ancien *abjad*, et par conséquent le plus vieil ancêtre des écritures alphabétiques, est le système d'écriture « protosinaïtique ». Les inscriptions protosinaïtiques sont attestées sur plusieurs sites du sud-Sinaï, le plus connu étant Serabit el-Khadim. C'est là que les Égyptiens ont bâti un temple pour « Hathor, maîtresse de la Turquoise » (*Hw.t-hr nb.t mfk3.t*). La région était visitée par les expéditions minières égyptiennes, qui sont venues y chercher de la turquoise et du cuivre entre la fin de la période prédynastique et la fin du Nouvel Empire. Ces expéditions ont laissé des inscriptions hiéroglyphiques au temple et sur le site d'extraction de la turquoise ; ces dernières sont parfois jointes par des inscriptions composées avec des signes qui ressemblent à des hiéroglyphes, mais notent apparemment une langue non égyptienne appartenant à la branche du sémitique occidental. Le corpus complet des textes protosinaïtiques est de taille modeste : guère plus de 50 inscriptions, généralement brèves, dont certaines ont été découvertes très récemment par une mission de l'Ifao/Paris-Sorbonne (fig. 58).

Depuis sa découverte par William Matthew Flinders Petrie au début du XX<sup>e</sup> siècle, il a été admis que le protosinaïtique était un système d'écriture inspiré par les hiéroglyphes égyptiens. Il était tout aussi évident que certains signes montraient des ressemblances avec les caractères hébreux et phéniciens plus tardifs. Dans un article de 1914, Alan H. Gardiner a démontré que cette écriture notait une langue sémitique occidentale et qu'elle avait été développée en appliquant le principe d'acrophonie : chaque signe iconique y est employé

\* Traduction de Stéphane Polis



■ Fig. 58. Inscription du Sinaï n° 376 à Bir Nasb (d'après Tallet 2012, p. 23, doc. 35).

pour écrire la consonne initiale du mot exprimant ce qu'il représente. On utilisera, par exemple, une maison (hébreu *bêt*) pour *b* ou une main (*kaph*) pour *k*. En outre, les signifiés postulés paraissent connectés aux noms des lettres dans l'alphabet hébreu de la tradition biblique plus récente (comme *bêt* et *kaph*).

Ces principes ont permis à A.H. Gardiner et à d'autres de lire de courtes séquences de signes protosinaïtiques. La première de ces séquences fut *b'lt* « Maîtresse ». Ce mot apparaît dans certaines des inscriptions où il semble renvoyer à une divinité qui pourrait bien être « Hathor, maîtresse de la turquoise ». Cette hypothèse paraît confirmée par une inscription sur un petit sphinx en grès aujourd'hui au British Museum (fig. 59). En effet, le texte hiéroglyphique sur son épaule se réfère au roi (représenté par le sphinx) comme « l'aimé d'Hathor, [maîtresse de] la turquoise », et une séquence de signes protosinaïtiques sur la base se lit *mbb'lt* « aimé de la maîtresse » selon les principes énoncés ci-dessus.

À partir de telles hypothèses de lecture, on pourrait être tenté de considérer le protosinaïtique comme un système bien déchiffré (et le sphinx du British Museum comme une autre « pierre de Rosette » !). À la vérité cependant, on doit dire que nous sommes encore loin de comprendre entièrement le protosinaïtique. Les lectures qui ont été proposées pour plusieurs inscriptions complètes demeurent conjecturales et il n'y a pas plus d'une poignée d'expressions récurrentes dont la signification soit acceptée par les spécialistes (il s'agit alors principalement de noms et titres, comme *rb nqbn* « chef des mineurs »).





Fig. 59. Sphinx BM EA 41748 de Serabit el-Khadim. © The Trustees of The British Museum.

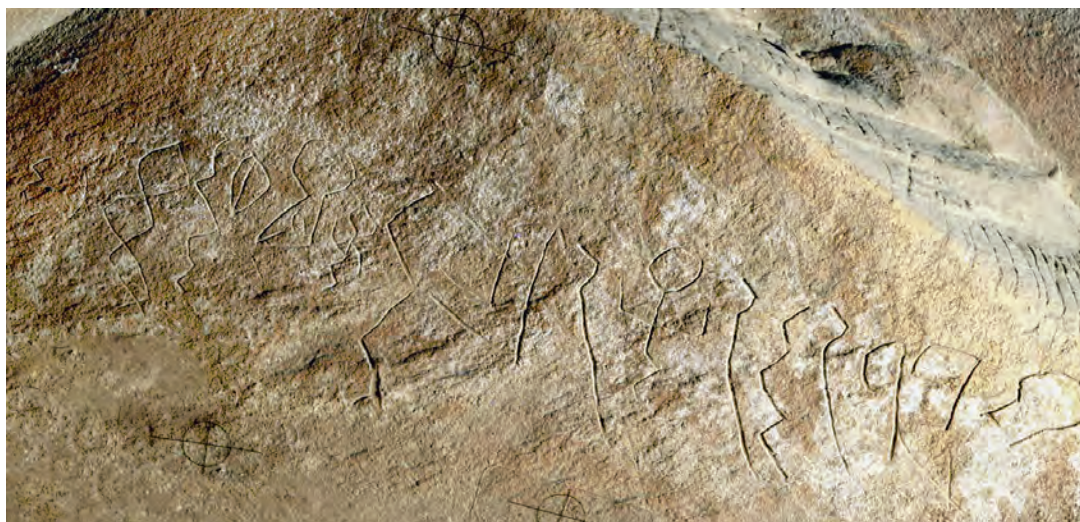
La source principale des incertitudes réside dans la faible quantité de matériel inscrit ; en outre, les inscriptions font rarement plus d'une ou deux courtes lignes (ou colonnes). Un autre problème est évidemment celui de la langue. Bien qu'il soit probable que ces inscriptions notent une langue sémitique occidentale, lointainement apparentée à l'hébreu et au phénicien, nous ne possédons pas d'autres sources où cette langue puisse être reconnue avec certitude, et elle représente peut-être un état antérieur de plusieurs siècles aux textes les plus anciens dans des langues apparentées.

Cela dit, la ressemblance formelle du protosinaïtique avec l'écriture hiéroglyphique est frappante. Il est dès lors raisonnable de poser que les hiéroglyphes égyptiens furent une source d'inspiration pour quiconque développa ce système d'écriture. Il n'y a cependant pas de relation un à un entre les hiéroglyphes et les caractères protosinaïtiques : certains d'entre eux ont des formes qui diffèrent sensiblement des signes hiéroglyphiques, et la variation graphique d'un même signe est plus grande que celle qu'on observe pour les hiéroglyphes. On notera enfin que la valeur phonétique des caractères apparentés à des hiéroglyphes diffère de celle de l'égyptien. Cela suggère que l'influence égyptienne, si elle a été forte, fut essentiellement conceptuelle : l'écriture hiéroglyphique n'a pas fourni des formes de signes exactes, mais plutôt l'idée d'une écriture iconique, peut-être avec le principe d'une notation consonantique, ainsi que la notion d'acrophonie.

Dans les années 1990, deux inscriptions avec des caractères très proches de ceux du protosinaïtique furent découvertes au Ouadi el-Hol, une route désertique entre Abydos et Thèbes (fig. 60). Dans la mesure où elles ne consistent qu'en une courte ligne et une colonne, et étant donné qu'elles ne contiennent aucune séquence de signes connue par les textes du Sinaï, leur déchiffrement est très incertain. Comme les inscriptions protosinaïtiques, toutefois, elles apparaissent à proximité de textes hiéroglyphiques laissés par des expéditions. Le Ouadi el-Hol fait en effet partie d'un réseau de routes entre la Vallée du Nil et les oasis du désert occidental ; il fut fréquenté par toutes sortes de voyageurs d'Égypte, y compris des troupes militaires. L'équipe qui a découvert et publié ces inscriptions a d'ailleurs suggéré que leurs auteurs étaient des membres non égyptiens d'expéditions militaires durant le Moyen Empire, plus précisément sous le règne d'Amenemhat III.

Cette datation s'accorde avec celle qui est généralement adoptée pour les textes protosinaïtiques. Si des expéditions égyptiennes ont visité le Sinaï durant la majorité de l'histoire pharaonique, les textes d'expédition de la XII<sup>e</sup> dynastie sont particulièrement nombreux. Plusieurs inscriptions datent en particulier du règne d'Amenemhat III et mentionnent des membres non égyptiens, qui étaient probablement des locuteurs d'une langue sémitique occidentale. L'un d'entre eux est appelé « frère du prince du Rétchénou ». Certains des membres sont représentés sur des ânes, portant des vêtements non égyptiens et tenant des lances et petites jarres : il pourrait s'agir d'un groupe d'élites venant de l'étranger (résidant au Levant ou en Égypte). Des

tombes de guerriers levantins découvertes à Tell el-Dab'a (dans le Delta) et datées de la fin du Moyen Empire ou de la Deuxième Période Intermédiaire contenaient en effet des lances et petites jarres semblables à celles représentées sur les stèles du Sinaï. La coopération égypto-levantine qui transparait lors du règne d'Amenemhat III est considérée par certains comme le contexte historique des textes protosinaïtiques, peut-être même celui de l'invention de ce « proto-alphabet ».



■ Fig. 60. Inscription alphabétique du ouadi el-Hol n° 1. © J.C. Darnell.

D'autres chercheurs ne sont pas convaincus que les inscriptions protosinaïtiques et celles du Ouadi el-Hol datent de la XII<sup>e</sup> dynastie, dans la mesure où il n'existe pas de lien explicite entre ce matériel proto-alphabétique et les données historiques pharaoniques. Deux objections principales ont été émises à l'encontre de ce qu'ils considèrent être une datation trop ancienne des inscriptions et du système d'écriture qu'elles représentent. La première est que des inscriptions protosinaïtiques sont attestées dans des lieux où l'on n'a pas de preuve de la présence égyptienne. On notera qu'il y a pourtant des cas où l'on trouve les deux écritures, protosinaïtique et hiéroglyphique, de concert, comme sur le sphinx du British Museum ou dans des inscriptions de Bir Nasb – même si cela ne signifie pas que les inscriptions furent réalisées précisément au même moment. La seconde objection est de nature plus théorique, et a principalement été avancée par des spécialistes des langues sémitiques. Il s'agit du long intervalle temporel entre la fin de la XII<sup>e</sup> dynastie égyptienne (fin du XIX<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) et la date du premier alphabet bien lisible (à Ougarit, XIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C.). Entre cinq et six siècles se seraient donc écoulés sans évolution notable de l'écriture alphabétique.

## Une liste alphabétique d'Égypte

Un fragment en calcaire trouvé dans la tombe du trésorier Sennéfer à Thèbes (xv<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) porte une liste de mots rédigés en hiératique (fig. 61). Il s'agit en majorité (voire exclusivement) d'emprunts sémitiques. À gauche de ces mots se trouve une colonne des signes isolés (plus hiéroglyphiques que hiératiques). Chaque signe paraît lié au mot écrit à sa droite, comme par exemple l'homme se réjouissant à côté de *hy-hnw* « se réjouir » à la première ligne du recto. Bien que l'interprétation de plusieurs mots demeure problématique, il est clair que les consonnes initiales suivent l'ordre canonique connu comme *halaḥam* (*hlḥm* – en fait *hrḥm* sur l'ostracon\*, avec <ϣ> notant /l/). Cette séquence et la séquence *abgad* (*'bgd*) sont attestées dans les textes d'Ougarit du xiii<sup>e</sup> siècle; cet ostracon fait donc remonter l'histoire de l'*halaḥam* jusqu'au xv<sup>e</sup> siècle avant notre ère. En sus, les signes hiéroglyphiques associés à /h/, /l/ et /m/ (l'homme se réjouissant, la boucle, l'eau ondulante) sont identiques aux caractères protosinaïtiques censés représenter les mêmes consonnes.

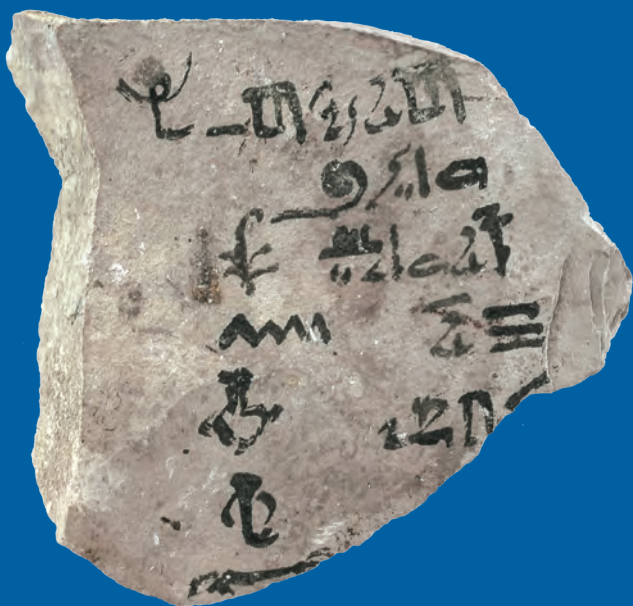


Fig. 61. Ostracon n° 99.95.0297 de la tombe thébaine 99. © N. Strudwick.

Par conséquent, des spécialistes postulent une apparition plus récente du protosinaïtique, jusqu'au xiii<sup>e</sup> siècle av. J.-C. pour certains. La possibilité d'inscriptions protosinaïtiques s'étalant sur plusieurs siècles a également été envisagée.

L'impression de siècles « vides » (ou de « point mort », comme la période est régulièrement appelée) pourrait simplement découler de la faible quantité de matériel archéologique qui a survécu en Égypte et au Levant.

Il est même possible que des découvertes pertinentes (dans ces régions, voire en Mésopotamie) datent de cette période. On connaît en effet des tessons, tablettes d'argile et autres petits objets inscrits avec des suites de caractères (rarement plus de quatre ou cinq) qui ressemblent soit aux signes iconiques du Sinaï, soit aux lettres des alphabets hébreux et phéniciens plus récents. Toutefois, la lecture de ces inscriptions est souvent très conjecturale et n'a jusqu'à présent pas réussi à convaincre la communauté scientifique de leur importance pour l'histoire de l'écriture alphabétique.

Il est vrai que cette histoire ne s'écrit sur des bases solides qu'à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, avec l'*abjad* d'Ougarit, et ensuite les écritures linéaires hébraïques et phéniciennes. Si les caractères protosinaïtiques inspirés de l'égyptien sont effectivement à dater de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle av. J.-C., l'histoire de l'écriture alphabétique est bien obscure pendant près de six siècles. Au début de cette période, les hiéroglyphes égyptiens auraient constitué une impulsion majeure et des siècles d'une tradition mal documentée, et peut-être pluriforme, auraient conduit aux *abjad*-s levantins. Une chose est certaine : il n'est pas possible de nier la pertinence de la culture pharaonique et de son écriture pour comprendre le développement des premières écritures alphabétiques.

## 16. Les écritures égyptiennes au Soudan

CLAUDE RILLY

### KERMA, UN ÉTAT SANS ÉCRITURE

« Moi, Âaouserrê, fils de Rê, salue mon fils, le souverain de Kouch ». C'est en égyptien qu'Âaouserrê Apopi, un des derniers pharaons hyksôs (c. 1550 av. J.-C.), fait rédiger une lettre au nouveau roi de Kerma – ville située au sud de la 3<sup>e</sup> cataracte et capitale du plus ancien royaume de Nubie –, lui proposant une alliance contre le pharaon thébain Kamosé, à cette époque où le pays était divisé en deux royaumes ennemis. Le message fut intercepté sur la route des oasis par une patrouille égyptienne et la missive secrète fut plus tard recopiée sur une stèle de Kamosé retrouvée à Karnak. C'est l'unique témoignage que l'on possède de l'existence d'une correspondance diplomatique à la cour de Kerma, sans doute assurée par des clercs égyptiens. Pour le reste, l'ancien royaume soudanais, durant un millénaire d'existence, de 2500 à 1500 avant notre ère, fut un État sans écriture, doté d'une administration sans scribes.

Les Kermaïtes n'ignoraient pas l'existence de cette technique, puisque des objets inscrits d'importation égyptienne ont été retrouvés dans les sépultures des notables, mais il est certain qu'ils n'en ont fait aucun usage interne. Toutefois, des voyageurs et des résidents égyptiens étaient présents à Kerma. Deux d'entre eux ont même laissé un témoignage écrit de leur séjour. En 1988, lors de fouilles dans une chapelle annexe du grand temple de la ville, a été mise au jour une stèle assez fruste portant en hiéroglyphes (§7) les noms de deux capitaines de vaisseaux nommés Iyméri et Méréri (fig. 62). Datant



Fig. 62. Stèle inscrite en égyptien du temple de Kerma. © D. Valbelle/Mission de Kerma.



Fig. 63. Panneau du temple de Soleb restauré en 2018. © SEDAU/E. Laroze.

très probablement de la fin de l'Ancien Empire, elle a été réutilisée dans un dépôt de fondation du Kerma moyen (2050-1750 av. J.-C.). Il est assez vraisemblable que l'inscription, qu'elle ait été comprise ou non, a contribué au choix de cette pièce pour protéger un édifice sacré.

## LA PÉRIODE COLONIALE, INTRODUCTION DE L'ÉCRITURE ÉGYPTIENNE

Au terme de multiples opérations militaires, les souverains de la XVIII<sup>e</sup> dynastie finirent par conquérir l'ensemble du territoire du royaume de Kerma. Ils y installèrent une administration de type colonial, dirigée par un

vice-roi dont la principale mission était de collecter le tribut présenté chaque année au pharaon. Il était assisté en partie par des fonctionnaires locaux, dont plusieurs étaient issus de hauts lignages indigènes. Ceux-ci avaient souvent été éduqués en Égypte, comme on le faisait pour les fils de chefs étrangers, afin de former une élite acculturée propre à servir les intérêts égyptiens dans leurs contrées d'origine. Leur instruction comportait l'apprentissage de la langue et de l'écriture égyptienne. Un exemple éloquent de cette pratique nous est donné par la carrière d'Aménémopé, dont la tombe a été retrouvée dans le cimetière égyptien de Soleb, localité située au nord de Kerma. Membre d'une famille princière de Basse Nubie (Aménémopé est son nom égyptien), il fut d'abord affecté comme scribe auprès du vice-roi Merymosé, sous Amenhotep III, puis assista son successeur Djéhoutymosé sous Akhenaton avant d'être élevé au rang d'*idenou*, c'est-à-dire de délégué du vice-roi pour la province méridionale de Kouch, sous Toutânkhamon.

Le pouvoir pharaonique établit sa domination sur le pays par la construction de complexes fortifiés, les *menenou*, bâtis autour de temples régulièrement espacés le long du Nil, à Bouhen, Semna, Saï, Soleb, Sésébi, Doukki Gel et Napata. Tous ces édifices étaient richement décorés de reliefs accompagnés de légendes hiéroglyphiques et offraient donc les exemples les plus achevés de l'écriture égyptienne aux yeux de la population locale (fig. 63). Celle-ci put même assister, à son grand ébahissement sans doute, au martelage



Fig. 64. Stèle de l'intronisation du roi napatéen Aspelta, Assouan. © C. Rilly.

## Des hiéroglyphes égyptiens à l'écriture méroïtique\*, une adaptation difficile

Étant donné la nature du système graphique égyptien, qui encode de manière inextricable la prononciation et le sens des mots (§3), il était très difficile de l'adapter à une autre langue. L'alphabet protosinaïtique avait bien été inventé au Moyen Empire à partir des hiéroglyphes égyptiens, mais son utilisation était marginale (§15). Il concernait de plus le cananéen, langue afro-asiatique comme l'égyptien, dont la phonologie était proche et qui possédait comme lui des racines à base consonantique. Le méroïtique appartenait en revanche à une famille de langues totalement différente, le nilo-saharien, où les consonnes sont moins nombreuses et les voyelles sont part entière du radical des mots. Aussi les Méroïtes changèrent-ils profondément la nature du système graphique égyptien pour en faire une écriture entièrement phonétique qui puisse noter les voyelles. Le système méroïtique, comme les écritures indiennes, est un « alphasyllabaire\* » qui ne compte que vingt-trois signes.

des noms d'Amon et du cartouche\* d'Amenhotep III (§39) dans le temple de Soleb sous le règne d'Akhenaton, et au contre-martelage du nom d'Akhenaton sous Toutânkhamon et Aÿ, qui illustraient l'importance politique et la valeur magique attribuée à ces textes hiéroglyphiques. Pour autant, il est certain que la pratique de l'écriture ne dépassa pas le cercle très étroit des élites égyptianisées.

## NAPATA, APPROPRIATION DE L'ÉCRITURE ÉGYPTIENNE

Entre le <sup>x</sup>e et le <sup>ix</sup>e siècle av. J.-C. se constitua à Napata, en aval de la 4<sup>e</sup> cataracte, une puissante principauté kouchite. Vers 750 av. J.-C., ses souverains, Alara et Kachta, avaient non seulement reconquis l'ensemble de l'ancien territoire de Kerma, mais fait passer la Haute Égypte sous leur contrôle. Après la conquête du nord de l'Égypte par Piânkhy, les rois de Napata formèrent la XXV<sup>e</sup> dynastie égyptienne, dite dynastie « kouchite ». Établis à Memphis, ils dirigeaient les deux pays. Paradoxalement, c'est durant cette période de domination politique sur l'Égypte que son influence sur la culture kouchite fut la plus forte. On pourrait dire, comme l'écrivait Horace à propos de la victoire de Rome sur la Grèce, que « l'Égypte conquise a conquis son farouche vainqueur ».

Dès le règne de Kachta, sont attestées sur le territoire kouchite des inscriptions rédigées par des scribes égyptiens. La victoire de Piânkhy sur les roitelets du Delta est commémorée sur une grande stèle érigée dans le temple d'Amon au pied du Gebel Barkal, promontoire rocheux qui domine le site de Napata. Son texte de 159 lignes, composé par un ou plusieurs scribes de grande érudition, a suscité l'admiration dès sa découverte, en raison de ses qualités littéraires. Parmi ces « pharaons noirs », c'est toutefois Taharqa

(690-664) qui nous a laissé le plus de témoignages écrits, notamment dans le temple qu'il fit édifier à Kawa et où ont été mises au jour quatre stèles à son nom. Il y proclame qu'il a fait venir des prêtres savants originaires de toutes les provinces d'Égypte, ainsi que des scribes « aux doigts habiles ».

En 663, après l'expulsion d'Égypte de Tanouétamani, le dernier pharaon de la XXV<sup>e</sup> dynastie, l'administration du royaume de Napata continua à employer l'égyptien comme langue écrite. Le roi Aspelta a laissé ainsi de nombreuses stèles rédigées en égyptien de tradition (fig. 64). Deux d'entre elles livrent une liste de hauts dignitaires religieux, où se côtoient des noms d'origine memphite et d'autres typiquement kouchites, ce qui montre que les scribes égyptiens avaient fait école dans le royaume napatéen. C'est toutefois sous ce règne qu'en 593, Psammétique II lança une expédition contre Kouch, afin de prévenir une nouvelle invasion de son pays. Les relations entre les deux royaumes devinrent alors plus distantes et les scribes égyptiens se firent de plus en plus rares dans l'administration kouchite. Les dernières grandes stèles napatéennes, celles des rois Nastasen et Aryamani, au IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C., furent rédigées par des scribes locaux dont la maîtrise de l'égyptien laissait souvent à désirer. Leurs fautes de syntaxe et d'orthographe trahissent en effet les structures de leur langue maternelle, le méroïtique.

## MÉROÉ, ESSOR D'UNE NOUVELLE ÉCRITURE

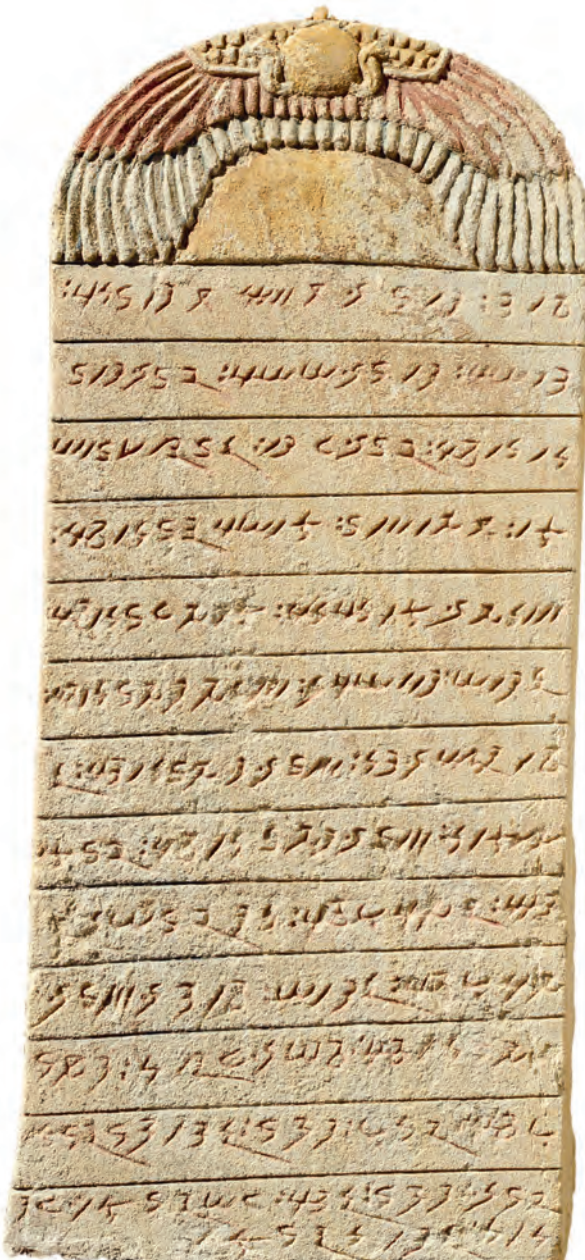
Avec l'arrivée sur le trône de Kouch d'une nouvelle dynastie originaire de Méroé, vers 270 av. J.-C., le lien avec l'Égypte se distendit plus encore. Située à 350 km au sud-est de Napata, la capitale n'avait jamais été colonisée par les pharaons du Nouvel Empire. La langue et l'écriture égyptiennes furent alors reléguées aux inscriptions des chapelles funéraires et aux titres royaux surmontant les cartouches. On se résolut enfin, après deux millénaires d'oralité, à écrire *in extenso* la langue méroïtique.

C'est sûrement à une forme locale de démotique (§9) que les signes de la cursive méroïtique furent empruntés, car certains sont totalement différents de leurs équivalents en démotique égyptien, même si d'autres en sont très proches. Malheureusement, aucun document écrit dans ce « démotique kouchite » n'a encore été retrouvé. C'est du règne d'Arnékhamani, vers 240/220 av. J.-C., que datent les premières inscriptions méroïtiques attestées, mais l'élaboration de cette écriture cursive est sans doute un peu plus ancienne.

Dans les temples, comme celui que ce même roi fit édifier à Moussawwarat, près de Méroé, les inscriptions étaient encore gravées en égyptien. Cependant, sous le règne du roi Tanéyidamani, vers 150 av. J.-C., fut artificiellement créée par des scribes l'écriture hiéroglyphique méroïtique. Il s'agit d'un équivalent, signe par signe, des caractères cursifs, utilisant une sélection d'hiéroglyphes égyptiens. Elle a principalement été utilisée pour

remplacer l'égyptien dans les inscriptions monumentales et sacrées. Méroé présente donc la particularité d'avoir inventé, contrairement à l'Égypte, son écriture cursive avant ses hiéroglyphes. Toutefois, l'immense majorité des quelque deux mille inscriptions connues à ce jour sont en cursive, notamment les stèles funéraires (fig. 65), qui forment le tiers de ce corpus.

■ Fig. 65. Stèle méroïtique de la dame Ataqueloula, Sedeinga. © SEDAU/V. Francigny.





## 17. La réception des hiéroglyphes en Occident (de l'Antiquité classique au déchiffrement)

JEAN WINAND

Alors que la langue akkadienne\* et son support, l'écriture cunéiforme\*, se sont largement popularisés en tant que *lingua franca* dans tout le Moyen Orient (§11) pendant une grande partie de l'Antiquité, la langue égyptienne et ses différentes écritures sont restées très largement confinées à la Vallée du Nil.

Pour les voyageurs occidentaux, les Grecs d'abord, les Romains ensuite, qui visitèrent l'Égypte ou qui eurent l'occasion de voir en Europe, notamment à Rome, des monuments égyptiens, l'écriture hiéroglyphique est restée impénétrable. Quant aux écritures cursives, le hiératique (§7) et le démotique (§9), leur existence ne semble avoir jamais suscité leur intérêt. Si ce n'est une description très générale et répétitive de l'apparence de l'écriture hiéroglyphique – des images représentant des hommes, des animaux, des plantes et des objets –, peu d'auteurs se sont risqués à une analyse de la structure de cette écriture complexe. De leurs observations, ressortent quelques idées récurrentes.

Tout d'abord, l'écriture hiéroglyphique est liée à l'expression monumentale du religieux et du sacré, ce qu'implique le terme même (« gravure sacrée »). Les hiéroglyphes apparaissent intimement liés à la sphère du divin et de la royauté.

Alors que le système hiéroglyphique, dans sa phase classique, maintenait un équilibre entre ses composantes phonologique et iconique (§3-4), il fut entraîné, par un phénomène d'hybridation, à surjouer sa dimension iconique à l'époque gréco-romaine (§5). Ce faisant, il ouvrit la voie à une forme d'interprétation favorisant des explications de type symbolique, lesquelles furent très en vogue chez les auteurs (néo-)platoniciens, comme Plotin et Jamblique. Certaines graphies arrangeaient d'ailleurs les signes de manière à former un tableau, ce qui brouillait davantage la frontière toute théorique entre écriture et iconographie (§22). Par exemple, le nom du dieu Ptah, écrit habituellement de manière « alphabétique »,  < p-t-h-DIVIN >, pouvait être rendu de manière plus cryptique par le groupe . Par rapport à la graphie originelle, laquelle recourt à trois phonogrammes\* (/p/ + /t/ + /h/) suivis du classificateur divin, cette composition ajoutait une connotation sémantique, en mettant en relief la fonction démiurgique du dieu. On aurait ainsi pu créer une notice à la manière d'Horapollon (voir *infra*) : « Quand les Égyptiens veulent écrire le nom de Ptah, ils représentent un génie les bras levés entre le ciel et la terre, car Ptah est le démiurge qui sépara le ciel de la terre ».

Une telle écriture, maniant des quantités importantes de signes avec un raffinement extrême de complexité, ne pouvait avoir été créée que pour maintenir les secrets de la religion et de la royauté à bonne distance des profanes. Cette culture du secret enveloppant des mystères sacrés s'ancre dans la perception gréco-romaine et influença durablement les travaux des érudits de la Renaissance et des Temps modernes.

Des témoignages des auteurs classiques, qui allaient conditionner la réception des hiéroglyphes jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, trois choses sont à épinglez. Tout d'abord, nous devons aux auteurs grecs les termes que nous utilisons encore aujourd'hui pour désigner les différents types d'écritures égyptiennes. Ensuite, il faut signaler une présentation du fonctionnement du système hiéroglyphique rapportée par Clément d'Alexandrie (I<sup>er</sup> siècle de notre ère), ainsi que l'interprétation en grec de l'obélisque du Latran due à un certain Hermapion et transmise par Ammien Marcellin (IV<sup>e</sup> siècle de notre ère), qui auraient pu ouvrir la voie au déchiffrement si elles avaient été prises au sérieux. Enfin, des hiérogammates versés dans les arcanes de l'écriture

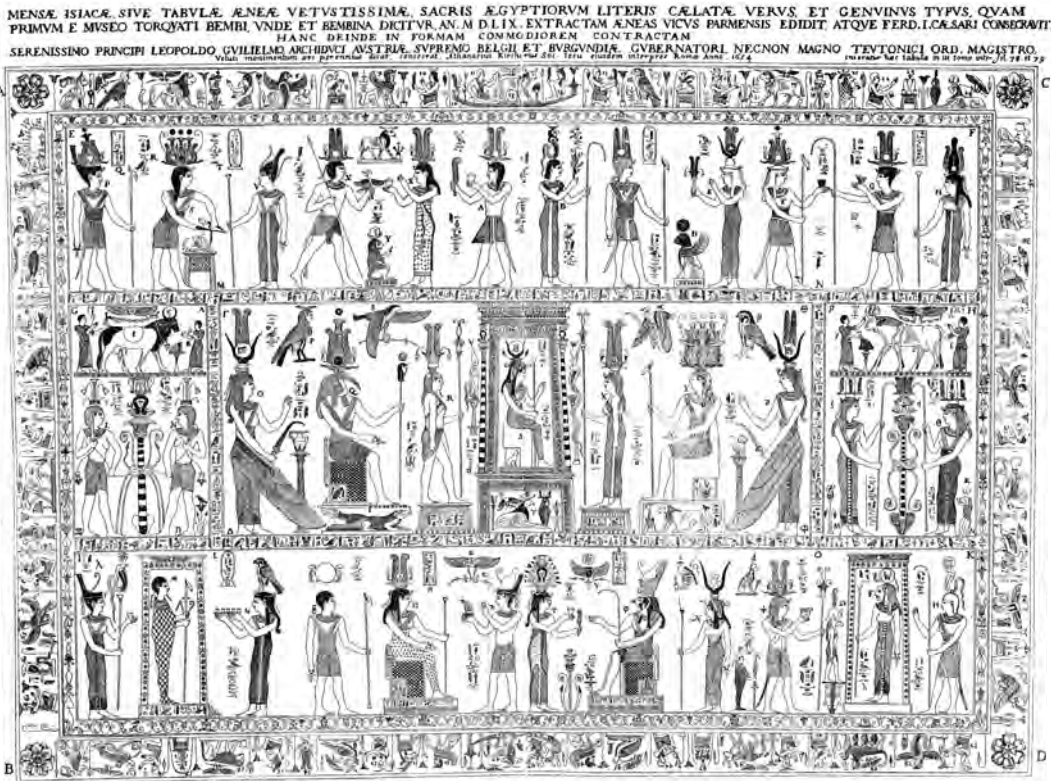


Fig. 66. La Mensa Isiaca dans l'*Œdipus Ægyptiacus* d'Athanase Kircher (Turin Cat. 7155).

© Réserve précieuse, ULiège.

hiéroglyphique composèrent des listes sous forme de glossaires, dont il ne reste quasiment rien. Le dernier avatar de cette production réside dans les *Hieroglyphica* longtemps attribués à Horapollon (v<sup>e</sup> siècle de notre ère), mais qu'il faut peut-être replacer un peu plus tard dans la sphère intellectuelle byzantine. Le schéma suivi par l'auteur est presque toujours le même et consiste à tenir un raisonnement sémiotique élémentaire : « Quand les Égyptiens veulent signifier un contenu X, ils dessinent le signe Y, parce qu'il y a une relation Z entre X et Y ». Le problème réside dans l'explication de la relation entre signifiant et signifié, largement dépendante des spéculations philosophiques de l'Antiquité tardive ou de l'état des connaissances naturelles.

Après une longue éclipse durant le Moyen Âge, où l'Égypte n'était plus guère accessible et avait beaucoup perdu de son attrait, les débuts de la Renaissance au xv<sup>e</sup> siècle marquent un renouveau spectaculaire qui allait rapidement déboucher sur un véritable engouement pour l'Égypte et ses supposés mystères. Deux types d'événements marquent ce regain de faveur. Tout d'abord, la redécouverte de monuments égyptiens, au premier rang desquels figurent les obélisques de Rome. Ensuite, la découverte et l'édition du manuscrit des *Hieroglyphica* d'Horapollon, ainsi que l'édition du *Corpus hermétique*, auxquels il faut ajouter la découverte de la *Mensa Isiaica* au xvi<sup>e</sup> siècle, une plaque de métal mettant en scène des divinités liées aux cultes isiaques et arborant de nombreux hiéroglyphes décoratifs (fig. 66).

Les érudits du xvi<sup>e</sup> siècle s'intéressèrent aux hiéroglyphes dans le cadre plus général de l'expression d'idées au moyen d'emblèmes et de symboles, dont on trouvait de nombreux exemples dans les arts décoratifs, mais aussi dans la science du blason et dans l'héraldique. Les innombrables éditions des *Hieroglyphica* d'Horapollon furent abondamment illustrées par des scènes qui avaient valeur de symbole et qui étaient censées renouer avec l'esprit des anciens hiéroglyphes. Dans le *Songe de Poliphile*, un roman initiatique publié à la fin du xv<sup>e</sup> siècle, le héros décrit des paysages et des monuments largement inspirés de l'Antiquité et supposés refléter un monde idéal. L'œuvre renferme plusieurs néo-hiéroglyphes que le héros interprète d'un point de vue symbolique (fig. 67). Le terme « hiéroglyphe » connut ainsi une extension considérable pour désigner tout type de représentation ayant une signification seconde et, pour bien faire, cachée. Pierio Valeriano, dans ses *Hieroglyphica* (1556), concevait l'univers entier comme une combinaison complexe de hiéroglyphes, dont les hiéroglyphes égyptiens ne constituent qu'une partie. On aurait fort à faire pour rendre compte de l'usage qui fut fait à cette époque des hiéroglyphes dans le domaine des sciences occultes, de l'alchimie, ou encore chez ceux qui se préoccupaient de retrouver la langue adamique.

Le xvii<sup>e</sup> siècle fut marqué par la personnalité du père jésuite Athanase Kircher (1602-1680). Fasciné par la recherche de la langue des origines, il se passionne pour les hiéroglyphes. Après avoir travaillé un temps à l'édition des premiers manuscrits coptes, il entreprend une œuvre

gigantesque destinée à percer les mystères de l'écriture de l'ancienne Égypte. Poussant jusqu'à ses limites le mode d'explication symbolique hérité de la Renaissance, Kircher élaborait un système d'interprétation dans lequel chaque hiéroglyphe était investi d'un poids symbolique (fig. 68). Son œuvre, dont l'essentiel se trouve dans deux publications quasi contemporaines,

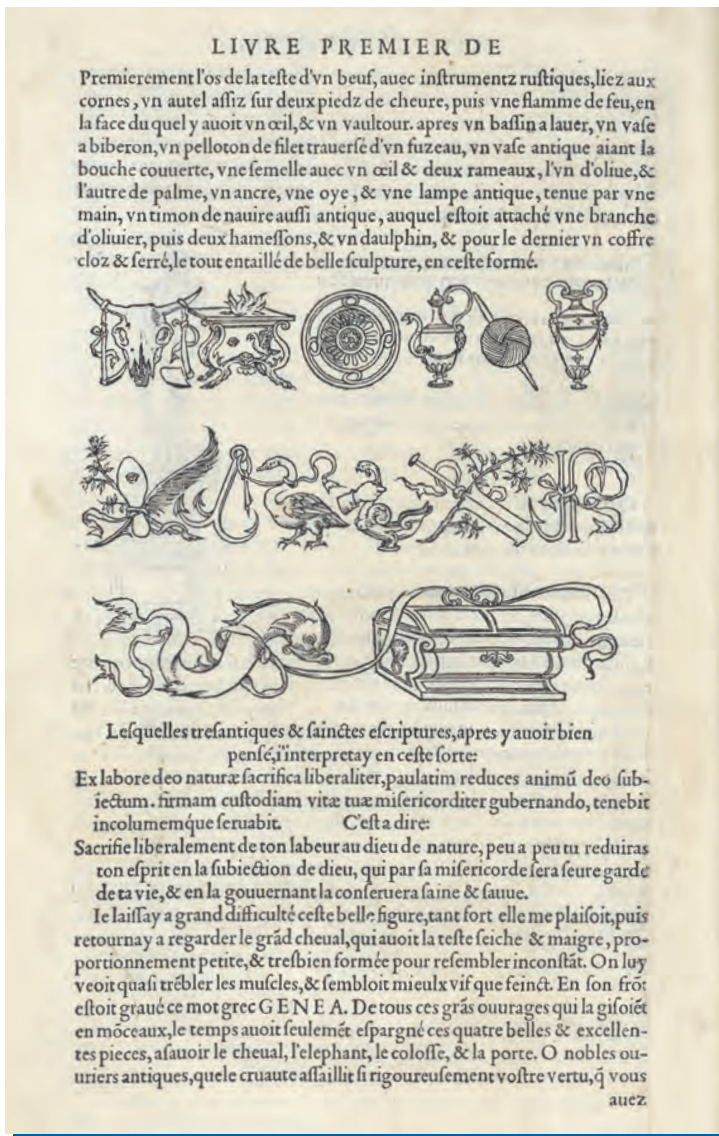


Fig. 67. Néo-hiéroglyphes dans Francesco Colonna, *Hypnerotomachie, ou Discours du songe de Poliphile, déduisant comment Amour le combat à l'occasion de Polia*, Paris, 1561, p. 11 v°. © Réserve précieuse ULiège.







l'Obélisque Pamphile (fig. 69) et l'*Œdipe égyptien*, est une illustration d'une idée centrale dans l'Europe de la Contre-Réforme : il fallait montrer que les textes égyptiens s'inséraient naturellement dans l'histoire du christianisme suivant les principes d'une *prisca theologia* ou théologie primitive, selon laquelle toutes les civilisations, même païennes, auraient gardé des éléments de la foi véritable. L'antiquité de la civilisation égyptienne en faisait un élément important dans la reconstitution de l'histoire mondiale. C'est pour les mêmes raisons que Kircher tenta d'établir une filiation entre l'écriture hiéroglyphique et l'écriture chinoise, une idée tenace jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, où la Chine fut parfois considérée comme une colonie des anciens Égyptiens.

Le modèle kirchérien fut parfois considéré dès son vivant, combattu et finalement délaissé au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, en dépit de quelques adeptes comme Antoine Court de Gebelin. En dehors de l'apport continu de nouvelles informations par des voyageurs, l'époque des Lumières fut marquée par deux faits majeurs. Tout d'abord, d'importantes collections d'antiquités se constituèrent et firent l'objet de publications. Le *Recueil d'antiquités* du comte de Caylus et l'*Antiquité expliquée* de Bernard de Montfaucon marquèrent leur époque. Ensuite, se fit progressivement jour l'idée que

l'écriture hiéroglyphique servait peut-être à noter une langue; il fallait donc la regarder autrement que comme une suite de symboles interprétables par quiconque en possédait la clef en dehors de toute réalisation linguistique. Cette lente progression sur le chemin du déchiffrement passait par un examen scrupuleux des textes et par une étude proprement philologique.

À la fin du siècle, les esprits étaient finalement bien préparés pour accueillir

**Fig. 68.** Interprétation des hiéroglyphes par Athanasie Kircher dans *Obeliscus Pamphilius*, hoc est interpretatio nova et hucusque intentata obelisci hieroglyphici : in quo post varia Aegyptiacae, Chaldaicae, Hebraicae, Graecanicae Antiquitatis, doctrinaeque qua Sacrae, qua Profanae monumenta. Veterum tandem Theologia, hieroglyphicis involuta symbolis, detecta e tenebris in lucem afferitur, Rome, 1650; 131. © Réserve précieuse ULiège.

ET FABRICA HIEROGLYPHICORVM		131	CAP. VI.
VI.		Λ Πρότερος δicitur Processus superiorum ad inferiora.	Λ .V X
VII.		X Processus animae mundi desq; q̄b̄.	X .I V X
VIII. IX.		C Lunae symbolum. O magnum.	Σ Ω .II V X
X.		Ο Visio dicitur, id est, Visio.	Ο Σ .II V X
XI.		B Fecunditas dicitur, id est, Fecunditas.	B .X I X X X
XII.		Z Vita dicitur, id est, Vita.	Z .I X X
XIII.		Θ Litra Thoth dicitur, id est, Litra Thoth.	Θ Thita.
XIV.		Φ Amor dicitur, id est, Amor.	Φ .

avec tout l'intérêt nécessaire la découverte de la Pierre de Rosette en 1799, un décret datant de l'époque ptolémaïque qui porte une inscription en grec avec ses correspondants en égyptien de tradition, noté au moyen de l'écriture hiéroglyphique, et en démotique (§1). Il devait revenir au génie de Jean-François Champollion de saisir le système hiéroglyphique dans toute sa complexité, ainsi qu'il le rapporte dans sa célèbre *Lettre à M. Dacier relative à l'alphabet des hiéroglyphes phonétiques* (1822). Une fois la clef trouvée, les progrès de J.-F. Champollion dans la voie du déchiffrement furent rapides, en particulier grâce à sa connaissance intime du copte, dernier avatar de la langue des pharaons, qui lui permit d'avancer à grands pas dans l'étude du vocabulaire et de la grammaire.



Fig. 69. Traduction latine de hiéroglyphes dans l'Obélisque Pamphile d'Athanase Kircher (p. 144). © Réserve précieuse ULiège.






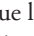
# L'ÉCRITURE HIÉROGLYPHIQUE

# 18. Le répertoire hiéroglyphique

PHILIPPE COLLOMBERT

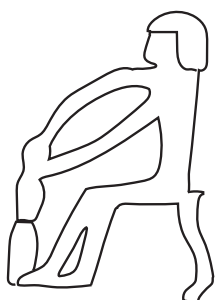
## UN RÉPERTOIRE THÉORIQUEMENT INFINI

Le système hiéroglyphique est un système ouvert, doté d'un répertoire de signes qui est en théorie presque indéfiniment extensible. À la base, il est composé pour l'essentiel d'images renvoyant à une réalité concrète (§19) : une faucille, un œil, une tortue, un grain de sable, etc. Or, il est *a priori* tout à fait possible d'encoder n'importe laquelle de ces réalités au moyen de son image (le mot « œil » sera écrit avec la représentation égyptienne d'un œil , le mot « tortue » avec l'image d'une tortue , etc.). En cela, le monde hiéroglyphique est un reflet assez fidèle du monde réel, après intégration de ce dernier dans le système figuratif égyptien (§22).

À ces hiéroglyphes à référent ancré dans la matérialité du monde, il faut encore ajouter des éléments ne renvoyant à aucune réalité tangible (par exemple des êtres fantastiques hybrides ou composites, tels que , des éléments plus abstraits (tels que le signe , représentant peut-être un cheminement en boustrophédon\*), des symboles ou des formes purement géométriques, et des signes résultant de réinterprétations (conscientes ou non) de signes plus anciens.

Les variations autour d'un même signe sont elles aussi pratiquement infinies ; elles font partie du fonctionnement du système et participent à la richesse du répertoire : beaucoup de ces variantes apportent de fait une information sémantique d'ordre graphique, une valeur ajoutée, pour la compréhension ou l'illustration du mot concerné. Ainsi, par exemple, le verbe *kd*, signifiant « construire » mais aussi « former, façonner » (tant au sens propre qu'au sens figuré), est parfois doté d'un classificateur représentant le potier travaillant sur son tour – plus particulièrement, bien sûr, lorsque le verbe renvoie précisément au façonnage d'une poterie. À l'Ancien Empire, ce classificateur est attesté sous une forme assez simple (fig. 70a). Au Nouvel Empire, certains hiérogrammates vont s'ingénier à inventer des graphies à valeur figurative ajoutée, plus informatives, pour des monuments royaux officiels. Ainsi, lorsque le roi évoque le fait qu'il a été « façonné » (*kd*) par le dieu Amon, le classificateur du verbe est l'image d'un dieu devant le tour plutôt que celle d'un simple mortel (fig. 70b). De même, lorsque le dieu Khnoum, le potier divin par excellence, est celui qui « façonne », le verbe *kd* peut être déterminé avec son image opérant devant le tour (fig. 70c). Sous Ramsès II, dans une inscription où le roi dit avoir été « façonné » (*kd*) par Khnoum, le classificateur est rendu encore plus explicite avec l'ajout

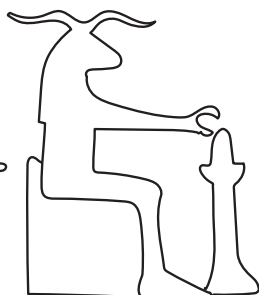
**Fig. 70.** Variations sur le signe du potier.



**70a.** Tombe de Ptahshepses, Abousir, V<sup>e</sup> dynastie (d'après B. Vachala, *Die Relieffragmente aus der Mastaba des Ptahshepses in Abusir*, Abusir 8, Prague, 2004, p. 179).



**70b.** Temple de Thoutmosis III, Karnak, XVIII<sup>e</sup> dynastie (d'après R. Holthoer, *New Kingdom Pharaonic Sites: The Pottery*, The Scandinavian Expedition to Sudanese Nubia Publications 1/5, Copenhagen, 1977, p. 19, fig. 23).



**70c.** Temple d'Hatshepsout, Deir el-Bahari, XVIII<sup>e</sup> dynastie (d'après E. Naville, *The Temple of Deir el Bahari*, t. II: *Plates XXV-LV*, EEF 14, 1897, pl. 49).



**70d.** Temple de Beit el-Wali, Nubie, XIX<sup>e</sup> dynastie (d'après H. Ricke, G.R. Hugues, E.F. Wente, *The Beit el-Wali Temple of Ramesses II*, OINE 1, 1967, pl. 37B).



**70e.** Obélisque de Ramsès II, XIX<sup>e</sup> dynastie (d'après H. Sourouzian, « Raccords ramessides », *MDAIK* 54, 1998, p. 291, fig. 5).



**70f.** Temple de Ramsès II, Louxor, XIX<sup>e</sup> dynastie (d'après D. Klotz, « The Earliest Representation of a Potter's Kick-Wheel in Egypt », *ENIM* 6, 2013, p. 172, fig. 4).

du jeune roi modelé sur le tour par Khnoum (fig. 70d). Sur un autre monument, toujours sous Ramsès II, alors que ce même verbe désigne cette fois-ci l'action du dieu Ptah, c'est ce dernier qui est intégré au hiéroglyphe, devant le roi debout (fig. 70e). Ici, le hiéroglyphe du tour a même disparu, illustrant l'emploi figuré du verbe dans l'expression présente, Ptah démiurge n'utilisant pas, quant à lui, le tour de potier pour sa création dans la théologie égyptienne.





Chaque hiéroglymme peut, dans l'absolu, créer un signe et participer ainsi à l'enrichissement du répertoire. Certains de ces signes seront adoptés par l'ensemble de la communauté savante, d'autres resteront des créations isolées. Ainsi, au signe , utilisé notamment pour déterminer les noms propres, se voit une (unique) fois à l'Ancien Empire substituer le signe , avec un personnage de position identique, mais tenant dans la main une palette de scribe (fig. 71). L'ajout de cet ustensile n'est pas indispensable à la compréhension du nom propre ; il n'apporte aucune information d'ordre phonétique et n'est pas sémantiquement nécessaire, mais le contexte permet de comprendre pourquoi il a été employé. Ce hiéroglyphe unique détermine en effet le nom d'un « chef des scribes », et est inscrit sur sa palette de scribe : l'auteur de l'inscription livre en fait ici une subtile valeur ajoutée à l'énoncé de son nom, en



Fig. 71. Palette de scribe, British Museum EA 12782 de Neferba (VI<sup>e</sup> dynastie).

soulignant sa fonction de scribe, et en inscrivant précisément ce signe sur l'outil qui symbolise son activité, la palette, celle-là même qu'il tient dans sa main sur le hiéroglyphe, en un astucieux jeu de miroir.

## ÉVOLUTION DU RÉPERTOIRE

Conservateur par essence, le système hiéroglyphique n'en est pas moins ouvert aux innovations. Le répertoire hiéroglyphique se fait ainsi le reflet des évolutions de tout type, technologique ou autre. Ainsi, le signe du potier évoqué plus haut fit parfois l'objet d'une adaptation liée à l'évolution de la technique du tournage : à partir du Nouvel Empire, on rencontre une variante graphique où le potier (qu'il soit humain ou divin) pose le pied sur un élément horizontal, qui représente très certainement la roue d'un tour à pied, libérant les deux mains du potier pour tourner (fig. 70f). Ce tour à pied était encore inconnu à l'Ancien et au Moyen Empire, comme nous en informent les représentations contemporaines. De fait, c'est l'apparition de ce hiéroglyphe au Nouvel Empire qui nous assure que le tour à pied était utilisé en Égypte au moins dès cette époque !





Dans nombre d'autres domaines encore, le répertoire hiéroglyphique suit les innovations contemporaines. Ainsi, le signe du cimenterre  apparaît à la XVIII<sup>e</sup> dynastie, concomitamment à la diffusion de l'arme dans le pays. Quelque temps après l'introduction du cheval en Égypte (très probablement





 Fig. 72. Exemple de hiéroglyphe du cheval (Tombe de Ramôsé, Thèbes, XVIII<sup>e</sup> dynastie).











■ Fig. 73. Le hiéroglyphe *hn* (Textes des Pyramides du roi Unas, Saqqara, V<sup>e</sup> dynastie).

par les Hyksôs), un signe hiéroglyphique le représentant voit le jour :  (fig. 72). Il en va de même pour le signe du char , introduit à la même époque. Et à l'époque grecque, c'est le quadrigé  qui fait son apparition dans le répertoire.

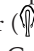

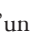

L'écriture hiératique (§7), employée parallèlement aux hiéroglyphes, est elle aussi parfois à l'origine de la création de nouveaux hiéroglyphes, ou à tout le moins de variantes. Ainsi, le signe composite , est transcrit  en hiératique; ce dernier signe est ensuite parfois réintroduit tel quel dans le répertoire hiéroglyphique à l'Ancien Empire, moyennant une légère conformation : . Le signe hiératique est par ailleurs aussi réinterprété pour donner naissance à un nouveau signe composite , d'usage très fréquent quant à lui, où le signe de la bouche semble


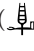

surmonter les bras qui payent (fig. 73).


Plus complexe encore, le groupe , transcription hiératique du groupe de deux signes  qui se lisent *hnm* (trilitère\* /hnm/ suivi du complément phonétique\* /m/), est réinterprété à l'époque ptolémaïque pour donner naissance à un hiéroglyphe composite  de même valeur *hnm*.

Le conservatisme du répertoire égyptien se manifeste dans son aversion à éliminer ou modifier un signe après que celui-ci a été introduit. Procédant par accumulation, il intègre les signes nouveaux sans nécessairement éliminer les formes anciennes obsolètes. Pour autant, les hiéroglyphes peuvent parfois suivre et s'adapter à la mode de l'époque. En témoignent par exemple les vêtements portés par certains hiéroglyphes représentant des êtres humains, tels que, sous Horemheb, le signe hiéroglyphique de ce dignitaire , vêtu de la large robe bouffante et couvrante à la mode à cette époque, utilisé pour écrire le mot *wr* « Grand », au lieu du signe plus banal . Désignant un potentat étranger, le même mot *wr* « Grand », peut aussi être figuré par un hiéroglyphe qui rend compte de l'ethnicité de celui-ci .

## LES SIGNES COMPOSITES

À l'Ancien Empire, et même avant, quelques hiéroglyphes simples sont associés pour former ce que l'on appelle des signes composites qui viennent enrichir le répertoire (§25). Les hiéroglyphes associés peuvent s'assembler sans se toucher () , être inclus l'un dans l'autre () , se toucher () , se traverser () , etc. Ces modalités d'association varient au cours des âges : plus limitées aux époques anciennes, elles se diversifient ensuite, le système s'autorisant plus de liberté avec le temps.

La fonction des signes (§3) assemblés est elle aussi très variable : phonogramme\* + classificateur\* () , radicogramme\* + phonogramme () , radicogramme + radicogramme () par exemple.

Dans la composition des signes, on observe une gradation, tant graphique que sémantique, allant de la simple association de deux signes sans valeur ajoutée (comme par exemple dans  *bsf*, avec le complément phonétique de la vipère /*ft*) à la formation de signes porteurs d'un sens nouveau – où le signe créé n'est plus réductible à la simple addition de ses éléments d'origine –, en passant par toutes sortes de combinaisons plus ou moins recherchées.

## LE RÉPERTOIRE HIÉROGLYPHIQUE COMME OUTIL D'INTERPRÉTATION DE LA CRÉATION

La souplesse du système, qui est à l'origine de la richesse du répertoire hiéroglyphique, semble bien augmenter au cours des siècles, pour culminer à l'époque ptolémaïque (§5), mais elle est aussi fonction des genres textuels. Ainsi, l'écriture dite « cryptographique » en fait un plein usage dès le Nouvel Empire (§33), de même que les graphies dites « décoratives » des bandeaux des temples de l'époque gréco-romaine (§5).

Tant dans les combinaisons à l'origine des hiéroglyphes composites, que dans leur travail permanent de création et recréation de signes, les hiérogrammates peuvent s'appuyer sur cette grande souplesse du système, en tenant compte, le plus souvent, des potentialités spécifiques dues au caractère iconique des hiéroglyphes (§23).

Ces créations et variations de tous ordres, conscientes ou non, n'ont pas, la plupart du temps, une simple vocation ludique. Tenants d'une relation intrinsèque entre le signe et son référent, les hiérogrammates utilisaient les hiéroglyphes comme une clé d'interprétation de la création. Pour eux, le répertoire hiéroglyphique était une émanation divine et son évolution témoignait des potentialités laissées à leur science par les dieux pour explorer, décrire et expliquer le monde qui les entourait.



# 19. Inventer des signes d'écriture figuratifs

PASCAL VERNUS

Comme toute écriture, le système hiéroglyphique est fondé sur un double processus (§3) : d'une part, l'encodage synthétique par un signe (« sémogramme\* ») des mots ou des notions (« unités significatives »), et, d'autre part, l'encodage analytique par plusieurs signes (« phonogrammes\* ») des sons (« phonèmes ») qui les composent (« unités distinctives »). Dans notre écriture, la relation entre un signe d'écriture et le mot qu'il encode – soit par un sémogramme (€), soit par des phonogrammes (« euro ») – est arbitraire, puisque ces signes ne renvoient à rien d'autre qu'à eux-mêmes.

Dans le système hiéroglyphique, en revanche, les signes sont figuratifs dans leur écrasante majorité (voir encadré). Cette figurativité incite à postuler que la relation entre un hiéroglyphe et ce qu'il signifie tient à ce qu'il représente, et donc qu'elle est motivée et non purement arbitraire. Ce qui est vrai à la condition impérative de distinguer deux catégories de motivation :

– *Catégorie 1.* Quand un hiéroglyphe encode un mot ou une notion selon la stratégie du « sémogramme » – soit par logogramme/idéogramme\*, soit par un classificateur – il y a motivation entre ce que représente le hiéroglyphe et ce qu'il signifie.

– *Catégorie 2.* Quand un hiéroglyphe encode un mot ou une notion selon la stratégie du phonogramme, il y a motivation entre les sons qui composent le terme égyptien désignant ce qu'il représente et ce qu'il signifie.





## LE HIÉROGLYPHE DANS LA STRATÉGIE DU SÉMOGRAMME

Parmi les sémogrammes, on distinguera les logogrammes/idéogrammes (1. 1) des classificateurs (1. 2) afin de détailler les relations qui s'instaurent entre les signifiants (les signes hiéroglyphiques figuratifs) et leurs signifiés (fig. 74).

**Fig. 74.** L'inventivité dans la création de hiéroglyphes s'est particulièrement accrue lorsque l'Égypte tomba sous la férule de souverains étrangers (aux époques ptolémaïque et romaine; §5). Les Égyptiens vivaient en effet l'écriture comme l'une des dernières expressions de leur identité (plafond de la salle hypostyle du temple de Dendara).




## Motivation des logogrammes/idéogrammes

Il y a plusieurs degrés dans la relation entre ce que représente un hiéroglyphe et ce qu'il signifie en tant que logogramme. Il faut tout d'abord opérer une distinction entre relation immédiate et relation médiata.



Pour encoder les noms égyptiens d'êtres ou d'objets, ont été sélectionnées des images perçues par les inventeurs comme leurs représentations fondamentales. Il s'agit d'une relation iconique immédiate. Le hiéroglyphe représentant une oreille humaine  ou une oreille de bœuf  fonctionne comme logogramme pour *msdr* « oreille ». Le hiéroglyphe de l'oisillon  fonctionne comme logogramme pour *ḫ* « oisillon, petit ». Le hiéroglyphe , représentant un char, fonctionne comme logogramme pour *wrr.t* « char ».

Beaucoup de mots ou de notions ne sont guère aisés à représenter directement. Aussi, pour inventer les hiéroglyphes propres à les encoder, on a eu recours à des « tropes », c'est-à-dire à des détours de sens à partir de ce que l'image suggère immédiatement (« métonymie », « synecdoque », « catachrèse », métaphore). On est alors dans un type de relation iconique médiata :

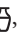
### 1. Un être pour sa posture ou son activité

Le hiéroglyphe , représentant un homme s'affairant à un mur, fonctionne comme idéogramme pour *kdj* « construire ». Le hiéroglyphe , représentant un oiseau en train de pêcher fonctionne comme idéogramme pour *ḫm* « pêcher ». Il y a double trope quand le hiéroglyphe utilisé ne représente qu'une partie de l'être : le hiéroglyphe  représentant des bras maniant un bouclier et une hache fonctionne comme logogramme pour *ḫ* « combattre ».


### 2. L'instrument ou l'organe pour l'activité

Le hiéroglyphe , représentant un ciseau à mortaiser (« bédane »), fonctionne comme logogramme pour *mnḫ* « être poli, être parachevé », et les sens abstraits qui en dérivent. Le hiéroglyphe , représentant un attirail de scribe – jonc au bout mâché, lié à une bourse à pigment et à une planchette à deux godets –, fonctionne comme idéogramme pour *zḫ* > *zš*, *sš* « écrire », « scribe », etc.


### 3. Le contenant pour le contenu

Le hiéroglyphe , représentant une cruche de bière, fonctionne comme logogramme pour *ḫnk.t* « bière ».

### 4. L'objet pour le matériau dont il est constitué


Le hiéroglyphe , représentant un vase de granit, fonctionne comme idéogramme pour *mḫt* « granit » et *ḫbw* « Éléphantine » (île de granit).

### 5. L'effet pour la cause



Le hiéroglyphe , représentant une voile gonflée par le vent, fonctionne comme idéogramme pour *ḫw* « vent », *nḫw* « souffle ».





## 6. La cause pour l'effet


Le hiéroglyphe  représentant un parasol à hampe, fonctionne comme logogramme pour *šw.t* « ombre ».

## 7. Une illustration exemplaire pour une action, une qualité ou un état

Le hiéroglyphe  représentant une vache léchant son veau qui allaite, fonctionne comme idéogramme pour *šms* « prendre soin de ». Le hiéroglyphe  représentant un flamant rose au plumage tenu pour parangon des teintes du rose/rouge/jaune vif, fonctionne comme idéogramme pour *dšr* « être rose/rouge/jaune vif ».





## 8. Le nombre de signes pour le nombre ordinal d'une entité

 *šb šb.w* « sept esprits ». Multiplié par sept, le signe  écrit idéographiquement tout à la fois le terme *šb* « esprit » et le nombre ordinal *šb* « sept ».



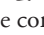
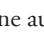
Dans les cas précédents, immédiate ou médiate, la relation entre ce que représente l'idéogramme et ce qu'il signifie est universellement accessible. En revanche, dans nombre d'autres cas, cette relation tire sa motivation de traits spécifiques à l'univers physique et mental de l'Égypte ancienne. Le hiéroglyphe  représentant un bateau à la voile gonflée, fonctionne comme idéogramme pour *hntj* « naviguer vers le sud ». Référence est faite à la configuration géographique particulière de la Vallée du Nil où la remontée du Nil s'effectue grâce au vent du nord.

Reste le cas des monogrammes (§25). On appelle « monogramme » un hiéroglyphe complexe constitué de signes qui existent par ailleurs indépendamment dans le répertoire. On en distinguera trois types, selon la manière dont les signes qui le composent concourent à sa signification.


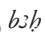



### 1. Monogramme additif

Le hiéroglyphe  est un monogramme pour *rw.t-dj(.t)-mš'.t* « La-porte-où-est-rendue-la-justice ». Addition du sens *rw.t* « porte » encodé par signe , du sens *dj(.t)* « donner » encodé par le signe , et du sens *mš'.t* « justice » encodé par le signe .

### 2. Monogramme à explicitation

Le hiéroglyphe  *nwb* « or » est associé à d'autres hiéroglyphes pour composer des monogrammes explicitant ses significations possibles : , où il se combine au phonogramme *ḥb*, vaut pour *nwb* « or » ; , où il se combine au phonogramme *ḥd*, vaut pour *ḥd* « argent » ; , où il se combine au phonogramme *d'm*, vaut pour *d'm* « électrum ».

### 3. Le monogramme émergent

Le hiéroglyphe est « émergent » quand sa signification est irréductible à la simple combinaison des signes qui le composent. Le monogramme  associant le signe  *bšh* « pénis » au signe  *jt* « vagin » fonctionne comme idéogramme pour *dšj* « copuler ». Le monogramme , représentant deux yeux fardés  affrontés, fonctionne comme idéogramme pour *ptr* « regarder » et *mšš* « voir ». Les hiéroglyphes composant ces monogrammes sont



**Fig. 75.** Dans cette mention d'Iymhotep, l'architecte divinisé de Djoser, le titre « prêtre ritualiste, magicien » dont il est rétrospectivement affublé, est pourvu d'un classificateur indiquant qu'il s'agit d'une activité professionnelle. Cependant, le signe présente non sa forme standard, mais une forme évoquant l'apparat spécifique de cette fonction, entre autres, la plume « ptérophore » (temple d'Edfou, mur d'enceinte, face intérieure, partie nord, moitié est, d'après *Edfou VI*, 10, 10).







agencés de manière à créer une composition picturale ajoutant une connotation purement iconographique, selon un procédé fréquent.

## Motivation des classificateurs


Relèvent aussi de la stratégie du « sémogramme » les classificateurs, des hiéroglyphes qui sont porteurs de sens mais non de sons (§32). Placés à la fin d'un mot, ils indiquent la/les classe(s) sémantique(s) à laquelle/auxquelles la vision

égyptienne du monde assigne leur signifié, ajoutant ainsi au sens d'un mot des connotations supplémentaires. La relation entre ce que représente un hiéroglyphe fonctionnant comme classificateur et la classe sémantique qu'il indique dépend de tropes analogues à ceux en œuvre pour les logogrammes/idéogrammes (au demeurant, beaucoup de ceux-ci fonctionnent aussi comme ceux-là).

Cela posé, en tant que classificateur, la motivation d'un hiéroglyphe oscille souvent entre extension métaphorique et restriction spécifique (fig. 75) :

- Extension métaphorique. Le hiéroglyphe du crocodile  classe non seulement les désignations de l'animal, mais aussi les termes relevant de notions associées à lui, telles que l'agressivité, l'avidité, la glotonnerie.
- Restriction spécifique. Dans la graphie qui suit de  « troupeau », à la notion de mouvement impliquée par le classificateur , les classificateurs , , et  ajoutent non seulement la notion de pluralité par leur nombre (extension métaphorique), mais aussi une restriction spécifique par l'indication des espèces qui, en l'occurrence, composent le troupeau.

## LE HIÉROGLYPHE DANS LA STRATÉGIE DU PHONOGRAMME

Par définition, un phonogramme ne véhicule pas de sens. Donc, *a priori*, il n'y a pas de relation sémantique entre son signifiant, le signe hiéroglyphique, et son signifié, le(s) son(s) notés. Cela ne signifie toutefois pas toujours l'absence de toute relation. De fait, dans le système hiéroglyphique, une relation existe bel et bien, mais elle s'établit entre ce que représente le hiéroglyphe et le terme égyptien désignant ce qu'il représente, selon le principe du rébus à transfert. Par exemple, si le signe  a été créé comme phonogramme encodant la séquence de consonne /p/ et /ʒ/, qui, entre autres, écrit pʒ « celui-ci », c'est par rébus à partir de son homophonie avec le terme égyptien /p/-voyelle-/ʒ/ « s'envoler », représenté par le canard prenant son envol.



Dans le système hiéroglyphique, l'invention du phonogramme repose donc sur une double abstraction :













- Abstraction du signifiant hors de son signifié : on sépare l'image du canard de ce qu'elle représente, pour ne garder que le terme qui la désigne.
- Abstraction de la structure consonantique hors de la totalité phonétique du signifiant. Du terme /p/-voyelle-/ɜ/ , on ne retient que les consonnes /p/ et /ɜ/.

En effet, les sons – un, deux, trois ou quatre phonèmes – encodés par les phonogrammes sont toujours consonantiques (§3). Cette différence tient à la structure lexicale propre à la langue de ceux qui inventèrent les hiéroglyphes. En égyptien, et de manière analogue dans des langues sémitiques comme l'arabe et l'hébreu, les notions sémantiques sont véhiculées par des racines consonantiques, les voyelles servant à l'actualisation de ces notions dans un mot particulier.

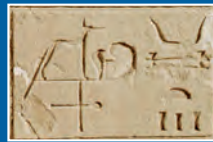
### De l'image au répertoire de signes

Les hiéroglyphes ont été inventés en promouvant au statut de signes d'écriture des images (fig. 76) reproduisant des éléments de l'univers physique et mental : divinités, humains, faune, flore et éléments naturels pour une bonne part, artefacts divers et quelques signes abstraits ou géométriques pour l'autre part.

Les hiéroglyphes obéissent aux conventions de l'art égyptien (§22, §23). Ils ne représentent pas un objet tel qu'il apparaît à un observateur particulier, mais visent à mettre en évidence les éléments tenus pour essentiels, fût-ce en combinant des points de vue contradictoires, ainsi les signes  ou  combinent une vue de profil et une vue de dessus. Ce sont des images construites à partir de conventions culturelles et non « réalistes ». Loin de le réduire à un code purement trivial, leurs inventeurs ont conçu le système hiéroglyphique comme la manifestation d'un savoir sur le monde.

Tous les signes ne sont pas indépendants les uns des autres. Certains ont été inventés par dérivation (fig. 77), et constituent des microsystèmes embryonnaires, avec la dérivation par position ( et ;  et ;  et ), la dérivation par composition (; ; ; ), la dérivation par diacritique ( et ;  et ), ou encore la dérivation par opposition ( et , harpons avec une ou deux pointes).

■ Fig. 76. Le répertoire hiéroglyphique compte non seulement des signes inventés *ad hoc*, mais aussi des emblèmes participant de la *koinè* iconographique de l'Égypte prédynastique. Ici, le nom du dieu Oupouaout est écrit, à droite avec quatre phonogrammes superposés, à gauche avec un emblème qui, au contraire, occupe à lui seul tout l'espace disponible. Cette différence de calibrage fait référence à son statut originel (chapelle « blanche » de Sésoustris I<sup>er</sup>, soubassement sud). © CNRS-CFEETK 136894.



■ Fig. 77. Exemple d'invention par dérivation. À côté du simple scarabée, voici côte à côte deux hiéroglyphes qui en dérivent en visant à développer le symbolisme solaire de l'insecte. L'un a deux ailes, l'autre une seule (temple d'Edfou, corridor extérieur du naos, côté gauche, bandeau du soubassement, d'après *Edfou IV*, 11, 3).







## 20. COMBIEN Y AVAIT-IL DE HIÉROGLYPHES ?


PHILIPPE COLLOMBERT

La réponse à cette question est complexe, car le nombre de signes du système hiéroglyphique était potentiellement infini (§18). Cependant, cette écriture ayant cessé d'être utilisée, elle a évidemment arrêté de produire de nouveaux signes.

Il deviendrait donc théoriquement possible de recenser le nombre de hiéroglyphes qui ont été créés par les Égyptiens au cours de plus de trois millénaires et demi d'utilisation. Même si la majeure partie de la documentation a aujourd'hui bel et bien disparu, nous avons retrouvé assez de textes pour nous permettre, sinon de recenser l'ensemble du corpus des signes hiéroglyphiques, du moins de pouvoir tenter une approximation.

Cette approximation ne prendra en compte que les signes d'un usage assez commun à une période donnée, avec un spectre cependant assez large pour rester significatif. Ce comptage pourrait être jugé – avec raison – artificiel, voire scientifiquement trompeur, car il nécessite d'exclure les variantes qui ne sont pas sémantiquement significatives (variations formelles et autres), ainsi que de nombreux signes à « valeur ajoutée », c'est-à-dire des signes qui ne sont pas motivés linguistiquement, mais qui constituent une des caractéristiques essentielles et spécifiques du système hiéroglyphique (§22). Une fois accepté le caractère en partie artificiel de ce recensement, il n'en reste pas moins vrai qu'il peut nous fournir quelques indications intéressantes sur l'évolution diachronique du répertoire hiéroglyphique et révéler des tendances. Si l'on s'en tient à cette approche, et contrairement à certaines idées reçues, on s'aperçoit que le répertoire hiéroglyphique s'est – presque inéluctablement – enrichi au cours des millénaires, mais dans des proportions somme toute attendues.

Sous l'influence probable du hiératique (§7), notamment, qui favorise une certaine uniformisation des formes, on observe une tendance diachronique à la simplification par l'éviction de certains sémogrammes\* détaillés, qui forment une partie importante du répertoire, mais se voient remplacés par des signes plus standards. Ainsi, par exemple, les verbes de mouvement sont à l'Ancien Empire principalement déterminés par deux signes, celui des jambes qui marchent (  ) et celui des jambes qui courent (  ), en fonction de la vélocité du pas impliquée par le verbe employé (fig. 78). Cependant, à partir du Moyen Empire, le signe  devient le classificateur générique de tous ces verbes, au détriment de .

Mais ces hiéroglyphes anciens inusités ne disparaissent pas nécessairement du répertoire. Ils peuvent potentiellement ressurgir après des millénaires d'absence, au gré de la science d'un hiérogrammate. Ainsi, par exemple, le signe  bien attesté à l'Ancien Empire (§25), disparaît ensuite à peu près complètement pendant plusieurs millénaires, si ce n'est dans de très rares inscriptions érudites, témoignage de la persistance du répertoire ou reflet, à la Basse Époque, de la redécouverte de monuments du passé sous l'effet d'une mode archaïsante. Le signe redevient enfin un peu plus fréquent à l'époque ptolémaïque, mais comme simple écriture du phonème /f/ et non plus comme logogramme pour *f3j* « porter » (§5).



■ Fig. 78. Graphie du verbe *sn* « se hâter » à l'Ancien Empire (*Textes des Pyramides du roi Pépy II, Saqqara, VI<sup>e</sup> dynastie*).

Parallèlement à cette tendance réductrice, se développe à l'inverse une tendance presque naturelle à l'augmentation, liée aux innovations technologiques, aux inventions des hiérogrammates, au caractère conservateur de l'écriture hiéroglyphique, etc.

En basant notre estimation sur une définition restrictive du signe (mais identique pour l'ensemble des époques) et à la lumière de ces deux tendances évolutives inverses mais non contradictoires, on peut vraisemblablement évaluer le répertoire hiéroglyphique linguistiquement motivé à 1 500/2 000 signes pour les périodes anciennes, évoluant vers un répertoire de 2 000/2 500 signes à l'époque gréco-romaine.

## 21. La classification des hiéroglyphes par les Égyptiens


JOACHIM FRIEDRICH QUACK

Les sources concernant la classification des hiéroglyphes par les Égyptiens eux-mêmes se limitent à deux papyrus très tardifs, tous deux datant de l'époque romaine. L'un présente les signes suivant une organisation sémantique, l'autre suivant une séquence alphabétique.

Le premier papyrus a été trouvé à Tanis (Delta oriental) dans une maison privée. Le manuscrit est carbonisé, ce qui en rend la lecture assez difficile. En outre, l'ordre des fragments mis sous verre par le conservateur moderne n'est pas fiable. Le positionnement qui avait été établi par son premier éditeur, Francis L. Griffith, semble convaincant, mais il n'en reste pas moins que la séquence des fragments n'est pas totalement assurée.

Ce manuscrit donne un inventaire des signes, avec leur forme hiéroglyphique et hiératique (§7), suivie d'une brève explication de ce qui est inscrit. Concernant leur agencement, il n'y a pas de classement explicite, ni de sous-titres indiquant un nouveau groupe de signes, ni de marques de séparation qui nous indiqueraient les fins de sections. Il appartient donc aux chercheurs d'essayer d'explicitier ce qui est, ou ce qu'ils pensent être, à la base de la séquence égyptienne.

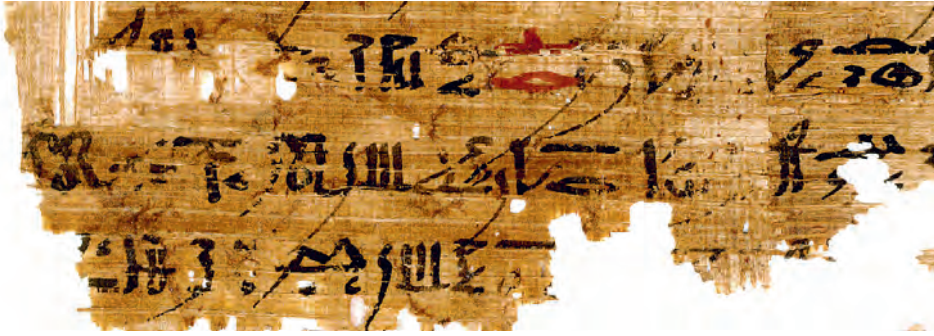
Malgré quelques problèmes qui surgissent quand on entre dans les détails, on peut globalement percevoir un groupement sémantique des signes, reposant sur ce qu'ils représentent. Par exemple, il y a une bonne série de signes humains, mais aussi des amphibiens, des poissons et des reptiles, suivie des parties de mammifères (fig. 79). Dans un groupe très large de signes non animés, des signes de vaisseaux et de sparteries sont également reconnaissables comme formant des unités.

 **Fig. 79.** (Ci-contre). Papyrus de Tanis (col. X, 1–14). © British Museum/dessin de S. Polis.

La colonne de texte se traduit comme suit :

- I. 1 <signe du doigt> doigt
- I. 2 <signe du doigt pointant> doigt mouvant
- I. 3 <signe du pouce> pouce
- I. 4 <signe des bras enlaçant> bras qui enlace
- I. 5 <signe de l'omoplate> omoplate
- I. 6 <signe du cœur> cœur
- I. 7 <signe du cœur aux ailes> cœur qui réfléchit
- I. 8 <signe d'un os couvert de la chair> cuisse
- I. 9 <signe du phallus> phallus
- I. 10 <signe des testicules> testicules
- I. 11 <signe du sexe féminin> vulve
- I. 12 <signe de la jambe> jambe
- I. 13 <signe de la jambe traversée par un couteau> jambe qu[i ...]
- I. 14 <signe des jambes marchant> jamb[e[s ...]]





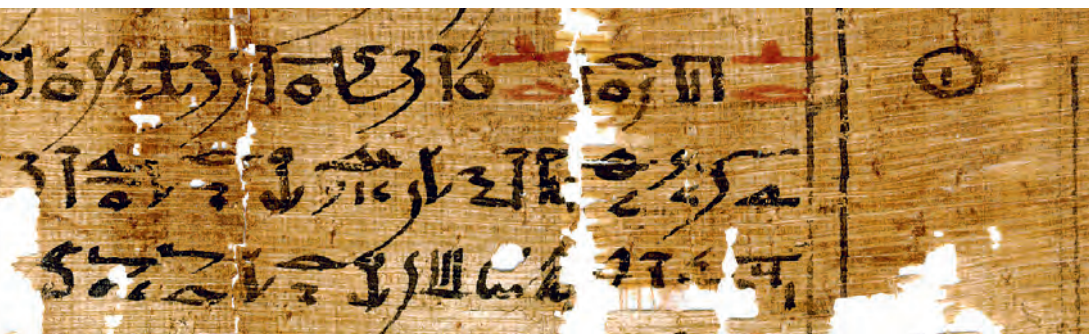
**Fig. 80.** P. Carlsberg 7 (section du fragment I). Le commentaire du signe du soleil se traduit « Signifie : jour. Signifie : le dieu-soleil à son lever le matin, grâce à qui tout ce qui existe est reconnu. Signifie : la grande ennéade qui fut initiée [... ..]. On désigne l'œil comme « ennéade ». Le disque solaire est advenu de l'œil droit du jour. C'est un vautour femelle, celle qui met une corde à l'arc, [c'est] la mère [... ..] Tatenen, c'est le mâle. L'uræus advient [...].[...] c'est Neith qui est réunie à mon cœur [...]. » © Papyrus Carlsberg Collection.

Parfois, la logique du groupement ne suit pas les catégories modernes. Ainsi, on observe le signe pour l'année, puis l'aile de l'oiseau, et ensuite une longue séquence de signes concernant des phénomènes célestes. Mais il y a aussi des associations évidentes, par exemple les signes pour *hw* et *sj* se suivent, malgré leur dérivation picturale différente, car ils servent souvent à écrire les deux hypostases de la perception divine.

La seule exception à cette structure sémantique est une séquence de signes monoconsonantiques\* (§3) dont on sait à présent qu'ils notent la séquence que l'on retrouve dans l'ordre alphabétique des signes de l'Arabie du Sud (et quelques textes d'Ougarit\* ; §15).

Le papyrus devait comporter des indications pour 460 signes au minimum, et sans doute plus que 500 en tenant compte des marges inférieures perdues. Si l'on prend en considération le fait qu'il y a peut-être des pages entières perdues, on arrive à des nombres qui ne sont pas trop différents de ceux typiques pour nos listes modernes de signes (§20 ; §28).

Le second traité égyptien important concernant les signes hiéroglyphiques est le papyrus Carlsberg 7 (avec les fragments P. Berlin P 29006 et PSI Inv. I 10 appartenant au même manuscrit) ; il provient selon toute vraisemblance de Tebtynis (§53). Le titre en est largement préservé. Il affirme expliquer le fonctionnement des signes et donner la solution des difficultés qu'ils posent à partir des données trouvées dans un manuscrit provenant du temple d'Osiris à Abydos. Il s'agit donc plutôt d'un commentaire qui, dans quelques cas, dépasse la simple description visuelle des signes et entend initier aux arcanes des hiéroglyphes en question (fig. 80).





Les signes sont organisés selon la même séquence alphabétique que celle utilisée dans une section du papyrus de Tanis. C'est du moins le cas pour ce qui concerne la consonne initiale, car il n'est pas évident de déterminer le principe présidant à l'organisation des signes au sein d'un groupe possédant une même consonne initiale.

## 22. Le signe comme image...

DIMITRI LABOURY

### Au commencement était... l'image

La caractéristique la plus marquante de l'écriture hiéroglyphique des anciens Égyptiens est sans conteste sa dimension figurative, c'est-à-dire le fait qu'elle soit – presque exclusivement – composée d'images, et même d'images, pour la plupart, faciles à identifier (§19).

C'est un fait aujourd'hui bien établi : toute écriture a pour origine, parfois lointaine, des images figuratives (§2). Ainsi, pour ne prendre que deux exemples modernes, notre M latin provient-il, à travers de multiples vicissitudes de retranscription, d'un signe évoquant la surface de l'eau ridée par son propre mouvement (tel le hiéroglyphe , qui en est vraisemblablement le prototype), ou le *ba* arabe (ب) dérive-t-il ultimement du plan simplifié d'une maison (lui aussi tiré d'un hiéroglyphe égyptien, le signe , retourné). Cependant, l'écriture hiéroglyphique de l'Égypte antique a ceci de particulier qu'elle a toujours résolument conservé et même cultivé et exploité cet aspect figuratif d'origine (y compris, dans une certaine mesure, à travers ses variantes cursives), jusqu'au crépuscule de la culture des pharaons.

Il n'est donc pas étonnant que les Romains aient vu dans les hiéroglyphes égyptiens une écriture faite de « figures d'animaux » (Tacite), « de membres du corps humain et d'outils » (Diodore de Sicile), tandis que les auteurs arabomusulmans les décrivaient volontiers comme « l'écriture des oiseaux » (*qalam al-tayr*), suivant – probablement sans en être conscients – une conception qui semble remonter à l'époque pharaonique elle-même – avec ce qu'il est aujourd'hui convenu d'appeler « l'alphabet des oiseaux » ou *halaham* (§15). C'est encore la dimension figurative des hiéroglyphes égyptiens qui marqua les esprits des intellectuels de la Renaissance européenne (§17), lorsque, renforcés dans leurs convictions par la redécouverte des *Hieroglyphika* d'Horapollon, ils y reconnurent « des figures entières d'herbes, d'arbres et d'animaux » (Marsile Ficin), support d'un langage visuel universel et indépendant de toute langue particulière, qui devait permettre de « découvrir la nature des choses humaines et divines » (Pierio Valeriano). Il aura fallu attendre, en définitive, plus de quatorze siècles après la dernière attestation datée de l'usage de cette écriture, pour que, en 1822, J.-F. Champollion lui restitue sa pleine lisibilité et autorise à nouveau une juste appréhension de la complexité sémiotique et de la double nature des hiéroglyphes égyptiens, tout à la fois images et signes d'écriture (§1).

Néanmoins, presque paradoxalement, le déchiffrement, dans lequel l'égyptologie a choisi de reconnaître son acte fondateur – se définissant ainsi






comme une discipline fondamentalement philologique –, a aussi ouvert la voie à une vision plus polarisée de cette double nature des hiéroglyphes, dans un contexte occidental qui avait pris l’habitude de différencier comme deux catégories conceptuelles bien distinctes le signe d’écriture, d’une part, et l’image, d’autre part. Une telle vision, dichotomique, a engendré quelques biais, dont le moindre n’est sans doute pas celui qui consiste à dépouiller de sa composante proprement artistique l’art égyptien, auquel les hiéroglyphes sont si indissociablement liés, pour en réduire les productions à une série de scènes ou de motifs qui se liraient comme autant de hiéroglyphes géants accompagnant les inscriptions. Le débat intellectuel du xx<sup>e</sup> et du début du xxi<sup>e</sup> siècles autour de la primauté du verbe, et de sa transcription en écriture, ou de l’image et de l’articulation de ces deux moyens d’expression et de représentation du monde, contribue sans doute encore aujourd’hui à renforcer cette vision polarisée, qui situe les hiéroglyphes de l’Égypte pharaonique dans une tension entre le signe et l’image, une tension qui semble cependant assez mal correspondre à la conception émique des anciens Égyptiens.

## Le regard des anciens Égyptiens


Fort peu enclins – voire totalement étrangers – à ce genre d’exercice, les Égyptiens de l’Antiquité ne nous ont pas livré de traité théorique qui expliciterait la nature sémiotique des hiéroglyphes, mais les indices qui



**Fig. 81.** Détail de l’invocation funéraire sur le côté du sarcophage en granit rose de la princesse Néférouptah, fille d’Amenemhat III (Hawara, 1956 ; XII<sup>e</sup> dynastie), où les hiéroglyphes représentant des êtres animés ont été systématiquement amputés dès la composition de l’inscription et sa gravure (signes   et ). © Musée égyptien du Caire/D. Laboury.

permettent de reconstituer leurs vues en la matière abondent néanmoins et sont très convergents.

Ainsi, deux fragments de répertoires hiéroglyphiques de l'époque dite tardive (§21), retrouvés à Tanis et Tebtynis, révèlent parfaitement, en listant les différentes acceptions d'un même signe (par exemple celui du soleil, ☉, interprété comme l'astre solaire [*jtn*], mais aussi le jour [*brw*], le dieu Rê et plusieurs de ses avatars ou concepts religieux associés), que le hiéroglyphe était moins perçu comme « l'élément d'un code » qui « s'épuiserait totalement dans sa fonction de signifiant graphique » – pour reprendre les termes de Pascal Vernus – que comme un symbole qui, en tant qu'image, permettait de signifier tout un réseau de concepts que celle-ci évoquait dans la culture pharaonique. Bien plus qu'une opposition conceptuelle, telle que la pose la pensée occidentale moderne, profondément analytique, c'est donc une continuité qui paraît ici mise en œuvre entre le signe d'écriture et l'image proprement dite : tous deux tiennent lieu de quelque chose d'absent qu'ils rendent présent, participant ainsi du principe de la représentation ou de la présentification.

Écrire, dessiner ou peindre, le verbe employé est le même en égyptien ancien (*zš*, noté au moyen de la palette de scribe ) . Caractères d'écriture et images peuvent d'ailleurs être désignés par les mêmes mots : *tjt*, qui renvoie tant à un signe (comme dans l'expression copier un texte « signe à signe ») qu'à une image ; ou encore *drf*, qui signifie « trait », qu'il s'agisse d'un trait de fard, d'un dessin ou d'un écrit. Thot, le dieu crédité de l'invention de l'écriture hiéroglyphique, était d'ailleurs désigné comme « celui qui crée, délie (ou) fait parler les traits (dans le sens d'interpréter les écrits) ». Mais souvent, les écrits sont évoqués collectivement, comme lorsque le prince de la IV<sup>e</sup> dynastie Néfermaât affirme qu'« il est celui qui a réalisé “ses dieux” en une écriture qui ne peut s'effacer », faisant référence à la technique d'incrustation de pâtes colorées inventée pour la décoration murale de son mastaba à Meïdoum, dans l'intention manifeste – même si ce fut en vain – de créer des




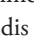
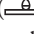
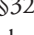

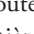
**Fig. 82** (ci-dessus et ci-contre). Scène de la tombe du « jardinier de l'offrande divine d'Amon » Nakht (TT 161 ; règne d'Amenhotep III) avec trois mentions du titre de « porteur des offrandes florales » (d'Amon). © D. Laboury.

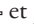



scènes et des inscriptions qui résisteraient mieux aux affres du temps et des hommes que les peintures ou les bas-reliefs peints. En outre, les pratiques ne sont pas moins éloquents que les mots. Ainsi, la neutralisation graphique régulière (§44) – souvent par amputation – des hiéroglyphes qui représentent des êtres animés en contexte funéraire (et particulièrement à proximité directe de la momie) révèle que ces signes – même lorsqu'ils n'ont qu'une fonction exclusivement phonographique\* – étaient perçus comme de véritables images, capables de rendre présent ce qu'elles évoquent figurativement, soit de potentiels nuisibles pour le défunt (fig. 81).



**Fig. 83.** Vase à paire de pieds humains datant de la fin de la période de Nagada I (ou du début de Nagada II), vers 3900-3650 av. J.-C. (MMA 10.176.113). © Rogers Fund, 1910.

La productivité et la plasticité permanentes du répertoire hiéroglyphique attestent elles aussi de la symbiose qui unit l'image et le signe d'écriture dans la pensée égyptienne. C'est en effet parce que les hiéroglyphes sont, et restent toujours, des images que, à l'instar de celles-ci, ils sont susceptibles d'une quasi-infinité de variations, tant à l'échelle du signe individuel qu'à celle du système ou du répertoire tout entier, qui n'a cessé de croître et de gagner en sophistication durant toute l'histoire pharaonique (§18). Prenons un exemple. Dans la seule tombe qui semble nous être parvenue d'un jardinier de l'Égypte antique, celle du « jardinier de l'offrande divine d'Amon » et « porteur de l'offrande florale d'Amon » Nakht (tombe thébaine 161 ; époque d'Amenhotep III), le propriétaire du monument a pu s'adjoindre les services d'un peintre de talent, qui s'est manifestement fort investi dans son œuvre, créant les bouquets floraux les plus exubérants et les plus impressionnants de toute l'histoire de l'art égyptien. L'artiste semble par ailleurs avoir également voulu faire montre de sa maîtrise de l'art des hiéroglyphes. Ainsi, en trois endroits de la tombe, il a choisi de remplacer le logogramme traditionnel de l'homme qui porte un panier sur sa tête () pour le verbe *fj* « porter », dans le titre de « porteur des offrandes florales d'Amon » de son commanditaire, en inventant, à chaque fois, un nouveau hiéroglyphe qui représente un homme debout en train de transporter – différemment – des offrandes florales (fig. 82). Chacune de ces images miniatures du fleuriste d'Amon en pleine action est précédée du phonogramme\* *f* () rappelant l'initiale du verbe évoqué, *fj* en ancien égyptien, tandis que le hiéroglyphe de la table d'offrande, pour le mot *hṯp* « offrande » () est soit intégré dans la petite composition hiéroglyphique sous la forme du plateau pour les présents (dont la nature florale est iconographiquement relayée par les bouquets que tient le personnage), soit ajouté en-dessous, avec ses compléments phonétiques attendus ( *t* et  *p*) et le classificateur (§32) de la plante en fleurs () afin de préciser qu'il s'agit d'offrandes végétales. La créativité et la variation que l'auteur du décor a su introduire pour transcrire l'ensemble de l'information à communiquer révèlent toute la productivité et la plasticité du système hiéroglyphique, qui reposent entièrement sur le fait que les signes qui constituent cette écriture conservent leur valeur et leur statut d'images.

Comme cet exemple le montre également, les hiéroglyphes partagent en outre les conventions de représentation et de composition qui font l'identité formelle spécifique de l'art égyptien. Rien d'étonnant à cela, bien sûr, puisque historiquement – ou préhistoriquement, devrait-on dire – ils sont issus de la culture imagière qui se mit progressivement en place durant tout le IV<sup>e</sup> millénaire av. J.-C., au cours du développement de la culture dite de Nagada, qui est à l'origine de la civilisation pharaonique. C'est ainsi que certains objets, disparus depuis des siècles au moment de l'émergence de l'écriture hiéroglyphique, comme les massues discoïdes ou les vases à paire de pieds humains (fig. 83), trouvèrent néanmoins leur place parmi les hiéroglyphes de l'époque historique ( et ).

## 23. ... ou l'image comme signe

DIMITRI LABOURY

Les conventions particulières de l'art égyptien, habituellement désignées sous l'appellation moderne d'aspective, permettent un investissement de l'espace figuratif qui s'affranchit régulièrement de la perception visuelle, combinant les points de vue sur un même objet, modifiant les proportions relatives des éléments d'une représentation en fonction de leur importance dans la scène ou de l'harmonie compositionnelle de celle-ci, et jouant presque obsessionnellement avec des êtres figurés de profil, afin de signifier clairement leurs interactions.



Ces trois principes constitutifs de l'art égyptien ont été exploités à l'aube de l'histoire pour fonder les règles de la typographie hiéroglyphique. La combinaison de points de vue est pratiquement présente dans le dessin de chaque hiéroglyphe et la liberté de modifier les proportions relatives des éléments figuratifs mis en présence a permis ce que Pascal Vernus propose d'appeler le « calibrage » des hiéroglyphes, c'est-à-dire la modification de leur taille par rapport au référent naturel représenté en fonction de leur lisibilité et de leur groupement harmonieux (§25). C'est ainsi que, dans une inscription hiéroglyphique, un insecte, comme l'abeille ou le scarabée, peut acquérir la même taille qu'un pachyderme, pour reprendre un exemple cher à l'égyptologue français. Enfin, la plasticité directionnelle des hiéroglyphes en contexte monumental – qui s'écrivent toujours de haut en bas, mais de gauche à droite ou de droite à gauche – dérive directement de son association à des images de personnages qui se font face au sein de l'espace figuratif, c'est-à-dire qui sont représentés de profil et en interaction, et de la propension à la symétrie dans les arts monumentaux de l'Égypte pharaonique.

Le lien entre le signe d'écriture et l'image et son univers spécifique relève donc bien de la symbiose, même si les règles de la typographie hiéroglyphique qui viennent d'être évoquées permettent en outre de clairement distinguer les figurations des inscriptions qui les accompagnent. En effet, que l'on ne s'y méprenne, si les anciens Égyptiens, à travers leurs diverses pratiques, langagières ou autres, ont manifesté une conception du signe d'écriture et de l'image qui les englobe au sein d'une catégorie notionnelle commune, cela ne signifie évidemment pas pour autant qu'ils ne faisaient aucune distinction entre les deux. Bien au contraire ! Grâce à des conventions typographiques, notamment de calibrage et d'orientation spatiale, la séparation entre écriture et iconographie est dans la pratique assez évidente.

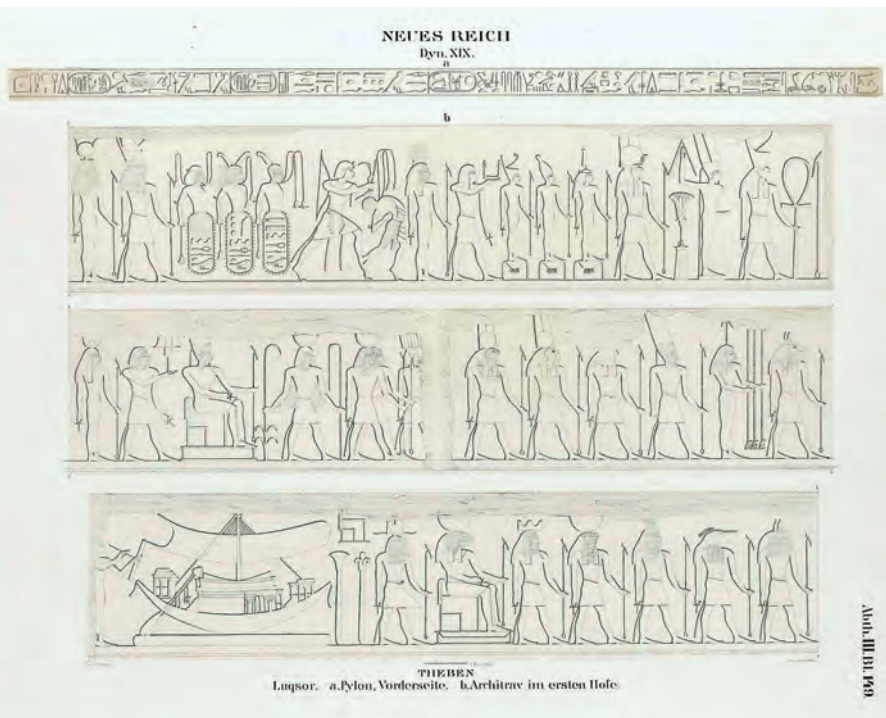
La frontière qui les sépare est cependant poreuse et pouvait être franchie de multiples manières, conduisant à envisager l'image comme signe d'écriture. Un premier exemple – à vrai dire assez extrême – nous en est fourni par la décoration exceptionnelle de certaines architraves de la cour de Ramsès II



à l'entrée du temple de Louqsor, sur lesquelles la titulature du souverain, attendue à cet endroit, a été transcrite non pas dans une typographie hiéroglyphique habituelle, mais, grâce à une série de jeux graphiques plus ou moins sophistiqués – que les égyptologues ont qualifiés de « cryptographie » ou « écriture énigmatique » (§33) –, sous la forme d'une sorte de longue scène iconographique dans laquelle diverses figures – pour la plupart divines – se suivent en procession – comme dans la linéarité de l'écrit – et représentent, en réalité, les titres et noms du monarque (fig. 84). Des cas analogues, parfois célèbres, sont également connus pour l'époque gréco-romaine (§5).

Plus fréquemment, on assiste à ce que P. Vernus a joliment baptisé du nom de « ronde sémiotique », principe selon lequel une image, par la calibration typographique, peut se muer en un signe d'écriture (1), qui, à son tour, peut être traité comme une image ré-autonomisée au sein d'une inscription (2), ou même indépendamment de celle-ci (3) – par exemple, sous la forme d'une amulette –, en particulier lorsqu'elle est réintégrée dans un espace iconographique véritable (4) (on peut songer aux innombrables signes *ankh* animés, tels  ou ) , allant même parfois jusqu'à fonctionner à nouveau comme un caractère d'écriture (5) (qui redevient donc à lire), et bouclant ainsi

**Fig. 84.** Décoration d'architraves dans la cour du premier pylône de Ramsès II au temple de Louqsor (d'après Lepsius, *Denkmäler* III, pl. 149).





**Fig. 85.** Coin d'une architrave du temple que Sésostri I<sup>er</sup> avait fait édifier pour Amon-Rê à Karnak. © musée de plein air du site de Karnak/D. Laboury.

le cycle des métamorphoses de l'image au signe et inversement.

Un bon exemple de ce type de « ronde sémiotique » se trouve dans l'évocation de la titulature de Sésostri I<sup>er</sup> à l'angle d'une architrave du temple que ce roi avait fait édifier pour Amon-Rê à Karnak (fig. 85). Le classificateur (§32) du nom du dieu Amon-Rê est ici une image à part entière (sur la droite), dotée de sa propre autonomie figurative, ce qui lui permet de se tenir debout et de relayer iconographiquement la proposition qui suit son nom dans l'inscription et précise qu'« il donne la vie » (𓄿𓏏) au souverain. Le hiéroglyphe qui signifie « la vie » (𓏏) est lui aussi traité comme une image ou un objet placé dans la main arrière du dieu, afin de montrer que ce

dernier possède la qualité que ce signe évoque (suivant l'expression égyptienne « dans la main », qui exprime la possession). Il réapparaît dans l'autre main de la divinité, tendue non pas vers une figure de son interlocuteur, le roi, mais vers un groupe de signes autour du faucon perché sur le hiéroglyphe du collier d'or (𓏏), qui symbolise le souverain sous la forme du troisième titre de sa titulature canonique, dit « nom d'Horus d'or », en l'occurrence « l'Horus d'or Vivant de naissances (*'nh-ms.wt*) », soit Sésostri I<sup>er</sup>. En termes de composition, le classificateur du dieu (re)converti en une véritable image et tous les hiéroglyphes qui s'y rapportent sont placés à droite du panneau, du côté du sanctuaire du temple où Amon est censé résider, et en confrontation vis-à-vis des signes qui évoquent le monarque (avec notamment une symétrie entre la figure du dieu et le cartouche\* royal), afin de signifier leur interaction.

Cette perméabilité entre l'image et le signe d'écriture dans l'art égyptien peut même intervenir en statuaire, c'est-à-dire dans des représentations en trois dimensions, images par excellence (§24). Ramsès II, qui semble avoir particulièrement apprécié ce genre de jeux graphiques savants, les a multipliés à l'envi. Sur l'une de ses statues colossales retrouvée en fragments sur le site de Boubastis, l'actuel Tell Basta, le roi portait, au-dessus de sa coiffure, un disque solaire historié (fig. 86) : devant le symbole du dieu Rê apparaissent encore assez nettement deux figures assises, représentant un enfant portant le doigt à

la bouche et couronné du disque solaire (𓇧) à côté du dieu Amon (𓇨), au-dessus de deux gigantesques hiéroglyphes, le canal *mr* (𓄏) et le filet d'eau *n* (𓄏), et entourées de trois signes *hkw* (𓇧). L'inscription sur le côté gauche de l'objet fournit la clé de lecture de cette interpellante composition, en donnant le nom attribué au colosse : « Ramsès-aimé d'Amon, le Rê-des-dirigeants (𓇧𓇧𓇧) ».

Comme ces quelques exemples le montrent, l'art égyptien n'a cessé d'exploiter la capacité figurative de l'écrit et la capacité scripturale de l'image, pour reprendre les concepts suggérés par Jan Assmann (« *die Bildhaftigkeit der Schrift und die Schrifthaftigkeit des Bildes* »), dans la mesure où, dans la perception égyptienne, signe et image participaient de la même nature, le premier dérivant – historiquement comme dans la pratique – de la seconde (§2), ou en constituant, semble-t-il, une forme particulière, car tous deux, image comme signe d'écriture, permettaient de dire et (se) représenter le monde. Dans un tel contexte, l'artiste – à tout le moins l'artiste qui concevait l'œuvre – se devait manifestement d'être aussi un maître ès hiéroglyphes, un artiste savant et lettré.



**Fig. 86.** Élément sommital d'une statue colossale de Ramsès II représentant un disque solaire orné d'une composition hiéroglyphique figurative, à lire comme le nom du colosse qui est inscrit sur le côté gauche de l'objet (CG 1235). © Musée égyptien du Caire/S. Connor.

## 24. Écrire et lire des statues

RENAUD PIETRI

En raison de la nature figurative des hiéroglyphes égyptiens, textes et images sont indissociables dans la pensée pharaonique. Ce principe peut être poussé très loin : certaines statues peuvent être lues comme de véritables textes.

C'est au Nouvel Empire que l'on trouve le plus d'exemples de ces rébus de pierre, qui concernent souvent des noms propres et singulièrement ceux des rois. Le principe est le suivant : les différents éléments sculptés d'une statue peuvent être lus comme des hiéroglyphes en trois dimensions, doublant ou précisant le sens de la statue elle-même. Un bon exemple, datant de la XVIII<sup>e</sup> dynastie, est conservé au British Museum (fig. 87). Il s'agit d'une barque sacrée dans laquelle est assise la déesse Mout, l'ensemble étant sculpté dans une pierre dure et noire, la granodiorite. Très atypique, cette ronde-bosse prend tout son sens quand on sait qu'elle est dédiée à l'épouse de Thoutmosis IV et mère d'Amenhotep III, la reine Moutemouia, dont le nom (*Mu.t-m-wj*) signifie précisément « Mout-est-dans-la-barque-sacrée ». Voilà donc inscrit en trois dimensions et de manière monumentale le nom de la reine, qui est en



■ Fig. 87. (ci-dessus) Moutemouia sous les traits de Mout dans sa barque sacrée (EA 43). © The Trustees of the British Museum.

■ Fig. 88. (ci-contre) Ramsès II enfant protégé par le dieu faucon Houroun (JE 64735). © Musée égyptien du Caire / S. Connor.





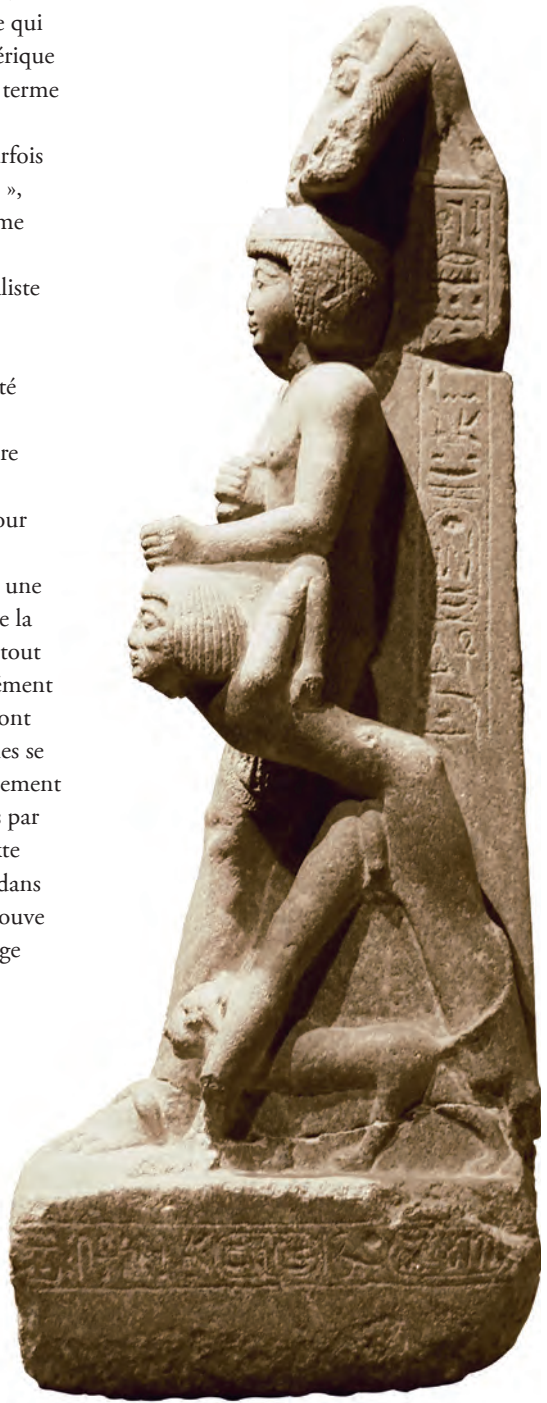
fait astucieusement celle qui se cache sous les traits de la déesse Mout : une subtile mise en abîme permet à la reine d'entrer dans l'écriture sculptée de son propre nom.

Il n'est pas anodin que ces jeux concernent souvent le nom, un des éléments constitutifs de l'être humain dans la pensée pharaonique. S'agissant du roi en particulier, cela ouvre la voie à de nombreuses spéculations religieuses et le nom du souverain a pu faire l'objet d'un véritable culte au Nouvel Empire. Divinisé de son vivant, Ramsès II fut très friand de ces calembours sculptés. Une statue bien connue de ce roi trouvée à Tanis le représente protégé par le dieu faucon Houroun, sous la forme d'un enfant (*ms*) surmonté d'un disque solaire (*R'*) et tenant un roseau (*sw*) dans la main gauche (fig. 88). Ces trois éléments peuvent se lire de haut en bas comme des hiéroglyphes *R'-ms-sw*, soit le nom « Ramsès », justement écrit sur le socle, ce dernier donnant la clé de la lecture de la statue. Une fois de plus, le personnage représenté et son nom se superposent.

Au-delà du nom, il est possible que certaines épithètes royales aient été au centre de compositions comparables. Ainsi, une statue de Ramsès VI, conservée de nos jours au musée d'Art égyptien de Louqsor (fig. 89), figure-t-elle le roi accompagné d'un lion, tenant une hache dans la main droite, et empoignant de la main gauche un ennemi par les cheveux. Il est tentant d'y lire l'expression ramesside « lion victorieux, maître du cimetière » (*mꜣj nbt nb hꜣꜥ*) : le hiéroglyphe du lion-victorieux *mꜣj* est présent physiquement ; la victoire-*nbt* découle de l'attitude du roi triomphant ; le souverain lui-même

est bien sûr le hiéroglyphe pour *nb* « maître » ; quant au cimenterre-*hps*, il serait ici remplacé par la hache, ce qui est rendu possible par le sens générique « d'arme » que semble acquérir le terme *hps* au cours du Nouvel Empire.

Si ces statues « lisibles » ont parfois été qualifiées de « cryptogrammes », le terme n'est guère adapté. Comme le soulignait en son temps le chanoine Étienne Drioton, spécialiste incontesté de la « cryptographie » pharaonique (§33), il n'y a pas, derrière ces jeux d'esprit, la volonté de coder un message qui ne serait déchiffrable que par un destinataire initié. Si elles étaient sans doute plus aisément compréhensibles pour les contemporains que pour des égyptologues parfois déroutés par une logique culturellement éloignée de la leur, ces statues participent avant tout d'une pensée magique : conformément à la perception égyptienne, elles sont vivantes, et ce d'autant plus qu'elles se composent de signes divins directement empruntés à l'écriture et sublimés par le sculpteur. La frontière entre texte et image, particulièrement tenue dans l'Égypte ancienne (§22–23), se trouve alors totalement abolie, témoignage s'il en est de l'extraordinaire souplesse du système hiéroglyphique.





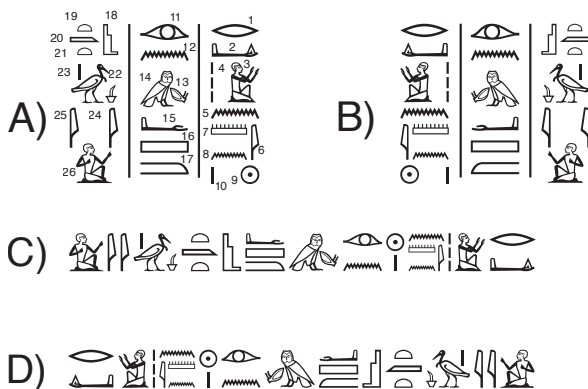
■ Fig. 89. Ramsès VI triomphant accompagné d'un lion (CG 42152, J.902). © Musée d'art égyptien de Louqsor / S. Connor.

## 25. L'organisation spatiale des textes hiéroglyphiques

SERGE ROSMORDUC

### LES QUATRE ORIENTATIONS DE L'ÉCRITURE HIÉROGLYPHIQUE

Comme beaucoup d'autres écritures, les hiéroglyphes peuvent être disposés aussi bien en colonnes qu'en lignes. L'une des grandes originalités des hiéroglyphes est qu'il est possible de les écrire aussi bien de droite à gauche que de gauche à droite. Le hiéroglyphe étant un dessin, il peut en effet se retourner sans perdre son identité. La chouette, qui écrit la consonne /m/, reste reconnaissable, qu'elle soit tournée vers la gauche  ou vers la droite . Grâce à cette propriété, il est possible d'écrire dans les deux directions : les signes animés « regardent » vers le début du texte. On a donc quatre possibilités d'organisation pour un texte : (a) de droite à gauche, en colonne ; (b) de gauche à droite, en colonne ; (c) de droite à gauche, en ligne et (d), de gauche à droite, en ligne.



### ORIENTATION, ICONOGRAPHIE ET CONTEXTE D'INSCRIPTION

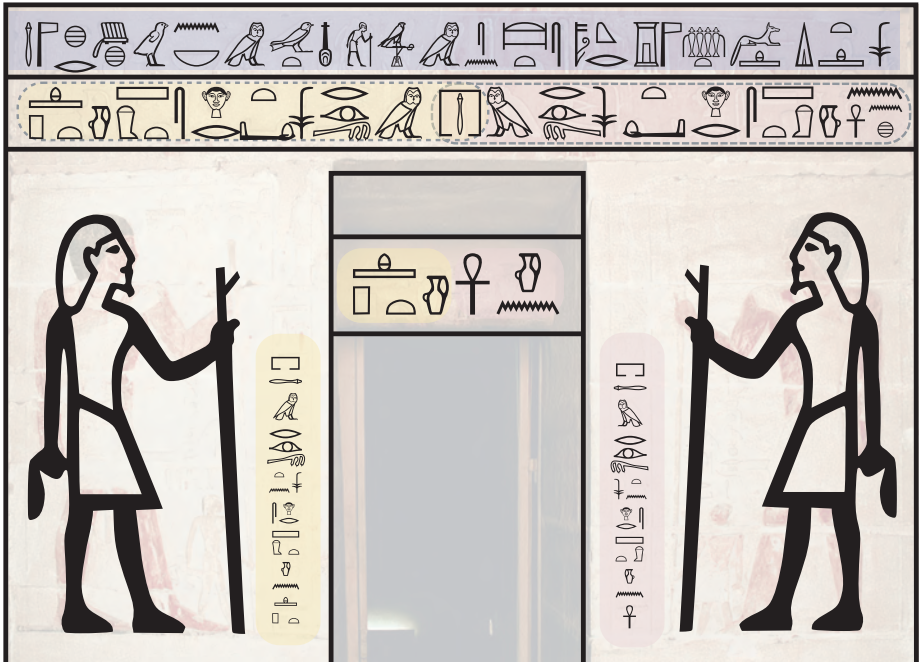
Hiéroglyphes et iconographie sont intimement liés (§22-23) : l'orientation des premiers est souvent dictée par la seconde. Sur la stèle du dessinateur Pay et de sa mère (fig. 90), le texte qui accompagne le dieu Khonsou est orienté, comme lui, vers la droite, tandis que les signes qui accompagnent Pay et sa mère le sont, comme ces derniers, vers la gauche. L'écriture de la vie pratique, l'hébratique, se lisant de droite à gauche (§7), cette orientation est vue par les scribes comme l'orientation naturelle d'un document. Elle est normalement



Fig. 90. Stèle C.1553 du Museo Egizio de Turin. © Museo Egizio, Turin/N. Dell'Aquila.





■ Fig. 91a. Tombe de Niänkhkhnoum et Khnoumhotep. © S. Rosmorduc.

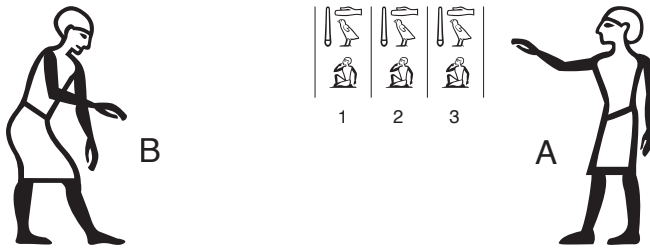


■ Fig. 91b. Orientation des textes de Niänkhkhnoum et Khnoumhotep.

assignée au personnage le plus important, et, dans notre cas, à la divinité ; c'est aussi souvent celle du texte principal d'une stèle.

Le contexte influence cependant fortement l'orientation des scènes. La porte de la tombe de Niânkhkhnoum et Khnoumhotep (fig. 91a-b) utilise toutes les possibilités du système. La ligne supérieure du bandeau de l'architrave (en mauve sur la fig. 91b) contient une formule d'offrandes orientée normalement de droite à gauche. Le reste du texte, dans cette tombe double, met en regard les deux défunts en jouant sur la symétrie des signes. Le mot  *pr-ḥ* « le palais », qui finira par désigner le roi, fait partie du titre des deux personnages, « directeurs des manucures du palais » ; il est placé au centre, en facteur commun entre les deux inscriptions, mettant en valeur le patronage royal. Tout le reste joue sur la symétrie des textes, orientés de droite à gauche pour Khnoumhotep (en jaune sur la fig. 91b) et de gauche à droite pour Niânkhkhnoum (en rose sur la fig. 91b). Il est possible que la position quasi-centrale du pronom  *sn* « eux », désignant les deux défunts, dans la ligne supérieure, ne soit pas non plus le fruit du hasard. La plupart des exceptions à l'orientation droite-gauche sont motivées, généralement par des raisons de symétrie ou de placement par rapport à un élément architectural important.

## ÉCRITURE RÉTROGRADE








Les règles que nous venons d'énoncer contredisent parfois la *dynamique* des représentations. Considérons une scène de dialogue entre deux personnages, A et B.

Le texte prononcé par A est naturellement positionné entre A et B et orienté comme A. Les colonnes se lisent normalement dans l'ordre (1, 2, 3) : le texte aboutit donc au personnage qui le prononce, alors qu'on pourrait s'attendre au contraire à ce qu'il parte de ce dernier et se déploie en direction de B comme le flot de la parole. Si généralement les artistes égyptiens s'accommodaient de cette contradiction, ils choisissaient parfois d'inverser l'ordre de lecture des colonnes, tout en conservant l'orientation des signes (ordre 3, 2, 1). Dans ce système, appelé *écriture rétrograde*, les signes regardent

donc vers la fin du texte. Il est entre autres utilisé dans les tombes royales du Nouvel Empire pour les compositions qui décrivent le voyage du dieu soleil dans l'au-delà. Le sens de lecture des signes suit alors la marche de la barque solaire. La complexité de la lecture de ces textes a mené, d'une manière secondaire, l'écriture rétrograde à être un marqueur des textes funéraires liés à la science sacerdotale (§46).

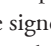

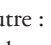

## CALIBRATION ET MODULE DES SIGNES


Si hiéroglyphes et iconographie sont essentiellement liés, les besoins de l'écriture imposent des conventions plus fortes que celles des représentations figurées. La taille des hiéroglyphes est ainsi calibrée pour qu'ils puissent s'insérer harmonieusement dans le texte, indépendamment de celle de l'objet ou de l'être représenté. Le signe de la chouette  et celui de l'éléphant  ont ainsi la même taille. On peut grossièrement distinguer dans l'écriture des signes hauts et larges, comme la chouette ou l'éléphant, hauts et étroits, comme la massue , bas et larges, comme la surface de l'eau  qui écrit la consonne /n/, et bas et étroits comme le pain , phonogramme\* pour /t/.

## LE GROUPEMENT DES SIGNES

La différence de module entre les signes aurait nui à l'esthétique des inscriptions si ceux-ci avaient été simplement disposés côte-à-côte. Considérons par exemple le texte suivant :

  
« J'ai protégé Ounnen-néfer en ce jour du grand combat ».

Tel quel, il comporte de larges et disgracieux espaces vides. Les scribes résolvait ce problème en groupant les signes, au sein d'une même ligne ou d'une même colonne, en petits blocs que les égyptologues ont appelé « cadrats » : il s'agit de grouper les signes pour occuper plus ou moins un carré. Dans l'exemple précédent, la séquence de signes  comporte deux signes bas et étroits, suivis d'un signe bas et large. Il est possible de grouper les deux premiers au-dessus du troisième, obtenant ainsi le groupe , qui remplit mieux l'espace. On peut aussi réduire la taille d'un signe pour pouvoir le grouper avec un autre : pour éviter la séquence , on réduit la taille du second signe, afin d'obtenir .

Le texte précédent sera dès lors écrit , ce qui permet d'obtenir simultanément un meilleur « gris typographique », et de limiter l'espace nécessaire pour inscrire le texte. De multiples facteurs influencent

la manière de disposer les signes : elle varie selon les époques, les types d'inscriptions, ou simplement l'espace disponible.

Dans l'immense majorité des cas, la manière de grouper les signes n'est pas signifiante ; tout au plus les frontières de mots ont-elles tendance à coïncider avec des limites de cadrats. On a cependant quelques exemples où le placement des signes fait littéralement partie du texte à lire ; cela participe de procédés que l'on qualifie communément de « cryptographiques » (§33). C'est par exemple le cas de la graphie  $\frac{\text{mw}}{\text{hr}}$  : il s'agit du signe de l'eau (*mw*) sous (qui se dit *hr* en égyptien) le vase-*mw*, donc *mw-hr-mw*, le tout écrivant la locution *m-hmw* « à l'intérieur de », qui se prononçait de la même manière (après la chute des consonnes *w* et *r*).

## CRÉNAGE ET INSERTION













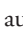
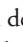





La notion de cadrat est toute relative ; le scribe met souvent à profit les formes des signes, et les espaces qu'ils laissent libres, pour obtenir une mise en page compacte, en particulier quand le texte est disposé en lignes. Sur la

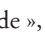




### Des mots croisés égyptiens

Le texte, en particulier les formules d'offrandes, est *performatif*. La simple prononciation de ces formules (sinon leur simple inscription) est un succédané des offrandes réelles. Certaines stèles funéraires essaient donc d'attirer l'attention du lecteur potentiel par la virtuosité de leur composition, laquelle joue avec toutes les potentialités du système hiéroglyphique en matière d'orientation. C'est le cas des quelques exemples de « mots croisés » connus. Dans l'exemple (endommagé) de la figure 92, les signes de la colonne forment un texte, indiquant que la stèle a été commandée par le fils du défunt, mais ils s'intègrent aussi aux textes horizontaux, qui forment une autobiographie de ce dernier, insistant justement sur son intimité avec le monde divin et la science sacerdotale. Autre curiosité très peu fréquente : malgré l'orientation de ses signes, le texte est un *boustrophédon* : le sens de lecture change à chaque ligne. La première se lit de gauche à droite, mais la seconde de droite à gauche, et la dernière à nouveau de gauche à droite.











Fig. 92. « mot croisé » (d'après H.G. Fischer, *L'écriture et l'art de l'Égypte antique*, Paris, 1986, p. 127, fig. 49).




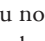

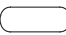
stèle C26 du Louvre, par exemple, le groupe  « en dirigeant » est ainsi écrit . Les signes ,  et  épousent l'arrière de l'aile de la chouette et permettent également de rapprocher le . Certains signes, comme le cobra , la langue , ou la plupart des oiseaux (, , , etc.) laissent libres des espaces où peuvent s'insérer les groupes avoisinants (§29). On écrira ainsi  au lieu de ,  au lieu de , ou  au lieu de . Il s'agit souvent de phénomènes graphiques d'ordre purement esthétique et sans dimension sémantique particulière. Les scribes apprécient cependant d'autant plus ce procédé quand il permet de souligner le sens du texte. La langue sert ainsi à écrire le mot *mr* « directeur », et on place le nom de l'institution dirigée sous le signe , comme dans  *mr-ms* « directeur d'armée, général ».

Plus avant, l'ordre même des signes peut parfois être modifié si cela améliore la présentation du texte. On pourra écrire l'expression « sous les pieds de », théoriquement  *hr-rd.wy*, en intercalant le signe  *hr* entre les deux jambes : . De même, le groupe  est-il écrit  sur une porte du Ramesseum.


## SIGNES COMPOSITES

Les signes sont parfois collés les uns aux autres, comme dans  (combinaison de  et de ), ou superposés, comme dans  ( et ); cela peut se faire sans égard pour la valeur iconique du signe, qui est alors un simple signe d'écriture comme dans les deux cas précédents, ou en jouant sur celle-ci, comme dans le groupe  : il s'agit normalement d'un homme portant un panier () sur la tête, mais ici, le panier a été remplacé par la vipère à corne qui écrit la première consonne du mot *fi* « porter », un « f ».


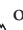
## DES HIÉROGLYPHES-CADRES

Certains signes, tout en conservant éventuellement leur sens plein, vont fonctionner comme un cadre. C'est le cas du signe du « château » , ou de celui de l'édifice . Le nom *Hw.t-kꜣ-Pth* « le château du *ka* de Ptah », dont vient le mot « Égypte », peut aussi bien s'écrire  que ; le signe , représentation de l'enceinte du temple, est élargi pour inclure la fin du nom, qui désigne précisément l'occupant de celui-ci. Dans d'autres cas, le cadre agit plutôt comme un déterminatif ou classificateur (§32) : il catégorise le mot qu'il entoure, sans avoir une lecture propre. L'exemple le plus connu de signes de ce type est le cartouche\* , qui entoure deux des cinq noms des pharaons, le nom de « roi de Haute et Basse Égypte », et le nom de « fils de Rê ».

## DES SIGNES INVERSÉS

Comme les hiéroglyphes restent des images (§22), les règles qui les régissent sont susceptibles d'être transgressées au profit de leur expressivité figurative. Si deux signes successifs représentent des personnages, la règle voudrait qu'ils soient tournés dans la même direction selon les principes d'orientation exposés ci-dessus, mais quand le texte implique un échange, il est possible de retourner l'un d'eux pour obtenir un tableautin qui soulignera l'action. On pourra donc écrire  pour écrire « adorer Ptah » ; le signe du dieu et celui de l'orant se faisant face, au lieu que l'un tourne le dos à l'autre.

## L'ANTÉPOSITION HONORIFIQUE

Les hiéroglyphes, appelés *mdw-ntr* « paroles du dieu » en égyptien, sont intrinsèquement actifs. On prend garde à y respecter les hiérarchies, même quand la langue elle-même les néglige. Les noms des dieux, ou ceux des rois, ont tendance à être écrits avant les mots qu'ils déterminent, quand bien même ils les suivent dans la prononciation. Pour écrire « connu du roi », ou « scribe du roi », on place le mot « roi » ( ou  en abrégé) en première position :



## 26. La matérialité des hiéroglyphes et sa transposition typographique

DIMITRI MEEKS

La notion de matérialité est vaste et ses contours relativement imprécis. Elle est dépendante du regard que l'on porte sur chaque hiéroglyphe. Très généralement, on lit un texte de façon typographique, parce que nos yeux sont habitués à cette forme de reproduction standard (§28-29), qui gomme les détails et tout ce qui fait la richesse de l'écriture qui nous intéresse. Cela est encore plus problématique avec la reproduction manuscrite des signes hiéroglyphiques, qui conduit à une simplification extrême. La perception de la dimension matérielle dépendra donc considérablement de notre attention aux plus petits détails : sa prise en compte n'est pas naturelle et ne va pas de soi, même chez les épigraphistes avertis. Tout repose d'abord sur notre culture professionnelle, son étendue et sa profondeur, c'est-à-dire sur la conscience que nous avons de la culture de l'Égypte ancienne dans son ensemble, à toutes les époques et en appréhendant le maximum d'éléments : l'écriture et son support, bien sûr, l'influence de l'histoire, notre bagage en sciences naturelles, notre sensibilité anthropologique, et bien d'autres. Les tendances actuelles vont à rebours de cet humanisme, en ce qu'elles sont trop souvent dogmatiques. L'égyptologie est avant tout une science humaine au sens fort, concret, et ne peut se priver de cette ampleur qui seule nous fait un peu accéder, après une longue et difficile démarche, à ce que furent les humains du passé vivant selon des présupposés radicalement différents des nôtres.

Dans la mesure où les écrits anciens jouent un rôle majeur dans notre possible appréhension de la culture égyptienne antique dans son ensemble, une meilleure connaissance de la matérialité des signes devient essentielle. Sinon nous n'aurons jamais qu'une perception superficielle de ce qu'un texte a à nous dire. Il s'agit d'abord de l'écriture hiéroglyphique, le hiératique (§7) ne faisant que « subir », si l'on ose dire, les hiéroglyphes. Quels sont les types de matérialités que l'on peut retenir, faute de pouvoir les examiner toutes en détail ?

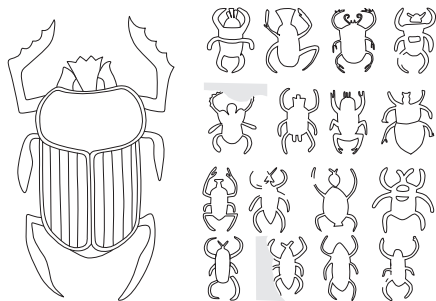
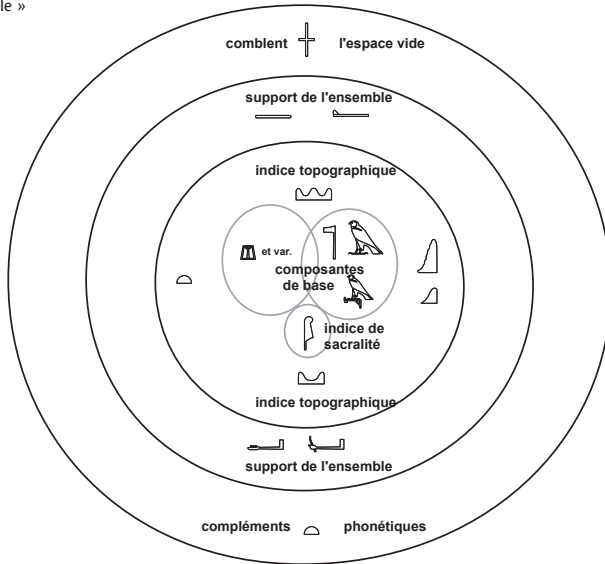


Fig. 93a. Variations morphologiques du signe du scarabée.

**Fig. 93b.** Organigramme des composantes du signe *hr-ntj* « nécropole »




## LA MATÉRIALITÉ MORPHOLOGIQUE

Au premier regard, nous ne la percevons pas. Pour nous, il n'existe, le plus souvent, qu'un type ou taxon directeur matérialisé par son rendu typographique. Le scarabée, c'est le signe L1 de Alan H. Gardiner. Pourtant, si l'on collecte un grand nombre d'exemples, de taxons, de ce signe, on voit que la forme du corps, de la tête, varie, de même que la position des pattes. Cela fait partie de ses paradigmes. Si l'on en dresse un catalogue, on peut plus particulièrement montrer que les espèces représentées ne sont pas toutes des bousiers, des scarabées sacrés (fig. 93a). Cette approche peut paraître pointilliste, pourtant, lorsque sur un monument à la gravure soignée on emploie le profil d'un scarabée différent du bousier pour exprimer le radical *hr* « advenir », il doit y avoir une raison qui, souvent, nous échappe. Les Égyptiens ne faisaient pas les choses au hasard.



Tout cela suppose que l'on ait un taxon directeur, celui plus particulièrement associé à l'aspect tant sémiotique que symbolique du scarabée sacré, et le plus fréquemment employé à travers l'histoire. Les autres s'organisent autour de lui selon une logique classificatoire qui sera forcément la nôtre : la logique naturaliste ou la logique statistique. Cependant, on peut se trouver confrontés à des signes qui n'ont pas de taxon directeur, parce que la variabilité des formes est trop grande et ne permet pas d'isoler un tel taxon. C'est, par exemple, le cas de l'éléphant, même si à l'Ancien Empire on peut repérer une forme relativement récurrente. Cela influe, on le verra plus loin, sur les choix typographiques. Il y a également des signes dont la paradigmatique est tellement complexe, si l'on collecte encore une fois un





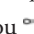
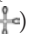
## « Égypto-grammatologie »

Ce qui est résumé dans cette notice doit trouver sa synthèse dans l'étude grammatologique. L'égypto-grammatologie, telle qu'elle devrait être pratiquée, n'a pas de véritable antécédent, mais elle peut éventuellement s'inspirer de la chinoise avec la distanciation et les précautions nécessaires. Les images que nous offrent les hiéroglyphes sont des représentations de tous les aspects du monde créé et modifié par l'activité humaine. La totalité idéale des signes constitue un inventaire complet de la création. L'idée qu'un signe puisse avoir un sens en soi, indépendamment de son implication syntactique, lexicale, phonétique, etc., peut ne pas apparaître évidente. Chaque hiéroglyphe a pourtant une histoire, une sorte de biographie, une genèse, un apparentement, une profondeur culturelle et culturelle, que nous sommes très loin d'avoir découverts. Comprendre comment et pourquoi les signes hiéroglyphiques apparaissent, se transforment, comment ils se regroupent en familles incluant des types (ou taxons), c'est le but que se fixe l'égypto-grammatologie.

grand nombre d'occurrences en diachronie, que l'on ne peut les étudier qu'en fonction d'un organigramme en nuage. C'est le cas, par exemple, de  *hr-ntr* « nécropole » (fig. 93b).

## LA MATÉRIALITÉ SÉMANTIQUE OU RÉFÉRENTIELLE

Un signe très ordinaire, comme la croix ( ou ) , recouvre plusieurs réalités matérielles différentes qui ne peuvent être amalgamées en une seule catégorie (« Z » pour les « traits et figures géométriques ») et doivent être distribuées à leur juste place taxonomique et donc codées chaque fois différemment. Elles ont toutes des emplois qui leur sont propres et s'expliquent par leur matérialité d'origine. Dans certains cas, une légère différence morphologique peut signaler une différence d'emploi. Cependant, il y a aussi des signes ambigus. On pense qu'ils ne représentent qu'une seule réalité, mais en fait ils en recouvrent au moins deux. On peut citer différents cas :

- Celui du soleil par exemple. On a choisi le type avec un point à l'intérieur () : il représente l'œil du soleil. Sans le point il représente l'astre lui-même (). Malgré tout, dans les deux cas, il s'agit bien du soleil. Pourtant leurs matérialités respectives devraient, si l'on applique une logique rigide, les classer dans deux catégories différentes, ce qui serait malcommode. Dans les deux cas, les valeurs d'emploi sont identiques (*R'* « Rê », *hrw* « jour », etc.).
- Celui du poignard (). Les formes de l'Ancien Empire () montrent que dans certains cas le signe représente aussi un piquet.
- La fleur ou rosette ( ou ) que le papyrus des signes de Tanis définit comme une corde. En fait les deux réalités sont admises par les Égyptiens de l'Antiquité. Une enquête sur de telles ambivalences reste à faire.

## LA MATÉRIALITÉ PLASTIQUE : LES COULEURS

L'emploi de la polychromie évolue au fil du temps. Elle cherche plus ou moins à reproduire les couleurs réelles des êtres et des objets aux époques anciennes jusqu'à la XVIII<sup>e</sup> dynastie (fig. 94a). Avec les tombes royales ramessides (fig. 94b), on cherche surtout à créer une impression d'ensemble sur la paroi, une harmonie où les couleurs des signes individuels ne visent pas à respecter la nature, mais à produire un effet de mosaïque. C'est également vrai des couleurs de Dendara ou Esna (fig. 94d). Ce qui suit n'est pas limitatif. Le sujet est extrêmement vaste et difficile à traiter, vu la grande variété des techniques.

- La pâte de verre (le sarcophage de Pétoisiris, par exemple, fig. 94c). Elle pose surtout des problèmes techniques. Il est plus difficile d'obtenir toute la gamme des couleurs réalistes et l'on se trouve limité. Ici, l'effet mosaïque est en quelque sorte réorienté par ces contraintes. Certaines incrustations sont monochromes, généralement en pâte bleue.
- Les plaques de faïence glaçurée jouent sur le contraste entre deux nuances de la même couleur : vert-bleu sur bleu (décor du palais de Séthi I<sup>er</sup> au Louvre), mais aussi sur le relief des hiéroglyphes sur le fond plat.
- Les tombes dites monochromes de Deir el-Médina, qui ne le sont pas vraiment, posent un autre problème, celui de la signification du choix de la couleur utilisée. Il s'agit de deux nuances d'ocre superposées.
- Enfin, il y a les hiéroglyphes peints effectivement monochromes. Les hiéroglyphes gravés peints en bleu/vert des textes des pyramides et ceux directement peints en noir, les hiéroglyphes simplifiés, hiéroglyphes cursifs dans les tombes royales, par exemple, mais aussi les tombes privées.

## VARIABILITÉ MATÉRIELLE EN DIACHRONIE ET PROFONDEUR CULTURELLE

La morphologie d'un signe évolue au cours de l'histoire de façon plus ou moins prononcée (§18). Certaines formes sont utilisées de préférence à une époque donnée. Cela tient parfois à de petits détails. Ces variabilités ne sont pas toujours rigoureusement figées au point que l'on puisse, à coup sûr, assigner une forme à une époque donnée, même si des recherches pourraient isoler des cas particuliers.


Il faut en outre faire place à une forme de matérialité qui révèle la dimension culturelle, souvent théologique, et presque toujours complexe, tant les ramifications des indices dans les textes, dans les conceptions religieuses, sont difficiles à rassembler et à coordonner. Une étude en préparation sur le signe de la *hôné* () montrera ce que peut révéler une telle analyse.





Fig. 94c Hiéroglyphes colorés du sarcophage de Petosiris



Fig. 94d Hiéroglyphes colorés du temple de Dendera

Cela concerne la communication entre spécialistes ou étudiants. Cette restitution prend essentiellement deux formes :

- Le fac-similé. Il s'agit d'une interprétation de l'original fournie par nécessité de clarté, la photographie n'étant pas toujours interprétable par le lecteur direct (problèmes de lisibilité, d'interprétation du contour des signes, des lacunes, etc.). Sa qualité varie considérablement en fonction des choix stratégiques des éditeurs. Hormis les publications de l'Oriental Institute, qui sont proches de la perfection, toutes les autres souffrent d'approximations. La perception des petits détails n'est pas toujours optimale chaque fois qu'on peut les contrôler sur des photos de bonne définition. Malheureusement, nous n'avons que cela pour travailler sur la matérialité des signes.

Ces carences tiennent à la fois au fait que les égyptologues ne sont pas forcément de bons dessinateurs et ne perçoivent pas nécessairement les détails les plus fins, et au fait que les dessinateurs employés pour les tâches de reproduction n'ont pas une culture égyptologique suffisante.

- La typographie. Elle pose la question de savoir quel type de communication nous souhaitons avoir entre nous, basique ou fine ? Actuellement la typographie numérique (§29) représente une régression drastique par rapport aux fontes métalliques (§28). Le dessin de ces dernières a été fait pas des égyptologues épigraphistes, ce qui n'est pas le cas des fontes numériques. Jusqu'où doit-on aller dans le détail ? Une communication fine qui soit au mieux conforme aux originaux, quelle que soit leur époque, devrait être privilégiée. Mais, bien sûr, cette approche doit respecter la standardisation exigée par la typographie. Aujourd'hui le Consortium Unicode, dans son désir d'universalité, ne se limite pas à attribuer un code à chaque signe, il veut imposer à l'égyptologie une taxonomie définitive, sans s'appuyer sur les compétences grammatologiques nécessaires. L'élaboration d'une taxonomie du XXI<sup>e</sup> siècle utile aux générations futures est une opération très longue, qui nécessite une pratique minutieuse des composantes de l'écriture. Pour l'instant, tout ce qui existe comme fonte numérique (ou pouvant exister dans un futur proche) dérive plus ou moins du XIX<sup>e</sup> siècle. Nous nous trouvons, à cet égard, dans la même situation de tâtonnement que durant les trente ou quarante années qui ont suivi le déchiffrement des hiéroglyphes en 1822.

Faire la synthèse de toutes les fontes comme le Consortium Unicode s'en est fixé la tâche peut être utile à condition de les rassembler toutes. Les fontes Protat et Holzhausen, par exemple, ne sont pas prises en compte dans les propositions existantes. De plus, des pans entiers de l'écriture hiéroglyphique sont absents de ces fontes, parce qu'elles se sont constituées au fil du hasard

(notamment pour répondre aux besoins de transcription du hiéroglyphique par A.H. Gardiner, le hiéroglyphique étant massivement utilisé dans sa grammaire, ou pour répondre à ceux de l'Ifao, pour la publication de textes tardifs). Il y a, aussi, tous les caractères typographiques qui n'ont été enregistrés dans aucun catalogue : caractères en plomb modifiés à la main pour satisfaire des besoins occasionnels, les zincs créés pour une circonstance unique, et nombre de caractères numériques dessinés au fur et à mesure des demandes pour des publications récentes. Il y a, enfin, quantité de hiéroglyphes, présents sur les monuments anciens, avant le Nouvel Empire, qui ne figurent dans aucune fonte, mais qui ont pourtant une existence tout aussi réelle que ceux créés par les fondeurs depuis plus d'un siècle.

La tendance actuelle est à ne choisir, pour la typographie, qu'un taxon directeur. Mais peut-on utiliser une forme des *Textes des Pyramides* pour rendre un texte tardif ? Peut-on utiliser des signes tardifs pour un texte classique ? Que faire de signes qui n'existent dans aucune fonte, sauf à recourir à des notes de bas de page pour décrire ce qui manque, comme cela se fait trop souvent ? Quelle forme privilégier pour l'éléphant, alors qu'une bonne demi-douzaine de taxons, au moins, seraient nécessaires ? Pourquoi garder une mouche (🐝), dont la forme est copiée sur un bijou en or, alors qu'il existe des occurrences hiéroglyphiques de différentes époques (𓏏, 𓏐), sous prétexte que celles-ci ne sont pas de la XVIII<sup>e</sup> dynastie ?

À terme, si ces choix ne sont pas réorientés, on n'évitera pas de recourir, pour les échanges étendus et précis entre égyptologues, à une « zone d'utilisation privée » (PUA). Les caractères connus d'Unicode auront le code qui leur aura été attribué, mais les autres suivront une voie alternative. Leur nombre, au-delà de 10 000, est difficile à évaluer précisément, tant il en existe à découvrir et tant l'on en découvre chaque année (§20). La matérialité typographique de demain reste à trouver et à créer.

## 27. EN DEHORS DES STANDARDS DE BEAUTÉ. UN EXEMPLE DE STYLE HIÉROGLYPHIQUE LOCAL À ASSIOUT

ANDREA FANCIULLI ET MARTINA LANDRINO\*

Les scribes égyptiens avaient l'habitude d'organiser consciencieusement les signes hiéroglyphiques au sein de « quadrats », évitant de la sorte les blancs disgracieux (§25), et de peindre ou graver ces derniers avec grande minutie (§22), ce qui éveille un sentiment d'harmonie de l'écrit pour le lecteur moderne.

Toutes les inscriptions ne témoignent cependant pas du même degré de compétence, comme l'illustre un cercueil en bois du Museo Egizio de Turin (fig. 95).

Ce cercueil fut découvert en 1908 par la Mission archéologique italienne dans la zone nord-est de l'ancienne nécropole d'Assiout, en Moyenne Égypte. Il appartenait à une femme nommée Imy, qui vécut entre la fin de la Première Période intermédiaire et le début du Moyen Empire. Les signes hiéroglyphiques qui sont peints sur ses parois constituent l'une de ses plus intéressantes caractéristiques.

En effet, les signes sont mal agencés et ne respectent que très approximativement les principes d'organisation d'une inscription hiéroglyphique de qualité. Ils ne sont pas non plus bien proportionnés, c'est en particulier vrai des hiéroglyphes représentant des figures anthropomorphes ou des parties du corps (fig. 96-97) : les têtes allongées sur de petits corps le disputent aux visages racrapotés et asymétriques, avec des détails trop nombreux pour l'espace disponible.

■ Fig. 95. Le cercueil rectangulaire d'Imy, côté est (Turin S. 8918). © Museo Egizio, Turin/N. Dell'Aquila, F. Taverni.



\* Traduction de Stéphane Polis

Trouver une explication à ce manque apparent de sens esthétique n'est pas aisé. On peut raisonnablement penser que les artisans n'étaient pas toujours des plus qualifiés, en particulier durant les périodes troublées et dans des contextes privés. La piètre technique de réalisation de l'inscription pourrait ici en effet supporter cette piste : il n'y a pas de dessin préparatoire et les hiéroglyphes ont d'abord été peints en bleu, puis grossièrement précisés en noir avec l'ajout de détails rudimentaires. Cependant, si l'on prend en considération la provenance de ce cercueil, loin de la capitale, il est possible que les standards y aient été bien différents de ceux des ateliers royaux. On peut par conséquent se demander si des particularismes locaux ne pourraient pas également rendre compte de ce qui nous paraît à première vue vilain.



■ Fig. 96. Cercueil d'Imy, détail du côté ouest : signe *w'b* (A6), représentant un homme assis recevant une libation d'un vase posé sur sa tête. © Museo Egizio, Turin/P. Del Vesco.



■ Fig. 97. Cercueil d'Imy, détail du côté ouest : signe de l'œil (D5) à la forme curieuse dans la graphie du nom d'Osiris. © Museo Egizio, Turin/P. Del Vesco.



## 28. Imprimer des hiéroglyphes

PETER DILS\*

À la suite du déchiffrement par J.-F. Champollion, le besoin d'imprimer des hiéroglyphes autrement qu'en recourant à la lithographie s'est rapidement fait sentir, et ce d'autant plus que l'égyptologie devenait une discipline institutionnalisée.

En 1829, un rival de J.-F. Champollion du nom de Julius Klaproth publia à Paris le premier livre qui fut imprimé avec des caractères hiéroglyphiques en métal. Peu après, le fondeur de caractères de Leipzig Friedrich Nies, qui avait probablement pressenti le potentiel financier ou le prestige lié à l'impression de hiéroglyphes égyptiens, commanda une première fonte à Gustav Seyffarth et une seconde à Moritz G. Schwartz. Les créateurs de fontes hiéroglyphiques devaient tous tenir compte de différents paramètres : le corps (principalement 18 et 12 pt), l'orientation de l'écriture (gauche-droite ou droite-gauche), le style (plein ou contour), et l'apparence générale (formes de hiéroglyphes d'une certaine période ou pas). Parce que le nombre de hiéroglyphes n'est théoriquement pas limité (§18), aucune fonte ne fut jamais complète. La création de ces fontes demandait en outre la collaboration de divers spécialistes : un égyptologue, décidant quels étaient les signes nécessaires ; un dessinateur, en charge du dessin simplifié des hiéroglyphes à l'échelle ; un graveur de poinçons, qui fabriquait les poinçons à partir des dessins (dans toutes les tailles nécessaires), ainsi que les matrices correspondantes (fig. 98) ; et un fondeur, qui préparait les caractères en plomb à partir des matrices.

■ Fig. 98. Poinçons et matrices de la police Ifao. © Ifao, nu\_2020\_05087.



\* Traduction de Stéphane Polis



Fig. 99. Matrices et caractères de la police Theinhardt. © Museum für Druckkunst, Leipzig.

Durant le  $\text{XIX}^{\text{e}}$  et le début du  $\text{XX}^{\text{e}}$  siècle, environ 14 fontes hiéroglyphiques, 5 hiératiques (§7), et 4 démotiques (§9) furent créées, mais seulement trois d'entre elles se sont révélées pertinentes pour les publications scientifiques. Ce sont ces trois fontes qui sont à l'origine de nos polices modernes sur ordinateur (§29).

En 1842, l'Imprimerie nationale (Paris) est responsable de la première de ces fontes. De style silhouette, elle a été mise à disposition de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire en 1898. À ce moment, la fonte comportait c. 2 743 signes. C'est à l'égyptologue français Émile Chassinat que l'on doit l'extension de celle-ci à environ 7 000 signes, afin de pouvoir imprimer les textes d'époque gréco-romaine (§5).

La seconde de ces fontes fut financée par l'Académie royale des sciences de Prusse pour Richard Lepsius, en 1846, immédiatement après son retour d'expédition en Égypte. Contrairement à la fonte pleine de l'Ifao, les caractères de cette police étaient de style « contour » (fig. 99) et ont été dessinés à partir de formes hiéroglyphiques de l'époque saïte ; ils ont été gravés principalement par Ferdinand Theinhardt. À partir des années 1860, cette fonte a été distribuée commercialement et utilisée dans différentes imprimeries en Europe, en Égypte et aux États-Unis, qui ont parfois étendu la fonte de 1 360 caractères à plus de 2 800, et parfois même jusqu'à 5 200 caractères.

Peu satisfait de la taille et de l'apparence de la fonte Lepsius/Theinhardt, l'égyptologue anglais Alan H. Gardiner a commandité sa propre fonte en 1923. Adoptant les formes hiéroglyphiques de la XVIII<sup>e</sup> dynastie, elle comportera d'abord 630, puis 750 signes, et a été essentiellement utilisée par

les Presses universitaires d'Oxford, même si elle fut vendue à quelques autres imprimeries et institutions. Le graveur de A.H. Gardiner réalisait moins de 50 matrices par semaine (sans passer par des poinçons), et il a fallu plus d'un an pour fondre les 200 000 signes hiéroglyphiques (jusque dans cinq corps différents) composant une fonte complète.

À l'imprimerie, les signes étaient entreposés dans différentes casses typographiques ; les signes dits alphabétiques (§4) étaient conservés ensemble pour y avoir un accès commode. Chaque caractère hiéroglyphique recevait un numéro (ne reposant pas nécessairement sur les numérotations de F. Theinhardt ou de A.H. Gardiner). Un compositeur expérimenté était capable de reconnaître de nombreux signes et pouvait préparer une page de texte hiéroglyphique par jour (fig. 100), tout en recourant à non moins de 29 types d'espaces différentes. Des compositeurs moins versés dans les textes hiéroglyphiques, en revanche, devaient recourir au nombre associé à chaque hiéroglyphe, et une double page pouvait leur demander une semaine de travail. À partir de 1975, l'impression au moyen de caractères mobiles en métal fut progressivement supplantée par de nouvelles technologies, et ce savoir-faire tomba en désuétude. L'Ifao, qui a produit plus de pages de textes hiéroglyphiques qu'aucune autre maison, a arrêté d'y recourir en 1995.



■ Fig. 100. Page hiéroglyphique composée avec la police de l'Ifao. © Ifao, nu\_2020\_05096.



## 29. ENCODER DES TEXTES HIÉROGLYPHIQUES

JORKE GROTENHUIS ET MARK-JAN NEDERHOF\*

Afin de rendre les textes hiéroglyphiques à l'aide d'un ordinateur, chaque signe doit recevoir un code et la position relative des hiéroglyphes au sein de la ligne (ou de la colonne) d'écriture doit être spécifiée, deux défis toujours d'actualité pour les égyptologues.

Depuis l'avènement de l'ère numérique, les égyptologues ont eu besoin de représentations digitales des textes hiéroglyphiques, au départ pour préparer des publications imprimées et plus tard également pour construire des corpus numériques permettant des études lexicales et grammaticales de l'égyptien ancien. De telles représentations doivent nécessairement s'abstraire de la variation graphique et ne rendent pas la position exacte des signes : chaque occurrence hiéroglyphique est standardisée (et représentée par un signe tiré d'une liste fermée) et la position relative des signes est exprimée par un nombre limité de primitives (fig. 101-102).



Fig. 101. Chapelle Blanche de Sésostris I<sup>er</sup> (Karnak), scène 17.

\* Traduction de Stéphane Polis



Le *Manuel de Codage* (1988) fut le premier standard conçu pour encoder des textes hiéroglyphiques sur ordinateur. Il comprenait une liste de codes pour des hiéroglyphes qui avaient été rassemblés à partir de la fonte Ifao, des polices de Gardiner et Theinhardt (§28), et d'une liste inédite du *Wörterbuch der Ägyptischen Sprache*. Des extensions ultérieures, datées de 1993 et 2000, sont connues sous le nom de *Hieroglyphica* et référencent plus de 6 900 signes. Le standard Unicode, qui permet une représentation uniforme de textes dans différents systèmes d'écriture, comprend 1 071 hiéroglyphes égyptiens depuis 2009. Récemment, la *Thot Sign List* (<http://thotsignlist.org/>) s'est donné pour objectif de répertorier systématiquement les signes hiéroglyphiques et leurs fonctions à partir des sources anciennes, et de proposer des identifiants stables.

Les logiciels GLYPH et PLOTTEXT furent développés indépendamment, dès les années 1980. La méthode d'encodage de GLYPH est à la base du *Manuel de Codage* (voir ci-dessus), qui est encore utilisé par JSESH (<https://jsesh.genherkhopeshef.org>), le programme libre le plus répandu de nos jours pour encoder des textes hiéroglyphiques. GLYPH et PLOTTEXT avaient des primitives pour arranger les hiéroglyphes les uns par rapport aux autres (verticalement ou horizontalement) et pour superposer des signes. PLOTTEXT possédait en outre certains opérateurs pour insérer des signes dans le coin vide d'un hiéroglyphe principal. Une généralisation de ces principes fut proposée dans le *Revised Encoding Scheme* (2002). Depuis 2009, Unicode comprend neuf caractères de contrôle pour le formatage des hiéroglyphes égyptiens, principalement inspirés des primitives de PLOTTEXT.



■ Fig. 102. Chapelle Blanche de Sésostriis III<sup>e</sup> (Karnak), scène 8.

## 30. Adapter l'écriture à l'évolution linguistique

FRANK KAMMERZELL\*

Avant la fin de la I<sup>re</sup> dynastie, il n'existait que 19 signes hiéroglyphiques à valeur alphabétique. Le stock complet d'unilitères\* ne fut obtenu qu'après un développement systématique de l'inventaire en réaction à l'évolution de la langue parlée.

Les langues évoluent. Cette observation vaut à la fois pour la langue orale et la langue écrite. Toutefois, les systèmes d'écriture ne semblent pas refléter les dynamiques diachroniques de la langue parlée en temps réel. Les orthographes du français et de l'anglais sont des exemples fameux de systèmes d'écriture qui ont conservé des règles orthographiques reposant sur les habitudes de prononciation des siècles antérieurs (même si ce n'est pas tout à fait vrai). En Égypte ancienne, le néo-égyptien écrit (§1) – ainsi que sa transcription égyptologique traditionnelle – peut être caractérisé de la même manière.

De tels cas suggèrent que des règles de correspondance fondamentale entre niveau graphique et niveau phonémique, c'est-à-dire des règles qui ne reposent pas sur le prétendu principe alphabétique « un caractère est toujours le même pour un son », si elles peuvent compliquer l'apprentissage de l'écriture, rendent manifestement la lecture et la compréhension de textes anciens plus aisées. On peut penser que c'est une des raisons pour lesquelles des ajustements au cœur des systèmes d'écriture qui soient linguistiquement motivés, comme la création de nouveaux graphèmes élémentaires, sont assez communs lorsque l'on adopte et adapte une écriture pour une autre langue, mais ne se produisent que rarement pour des langues qui ont une longue tradition écrite.

Dans ce contexte, il n'est pas surprenant de constater que la réorganisation la plus directement visible du système hiéroglyphique qui puisse être considérée comme une réponse à l'évolution de la langue parlée ait eu lieu dès le début du III<sup>e</sup> millénaire av. J.-C.

Le noyau du système d'écriture égyptien se compose de deux douzaines de graphèmes élémentaires : chacun d'entre eux correspond par défaut à une consonne spécifique (§3). L'occurrence la plus ancienne de signes alphabétiques remonte à c. 3200 av. J.-C. (datation conventionnelle ; §2). En raison de la multitude de sources qui ont survécu pour les 300 années qui suivent, on peut raisonnablement penser que nous possédons l'ensemble des hiéroglyphes à valeur monoconsonantique (unilitères) en usage jusqu'à l'époque du roi Den (4<sup>e</sup> roi de la I<sup>re</sup> dynastie). Il est donc frappant d'observer

\* Traduction de Stéphane Polis

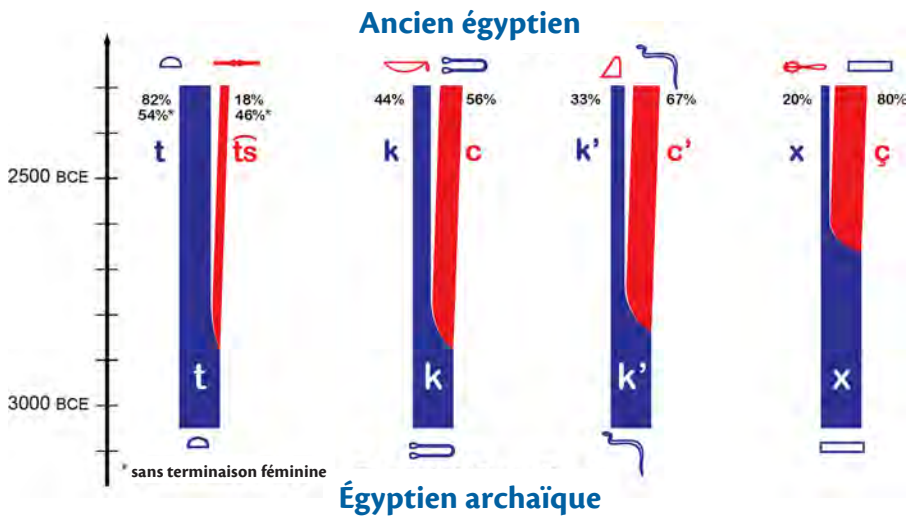


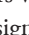





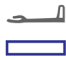

Fig. 103. Division consonantique conduisant à de nouvelles correspondances grapho-phonémiques.

que cinq signes du répertoire classique des unilitères manquent à l'appel et n'apparaissent pour la première fois que dans des sources du règne de Qa'a (7<sup>e</sup> et dernier roi de la I<sup>re</sup> dynastie), voire plus tard.


Il est intéressant de noter (et ce n'est certainement pas une coïncidence) que des contrastes entre certaines consonnes qui sont typiques de l'égyptien (par rapport à d'autres langues afro-asiatiques ; §1) n'ont pas laissé de traces dans les inscriptions les plus anciennes. La figure 103 montre le développement diachronique des sons en question et des signes d'écriture correspondants.

Le /t/ originel s'est ainsi séparé en /t/ et /t͡s/ (prononcé comme dans le français *tsar* ou l'allemand *zehn*), et un nouveau signe — ⟨z⟩ a été introduit pour noter cette nouvelle consonne /t͡s/. Ce qui s'est passé avec les signes alphabétiques qui correspondaient initialement au /k/, au /k'/ et au /x/ est un peu plus complexe. Chacun de ces phonèmes s'est divisé : dans certains mots, ils ont conservé leur prononciation d'origine, mais dans d'autres /k/ est passé à /c/, /k'/ à /c'/, et /x/ à /ç/, de sorte que l'inventaire des consonnes égyptiennes s'est trouvé élargi. Ce phénomène dépendait de certaines conditions : il a dû commencer dans quelques mots, tels que prononcés par certains locuteurs, et s'est ensuite répandu progressivement. Après un certain temps, les nouveaux phonèmes /c/, /c'/, et /ç/ étaient devenus plus fréquents que les anciens phonèmes /k/, /k'/, et /x/. Au cours de ce développement, les fonctions des hiéroglyphes correspondant – à savoir conventionnellement translittéré t, ⟨d⟩, et ⟨š⟩ – ont évolué presque imperceptiblement. Dans un premier temps, ils étaient employés uniquement pour /k/, /k'/, et /x/. Dans un deuxième temps, ⟨t⟩, par exemple, était toujours lu /k/ dans certains mots, mais /c/ dans d'autres. En fin de compte, la majorité des cas lus originellement /k/ ont été prononcés /c/ : le signe ⟨t⟩

en est alors venu à n'être plus adapté pour représenter le son /k/. À sa place, le nouveau signe  (k) – de même que les signes  (q) et  pour les autres consonnes – ont été créés pour noter les sons considérablement moins fréquents, qui eux n'avaient pas changé. Pendant une période de transition, ces nouveaux graphèmes ont pu être insérés dans des graphies traditionnelles, comme information complémentaire (fig. 104, type 1). On fait donc face à un scénario qui paraît un peu bizarre à première vue : le changement d'orthographe d'un mot indique qu'il n'y a pas eu de changement de prononciation, alors que l'orthographe d'origine montre que la forme sonore du mot en question a changé (fig. 104).



	Forme originelle	Forme transitoire	Forme nouvelle
<b>Type 1</b>			
Changement d'orthographe (š)>(h)	<š-t>	<š-h-t>	<h-t- <sup>DÉVERSER</sup> >
Prononciation stable /x/	/x.t/	/x.t/	/x.t/
Transcription	ḫ.t	ḫ.t	ḫ.t
Signification	« cadavre »	« cadavre »	« cadavre »
Période	V <sup>e</sup> dynastie	VI <sup>e</sup> dynastie	VI <sup>e</sup> dynastie
<b>Type 2</b>			
Orthographe stable (š)	<'-š>		<'-š>
Changement de prononciation /x/ > /ç/	/dx/		/dç/
Transcription	ʕš		ʕš
Signification	« cèdre »		« cèdre »
Période	III <sup>e</sup> dynastie		VI <sup>e</sup> dynastie

**Fig. 104.** Évolutions asymétriques dans la langue orale et écrite.

Une des conséquences de ces découvertes est que certaines lectures traditionnelles d'inscriptions anciennes peuvent être revues. La palette cérémonielle portant le nom de Narmer (dernier roi de la « Dynastie zéro ») de la figure 105a et le sceau (§37) du règne du roi Djjet (3<sup>e</sup> roi de la 1<sup>re</sup> dynastie) de la figure 106a datent tous deux d'avant la division du /k/ en /c/ et /k/, qui a conduit à l'apparition du nouveau signe alphabétique  (k)





**Fig. 105a.** Palette avec le nom du roi Narmer, verso, c. 3000 av. J. C.; h. 63,5 cm. © Musée égyptien du Caire (JdE 14716 ; CG 32169).

Changement de Type 1	Forme originelle	Formes nouvelles	
			
Changement d'orthographe <t>><k>	<t-t-FEMME>	<k(-)-t-VAGIN>	<k(-)-t-classificateur_CHEVEU>
Prononciation stable /k/	/kt/	/kt/	/kt/
Transcription (et gloses)	k:t (dame:FEM)	k(-):t (vagin:FEM)	k(-):t (con:FEM)
Péjoration du sens	« dame, reine »	« vagin »	« con, traînée »
Période	« dynastie zéro »	VI <sup>e</sup> dynastie	XIX <sup>e</sup> dynastie

■ Fig. 105b. Assurément une femme – remplacement graphémique, stabilité phonétique et évolution sémantique.



■ Fig. 106a. Sceau en terre de la tombe W33 à Umm al-Qa'ab – règne du roi Djet (University College London, UC 36626 ; Kahl 1994, no. 887 / dessin d'après Kammerzell 2005, p. 187, fig. 12).

Changement de Type 1	Forme originelle	Forme nouvelle
Changement d'orthographe <t>><k>		
	< <sup>b</sup> -t-sbk-j-sbk- <sup>b</sup> -t-j>	<s-b-k-j>
Prononciation stable /k/	/sbk/	/sbk/
Transcription	Sbk.j	Sbk.j
Sens	« Croco » (NOM PR.)	« Croco » (NOM PR.)
Période	I <sup>er</sup> dynastie	VI <sup>e</sup> dynastie

■ Fig. 106b. Pas « Celui que le dieu crocodile capture » – réécrire un nom propre.

(pas avant le règne du roi Qa'a). Dans le système d'écriture à l'œuvre pour ces deux objets, tous les cas qui seront plus tard deux phonèmes distincts (/c/ et /k/) étaient toujours représentés par le graphème d'origine <t>. Le signe <t> peut donc ici correspondre non seulement au <t>/c/ plus récent, mais aussi avec ce qui sera noté <k>/k/. Ce point n'a pas été pris en compte par les défenseurs de l'interprétation traditionnelle des graphies <t-t> et <sbk-b-t-j>.

Le genre féminin du personnage portant la peau de léopard sur la palette de Narmer (fig. 105a) a été correctement identifié dès 1903, même si ce fait n'est jamais entré dans la vulgate égyptologique, et l'interprétation assez évidente du <t>/t/ comme la marque du féminin /t/ n'a par conséquent pas été prise comme point de départ pour la recherche d'un lexème adéquat dans ce contexte. On s'est plutôt tourné vers des mots secondaires, voire douteux, en liant <t-t> avec les noms masculins <t> « vizir » ou <t-t-w-PERSONNE> « tuteur ». Nos nouvelles idées concernant le développement du système d'écriture permettent de suggérer des lectures plus satisfaisantes. Il existe un lemme <t-t> ou <k(t)-t-VAGIN> *k.t* « vagin », qui n'était pas seulement utilisé pour renvoyer aux organes génitaux féminins, mais pouvait également être employé comme une désignation offensante d'une femme dans les textes du second millénaire. <t-t> est la forme écrite originelle de ce nom, qui semble avoir d'abord été un mot renvoyant à une « femme » (dans le cas présent, il s'agit même d'un membre de la cour royale). Ce terme est ensuite devenu une désignation des organes génitaux, peut-être par euphémisme, et fut enfin utilisé comme une insulte pour une personne. Des évolutions sémantiques semblables sont attestées, si l'on regarde de plus près l'histoire et les usages régionaux de lemmes qui apparaissent en anglais moderne sous la forme *queen*, *quean*, et *cunt*.

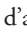




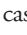
Le nom <sbk-b-t-j> du sceau de la figure 106a a généralement été compris comme *Jt-Sbk* « Celui que le dieu crocodile capture » – ce qui n'est pas franchement un nom tendre pour un enfant, nom qui n'est en outre pas attesté ailleurs et est probablement impossible à justifier d'un point de vue grammatical. Si l'on explique le <t> comme étant la graphie originelle de /k/, on arrive à la lecture *Sbk.j*, ce qui correspond à un type commun de dérivation nominale et peut être traduit comme « Petit Dieu Crocodile » ou « Croco ».

# 31. Écriture syllabique et vocalisation

MARWAN KILANI\*

L'écriture hiéroglyphique ne s'attache guère à noter les voyelles (§3), mais au Nouvel Empire, on observe l'émergence de deux nouveaux systèmes orthographiques interconnectés qui ont probablement été mis en place pour préciser la vocalisation\* des mots qu'ils servent à transcrire.

## L'ORTHOGRAPHE EN W


L'orthographe en *w* est employée dans certains textes néo-égyptiens pour indiquer la présence d'une voyelle postérieure accentuée (/u/, /ū/, /o/, /ō/ – translittérés ici par U) dans certains mots. Ces voyelles étaient notées par le signe  (et parfois par d'autres signes, comme  après , lequel était ajouté après toutes les consonnes comme une sorte de classificateur phonétique du mot dans son ensemble. Une graphie comme    (<h> + <d> + <b> + <w> + couteau + bras armé) du verbe « tuer », par exemple, serait lue  $hdb+U = hUdb$ , correspondant à une prononciation \*hōdāb. Le but de ce système n'est toujours pas très clair : dans certain cas, il pourrait avoir levé des ambiguïtés entre des mots différents qui partageaient la même séquence consonantique, mais dans d'autres cas une telle fonction est peu vraisemblable. Peut-être était-il destiné à préciser la prononciation dans certains dialectes ou registres de langue.

## L'ÉCRITURE SYLLABIQUE

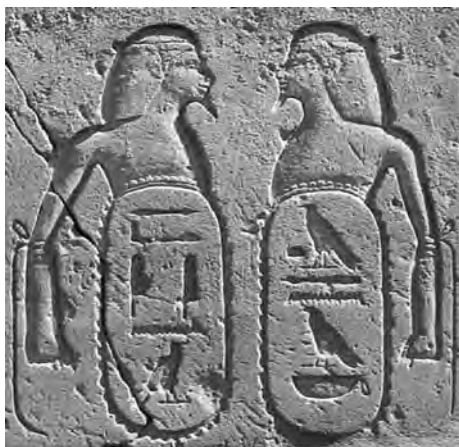
L'écriture syllabique est un système orthographique spécifique qui fut utilisé pour transcrire des toponymes (fig. 107), des noms propres étrangers (mais parfois aussi égyptiens), des mots d'emprunt, et occasionnellement des mots égyptiens. Elle est en outre courante pour les morphèmes néo-égyptiens (fig. 108).

On a probablement eu recours à ce système pour transcrire des mots qui étaient perçus comme « étrangers » à la langue classique et qui ne possédaient par conséquent pas d'orthographe « traditionnelle ».

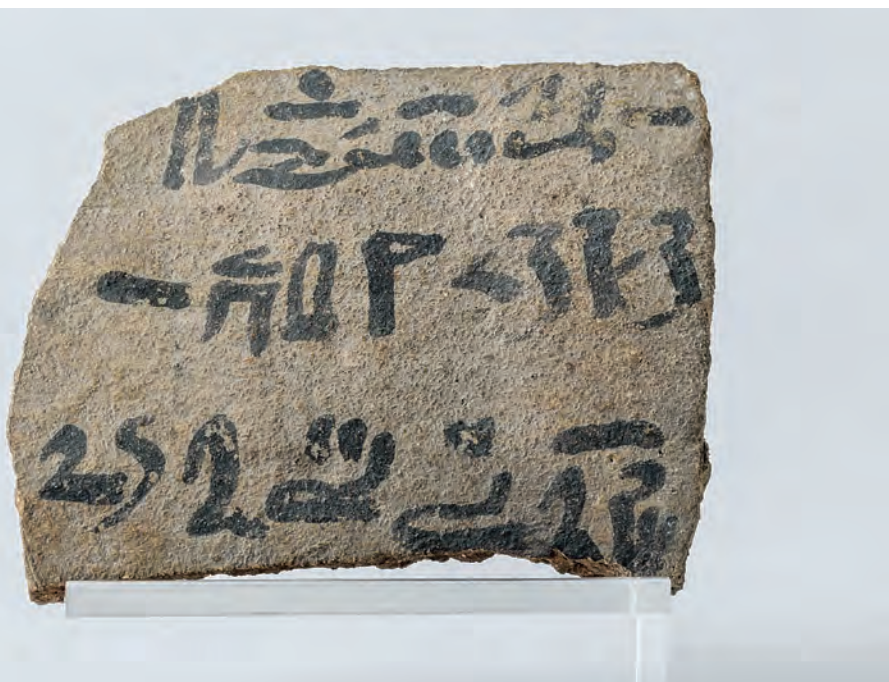
Le fonctionnement de ce système – lié à celui de l'orthographe en *w* – peut se résumer en six points :


- Les unités de base sont des groupes de signes qui correspondent chacun à une syllabe, souvent dérivés de mots monosyllabiques (par exemple  t « pain » pour tA). Ces groupes étaient combinés pour transcrire des mots polysyllabiques (voir les exemples ci-dessous).

\* Traduction de Stéphane Polis




**Fig. 107.** Liste topographique de Thoutmosis III à Karnak, avec différents toponymes en écriture syllabique.  
© CFEETK-Karnak.



**Fig. 108.** Ostrakon ramesside portant une question oraculaire. La négation  mn de la première ligne est en écriture syllabique (O. Turin CGT 57227). © Museo Egizio, Turin/N. Dell'Aquila.



**Fig. 109.** Stèle de Turin CGT 50059 (XIX<sup>e</sup> dynastie ; Deir el-Médina). À la fin de la ligne horizontale inférieure, on lit le nom du père , d'-d' que l'on peut lire dU-Ud = dód, probablement une contraction de Daw(i/u)d. © Museo Egizio, Turin/N. Dell'Aquila.



- Le système est caractérisé par deux marqueurs vocaliques : un marqueur  $w = U$  et un marqueur  $\mathcal{J} = A/O$ . Ces marqueurs pouvaient soit être écrits avec les unilittères\*  $e = w$  ou  $\text{A} = A$ , soit apparaître comme la seconde consonne de groupes présentant la structure C(onsonne) +  $w$  (e.g.,  $\text{P}|\text{r}+w = \text{r} + U$ ) ou  $C + \mathcal{J}$  (e.g.,  $\text{S}|\mathcal{J} = \text{s} + A$ ). Les groupes biconsonantiques\* de type CC, comme  $\text{m}|\text{k}$ , transcrivent des syllabes fermées de type CVC. Les consonnes isolées qui ne sont pas suivies par  $w$  ou  $\mathcal{J}$  fonctionnent comme des groupes en A.
- Deux classes de voyelles sont ainsi codées : les voyelles postérieures de la classe U (= /u/, /ū/, /o/, /ō/) et les voyelles non postérieures de la classe A (= /a/, /ā/, /e/, /ē/, /i/, /ī/, /ə/, /Ø/).
- La vocalisation correspond à la prononciation de l'époque.
- Comme dans l'orthographe en  $w$ , le marqueur  $w$  fonctionne plutôt comme un classificateur phonétique de toute la séquence qui précède que comme un phonogramme\* à proprement parler, indiquant la présence d'une voyelle à une position précise. Par conséquent, des groupes biconsonantiques suivis par le marqueur  $w$  doivent être lus  $CC+w = CUC$ , e.g.,  $\text{kp}|\text{w} = \text{kp} + w = \text{kp} + U = \text{kUp}$ . En revanche, des groupes  $C+w$ , peuvent être lus à la fois CU et UC (fig. 109). Un groupe comme  $\text{P}|\text{r}$  peut donc correspondre à la fois à rU et à Ur.
- Quelques signes et groupes ont une valeur particulière. On mentionnera en particulier  $\text{h}$ , qui fonctionne comme un diacritique modifiant la valeur d'une consonne ou d'un groupe, e.g.,  $\text{h}$  = Sahidique  $\text{z}$  (et parfois  $\text{w}$ ) tandis que  $\text{h}_2$  = Sahidique\*  $\text{w}$ . Le groupe  $\text{h}_2|\text{r}$  est un -n- préconsonnantique, et  $\text{h}_2|\text{r}$  un -r- préconsonnantique ; quand ils précèdent un groupe Cw, ils fonctionnent comme préfixes. Ainsi, r-C+w et n-C+w peuvent être lus soit rCU et nCU, soit UrC and UnC, e.g.,  $\text{r-h}|\text{w} = \text{rh}U / \text{Urh}$ .  $\text{h}_2|\text{r}$  vaut pour nU et  $\text{h}_2|\text{r}$  m' pour mA.

Les exemples qui suivent permettront au lecteur d'observer comment ces principes s'actualisent en pratique dans la lecture de graphies syllabiques :

	$\text{h}_2.0.\text{Urd}$	→	$\text{h}_2\text{Urd} = *h_2\text{ord}$ – « voile » – Cpt. šort
	$\text{kUp.nA/O}$	→	$\text{kUpnA/O} = *k'upl(v)$ – « Byblos » – Akk. g'ubla
	$\text{m0.Urh}$	→	$\text{mUr}\text{h} = *mur\text{h}$ – « lance » – WSem. rumh – Cpt. merh
	$\text{mAktUr}$	→	$\text{mAktUr} = *mvkt'ol$ – « forteresse » – WSem. *mi/agdāl – Cpt. məkt'ol

## 32. Des déterminatifs aux classificateurs : la catégorisation dans l'écriture des anciens Égyptiens

ORLY GOLDWASSER\*

Le terme « classificateur » renvoie à une fonction remplie par de nombreux hiéroglyphes dans les écritures égyptiennes (les hiéroglyphes, les hiéroglyphes cursifs (§6), le hiératique (§7) et le démotique (§9)). Un classificateur est un signe qui donne des informations sur le sens d'un mot : le hiéroglyphe du bateau sur l'eau  à la fin du mot  *bd(j)* « voyager (en suivant le courant) », qui commence par deux unilitères\* (<ḥ-d>), en est une bonne première illustration. Soulignons d'emblée que les hiéroglyphes qui fonctionnent comme classificateurs peuvent avoir d'autres fonctions, comme celles de logogramme\* ou de phonogramme\* (§3). Les classificateurs sont des graphèmes qui se lisent, mais qui ne se prononcent pas ; ils sont attachés à un mot simple ou composé, nommé hôte dans ce contexte. Les classificateurs ont toujours une relation motivée avec la racine de cet hôte ou son référent. La fonction de « classificateur » est attestée dans d'autres écritures complexes, comme par exemple dans les écritures cunéiformes, les hiéroglyphes anatoliens, ou encore les écritures chinoises passées et présentes.

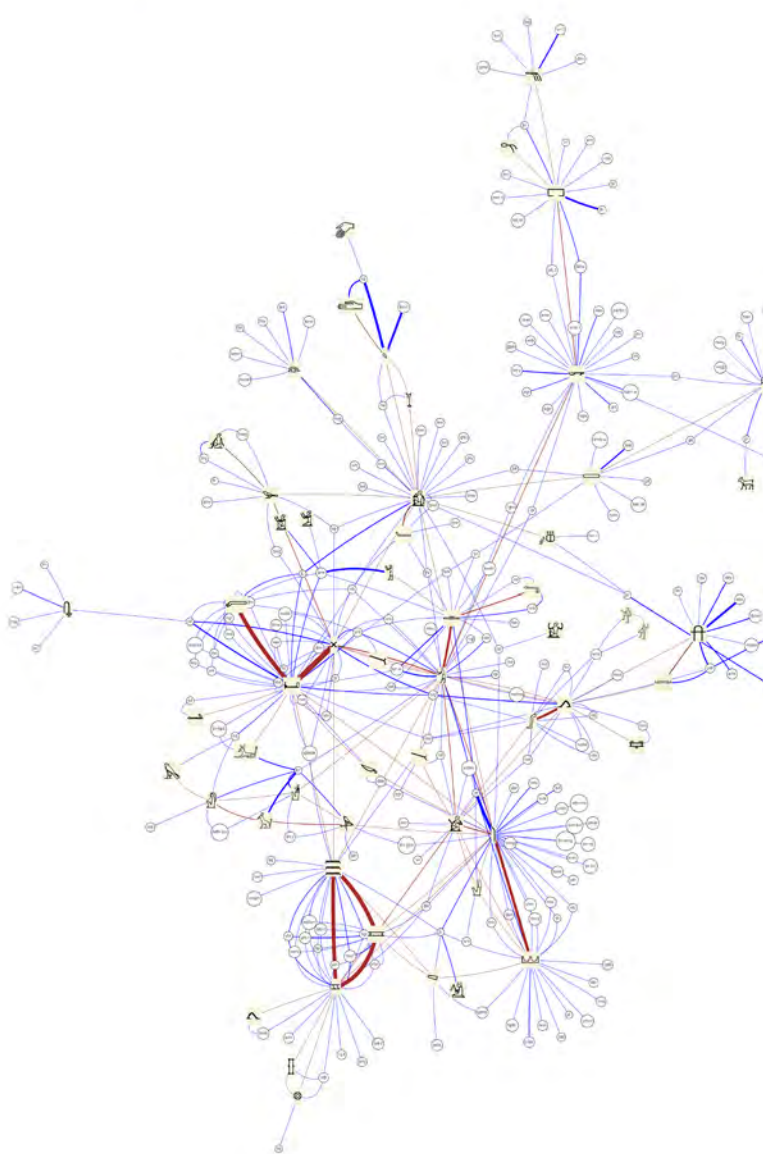
Nous pensons que le terme *classificateur* devrait remplacer l'ancien terme *déterminatif*, lequel a été en usage depuis J.-F. Champollion lui-même. Ainsi que nous allons le montrer, appeler cette fonction « classificateur » n'est pas un simple changement d'étiquette : ce nouveau terme contribue à rendre transparentes les fonctions tant syntaxiques que lexicales des signes concernés et les connecte au monde de la typologie des langues.

Le système égyptien des classificateurs n'est pas un simple phénomène graphique activé pour lever des ambiguïtés de l'écrit ou marquer les frontières entre mots. Comme le montrent les cas fréquents de classification multiple (lorsqu'un lexème prend plusieurs classificateurs, de 1 à 5), les classificateurs ont acquis un rôle bien plus complexe, et ce dès la I<sup>re</sup> dynastie.

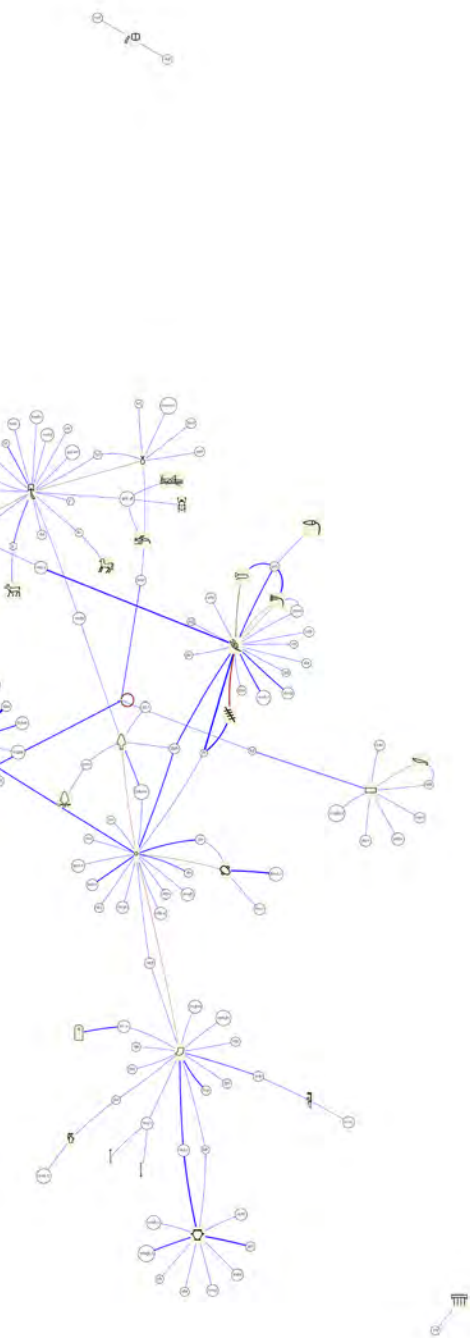
Dans toutes les activités humaines, on observe des efforts constants de catégorisation et de classification. Dans les langues, on peut ainsi classifier des éléments du lexique ou de la grammaire. Les classificateurs peuvent se manifester dans les langues parlées (sous forme de morphèmes que l'on prononce), dans les langues des signes (sous forme de gestes), et dans les écritures complexes (sous forme de graphèmes que l'on ne prononce pas). Quel que soit le *medium* de la langue, les classificateurs sont des manifestations du même *effort cognitif*. Par conséquent, lorsqu'ils sont présents dans les systèmes d'écriture, ils ne participent pas seulement de phénomènes

\* Traduction de Stéphane Polis





**Fig. 111.** Graphe visualisant les catégories constituées par les classificateurs des mots sémitiques empruntés en égyptien. Les lignes bleues correspondent à un lien entre un classificateur et son hôte, les rouges à des cooccurrences entre classificateurs. On peut de la sorte identifier aisément les *classificateurs composites* qui apparaissent fréquemment ensemble dans un même mot, comme EAU + CANAL + TERRE IRRIGUÉE. La catégorie (PEAU & QUEUE) montre des relations taxonomiques (différents animaux) et schématiques (objets faits de cuir). Carte construite par Halely Harel avec la plateforme de recherche en ligne iClassifer dans le cadre du projet ISF 735/17 *Classifying the Other, The Classification of Semitic Loanwords in the Egyptian script in New Kingdom Egypt*.




alors mieux comprendre, expliquer et même prédire le comportement des classificateurs écrits de l'égyptien.

Durant les deux dernières décennies, on a abondamment exploré le fonctionnement des classificateurs dans les écritures égyptiennes, en montrant comment ils expriment deux points de vue complémentaires sur le monde : aux tendances cognitives universelles de catégorisation répondent les catégorisations émiques propres à la société égyptienne. L'hypothèse de travail est que chaque classificateur préside à une catégorie conceptuelle : la collection des mots catégorisés par un même classificateur donne dès lors accès à une carte dynamique de catégories émiques de l'esprit des Égyptiens (fig. 111). Un excellent exemple en est l'évolution diachronique de la catégorie marquée par le dieu Seth (𐎗). Cette évolution est en parfait accord avec le processus de syncrétisme entre Seth et le dieu cananéen Baal, bien documenté dans les sources historiques et matérielles en dehors du système d'écriture. Les classificateurs nous permettent également d'identifier les membres centraux et marginaux d'une catégorie égyptienne donnée, de repérer des relations entre catégories et d'observer les changements diachroniques affectant chacune d'entre elles.




Dans l'écriture égyptienne, presque tous les types de mots pouvaient prendre un classificateur graphémique : les noms et déverbaux, les verbes, les adverbes, les pronoms ou encore certaines constructions possessives. Ils apparaissent toujours postposés, écrits après leur hôte. L'emploi d'un classificateur pour un

mot donné n'est pas obligatoire et peut varier en fonction de l'éducation du scribe, des traditions matérielles, de choix idiosyncrasiques, de limitation de l'espace d'écriture, et de changements diachroniques (voir encadré). Les « scriptolectes » (hiéroglyphique, hiéroglyphique cursif, hiératique et démotique) témoignent de tendances classificatoires et de processus évolutifs différents : un même hôte peut prendre entre 1 et 4 (voire 5) classificateurs dans un contexte et ne recevoir aucun classificateur dans un autre.




## RELATIONS ENTRE CLASSIFICATEURS ET HÔTES




Les classificateurs peuvent présenter des relations *taxonomiques* ou *schématiques* avec leur hôte ; dans tous les cas, ces relations sont motivées. Dans  *h3r.t*<sup>CHEVEU-FEMME</sup> « veuve », par exemple, le mot hôte *h3r.t* reçoit le classificateur *schématique* (CHEVEU), un élément central dans le rituel de deuil, et le classificateur (générique) de nature *taxonomique* (FEMME), une « veuve » étant « un exemple de » (HUMAIN-FÉMININ).

## MULTI-CLASSIFICATION ET ORDRE DES CLASSIFICATEURS



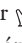



Les cas de classifications multiples (2-5 classificateurs) sont principalement associés à des verbes et déverbaux (même s'ils concernent aussi certains noms). Dans presque tous les cas, l'ordre des classificateurs (qui correspond à une hiérarchie informationnelle) obéit à des règles ; les classificateurs schématiques *précèdent* les classificateurs taxonomiques. Dans le mot  *mhw*<sup>BÂTEAU-POISSON-HUMAIN\_M</sup> « chasseur/pêcheur », les deux premiers classificateurs sont schématiques, et renvoient à différents aspects de la chasse dans les marais, le premier  représentant le véhicule, soit le bateau, et le deuxième  le patient du procès, soit le poisson. Le dernier classificateur, taxonomique cette fois, nous dit que le chasseur en question est « une sorte de » (HUMAIN\_MASCULIN).

## LE CAS PARTICULIER DE LA CLASSIFICATION DES VERBES – RÉVÉLER LES RÔLES SÉMANTIQUES



Dans le cas des verbes, le choix des classificateurs peut renvoyer aux rôles sémantiques des participants. Un bon exemple en est le verbe  *swr*<sup>EAU-CORPS\_COMME\_CONTENANT</sup> « boire », avec d'abord le patient prototypique de l'action de boire, à savoir  « l'eau » (partie schématique de l'action), et ensuite le second classificateur  qui renvoie à la catégorie générique (classification taxonomique) « tout ce qui entre et sort dans le corps », comme la parole, la nourriture, les émotions, les pensées, etc. Dans la


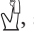
graphie du verbe   $sb^{MUR\_MOUVEMENT}$  « franchir », le premier classificateur schématique est un patient prototypique de l'action de franchissement, un mur  tandis que le second représente la supercatégorie à laquelle ce verbe appartient :  $\Delta$  (MOUVEMENT). Même si le classificateur des jambes illustre un mouvement horizontal, cette vaste catégorie de l'écriture comprend également des activités conçues comme verticales, par exemple   $h^{MOUVEMENT}$  « se tenir debout ».

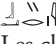
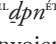
## LES « RÉPÉTITEURS »

Les classificateurs appelés « répéteurs » ne classifient pas un hôte au sens propre, mais ils sont partie prenante des systèmes de classificateurs dans le monde, tant à l'écrit qu'à l'oral. En Jakaltek, une langue d'Amazonie, on trouve ainsi le terme  $ix-ix = FEMME_{NP}:femme$ , qui exprime simplement le sens « femme » à côté de  $ix-Maline = FEMME_{NP}:Maline$ , qui rend le nom propre féminin « Maline ». Dans le mot égyptien   $hm.t^{FEMME}$  « femme », le hiéroglyphe  est un exemple semblable de « répéteur » à l'écrit. Le classificateur  est également utilisé, cette fois comme classificateur taxonomique générique, avec presque tous les noms propres féminins, par exemple,   $w-mj.t^{FEMME} = « La chatte »^{FEMME}$  (nom propre). On notera que les répéteurs de l'écrit peuvent aisément être remplacés par des classificateurs génériques ; on comparera en ce sens deux graphies de « chien » :   $tzm^{CHIEN}$  « chien » vs   $tzm^{PEAU&QUEUE}$  « chien ».

## LA FONCTION GRAMMATICALE DES CLASSIFICATEURS


Les classificateurs peuvent préciser des relations grammaticales. Ils contribuent en effet à indiquer les limites de lexèmes ou de racines, en séparant la racine lexicale des pronoms (suffixes) et marqueurs temporels ou autres. On citera pour exemple :   $kw$  « je suis allé (STATIF: I.SG) », ou   $spr^{CHUTE}$   $.n=f$  « il a renversé (ANTÉRIEUR=3SG.M) ».


Les classificateurs humains, comme  ou , apparaissent dans des noms déverbaux, où ils indiquent que le mot est une forme dérivationnelle appartenant à la catégorie taxonomique générique (HUMAIN\_MASCULIN ou FÉMININ) (voir la discussion de  $mhw$  « chasseur » ci-dessus), mais ils endossent également une fonction de nominalisateur à l'écrit, rendant visibles des dérivations (notamment de nature flexionnelle) que l'écriture ne note pas nécessairement.

Ils peuvent également marquer les différentes parties d'un mot composé :   $b'ry^{SETH-DIVIN-PLURIEL}$    $dpu^{ÉTRANGER-DIVIN} = « Baal-Zaphon ».$  Les classificateurs (SETH) et (DIVIN) renvoient à l'essence et au statut de la



première partie du composé – Baal était identifié au dieu égyptien (SETH) et est un (DIEU). Les deux derniers classificateurs se rapportent quant à eux au composé dans son ensemble, indiquant que Baal-Zaphon est un (ÉTRANGER) (DIEU).


## CLASSIFICATION ENCYCLOPÉDIQUE VS CLASSIFICATION PRAGMATIQUE

La plupart du temps, les classificateurs dénotent une connaissance encyclopédique. Néanmoins, on rencontre également des classifications dites « pragmatiques » : le classificateur diffère alors du classificateur encyclopédique et renvoie à un référent particulier dans un texte donné. Le mot *jw.t* signifie « bétail ». Toutefois, dans un contexte particulier (*Textes des Sarcophages*), on le trouve avec les classificateurs référentiels . Le mot « bétail » est temporairement affecté à la catégorie (HUMAIN), évoquant la métaphore « les hommes sont le bétail du dieu », laquelle est en effet exprimée explicitement dans le P. Westcar, lorsqu'il est fait référence au *jw.t šps* « noble bétail ».

■ Fig. 112. Graphie du mot  dans une tombe de Beni Hassan. © Metropolitan Museum of Art.














Un autre emploi pragmatique des classificateurs se rencontre avec certains pronoms. Les classificateurs peuvent en effet (surtout à la première personne, plus rarement à la seconde) préciser le genre ou le rang de la personne à laquelle le pronom se réfère :  *jnk*<sup>HUMAIN\_MASCULIN</sup> « je (1SG.M) » contraste par exemple avec  *jnk*<sup>DIVIN\_FÉMININ</sup> « je (1SG.F.DIVIN) » .

Si les classificateurs constituent une mine d'informations émiques reflétant une dimension cognitive collective des cultures concernées, la possibilité d'adapter les classificateurs au contexte (et la figurativité des hiéroglyphes) pouvait aussi servir de stratégie d'endoctrinement utilisée par les puissants d'Égypte. Ainsi, lorsque le mot  *ʿmw*<sup>ÉTRANGER-CAPTIF</sup> « Asiatique » reçoit le classificateur d'un ennemi ligoté (fig. 112), tous les référents du mot, même les Asiatiques venant en paix en Égypte, se trouvent transitivement dépeints comme de potentiels ennemis d'État.

À ce jour, les classificateurs n'ont encore été que partiellement étudiés par les égyptologues. On peut espérer que cette situation évolue prochainement : une fois rassemblées les données concernant les catégories représentées par les différents classificateurs et les relations entre ces catégories, il deviendra possible de proposer une nouvelle carte mentale de la culture des anciens Égyptiens (fig. 111).

### 33. L'écriture énigmatique : distanciée, cryptée, sportive

DANIEL A. WERNING\*


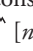

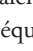
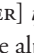



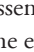

J.-F. Champollion, déjà, était conscient du fait que certaines graphies hiéroglyphiques étaient, d'une manière ou d'une autre, anormales : l'emploi des signes y déviait manifestement de celui de l'orthographe standard (§3). Dans sa *Grammaire égyptienne* posthume (§1), il observe ainsi correctement que ,  et  peuvent être utilisés pour le signe normal  (dont la translittération moderne est *j*),  pour  (*r*),  pour  (*z*) et  (*w*), et  pour  (*s*). Il avait observé ce phénomène dans certaines graphies « des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> dynasties », probablement celles des textes de l'au-delà inscrits dans les tombes royales ramessides (§45) que J.-F. Champollion avait visitées et étudiées (*Notices descriptives* I-II). Cependant, des graphies anormales – qu'il s'agisse de mots isolés, de syntagmes et phrases, ou de textes complets – sont également attestées sur des monuments royaux plus anciens et plus récents, ainsi que dans des tombes et sur des objets appartenant à des membres de l'élite non royale. Ce phénomène demeure toutefois relativement rare par rapport aux graphies hiéroglyphiques standards. J.-F. Champollion appela ces graphies anormales « écriture secrète », une désignation bien compréhensible, mais reflétant un jugement erroné (nous reviendrons sur ce point plus bas).


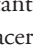
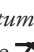
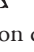




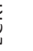




On notera que, s'il existe différentes sortes de graphies anormales qui apparaissent dans des contextes très variés, ces graphies ont pour point commun que leur écriture et leur lecture sont comparables à l'invention ou au déchiffrement d'un rébus, d'une devinette, ou d'une énigme. De ce point de vue, l'appellation « écriture énigmatique » est relativement appropriée pour renvoyer à toutes les variétés en question. En outre, tous les types de graphies anormales semblent présupposer une graphie standard des mots. Comme dans les rébus modernes (que l'on trouve par exemple dans les journaux), le processus de création ou de résolution des énigmes repose sur des principes de codage qui sont partagés par les créateurs et lecteurs de ces graphies énigmatiques.

Il est intéressant de noter que nombre de ces principes ne sont pas limités aux graphies énigmatiques. La création de l'écriture hiéroglyphique elle-même (§2) et le système hiéroglyphique standard de l'époque gréco-romaine, le prolémaïque (§5), furent guidés par certains d'entre eux.

## PRINCIPES DE L'ÉCRITURE ÉNIGMATIQUE

Les principes de codage utilisés par les anciens Égyptiens ont été étudiés par les égyptologues depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, mais il reste aujourd'hui encore des progrès à faire dans la compréhension des combinaisons et restrictions touchant à la mise en œuvre de ces principes en fonction des textes et contextes. On distinguera deux catégories de principes de codage : les principes de « distanciation » et ceux de « cryptage ».






Dans le premier cas, le codeur/lecteur peut s'appuyer sur les usages orthographiques normaux des signes, mais l'emploi distancié rompt à dessein les « règles » usuelles de l'orthographe standard (§3) : les frontières entre l'emploi habituel des signes comme phonogrammes\*, « phono-repeaters » (déterminatifs phonétiques\*), et classificateurs (§32) ne sont par exemple pas respectées. Le logogramme  pour *n*(?) . *t* « agglomération » peut ainsi être employé pour la séquence consonantique *nt*, qui est normalement écrite avec les deux phonogrammes  [*n-t*] ; à partir de son emploi normal dans le mot  [SIÈGE/*st-t*-HABITAT] « siège, lieu », le signe  peut servir à écrire le pronom *st* « elle », qui est normalement noté  [*s-t*] ; et le classificateur  [CRACHER] peut remplacer la séquence  [*t-f*] en raison de son emploi usuel dans le mot  [*t-f*-CRACHER] *tf(j)* « cracher ». Une autre manière de distancier les graphies consiste à écrire alphabétiquement (c'est-à-dire avec des unilitères\*) des mots qui sont normalement notés au moyen de logogrammes ou de signes multiconsonantiques\*. On peut enfin recourir à des valeurs de signes qui sont rares, par exemple l'emploi systématique de  comme graphie standard de *n* à la place de .



D'autres principes de codage, en revanche, régissent des emplois de signes qui ne peuvent pas être expliqués comme une extension des règles orthographiques normales : de véritables principes de cryptage sont utilisés, lesquels doivent être partagés entre l'auteur et le lecteur. Un de ces principes est par exemple celui du « classificateur générique » : un classificateur dans l'orthographe normale peut remplacer un signe qui représente un membre de la catégorie dénotée par ce classificateur. Ainsi, le classificateur  (OISEAU) peut remplacer  (*s*),  (*w*),  (*m*), et d'autres signes représentant des oiseaux. Selon le principe de « méronymie », un signe peut remplacer un autre s'il représente une partie de ce dernier (*pars pro toto*) ou vice versa (*totum pro parte*). De la sorte, la pupille   peut remplacer l'œil  (*jr*), et le signe  peut remplacer  (*s*). Un principe extraordinaire est celui de « la notation du double roseau  ou du double trait  par répétition d'un signe » : la graphie énigmatique  [*s-l:2x*] vaut pour la graphie standard  [*s-l-y-*IMMATÉRIEL] (*s.l.y*) « le mystérieux ».


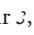
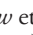



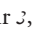
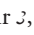
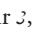
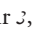
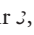
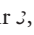
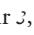
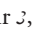
Certains de ces principes de codage sont plus puissants que d'autres, en ce qu'ils permettent un nombre de lectures considérablement plus élevé. Trois de ces principes sont : « la similarité de forme », « l'acrophonie (sans restriction) », et tout particulièrement « l'association conceptuelle ».



■ Fig. 113. Texte énigmatique écrit au moyen du « crypto-alphabet » sur une réplique de la chapelle en or de Toutankhamon. © C. Frenzl, CC BY 2.0, Wikimedia Commons, [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Deities\\_on\\_a\\_Replica\\_of\\_Tutankhamun%E2%80%99s\\_gilded\\_shrines\\_\(2012a\\_view\).jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Deities_on_a_Replica_of_Tutankhamun%E2%80%99s_gilded_shrines_(2012a_view).jpg), consulté le 4 décembre 2020.

Selon le premier principe, un signe peut remplacer un autre s'ils possèdent des formes semblables. Un bon exemple en serait l'emploi de  pour *m*, normalement écrit . Toutefois, la question de savoir ce qui peut et ce qui ne peut pas être considéré comme semblable demande à être étudiée plus avant. En fonction du principe d'acrophonie, un phonogramme multiconsonantique ou un logogramme peut être utilisé pour la première lettre de sa lecture normale. Même si l'un des chercheurs les plus influents dans le domaine, Étienne Drioton, croyait fermement que les Égyptiens avaient abondamment recouru à ce principe (§5), la recherche actuelle ne lui trouve pas d'assise évidente, du moins dans les textes du Nouvel Empire. Enfin, le principe d'association conceptuelle autorise à lire un signe dans une graphie cryptée en vertu d'une libre association de pensée. Un logogramme/classificateur du dieu Taténen, , peut par exemple remplacer le mot *ꜥ* « pays, terre » dans le terme *ꜥ.yt* « celle (dans) la terre », parce qu'il s'agit d'un dieu associé à la terre ; un pictogramme\* de la déesse Hathor, , peut remplacer le mot *nb(w)* « or », car une désignation commune de la déesse est *nb(w).yt* « la dorée ». L'emploi bien attesté de  (CRACHER) pour *p* peut être expliqué comme un cas spécial d'association conceptuelle, nommé

principe d'« onomatopée » : le classificateur  (CRACHER) vaut pour la consonne occlusive /p/ qui est émise lors d'un crachat. Ce principe explique probablement aussi l'emploi intrigant du classificateur  (SAUTERELLE) pour r (/r/), un son que les Égyptiens ont pu associer à celui des sauterelles et cigales.

Si l'on avait permis la combinaison libre de principes de codage puissants, il en aurait résulté un trop large éventail d'interprétations possibles. Les auteurs égyptiens étaient visiblement conscients de cet écueil et semblent s'être eux-mêmes limités dans un contexte donné, en ne recourant qu'à un sous-ensemble de principes, en n'appliquant pas un nombre indéfini de principes d'affilée, en n'employant les principes les plus puissants que par petites doses, ou encore en recourant à des correspondances fréquentes entre signes. Par exemple, les textes énigmatiques de l'au-delà recourent souvent à un jeu limité de signes monoconsonantiques\* cryptés. Le noyau de ce « crypto-alphabet » est :  pour j, w et m ;  pour j et  pour y ;  pour p ;  pour f, d et d ;  pour n ;  pour r ;  pour b,  pour h et s ;  et  pour s ;  pour k ;  pour t,  pour t (fig. 113).

Le principe d'« association conceptuelle » s'applique en revanche largement dans les graphies énigmatiques des titres, noms et épithètes de rois (§22). Avec ces dernières, le texte codé est bien connu en raison du contexte, de sorte que l'énigme ne porte pas sur le contenu du texte : la question est plutôt de savoir pourquoi la graphie énigmatique en question a du sens. On pourra se reporter, par exemple, aux titres royaux et noms de Ramsès VI au sommet de certains piliers de sa tombe dans la Vallée des Rois (voir encadré). De telles graphies énigmatiques possèdent évidemment une valeur esthétique supplémentaire et, en outre, astucieusement réalisées, elles peuvent convoquer un surplus de sens. Dans le cas présent, le fait que le nom soit écrit au moyen d'une séquence de divinités et de représentations royales montre la figure du roi comme étant l'un des dieux. Il faut toutefois souligner que ce type d'interprétation secondaire est incertain dans d'autres cas : il est souvent difficile de savoir si l'interprétation moderne peut correspondre à l'intention des auteurs ou à l'interprétation des anciens lecteurs.

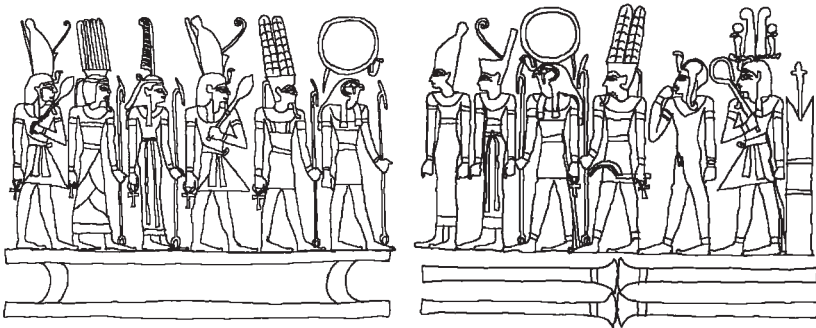


Fig. 114. Graphie énigmatique des titres et noms de Ramsès VI. © D.A. Werning.

## Graphie énigmatique des titres et noms de Ramsès VI, comparée à une graphie standard de la titulature de Ramsès VI



« Roi de Haute et de Basse Égypte, maître des Deux Terres “Rè est le maître de Maât”, aimé d’Amon, descendant de Rè, maître des Couronnes Riamasesa Amanahikhapshif, dieu souverain (dans) Héliopolis »

Dans la graphie énigmatique de la fig. 114, quatre signes sont écrits de la même manière que dans la graphie standard (— *mr(y)* « aimé »,  $\text{𓂏}$  *jun(w)* « Héliopolis » et deux occurrences du phonogramme — *s*). Les quatre logogrammes de divinités ( $\text{𓂏}$   $\text{𓂏}$   $\text{𓂏}$   $\text{𓂏}$ ) n’ont été que légèrement modifiés, dans le détail de leur posture et de leurs attributs. Le logogramme  $\text{𓂏}$  pour le dieu *R'* « Rè » est remplacé par le logogramme semi-anthropomorphe alternatif  $\text{𓂏}$  (*R'*) se tenant debout. Le radicogramme  $\text{𓂏}$  *ms* « donner naissance » est représenté par un jeune mâle de descendance royale, à partir de la graphie  $\text{𓂏}$   $\text{𓂏}$  [*ms-s*—ENFANT] du mot *ms* « enfant ». Les graphies énigmatiques des autres mots et syntagmes reposent sur le principe d’« association conceptuelle ». Le titre  $\text{𓂏}$  *z'-R'* « Descendant de Rè » est représenté par le dieu Onouris, dont une épithète est précisément « Descendant de Rè ». Le titre royal  $\text{𓂏}$  *nzw-bjt*, qui renferme une allusion à la Haute et Basse Égypte, est représenté par deux femmes portant respectivement les couronnes blanche et rouge de Haute et de Basse Égypte ( $\text{𓂏}$   $\text{𓂏}$ ). Le genre féminin de ces représentations découle de l’emploi du  $\text{𓂏}$  dans la graphie du titre *nzw-bjt* en question, un phonogramme qui est normalement employé comme marqueur grammatical du féminin. Le syntagme  $\text{𓂏}$  *nfr bqz* « dieu souverain » est représenté par un roi avec une couronne à deux plumes élaborée – le roi régnant était communément appelé  $\text{𓂏}$  *nfr nfr* « dieu parfait » – tenant un sceptre-*bqz* ( $\text{𓂏}$ ). Enfin, le mot  $\text{𓂏}$  *nb* « maître » semble être écrit avec une représentation du roi portant la double couronne ( $\text{𓂏}$ ) et tenant une masse-*hd* ( $\text{𓂏}$ ) – le roi étant bien évidemment le « maître » d’Égypte. Une seconde occurrence du même signe remplace le syntagme plus long  $\text{𓂏}$  *nb-b'.w* « maître des Couronnes », et dans ce cas, la double couronne ferait référence au mot « couronnes » (*b'.w*). Dans le même temps, ce signe pourrait également valoir pour le syntagme  $\text{𓂏}$  *nb-iz.wy* « maître des Deux Terres ».

## FONCTIONS ET CONTEXTES DE L'ÉCRITURE ÉNIGMATIQUE

Le fait que les graphies énigmatiques et cryptées puissent avoir servi en Égypte à cacher des messages secrets a souvent paru s’imposer en raison de l’emploi des chiffres dans les sociétés (pré-)modernes. Les études récentes ont cependant montré de manière convaincante que les textes énigmatiques d’Égypte ne sont normalement pas (voire jamais) conçus pour dissimuler leur contenu. Certaines de ces graphies apparaissent d’ailleurs juste à côté de leur équivalent en orthographe normale, ou « texte en clair » (fig. 115).

Dans de nombreux autres cas, comme les graphies cryptées de noms et titres royaux (ou non royaux), le texte en clair est simplement présent dans le co(n)texte (fig. 116). Et même les textes énigmatiques non accompagnés de textes



■ Fig. 115. Scène du *Livre des Cavernes* dans la tombe de Ramsès VI avec des graphies énigmatiques et textes en clair côte à côte. © Theban Mapping Project, Francis Dzikowski, image n° 15085, RVI\_15085 de www.thebanmappingproject.com database, consulté le 27 novembre 2000.

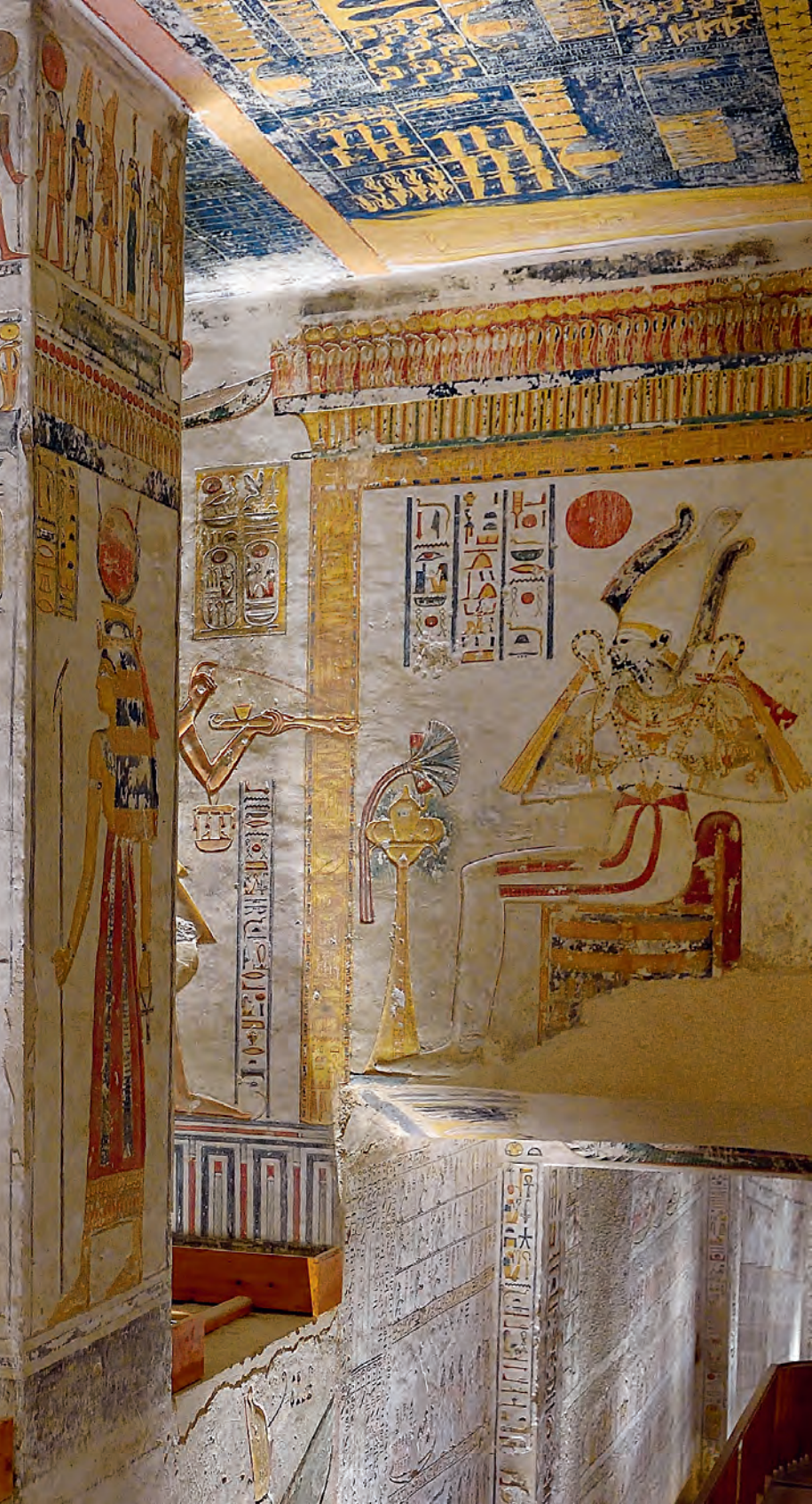
en clair ou d'indices contextuels ne paraissent pas contenir d'informations secrètes qu'il aurait valu la peine de cacher, dans la mesure où toute personne en mesure de lire ces textes aurait déjà été familière avec leur contenu. C'est pourquoi l'appellation « écriture secrète » est inappropriée et la fréquente désignation moderne de « cryptographie » ne devrait pas être comprise comme renvoyant à une intention de cacher ou dissimuler quelque chose, mais devrait être interprétée comme se référant au mécanisme technique de cryptage (texte en clair > texte crypté) et de décryptage (texte crypté > texte en clair) en fonction de certains principes (un chiffre).

Quelle était alors la fonction de ces graphies énigmatiques en Égypte ancienne ? Schématiquement, les égyptologues mettent en avant deux types de fonctions, qui diffèrent selon le contexte. Dans les textes de l'au-delà du Nouvel Empire (§45), on suggère que les *graphies anormales* des désignations et descriptions sont le miroir de la *nature anormale* des créatures et univers qui y sont mentionnés : la graphie particulière est un signe métaphorique (« icône », chez Charles Sanders Peirce) dénotant le statut particulier du référent. Les graphies énigmatiques sur les monuments et objets de l'élite (royale ou non) appellent une autre explication : on met

en avant le contexte social de ces graphies et suggère qu'elles doivent être comprises comme des entreprises intellectuelles et sociales. Des scribes particulièrement instruits, ou leurs supérieurs, pourraient avoir pris un plaisir « sportif » dans des manières nouvelles et inventives d'orthographier un texte et dans l'affichage de ces graphies devant d'autres intellectuels qui auraient été capables d'apprécier la valeur esthétique autant que l'ingéniosité sous-jacente à ce type de création. Auteurs et lecteurs étaient de la sorte en mesure d'établir ou de renforcer leur appartenance à un groupe restreint d'intellectuels.

**Fig. 116.** Graphie énigmatique dans la tombe de Ramsès VI avec la graphie normale de la titulature royale dans le cotexte proche. © T. Adams, CC BY 3.0, Wikimedia Commons, [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Inside\\_tomb\\_of\\_Ramses\\_V\\_VI\\_at\\_Valley\\_of\\_the\\_Kings\\_on\\_West\\_Bank\\_in\\_Luxor\\_Egypt.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Inside_tomb_of_Ramses_V_VI_at_Valley_of_the_Kings_on_West_Bank_in_Luxor_Egypt.jpg), consulté le 4 décembre 2020.















## 34. Jeux de mots, jeux de signes

ANTONIO LOPRIENO\*

Étant donné que les signes et les mots coïncidaient fréquemment dans l'écriture hiéroglyphique, des valeurs et sens nouveaux pouvaient être créés à des fins de divertissement ou de spéculation en changeant les conventions qui sous-tendent leur distribution.

Tous les signes hiéroglyphiques possèdent la même puissance d'un point de vue iconique (§22). D'un point de vue fonctionnel, ils occupent le continuum entre le pôle des signes purement phonétiques, comme  « chouette » qui se lit /m/, et celui des signes purement sémantiques, comme  « homme assis portant la main à la bouche » qui renvoie à une « activité humaine » (§32). L'inventaire des signes hiéroglyphiques fut étendu par dérivation sur la base du principe du rébus (§19), lequel a pu être appliqué à des mots entiers dans le cas de logogrammes, comme dans  « poumon » = /smr/ >  /smr/ « unir », ou à la première consonne forte dans le cas d'emplois alphabétiques, comme dans  < \*mulc' > « chouette » >  /m/.

L'intensité iconique des signes pouvait être mobilisée pour des jeux divertissants ou des motifs religieux : des connotations sémantiques inattendues pouvaient ainsi être évoquées en modifiant des conventions d'écriture établies. Cette rupture des conventions pouvait résulter d'interventions sur le signe lui-même, par exemple en modifiant les caractéristiques intrinsèques du signe afin de réduire ou d'étendre ses connotations sémantiques, comme dans  <  sans corps > (§44), en combinant des signes existants pour former un nouveau composé, comme dans  > *hft-hr* « en face de » (§19), ou en mettant à l'épreuve la lecture conventionnelle et générant des valeurs phonétiques, des séquences visuelles, ou des associations sémantiques inattendues, un procédé que l'on a pu appeler « cryptographique » (§33), comme dans  < *nti* >, avec trois unilitères\*



■ Fig. 117. *mj njwtj.w=f* « (quelqu'un) aimé de ses concitoyens » (Tombe de Kheti, BH 17 ; d'après N. Kanawati, L. Evans, *Beni Hassan, Volume VI: The Tomb of Kheti*, ACE-Reports 44, Wallasey, 2020, pl. 39, 112).

\* Traduction de Stéphane Polis





# CONTEXTES ET USAGES DE L'ÉCRIT

## 35. Apprentissage de l'écriture

ANNIE GASSE

Lorsque l'on évoque l'Égypte des pharaons, on pense aussitôt au Nil et à ses crocodiles, aux pyramides, au scribe et à ses hiéroglyphes. Quoi de plus emblématique, en effet, que cette écriture égyptienne qui fascinait déjà les voyageurs de l'Antiquité ?

Pourtant, comme dans la plupart des civilisations anciennes, l'écriture n'était réservée qu'à une infime proportion de la population. Les spécialistes s'accordent pour évaluer à environ 1 % des indigènes le nombre de personnes sachant lire et écrire. Cette évaluation est, évidemment, à nuancer selon les lieux et les époques.

Si le scribe est devenu un des symboles de la civilisation égyptienne – en particulier les représentations des scribes assis en tailleur –, on connaît mal les différentes étapes de sa formation. Cette image du scribe assis, aussi bien que le titre *sꜥ* (prononcé *sech*), sont d'ailleurs plutôt honorifiques et ne correspondent pas toujours à l'exercice d'une profession de lettré. De plus, il existait de nombreuses spécialités pour les métiers de scribe et ces « lettrés » n'étaient pas tous des experts en matière de hiéroglyphes, contrairement à ce que l'on pourrait penser.

### LES SOURCES CONCERNANT LA FORMATION DES SCRIBES

Les sources sont assez disparates et variables pour les différentes périodes de l'histoire pharaonique : quelques textes littéraires évoquent l'existence d'écoles, principalement en lien avec la Résidence royale, mais très peu de vestiges de tels établissements ont pu être identifiés avec certitude.

Cela étant, des documents révèlent, pour peu qu'on s'y attarde, des traces de l'apprentissage de l'écriture. Il s'agit essentiellement d'ostraca\*, de tablettes et de papyrus (§36).

Des ostraca – tessons de céramique ou fragments de calcaire – montrant des exercices de différents niveaux de l'enseignement ont été retrouvés en assez grand nombre sur le site de Deir el-Médina, le village habité par les artisans travaillant dans la Vallée des Rois au Nouvel Empire (§52). S'il s'agit du site le plus riche en documentation, ce n'est pas le seul. Pour les époques plus récentes, des ostraca démotiques (§9) ont été trouvés en grand nombre dans le temple de Karnak, par exemple, et les monastères ou ermitages coptes (§10) de différents sites ont également livré des ostraca témoignant d'activités d'apprentissage.

Les tablettes sont de petites plaques rectangulaires de calcaire ou de bois, et de tailles différentes. Les tablettes de bois étaient stuquées et blanchies ; celles

qui étaient en calcaire pouvaient être régulièrement lavées, voire grattées, afin de resservir autant que possible dans le cadre d'exercices de nature scolaire. Les papyrus, en revanche, semblent avoir été très peu utilisés comme supports d'exercices à l'époque pharaonique.

## LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Les textes littéraires sont notre source principale sur ce point. Ils mettent en valeur la relation étroite entre le maître et son disciple, qui sont souvent désignés comme « père » et « fils ». On peut raisonnablement penser, en effet, que les premiers rudiments de l'écriture étaient dispensés en famille. Cependant, il semble que, au moins pour les études « supérieures », un maître rassemblait autour de lui un ou plusieurs élèves, certainement en très petit nombre. L'enseignement pouvait se faire en plein air, dans un endroit calme, sans doute à l'ombre des grands temples. Un texte égyptien, connu sous le nom d'*Enseignement pour Merikaré*, mentionne que « le savant est une école », signifiant clairement que la personne du maître était plus importante qu'un quelconque bâtiment.

## LES ÉTAPES DU CURSUS

Tout indique que les apprentis scribes commençaient par acquérir la connaissance de l'écriture cursive, l'hiéroglyphique (§7). Certains ostraca montrent des essais parfois maladroits, même si au total on a retrouvé assez peu d'exercices révélant les premiers pas des débutants, avec des signes d'une grande gaucherie. Les élèves ne conservaient probablement pas ces ébauches et lavaient ou raclaient l'ostracon ou la tablette sur lesquels ils traçaient leurs premiers essais pour les remployer jusqu'à l'obtention d'un résultat satisfaisant.

On possède tout de même des exercices portant sur un seul signe et ses variantes (voir encadré avec fig. 119). Puis, les futurs scribes tentaient de copier correctement des mots et groupes de mots, s'essayant à rassembler des titulatures royales ou des séries d'anthroponymes, par exemple.

Au stade suivant de l'apprentissage, les jeunes gens devaient copier, parfois sous la dictée, parfois avec un modèle, des extraits des textes considérés comme des « classiques », en particulier ceux qui font référence à la supériorité du métier de scribe, mais aussi des textes religieux, magiques, médicaux ou administratifs. Ces diverses catégories de compositions révèlent que, d'une spécialité à l'autre, la technique et le style graphique pouvaient varier de façon considérable. L'écriture des textes administratifs – les textes de la vie quotidienne (comptes, textes juridiques, journaux de travail, etc.) – est très rapide et emploie un grand nombre d'abréviations techniques, tandis que

## Un témoignage de l'apprentissage de l'héroglyphique

Le recto de l'ostracon DeM 1781 (fig. 119), parfaitement aplani pour faciliter l'écriture, montre un exercice sur les différents signes du crocodile. La dernière ligne semble être le nom « Sobekhotep ». Au verso, une succession d'anthroponymes est écrite très cursivement par un scribe expérimenté, sans doute celui qui s'est fait la main sur le recto. Comme dans nombre de textes littéraires, des points rouges marquent les différents éléments, facilitant sans doute la copie de mémoire. La dernière ligne, écrite en rouge, a été grossièrement effacée par lavage, ce qui éclaire sur les techniques scribales d'alors.



Fig. 119a et b. Ostracon DeM 1781 recto (d'après A. Gasse, *Catalogue des ostraca littéraires de Deir al-Médina*, t. V, DFIFAO 44, 2005, p. 17). © Ifao, nu\_2021\_00041.

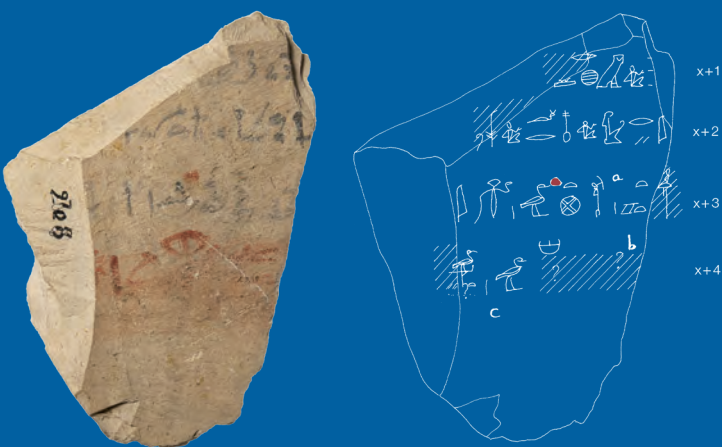
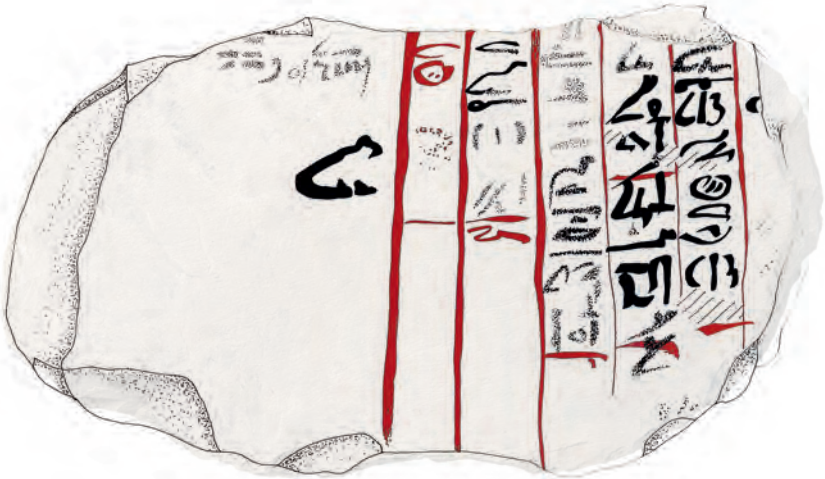
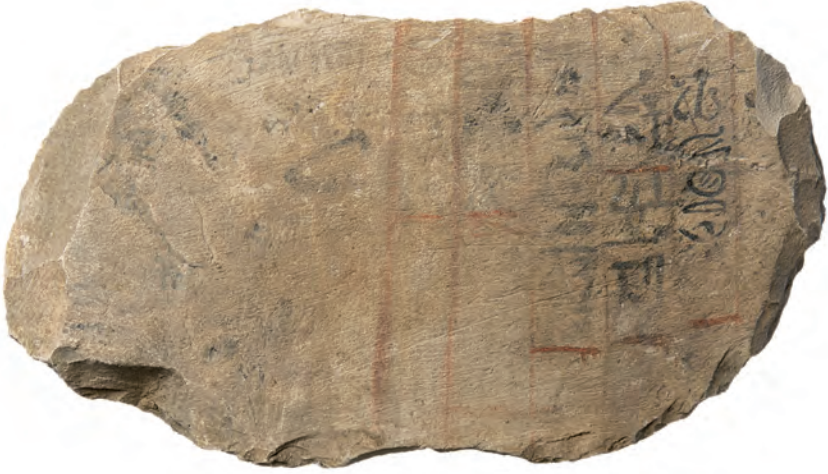


Fig. 119c et d. Ostracon DeM 1781 verso (d'après A. Gasse, *Catalogue des ostraca littéraires de Deir al-Médina*, t. V, DFIFAO 44, 2005, p. 18). © Ifao, nu\_2021\_00044.



■ Fig. 120. Ostracon DeM 1824 (d'après A. Gasse, *Catalogue des ostraca littéraires de Deir al-Médina*, t. V, DFIFA0 44 . © Ifao, nu\_2021\_00035.

les textes littéraires et religieux emploient des signes réguliers et assez peu ligaturés.

Un cas très particulier est celui de la *Kemyt* (« la Somme ») : composé au Moyen Empire, ce texte est une sorte d'ode à la fonction de scribe. De nombreux passages en ont été copiés dans la communauté de Deir el-Médina de l'époque ramesside. Contrairement aux autres textes littéraires classiques qui étaient étudiés à la même époque dans la cursive hiératique contemporaine, la *Kemyt* est écrite dans la cursive du Moyen Empire et disposée en colonnes (fig. 120). Il semble que, à cette occasion, des étudiants, certainement assez avancés dans la formation de scribe, faisaient des exercices



■ Fig. 121. Copie en hiéroglyphes maladroits (tablette MMA 28.9.5 ; XI<sup>e</sup> dynastie). © MMA, domaine public.

de paléographie « médiévale » leur permettant d'acquiescer un répertoire plus proche des hiéroglyphes cursifs (§6).

Le stade ultime de la formation de scribe était consacré à l'apprentissage des hiéroglyphes, écriture dévolue aux monuments, stèles, statues, tombes et temples. Alors que la tachygraphie que nous appelons hiératique était réservée aux « scribes de papyrus » (*sech medjat*), les hiéroglyphes (*medou netcher* ou « paroles de dieu ») n'étaient étudiés que par une minorité. Quelques documents montrent des exercices où les lettres sont tracées très maladroitement (fig. 121). On notera qu'un papyrus tardif, retrouvé à Tanis en Basse Égypte, constitue un rare témoignage de l'existence de sortes de

manuels (§21) : les hiéroglyphes sont classés en catégories logiques, et en face sont donnés les signes hiératiques correspondants, eux-mêmes suivis de l'écriture en toutes lettres du mot correspondant au signe.

## LE DÉMOTIQUE

Le démotique fut la langue vernaculaire des derniers siècles de l'Égypte pharaonique et romaine (§9). C'est de cette dernière période que datent la plupart des documents qui nous informent sur les méthodes de l'apprentissage dans l'Égypte ancienne. Ce sont essentiellement des exercices sur ostraca (fig. 122), et l'on observe que, très vite, l'élève pratiquait des exercices de vocabulaire, de grammaire et aussi de calcul, cette dernière donnée n'étant guère attestée dans les documents des époques antérieures.



**Fig. 122.** Ostracum démotique (ODK-LS n°2, fgt A) avec l'exercice d'un élève avancé, sur le mot *rm̄* (« homme ») (d'après D. Devauchelle in H.-J. Thissen, K.-T. Zauzich (éd.), *Grammata Demotika*, Wurtzbourg, 1984, pl. 10).

## LE COPTE

Les témoignages de l'apprentissage de l'écriture copte (§10) sont très variés : ostraca et tablettes de bois, fragments de papyrus ou de parchemin, on trouve même des exercices sur des parois de monastères. On notera qu'il est souvent difficile de distinguer un texte grec d'un texte copte si les quelques lettres caractéristiques de ce dernier idiome n'apparaissent pas sur le document. Les exercices consacrés à l'acquisition de l'alphabet ne sont jamais écrits en cursive. Après la connaissance des lettres, les étudiants apprenaient des mots en copiant des listes de vocabulaire, de la même façon, semble-t-il, que les jeunes Égyptiens de l'époque pharaonique.

## 36. Les supports mobiles de l'écrit : papyrus, ostraca, tablettes et rouleaux de cuir

FREDRIK HAGEN\*

Si les inscriptions hiéroglyphiques monumentales constituent aujourd'hui la manifestation la plus directement reconnaissable de la culture écrite d'Égypte ancienne, la grande majorité des textes écrits dans l'Antiquité l'ont été sur d'autres types de supports et au moyen d'autres écritures, même si – en raison des faibles chances de survie de presque tous ces supports mobiles – les données archéologiques ne fournissent pas nécessairement un échantillon représentatif de ce qui a existé dans le passé.

### PAPYRUS

Le papyrus, archétype du support d'écriture en Égypte, fut utilisé durant la quasi-totalité de l'histoire pharaonique. Avec l'encre, c'est la technologie qui a permis au pays de développer sa structure administrative complexe et de supporter ses opérations logistiques (§48). Dans les circonstances appropriées, il s'agit d'un matériau résistant, mais il est sujet aux attaques d'insectes et à la décomposition s'il entre en contact avec l'humidité.

Un papyrus peut être effacé et réemployé à plusieurs reprises ; des parties peuvent être coupées et rattachées (fig. 123), et plusieurs rouleaux conservés montrent des traces d'utilisation et de réparation, avec par exemple des rapiècements de papyrus à l'arrière pour renforcer une zone que la manipulation répétée avait altérée.

On a beaucoup débattu de la valeur du papyrus. D'après quelques indications dans les sources anciennes, un rouleau coûtait plus ou moins le même prix qu'une petite chèvre ou une paire de sandales – ce qui n'est pas cher, sans être toutefois bon marché. Le réemploi massif de papyrus tient donc probablement autant à la disponibilité du produit qu'à sa valeur. On notera qu'il existe également de nombreux exemples d'une utilisation peu économe du papyrus, avec de larges sections de rouleau laissées vierges.

D'un point de vue sociologique, les rouleaux de papyrus pouvaient être possédés et conservés à la fois par des particuliers et des institutions. Bien que des archives ou des bibliothèques n'aient survécu que dans des cas exceptionnels, le matériel conservé atteste d'un très large emploi du support. En plus de son utilisation pour des lettres et documents administratifs, de même que pour des œuvres littéraires et traités scientifiques, les papyrus

\* Traduction de Stéphane Polis



■ Fig. 123. Une page d'un papyrus qui fut effacé, coupé, réarrangé et enfin utilisé pour copier un nouveau texte, *l'Enseignement pour le roi Mérikaré* (P. Carlsberg 6). Des traces d'un texte plus ancien, écrit perpendiculairement, sont bien visibles. © Université de Copenhague, collection Papyrus Carlsberg.

pouvaient être employés pour des cartes géographiques – la plus fameuse étant certainement une carte décrivant la route menant à des carrières et mines d'or – ainsi que des esquisses architecturales de tombes et temples. Des incantations magiques pouvaient être inscrites sur de plus petits papyrus et portées autour du cou comme amulettes de protection ; des ennemis ou adversaires mythologiques pouvaient y être dessinés et brûlés pendant des rituels – la liste des usages possibles est presque sans limite.



■ Fig. 124. Une jarre, couverte d'une écriture inhabituellement grande, peut-être utilisée comme tableau pour des étudiants. © Ifao.

Le terme « ostraca » est utilisé par les égyptologues pour renvoyer aux tessons de céramique et éclats calcaires utilisés pour écrire ou dessiner. La plupart des ostraca calcaires proviennent de la région thébaine et sont le produit tantôt de processus géologiques naturels, tantôt des nombreux chantiers de construction de la rive ouest où l'on peut aisément les ramasser au sol, encore aujourd'hui. Certains semblent avoir été taillés délibérément, prenant alors souvent une forme rectangulaire et possédant occasionnellement une surface polie. Ils rappellent dès lors les tablettes en bois contemporaines : comme ces dernières, ils pouvaient être effacés et remployés. La plupart des ostraca sont de taille modeste et tiennent dans le creux de la main, mais de gros formats existent également, comme la fameuse copie du *Conte de Sinouhé* conservée à Oxford (31,5 × 88,5 cm).

Les tessons de céramique, quant à eux, sont présents sur presque tous les sites archéologiques d'Égypte. Ils étaient aisément accessibles à tous les scribes, professionnels et étudiants. En fonction des besoins des copistes, la taille de ces ostraca pouvait aller de très petits tessons à des jarres intactes utilisées comme support d'écriture (fig. 124).

La plupart des ostraca étaient des supports temporaires pour des notes administratives et des lettres, ainsi que pour des textes littéraires comme les sagesses, les formules magiques, ou les hymnes et contes. Les comptes et les listes de noms nous informent sur une série de procédures administratives qui précédaient la mise au net et l'archivage sur papyrus ; les lettres sont parfois des brouillons, parfois des lettres modèles données comme exercices de copie aux étudiants, parfois de véritables messages communiqués par livraison de l'ostracon au destinataire. On considère souvent les ostraca littéraires comme étant principalement le produit de la formation des scribes (§35), bien que les mains soient généralement assez habiles, et quelques exemples avec des caractères exceptionnellement larges pourraient même avoir été une sorte de tableau utilisé par un professeur (fig. 124).

Dans de rares cas, une série d'extraits d'un même texte littéraire ont été inscrits sur des ostraca distincts numérotés, ce qui a permis à des textes plus longs d'être transmis en dépit des limitations physiques inhérentes à un tel support. Malgré leur disponibilité, les tessons et ostraca calcaires pouvaient parfois être effacés et réutilisés : l'ostracon de la figure 124 porta d'abord la copie d'une sagesse poétique classique, l'*Enseignement d'un homme à son fils*, qui fut ensuite effacée et remplacée par une composition plus contemporaine, connue sous le nom de *Chants d'amour du Caire*.



**Fig. 125.** Petite tablette de la XVIII<sup>e</sup> dynastie (Ashmolean 1948.91) provenant de Deir el-Bahari, avec la copie d'un texte littéraire classique, le dessin d'une tête de faucon avec un disque solaire, et des notes administratives partiellement effacées en dessous. © Ashmolean Museum.

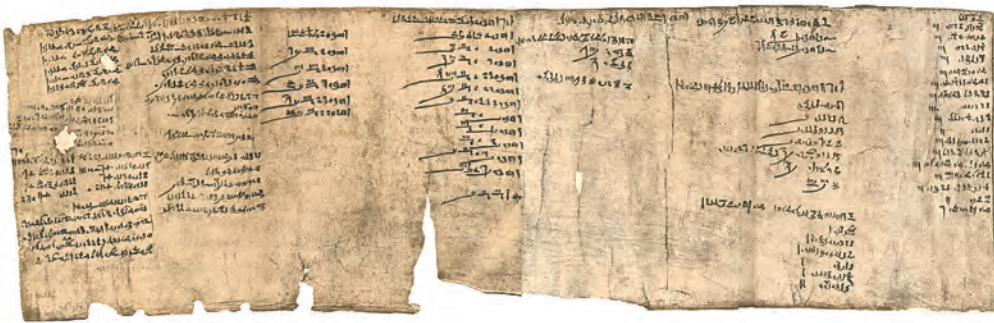
## TABLETTES

Le nombre de tablettes trouvées à ce jour est relativement modeste, mais notre documentation textuelle et iconographique, ainsi que la distribution géographique et chronologique des exemples conservés, montrent qu'elles étaient une composante standard de l'équipement de tout scribe. Normalement faites d'une ou plusieurs pièces de bois (même si de rares exemples en calcaire existent), elles étaient habituellement couvertes de stuc. Cela produisait une surface d'écriture lisse et blanche, laquelle pouvait être aisément lavée pour réutilisation ; de nombreux exemples portent des signes d'utilisations multiples (fig. 125). Leur valeur n'était probablement pas



négligeable – du bois devait être acheté, travaillé, assemblé et peint –, mais les sources ne donnent pas de prix précis.

Leur apparence et leur emploi ont dû varier en fonction des régions et des périodes. Les tablettes de la Troisième Période intermédiaire, par exemple, possédaient une sorte de poignée et le stuc n'était plus employé. On notera également la concentration de tablettes dans le matériel archéologique des environs de Deir el-Bahari au début de la XVIII<sup>e</sup> dynastie, mais nous ne savons pas si c'est là l'indice d'une tradition funéraire locale (déposer de tels objets dans les tombes), du hasard de la préservation, ou peut-être d'un usage alors plus fréquent que dans d'autres régions du pays.



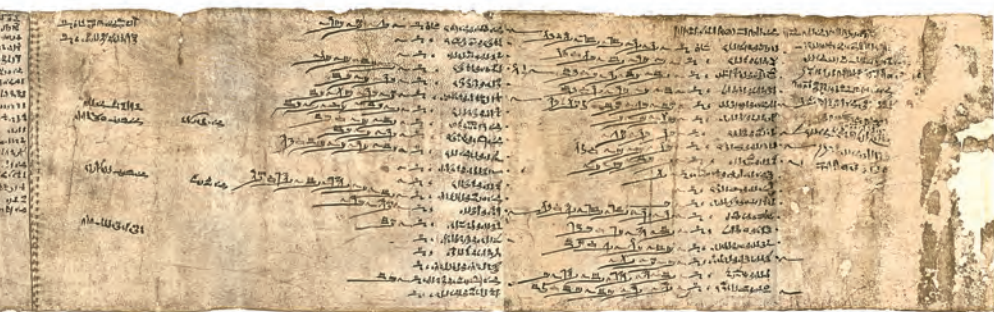
■ Fig. 126. Rouleau de cuir ramesside fait de deux pièces cousues qui porte différents textes administratifs. D'après Ph. Virey, « Étude sur un parchemin rapporté de Thèbes », MMAF 1/3 (1889).

## ROULEAUX DE CUIR

D'un point de vue statistique, les rouleaux de cuir sont portion congrue, principalement parce que ce matériau est plus sujet à la dégradation que les papyrus et tablettes, mais leur usage était répandu en Égypte. Si la taille des peaux était naturellement limitée, plusieurs d'entre elles pouvaient être assemblées pour créer des rouleaux d'une taille respectable. Un bon exemple est le rouleau de la figure 126, conservé au musée du Louvre, qui mesure environ 180 cm et est fait de deux pièces de cuir cousues. En mettant ses textes en page, le scribe a soigneusement évité le joint (au milieu de l'image), vraisemblablement en raison de l'irrégularité de la surface d'écriture à cet endroit. Ce manuscrit montre que les rouleaux de cuir pouvaient être utilisés pour une grande variété de textes – copie d'une lettre ; comptes de livraison de briques ; notes sur la livraison de bois, roseaux et planches ; une liste de noms ; une note concernant des documents ; et une liste de noms avec des montants de grain –, et bien que de nombreux rouleaux ayant survécu contiennent des textes littéraires, les textes administratifs sur cuir ne sont pas exceptionnels.

La valeur des rouleaux de cuir n'est pas donnée explicitement dans les sources anciennes, mais il est probable qu'elle ait été plus grande que celle des papyrus : en plus de la mort d'un animal, le travail nécessaire à la transformation de la peau en surface d'écriture était considérable.

Certaines références à la conservation des rouleaux de cuir dans les temples, comme dans les *Annales de Thoutmosis III*, montrent qu'ils étaient parfois utilisés dans des contextes prestigieux, où les objets étaient destinés à un archivage sur la durée. Un exemple en est le rouleau de cuir du British Museum (EA 10281) qui contient une copie du *Livre des morts* (§46) et provient probablement de la bibliothèque d'un temple. De manière peu commune pour un tel manuscrit du début de la XVIII<sup>e</sup> dynastie, il est écrit entièrement en hiéroglyphes et, à différents endroits, l'expression impersonnelle



« un homme » est utilisée à la place du nom du défunt, comme il est attendu d'un modèle. À un moment donné, ce document original a été édité pour usage effectif par un certain Nébimosé, l'ultime propriétaire du rouleau.

## PERSPECTIVES

La préservation inégale des supports mobiles d'écriture – papyrus, rouleaux de cuir, et tablettes – complique les tentatives de reconstruction de l'histoire sociale de l'écrit et de son rôle dans la société égyptienne. Pour les ostraca, qui ont assez bien survécu, les tendances de conservation soulèvent des questions méthodologiquement importantes et plus largement pertinentes pour les anciennes cultures de l'écrit : leur distribution, géographique et temporelle, est extrêmement inégale. Une grande majorité d'ostraca du Nouvel Empire, par exemple, a été découverte sur la rive ouest de Thèbes. Un site comme el-Amarna, en revanche, où l'on pourrait attendre un grand nombre d'ostraca en raison des nombreuses activités administratives anciennes et de l'état avancé des fouilles modernes – et ce malgré la durée d'occupation limitée sous Akhenaton – n'a produit que quelques pièces. Cet écart découle-t-il d'une différence entre les cultures matérielles et les pratiques sribales au niveau local ? L'omniprésence de tessons de céramique sur les sites archéologiques montre que la disponibilité du support n'était pas un problème et que ce n'est donc certainement pas un hasard de préservation. Par ailleurs, de petites quantités d'ostraca ont été retrouvées sur de nombreux sites à travers l'Égypte, et la pratique n'est en ce sens pas limitée à la région thébaine. Quoi qu'il en soit, à la différence des papyrus, les ostraca n'ont pas été utilisés de manière uniforme dans tout le pays.

L'éventail des supports mobiles utilisés pour écrire en Égypte ancienne était très large, et la dernière décennie a vu une augmentation certaine de l'intérêt pour la matérialité de ces manuscrits. En combinaison avec les nouvelles technologies numériques, cette évolution de l'agenda des chercheurs a le potentiel pour combler le fossé entre textes et scribes, et pour resituer ces manuscrits dans leurs contextes historiques et sociaux.

## 37. SCEAUX, SCÉLLÉS ET ÉCRITURE EN ÉGYPTÉ ANCIENNE

PHILIPP SEYR

Sceller un récipient, une pièce ou un local, ou encore un rouleau de papyrus, signale une prise de responsabilité sur son contenu. Il s'agit d'une forme de contrôle commode et efficace qui permet la détection rapide d'intrusions.

Introduit en Égypte au milieu du IV<sup>e</sup> millénaire av. J.-C., l'usage des sceaux est rapidement devenu un trait caractéristique de l'administration pharaonique (§48). Suivant le modèle mésopotamien, on scellait dans l'immense majorité des cas à l'aide de sceaux cylindres jusqu'à la fin de l'Ancien Empire ; par la suite, ces sceaux ont généralement été remplacés par des estampilles ou *stamp-seals*. Le dos de ces derniers offrait un champ d'expérimentation artistique (fig. 127), dont le scarabée est devenu la forme la plus répandue. Dans le même temps, les deux types de sceaux pouvaient servir de pendentifs. Ils étaient des marques d'identité et de statut social que l'on emportait avec soi dans sa tombe.

La face des sceaux était décorée de différents motifs figuratifs, gravée de textes, ou comportait un mélange des deux. Ces textes et représentations identifiaient les fonctions de leurs porteurs au sein du système administratif. En général, on imprimait les sceaux sur une fine motte d'argile fixée sur du tissu ou des ficelles qui entouraient l'objet à sceller.



■ Fig. 127. Sceau-estampe en forme d'enfant du gouverneur Montouhotep datant de la fin du Moyen Empire (MMA 30.8.89). © The Metropolitan Museum of Art (photo manipulée par l'auteur).

Dans le cas des vases, les sceaux étaient souvent pressés directement sur la fermeture en limon. Les collections de scellés du palais des gouverneurs à Balat (§50) ou du *pottery mound* à Giza montrent que les fragments des scellés brisés après ouverture étaient ramassés et entreposés ensemble. Issues de la pratique administrative, leurs inscriptions sont des clés pour comprendre des phénomènes sur lesquels les autres sources sont muettes, comme les institutions de la ville de Kôm Ombo sous les pharaons de la V<sup>e</sup> dynastie (fig. 128) ou l'importation de vin égyptien à Bouhen (en Nubie) au Nouvel Empire.

Les premières attestations de sceaux à inscriptions hiéroglyphiques ont été retrouvées dans la tombe du roi Iry-Hor à Abydos (dynastie 0). Ces sceaux constituent ensuite, à côté des inscriptions sur vases et sur étiquettes en ivoire et en os, l'une des sources les plus importantes pour étudier l'évolution du système hiéroglyphique archaïque (§2). Leurs inscriptions n'ont pas seulement aidé à établir la succession des rois de la première dynastie, elles contiennent en outre des signes rares (et des termes non attestés par ailleurs), qui obéissent à une organisation spatiale (§25) précanonique (fig. 129).



■ Fig. 128. Scellé de porte royal inscrit du nom du roi Ouserkaf (KO-KF 566). Trouvé par la mission égypto-autrichienne à Kôm Ombo, il s'agit de l'un des premiers témoignages concernant le rôle de cette ville comme centre administratif à l'Ancien Empire. © ÔAI/ÔAW/N. Gail.





■ Fig. 129. Sceau dont des empreintes ont été découvertes dans la tombe du roi Adjib à Oumm el-Qa'ab, qui mentionne une institution obscure, dont le nom est écrit avec le hiéroglyphe du sanglier (d'après W.M.F. Petrie, *The Royal Tombs of the First Dynasty*, vol. 1, ASEg 18, Londres, 1900, pl. XXVI. 60).

## 38. Monumentaliser l'écrit

LUC GABOLDE

Dans une civilisation qui se caractérise par une écriture figurative foisonnante et une architecture colossale, ces deux arts ont été associés pour constituer à travers l'écriture monumentale une permanente liturgie de pierre.

C'est à une échelle aussi vaste que celle des temples entiers que peut se percevoir la monumentalisation de l'écriture en Égypte. On a ainsi observé que les sanctuaires dédiés à des divinités au caractère solaire marqué (Héliopolis, Tell el-Amarna, Tanis) se trouvaient très exactement alignés sur le point où se levait le soleil à une date remarquable de son cycle. À Karnak, c'était (et c'est toujours), sur le lever du soleil au solstice d'hiver (fig. 130a). Cette orientation délibérée procède de l'assimilation de l'édifice dans son ensemble à un concept et à son expression écrite, celui d'horizon (en égyptien *akhet* ) , interface et sas entre les mondes terrestre et céleste, point de contact entre le divin et l'humain (fig. 130b-c). Une notion clairement explicitée par un texte de la reine Hatshepsout (« Car je sais bien que Karnak, c'est l'horizon () sur terre ») et qui, à Karnak, se matérialisait de manière grandiose par le soleil se levant au solstice entre les deux môles du I<sup>er</sup> pylône.

Dans le même ordre d'idées, l'image de culte d'Amon dans le sanctuaire solaire oriental de Karnak, réaménagé par Ramsès II, n'était ni une statue, ni un naos, mais rien moins que le gigantesque obélisque solitaire de Thoutmosis III et IV, aujourd'hui redressé sur la place Saint-Jean-de-Latran à Rome (fig. 131a). Il participait là d'un monumental rébus, selon




= Akhet, « l'horizon »  
(le temple , c'est  
l'interface entre le monde  
humain et le monde divin)

Fig. 130. (a) Lever de soleil au temple de Karnak, photo prise au solstice d'hiver ; (b) idéogramme\* de l'horizon ; (c) graphie de *ꜥḥ.t* « l'horizon ». © CNRS-CFEETK/A. Chéné.

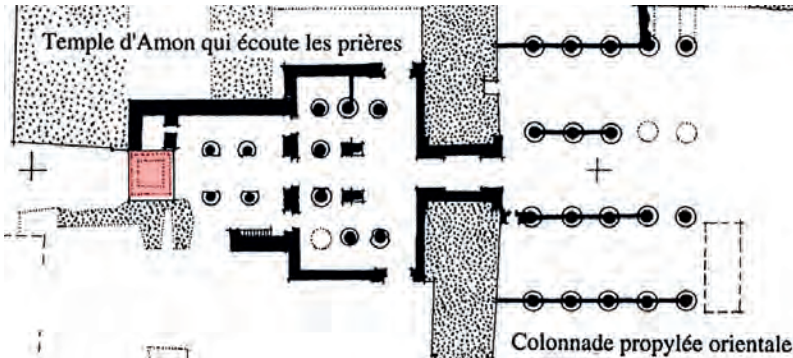


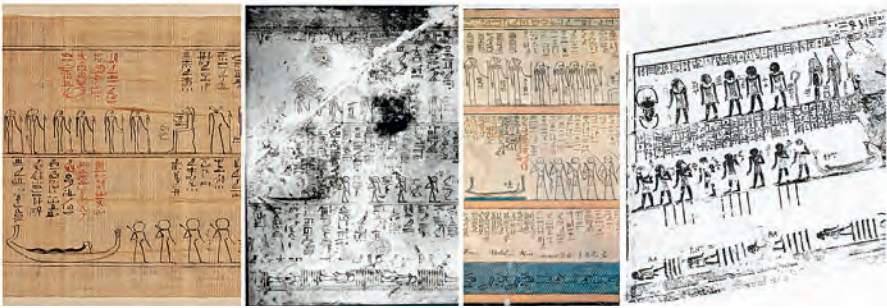
le principe qu'un obélisque (𓏏), en soi, est un monument (en égyptien *mnw*) et vaut donc pour la syllabe *mn*, racine dont on peut faire dériver le mot *Jmn*, le nom d'Amon (= « le Caché ») selon la lecture du reste bien attestée 𓏏<sup>⊙</sup> = « Amon-Rê ». L'obélisque solitaire devenait ainsi tout à la fois la figuration divine et le nom du dieu, auxquels s'adressaient les prières des croyants (fig. 131b).

Un temple, comme du reste une tombe, se « lit » donc, et, par les scènes qui se succèdent et les textes qui les accompagnent sur les parois, le monument finit par constituer un monumental sacramentaire, un rituel pétrifié décrivant les phases successives des liturgies à mettre en œuvre et dont la figuration assure le renouvellement permanent.

Les parois des tombes de la Vallée des Rois offrent d'éloquents exemples de cette monumentalisation de l'écrit (§45). Le livre de l'Amdouat, qui régit les conditions de résurrection du roi défunt, est au départ un rituel sur papyrus dont quelques copies privées de la Troisième Période intermédiaire

Fig. 131. (a) L'obélisque solitaire de Thoutmosis III et IV à Saint-Jean-de-Latran et (b) le plan du temple oriental avec l'emplacement de l'obélisque solitaire en lieu et place d'effigie de culte et du naos. © L. Gabolde

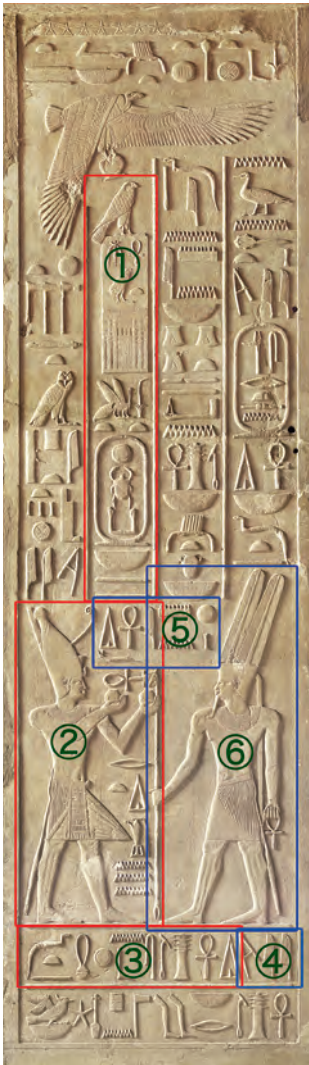




**Fig. 132.** 10<sup>e</sup> heure du livre de l'Amdouat. (a) Papyrus Louvre E 3451 (© 2004 Musée du Louvre, dist. RMN-Grand Palais/C. Décamps) ; (b) Bloc de la tombe KV 20 d'Hatchepsout (© Cliché du musée du Caire, 26-19/9) ; (c) paroi de la tombe KV 34 d'Amenhotep II (© S. Vannini) ; (d) paroi de la tombe KV 9 de Ramsès VI. © Fl. Mauric-Barberio

donnent une idée précise (fig. 132a). Le livre fut recopié à petite échelle, à l'identique du grimoire primitif, sur de petits blocs en calcaire rapportés dans la tombe KV 20 d'Hatchepsout (fig. 132b), puis agrandi à l'échelle de parois entières dans celles de Thoutmosis III et d'Amenhotep II (fig. 132c), avant de devenir de grandes compositions pariétales en relief classique, comme dans les tombes de Séthi I<sup>er</sup> et de Ramsès VI (fig. 132d), se déroulant en une monumentale liturgie funéraire.

Dans la composition de nombreuses scènes rituelles monumentales, les figures sont conçues comme de gigantesques hiéroglyphes (§22–24), à lire comme le texte qui les environne, ainsi que l'illustrent les piliers de la chapelle en calcaire de Sésostri I<sup>er</sup> (fig. 133). On relèvera à cette occasion que le passage à l'écriture monumentale sculptée s'est accompagné de conventions nouvelles destinées à magnifier l'écrit, comme le bas-relief dans les espaces couverts (fig. 133) et le relief dans le creux pour les inscriptions à ciel ouvert (fig. 131). Le soin apporté à la gravure des textes monumentaux, avec des détails hors de vue des humains qui ne pouvaient les apercevoir que de loin (comme les pyramidions des obélisques) ou ne plus les voir du tout (tombes), montre que les inscriptions sont d'une part empreintes d'une réelle valeur performative (ce qui est écrit existe) et, d'autre part, sont conçues à l'intention des divinités et avant tout pour être vues d'elles. Enfin, force est de constater qu'au sein de l'architecture, l'écriture est conçue comme un décor en soi, une frise ornementale vivante et signifiante.



Ordre de lecture	Contenu
1. Nom du roi	« L'Horus Ânhmesout, le roi de Haute et Basse Égypte Kheperkaré (= Sésostris I <sup>er</sup> ), maître du Double Pays »
2. Image du roi	Idéogramme monumental du roi (classificateur)
3. Épithète du roi	« Gratifié de vie, stabilité, force et santé, éternellement comme Rê »
4. Épithète en relation avec l'action du dieu et orientée comme lui	« Aimé de »
5. Désignation du dieu	« Amon-Rê ; il accorde la vie »
6. Image du dieu	Idéogramme monumental du dieu (classificateur)

Fig. 133. Les images royales et divines comprises comme de monumentaux hiéroglyphes et insérées dans la lecture des textes de la scène (CNRS-CFEETK 71861). © CNRS-CFEETK/A. Chéné.

### 39. LA DAMNATIO MEMORIAE: RAPPELER QU'IL FAUT OUBLIER, GRÂCE À LA MAGIE DE L'IMAGE

SIMON CONNOR

Inscrire un nom, autant que façonner une image, constitue un acte de pérennisation en Égypte ancienne. Effacer ce nom (ou détruire cette image) met un terme à cette permanence.

Lorsque, dans une scène ou dans un texte, ces détériorations visent clairement et de manière répétée un individu ou une entité en particulier, l'on parle de *damnatio memoriae* – terme latin créé au XVII<sup>e</sup> siècle, qui couvre diverses actions de destruction, souvent ostensibles, à la suite d'une condamnation à l'oubli. En égyptologie, on l'utilise pour décrire le retrait de toute mention d'une personne des monuments et inscriptions. Il peut s'agir d'un prédécesseur devenu indésirable dans le cours officiel de l'histoire (fig. 134), d'un dignitaire tombé en défaveur, parfois aussi d'une divinité, dont le rejet découle de motivations à la fois politiques et religieuses, les deux dimensions étant intimement mêlées. Cette pratique rend visible la proscription, peut-être déjà lors du processus de destruction, mais surtout aux yeux des générations futures, puisqu'elle est gravée dans la matière, comme pour signifier à la postérité : « Souvenez-vous de l'oublier ». On peut se mettre à détester un dieu parce qu'il représente un pouvoir à mater



■ Fig. 134. Sur ce relief du temple d'Hatshepsout à Deir el-Bahari, l'image de la reine a été entièrement martelée, de même que les hiéroglyphes qui l'accompagnaient, de manière si précise qu'il est encore possible d'en discerner les contours. La figure d'Amon a, quant à elle, été abîmée sous Akhenaton, puis restaurée sous les Ramessides. © S. Connor.

(c'est probablement le cas d'Amon sous le règne d'Akhénaton) ou parce qu'il symbolise le mal à dominer, l'ennemi mythique du juste (Seth devient *deus non gratus* au 1<sup>er</sup> millénaire av. J.-C., en tant qu'assassin d'Osiris, dont le culte connaît alors une grande expansion ; fig. 135). Un souverain peut être proscrit parce qu'il/elle a privé l'héritier légitime de son trône (telle Hatshepsout) ou parce qu'il a failli à sa mission divine (Akhenaton et sa progéniture disparurent ainsi de leurs monuments). Certains dignitaires ont également été victimes de cette pratique, ainsi qu'en attestent les nombreuses figures mutilées sur les parois peintes des chapelles funéraires. Cependant, gardons-nous d'interpréter toute destruction, aussi intentionnelle soit-elle, comme une *damnatio memoriae*. D'autres motifs sont à l'origine des pratiques iconoclastes, à toutes les époques : rituels superstitieux et magiques, réutilisation de blocs, ou encore ferveur chrétienne et islamique.



■ Fig. 135. Sur ce linteau de Karnak, le hiéroglyphe du dieu Seth a été précisément gratté au sein du nom du roi [Séth]y-Mérenptah. L'intention n'était pas de supprimer la mémoire du roi, dont l'autre cartouche\* est resté intact. Cette mutilation est plutôt à associer à la persécution du dieu Seth, attestée dès la Troisième Période intermédiaire. On peut observer que les cartouches royaux avaient eux-mêmes été préalablement gravés au sein d'une dépression, indiquant que ces derniers portaient à l'origine le nom d'un autre pharaon, vraisemblablement Ramsès II, d'après le style des visages. La scène appartient à un linteau surmontant une porte réalisée sous Thoutmosis III, mais la figure et le nom d'Amon non mutilés confirment que l'installation de ce linteau correspond à une intervention ramesside et ne date pas de l'époque thoutmoside comme les montants de la porte, sans quoi ils n'auraient pas échappé à la campagne iconoclaste du règne d'Akhenaton. © CNRS-CFEETK n° 172161/J. Maucor - 10/2015.

## 40. Inscrire les objets

ALEXIS DEN DONCKER

En parcourant les collections des nombreux musées d'art égyptien à travers le monde, égyptologues comme égyptophiles sont en droit de se questionner sur l'omniprésence de l'écriture hiéroglyphique sur les objets exposés. Cette particularité semble même spécifique à la culture matérielle de l'Égypte ancienne, sinon l'indice premier de la nature égyptienne (ou égyptisante) de l'objet inscrit. On songe immanquablement aux enfants qui, dès qu'ils sont capables d'écrire leur prénom, se plaisent à l'inscrire frénétiquement un peu partout, prenant soudainement conscience de l'extraordinaire puissance de l'écriture qui permet de rendre symboliquement présent l'absent, de singulariser l'indéfini, de marquer la propriété, ou encore, plus implicitement, de manifester son statut de lettré.

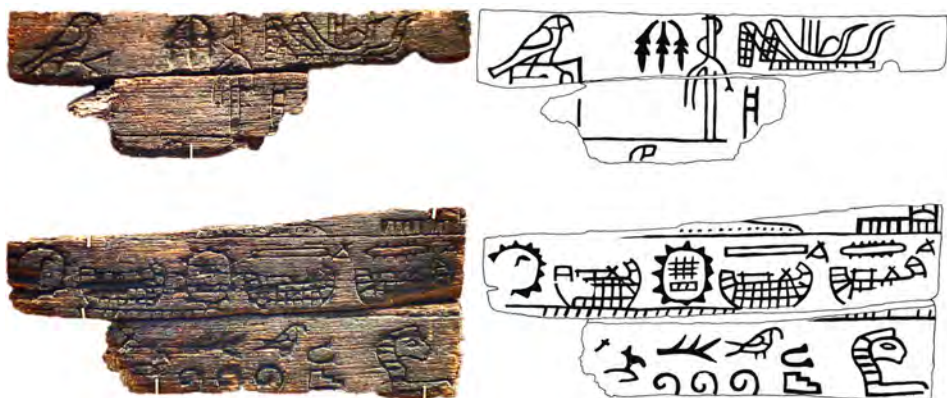
Cette « scriptomanie » égyptienne intrigue et soulève une série d'interrogations. Certes, si les pièces conservées dans les musées portent souvent une inscription, c'est avant tout parce que la présence de l'écriture sur un artefact augmente presque automatiquement sa valeur marchande et son intérêt « historique », par conséquent son importance muséale. C'est donc logiquement cette catégorie d'objet que fouilleurs et collectionneurs ont longtemps privilégiée, l'écriture sortant l'objet d'un certain anonymat, d'un certain mutisme. Cela ne suffit pas pour autant à expliquer pourquoi les Égyptiens ont ressenti un tel besoin d'assortir d'inscriptions les objets qu'ils produisirent.

À côté des supports usuels d'écriture, c'est-à-dire des supports spécialement conçus pour assumer cette fonction (papyri, ostraca, tablettes en bois (§36), sceaux (§37), parois de monuments – de la petite stèle au môle d'un temple (§38)), un nombre important d'objets comportent des inscriptions qui font partie intégrante de leur décor, au même titre que les images et les ornements géométriques.

### LÉGENDES ET MARQUES DE PROPRIÉTÉ : AUX ORIGINES DES PROCÉDÉS D'ASSIGNATION

Si l'écriture hiéroglyphique a le pouvoir de *sacraliser* un objet issu de la sphère profane, c'est-à-dire de l'affecter à une dimension autre, en l'occurrence divine, il est important de constater que cette fonction découlait du caractère iconique de l'écriture hiéroglyphique (§22) et, en amont, du fait qu'une image puisse, dans l'esprit égyptien, agir sur la réalité de la même manière que l'objet qu'elle représente.

En marge de l'architecture sacrée qui, dès le début de l'Ancien Empire, devint le support de discours politiques écrits et figurés, ainsi que,



■ Fig. 136. Étiquette de jarre de Hor-Âha (BM EA 35518). Photo © J. R. Lazaro ; relevé © The Trustees of the British Museum

parallèlement, la démonstration même du pouvoir pharaonique, l'écriture hiéroglyphique se retrouva très tôt associée à des objets mobiles (§36).

Les étiquettes de jarre de l'époque thinite comptent parmi les premiers exemples. L'un des deux fragments d'étiquette en ébène de Hor-Âha (BM 35518), trouvé à Oum el-Qa'ab en contexte funéraire, évoque notamment des visites du roi dans le Delta (fig. 136). Outre ses *qualités performatives* permettant de pérenniser les événements en question ou sa capacité à les commémorer – en guise d'annales (ce que confirme la présence du hiéroglyphe de l'année en regard des événements décrits sur d'autres modèles) –, l'inscription visait à *identifier* le propriétaire/bénéficiaire de la jarre (= le roi) et son précieux contenu ; de là, sa valeur d'« étiquette ». On peut supposer que ces étiquettes étaient attachées aux jarres lorsque celles-ci étaient sélectionnées pour intégrer le mobilier funéraire, dans la mesure où les objets de prestige qui en font partie – entre autres les vases en pierre – sont quant à eux directement inscrits à même leur surface.

Dans un cas comme dans l'autre, l'écriture vise ici à *assigner* l'objet (et son contenu) à son propriétaire, à en faire un *bien* à part entière : il s'agit d'une assignation première, l'étiquette comme le contenu de la jarre n'ayant jamais servi auparavant. Au demeurant, dans le contexte originel d'un usage extrêmement limité de l'écrit (§2), au-delà de ses significations, l'écriture hiéroglyphique n'était-elle pas, comme la monumentalité, l'apanage du pouvoir, si ce n'est son indice même ?

Dans le cas de la célèbre palette de Nârmer (§30), le prédécesseur de Hor-Âha, la monumentalisation du support – typologiquement, une palette à fard – et, en conséquence, son changement de statut et de fonction (justifiant son surdimensionnement et la présence d'inscriptions hiéroglyphiques),



■ Fig. 137. Boîte à curiosités de Khâ (Turin inv. S.8378). © Museo Egizio, Turin/N. Dell'Aquila, F. Taverni.

permettent de répondre à la question du rôle de l'écriture sur ces supports particuliers. On distingue en effet deux fonctions aux inscriptions de la palette. D'une part, à l'intérieur de l'image (recto), ce sont les personnages de la scène dépeinte (le roi à couronne de Basse Égypte, l'épouse royale, le porteur-sandale, les captifs décapités, etc.), que désignent les hiéroglyphes par un titre ou un nom : l'écriture fait alors office de *légende* nécessaire à l'identification précise des figures. D'autre part, cette fois à l'extérieur de l'image, il semble que ce soit la palette elle-même – soit le support de l'inscription – qu'ait eu pour but d'attribuer le nom du roi contenu dans un serekh\* (au recto comme au verso), en marquant le lien étroit entre l'objet et son propriétaire/commanditaire. Au-delà de son origine vraisemblablement votive (et non funéraire), ce procédé d'assignation de l'objet est en réalité identique à ce que l'on observe pour l'étiquette de jarre de Hor-Âha, mais la nature monumentale de la palette de Nârmer et la clarté syntaxique de son décor rendent plus évidente la distinction des différents rôles de l'écriture sur le support.

## REFONCTIONNALISATION ET PROCÉDÉS D'ASSIGNATION SECONDAIRE

Parmi le mobilier dit funéraire, qui représente la majorité des objets mis au jour en Égypte, on peut distinguer, d'un côté, les objets à fonction exclusivement funéraire – sarcophage, cercueil, statue de culte, canopes\*, coffre à oushebtis\*, etc. –, et, de l'autre, des objets sans lien immédiat avec les rites funéraires, mais dont le dépôt dans la tombe fut motivé par des raisons propres à chaque individu. Il peut s'agir d'objets de la vie quotidienne ayant

appartenu au défunt, ou de cadeaux offerts lors des funérailles. La tombe de l'architecte Khâ (TT 8, règne d'Amenhotep III), retrouvée intacte en 1906 à Deir el-Médina (§52), en a préservé de beaux exemples.

Bien qu'il ne soit pas toujours facile de s'assurer du fait qu'un objet donné ait été utilisé pour sa fonction première en dehors de son usage funéraire symbolique, on notera que les objets personnels de Khâ présentent régulièrement des marques claires d'utilisation. On observe en outre que, sur la plupart de ses outils et instruments de mesure, fut ajoutée, sans réelle intention esthétique, une inscription hiéroglyphique cursive marquant l'appartenance au défunt : « Pour le *ka* de l'intendant des travaux Khâ ». Ainsi, une petite boîte en bois peint (S. 8378), visiblement usagée et contenant, entre autres, des galets de tailles et couleurs diverses (fig. 137), vraisemblablement collectés par Khâ de son vivant (peut-être par simple curiosité), fut marquée de cette inscription. On constate également des traces d'utilisation sur les ustensiles de toilette (S. 8479) de son épouse, Méryt. Or, le couvercle de la boîte où étaient rangés les flacons contenant les cosmétiques porte deux inscriptions à caractère funéraire, cette fois des formules d'offrande à l'adresse de la défunte (fig. 138). Ces inscriptions furent de toute évidence ajoutées en prévision des funérailles, avant que les objets ne soient déposés dans la tombe, afin de conférer à ces derniers un nouveau rôle, précisément funéraire. On parle alors de refonctionnalisation. Il n'est pas exclu que le lit de Méryt ait subi le même sort ; il semble qu'il ait fallu rapidement « préparer » celui-ci pour son usage funéraire : une formule d'offrande sommaire et à peine esquissée fut placée sur le bord du lit, manifestement à la hâte.

Fig. 138. Boîte à cosmétique de Méryt (Turin inv. S.8479). © Museo Egizio, Turin/N. Dell'Aquila, F. Taverni.





D'autres objets de types variables entrent dans cette catégorie d'objets de la vie quotidienne ayant été « réaffectés » au domaine funéraire, parfois après avoir été reconditionnés (inscrits et éventuellement décorés) : vaisselle, vêtements, bijoux, matériels d'écriture, armes, outils, contenants, instruments et accessoires divers. Dans certains cas, ils semblent indiquer le profil professionnel du défunt, mais pas forcément. Une des palettes de scribe du mobilier funéraire de Khâ appartient ainsi à l'origine à un certain Amenmosé, trésorier de Thoutmosis IV, et lui fut sans doute offerte en cadeau, peut-être à l'occasion de ses funérailles.

On peut se demander quelles informations (qu'il n'aurait pas déjà connues en entrant dans la tombe) ces inscriptions auraient pu fournir au lecteur. Ce lecteur est-il même envisagé par l'auteur de l'inscription, sachant que ces objets étaient censés demeurer à jamais au fond de la tombe ? Une inscription a-t-elle toujours le rôle de véhiculer un message à l'attention d'un destinataire, ou peut-elle être opératoire indépendamment de ce dernier ? Aurait-on pu oublier, dans une situation donnée – comme la réoccupation d'une tombe, fréquemment attestée –, le propriétaire d'un objet ? Est-ce justement le caractère iconique de l'écriture hiéroglyphique et son efficacité magique (§49)



**Fig. 139.**  
Inscription hiéroglyphique  
de la tombe de Tjay  
(TT 23). © S. Ivanov.

qui firent que l'on s'en servit pour marquer la sacralité nouvellement acquise d'un objet du quotidien refunctionalisé en pièce de mobilier funéraire ?

On considère généralement que le choix de l'écriture dépend du support. On parle ainsi d'écriture monumentale et sacrée au sujet des hiéroglyphes et de l'usage documentaire, plus profane, réservé à l'écriture hiéroglyphique (§7). On pourrait cependant renverser les perspectives : le choix de l'écriture ne serait-il pas l'indice de la nature (parfois nouvelle ou inhabituelle) de son support ? Lorsque, par exemple, dans la tombe de Tjay (TT 23, règne de Mérenptah), ce dernier est représenté en adoration devant un texte autobiographique qui est – exceptionnellement – gravé en hiéroglyphes à même la paroi (en lieu et place des habituels hiéroglyphes), on peut en effet émettre l'hypothèse que c'est en qualité de texte de nature précisément profane que l'inscription et son contenu font l'objet de l'adoration *dans le cadre* de la scène (fig. 139). Il s'agirait donc d'une *représentation* de texte hiéroglyphique intégrée à une scène d'adoration, bien distincte des textes autobiographiques habituels composés de hiéroglyphes conformément à la nature sacrée de leur support, à savoir l'architecture même de la chapelle funéraire.

## 41. LES SYSTÈMES DE MARQUES (NON TEXTUELLES) EN ÉGYPTE ANCIENNE

DANIEL SOLIMAN\*

Un moyen commode de communiquer une information par écrit est de recourir à ce que l'on appelle des systèmes de marques non textuelles. Nombre d'entre eux ont été employés en Égypte au cours de l'histoire.

Ces marques sont des signes géométriques ou figuratifs, qui peuvent avoir été empruntés au répertoire de l'écriture. Elles ont été utilisées par des menuisiers pour aider à l'assemblage de chapelles funéraires et de cercueils ; sur des pièces de textile ou de céramique, elles renvoient probablement à des ateliers ou à des institutions auxquelles les produits appartenaient ; des équipes ou individus travaillant dans les carrières ont inscrit des marques sur des blocs destinés à des monuments, peut-être pour mesurer leur production.

Le système employé dans le village de Deir el-Médina (§52) par les ouvriers travaillant dans la nécropole thébaine est aujourd'hui bien compris. Ce système occupe une place à part, car il fut utilisé par des générations de travailleurs durant près de trois siècles (c. 1 450–1 050 av. J.-C.), les marques pouvant être transmises d'une génération à l'autre.

Chaque travailleur possédait une marque d'identité propre qu'il utilisait comme indicateur de propriété sur ses outils, sa vaisselle, ou dans ses lieux de vie (fig. 140). De manière unique, les marques de Deir el-Médina étaient aussi utilisées sur des ostraca administratifs (§36), à la fois par des scribes professionnels et par des ouvriers peu alphabétisés (fig. 141). Ils ont



Fig. 140. L'herminette de Kha (XVIII<sup>e</sup> dynastie), avec un détail de la lame montrant sa marque incisée (Turin inv. S. 8386). © Museo Egizio, Turin.

\* Traduction de Stéphane Polis

notamment rédigé des listes de marques pour enregistrer la présence de travailleurs sur le chantier. Dans certains contextes, ces marques pouvaient être combinées avec du hiéroglyphique (§7) ou des signes inventés par le scribe.

Les ostraca d'un ouvrier de la XX<sup>e</sup> dynastie illustrent bien ce point. Recourant à une combinaison de signes et de marques, il a créé des synthèses mensuelles pour les livraisons journalières de produits au village. Sur l'ostracon de la fig. 142, le signe hiéroglyphique<sup>1</sup> vaut pour « jour », ⤵ pour « bois », ▴ pour « dates » et les marques ⤴, ⊔, ♯ et ≡ renvoient aux ouvriers qui ont reçu les produits en question. Les quantités sont écrites en hiéroglyphique.



■ Fig. 141. Distribution de produits parmi les ouvriers (XIX<sup>e</sup> dynastie), représentés chacun par sa marque (⤵, ⊔, ♯, et ≡). Les produits sont notamment du pain (signe ⊙) et des liquides, comme du vin en amphores. Les points représentent des quantités (Ostracon IFAO ONL 6221). © Ifao, nu\_2012\_15062.



■ Fig. 142. Livraisons des jours 1 à 4 du 3<sup>e</sup> mois de la saison de l'inondation en l'an 30 de Ramsès III (Ostracon IFAO ONL 336). © Ifao, nu\_2012\_09229.

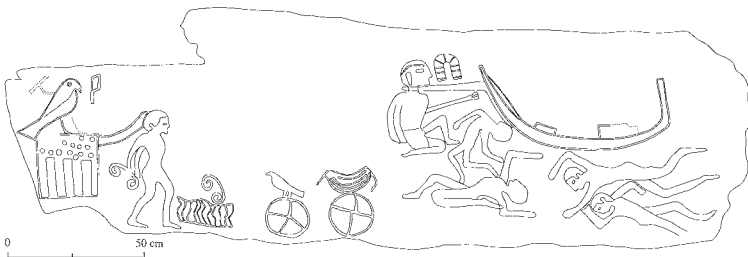
## 42. Graffiti, dipinti et épigraphie secondaire : agir sur soi et sur l'environnement

ANDREAS DORN ET CHLOÉ RAGAZZOLI

### LES GRAFFITI À TRAVERS L'HISTOIRE ÉGYPTIENNE

Dès avant l'invention de l'écriture, les habitants de ce qui est aujourd'hui l'Égypte incisaient des graffiti ou peignaient des dipinti\* sur tout le territoire. Le film *Le Patient anglais* a rendu célèbre l'un de ces sites d'art rupestre, nommé « Grotte des Nageurs », un exemple datant du paléolithique (8 000 av. J.-C.) et provenant du désert occidental, près de la frontière avec la Libye.

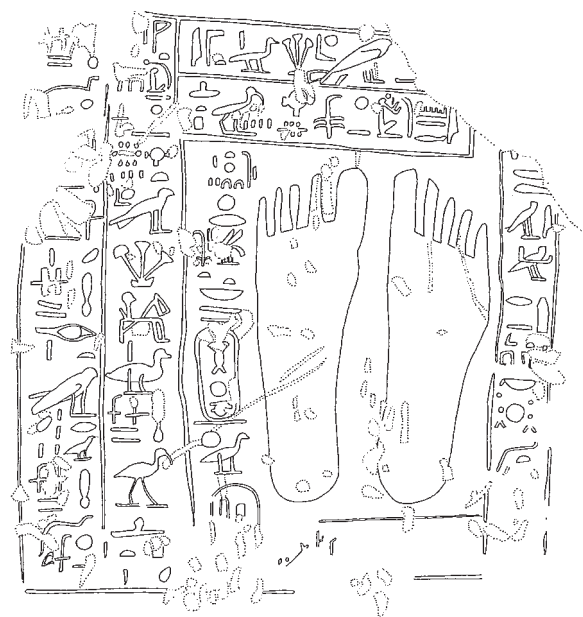
Avec l'entrée en usage du système d'écriture égyptien vers 3 250 av. J.-C. (§2), des signes hiéroglyphiques et de courtes légendes accompagnent désormais les graffiti picturaux (fig. 143). Tout au long de l'histoire égyptienne, les graffiti textuels, qu'ils soient hiéroglyphiques ou hiératiques (§7), puis composés dans d'autres écritures et langues (démotique (§9), araméen, grec (§12), latin (§13) et, à partir du IV<sup>e</sup> siècle apr. J.-C., copte (§10)), constituent une pratique courante et socialement acceptée, un aspect important de la scripturalité égyptienne, aux côtés des grands corpus, tels que les inscriptions de temples, pour ne citer qu'un exemple.



■ **Fig. 143.** L'un des premiers exemples de légendes hiéroglyphiques dans une scène rupestre de la I<sup>re</sup> dynastie (Gebel Sheikh Suleiman, Nubia). (Claire Somagino & Pierre Tallet, « Gebel Sheikh Suleiman: A First Dynasty Relief After All... », *Archéo-Nil* 25 (2015), fig. 5).

### LIEUX D'INSCRIPTION

Considérer la distribution géographique des graffiti conservés braque le projecteur d'abord sur les marges, à l'écart des principaux établissements de



**Fig. 144.** Un graffiti copié par J.-F. Champollion (haut) et le fac-similé dans la publication de 2003 (bas), provenant du toit du temple de Khonsou à Karnak, Louqsor. J.-F. Champollion, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie : Notices descriptives II*, Paris, 1889, p. 243, fig. 11 et H. Jacquet-Gordon, *The Graffiti on the Khonsu Temple Roof at Karnak. A Manifestation of Personal Piety*, OIP 123, Chicago, 2003, p. 95, pl. 106 (graffito 275).

la Vallée du Nil. On les trouve dans les déserts, sur des sites d'exploitation minière, le long des routes commerciales. Leur répertoire fonctionne alors comme une égyptianisation culturelle des marges (§51). D'autres lieux à l'accès restreint comprennent les toits des sanctuaires (fig. 144) ou des zones particulières à l'intérieur des enceintes des temples, le cimetière des souverains du Nouvel Empire dans la Vallée des rois, ou encore les ermitages des moines coptes. On trouve également des dipinti sur d'anciens monuments funéraires (royaux ou non), inscrits lors de visites planifiées. Ces inscriptions peuvent être systémiques, c'est-à-dire exploiter le lieu d'inscription dans sa fonction d'origine, ou lui donner une fonction entièrement nouvelle. Les graffiti sont en effet une force créatrice : l'action épigraphique est un moyen d'interagir avec l'environnement et de se l'approprier.

## CATÉGORIES DE GRAFFITI

Le contenu et les formes des graffiti sont étroitement liés à leur contexte d'inscription. Dans les temples, les graffiti sont souvent laissés dans des zones d'accès réservé. Ils sont alors un moyen pour le personnel du temple de s'approprier et de construire son espace professionnel. Les graffiti des toits et terrasses de Karnak, évoqués plus haut, font écho aux grandes fêtes religieuses. Les grands prêtres les observaient en hauteur et laissaient leurs titres et noms, parfois avec leur filiation, et des empreintes de pieds incisées (fig. 144). Cet exemple exprime le plus simplement la motivation quasi universelle que l'on devine derrière les graffiti : attester de sa présence à un endroit particulier, à un moment précis. De tels témoignages révèlent cet espoir tout simple de voir survivre son nom, grâce à son application sur un matériau durable.

Les inscriptions des déserts et des territoires sous domination égyptienne, des deux côtés de la Vallée du Nil, et jusqu'au Sinaï et à la Nubie, ont laissé de nombreux graffiti (fig. 143). Il peut s'agir d'inscriptions monumentales, commémorant, d'autorité royale, une ou plusieurs expéditions, avec la date et la liste du personnel participant. En dehors de ces inscriptions formelles, des graffiti votifs montrent la conscience et la vénération des dieux locaux. Ces inscriptions religieuses se présentent sous la forme de grandes stèles royales, aussi bien que de témoignages épigraphiques plus modestes, et formellement maladroits à nos yeux, commandés par des particuliers. Ces graffiti commémorent une campagne réussie, marquent les limites du territoire (conquis) et servent de repoussoirs symboliques.

Les « inscriptions de visiteurs » (*Besucherinschriften* : voir encadré) constituent une catégorie spécifique de dipinti. Datés du début du Nouvel Empire, écrits en hiératique littéraire (§7), signés par des scribes et laissés dans la partie publique des monuments du passé, ils témoignent de la réception des monuments funéraires par les vivants et la postérité.

## Les inscriptions de visiteurs dans les tombes thébaines

Les « graffiti de visiteurs » sont des inscriptions privées du Nouvel Empire laissées par des scribes dans la partie publique des monuments funéraires qu'ils ont visités. On trouve de telles inscriptions dans tout le pays, dans les enceintes funéraires de l'Ancien et du Moyen Empire, à Memphis, aussi bien que dans les nécropoles nomarchales de Moyenne Égypte. Le « survey » mené par l'Ifao depuis 2010 dans les tombes thébaines (TT) a permis de documenter plus de 350 graffiti de ce type. Ces inscriptions ont été laissées par des scribes appartenant au personnel des temples mémoriaux de la rive ouest de Thèbes (Louqsor). Elles témoignent de la recherche de modèles du passé, ainsi que de la façon dont l'élite intermédiaire parvenait à se faire une place dans un lieu sacré. En rendant hommage au propriétaire du tombeau, le signataire bénéficie de l'efficacité de la décoration actualisée par le graffiti. Dans la TT 49, par exemple, un scribe a adressé un poème au propriétaire du tombeau devant son char (fig. 145). Une partie importante du corpus date de la période ramesside et témoigne d'un changement dans l'utilisation de l'espace de la tombe à cette époque. Elle devient le lieu d'une interaction personnelle et directe avec le divin. Des graffiti ont ainsi été laissés comme *ex-voto* aux dieux présents dans la tombe, comme la longue prière inscrite sur le naos de la TT 112, qui est adressée aux divinités cachées du passage sinueux (fig. 146).

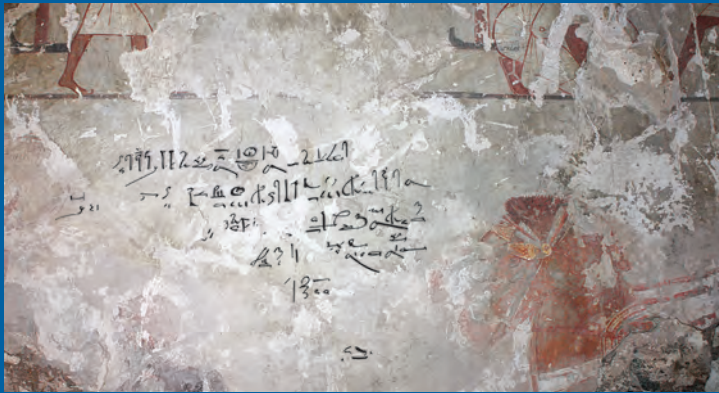


Fig. 145. Éloge du défunt, laissé devant son char (TT 49, fin de la XVIII<sup>e</sup> dynastie). © C. Ragazzoli.

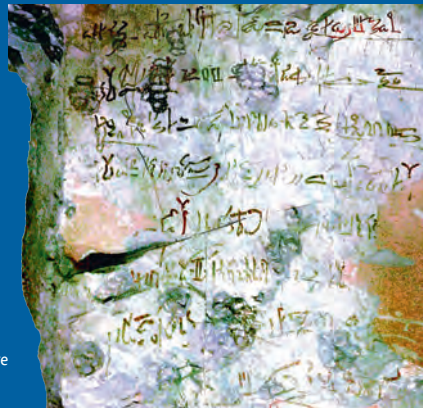


Fig. 146. Une prière à Mipou, sur le mur non décoré du naos de la TT 112 (filtre D-Stretch sur une orthophotographie). © C. Ragazzoli.



**Fig. 147.** Graffito hiératique et hiéroglyphique : scène de vénération de la déesse Méretseger par le dessinateur Hormin (Vallée de l'Aigle, près de la Vallée des Rois, Louqsor). J. Černý, *Graffiti hiéroglyphiques et hiératiques de la Nécropole Thébaine. Nos 1060 à 1405, DFIFAO 9, Le Caire, 1956, pl. 4 (graffito 1082).*

## GRAFFITI, CULTURE LETTRÉE ET SOCIABILITÉ

Toutes les sortes de graffiti dans l'Égypte ancienne apparaissent le plus souvent en grappes (clusters). Ils dialoguent entre eux : ce sont des actes d'écriture socialement acceptables, souvent sanctionnés par les plus hautes autorités. Leur variété textuelle et l'étendue des corpus font de cette expression un élément organique de la culture écrite égyptienne.

Le graffiti, en tant que phénomène d'élite, peut facilement s'expliquer d'un point de vue structurel. Seul un faible pourcentage de la société de l'Égypte ancienne (de 1 à 3 % à toutes les époques) était alphabétisé (§35), et ces lettrés faisaient partie de l'élite. Cela explique également une autre différence entre les graffiti modernes et anciens : ces derniers ne relevaient en rien d'une culture alternative ou illicite. Ils s'affichent pleinement, la

plupart du temps comme une expression des membres de l'élite alphabétisée démontrant leur capacité à écrire, ce qui les différencie socialement de la grande masse des analphabètes. Des hymnes, des prières (fig. 144) et des passages de textes littéraires attestent de manière évidente de la culture lettrée de certains graffiteurs.

La dimension sociale est un autre élément crucial des graffiti de l'Égypte ancienne, et au-delà. Les signataires célèbrent non seulement leurs liens familiaux, mais ils négocient également leur appartenance à des réseaux professionnels. Sur l'île de Sehel, à la frontière sud de l'Égypte, de hauts fonctionnaires ont commémoré, génération après génération, leur présence et leur rôle, au même endroit, à l'occasion de voyages vers et depuis la Nubie. Ils revendiquent des patronages prestigieux dans ces mêmes inscriptions, par des scènes de vénération des dieux ou du roi.

Les graffiti appliqués non pas sur les bâtiments mais directement dans le paysage interagissent avec l'environnement et le façonnent. Ils transforment la nature en espace culturel et en lieux sociaux. Les représentations de dieux ou de scènes de vénération créent des lieux saints (fig. 147) ; les noms le long des chemins attirent l'attention du prochain passant. Ces inscriptions stimulent à leur tour d'autres graffiti et transforment encore davantage le paysage en un espace de communication, tout comme un nom gratté dans un abri pour revendiquer une propriété sur ce lieu particulier.

Les graffiti doivent donc être considérés pour leur impact au-delà de leur simple contenu. La matérialité, le contexte et la réception sont des aspects essentiels de leur signification. Dans une telle perspective, ils font partie de l'*épigraphie secondaire*, expression désignant l'ensemble des inscriptions qui n'appartiennent pas à l'état primaire d'un environnement donné, bâti ou non, mais qui contribuent à le redéfinir. Ces inscriptions secondaires ont le pouvoir de changer l'espace et de faire perdurer le nom d'une partie de la population (une élite intermédiaire) qui, autrement, serait laissée dans l'ombre des monuments funéraires de la haute élite.

## 43. LES MARQUES PARATEXTUELLES

AURORE MOTTE ET NATHALIE SOJIC

Les documents en écritures cursives présentent régulièrement, autour du texte principal, diverses formes de correction, d'annotation et d'ornementation.

Il peut s'agir de lignes, traits, points, symboles ou caractères, écrits à l'encre noire ou rouge. Ces marques dites « paratextuelles » sont ajoutées à différents stades de la rédaction, dans ou en marge de la zone de texte. Leurs nombre, forme et fonction ont varié selon les époques, les genres littéraires, les supports et les écritures. Limité, à l'Ancien Empire, aux textes funéraires et administratifs, leur emploi s'étend graduellement aux textes magiques (Moyen Empire) et littéraires (Nouvel Empire) sur supports mobiles (§36).

Dès l'Ancien Empire, des lignes de séparation et des marques de fin (𐀓𐀔) structurent la mise en page de certains textes monumentaux et cursifs. S'y ajoutent, dans les papyrus littéraires du Moyen Empire, le signe de la pause (𐀓), la ponctuation (•), ainsi que la numérotation (des lignes, colonnes, chapitres) et, au Nouvel Empire, les traits de remplissage (𐀓 ou 𐀔). À la même époque, les textes documentaires présentent des marques « de contrôle » – points (•), barres (–, |, /, ~), croix (+, x) et abréviations (par exemple, 𐀓 « absent » ou 𐀔 « efficace » – fig. 148) – dont l'usage semble se codifier dès le Moyen Empire.

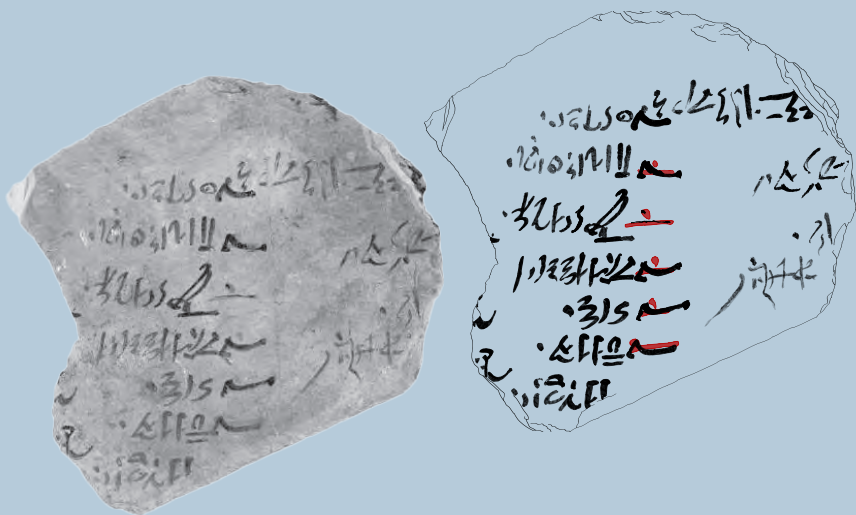


Fig. 148. O. DeM 912. Marques de contrôle 𐀓 (« absent ») corrigées en 𐀔 (« arrivé »). © Ifao, NU\_2003\_01620.

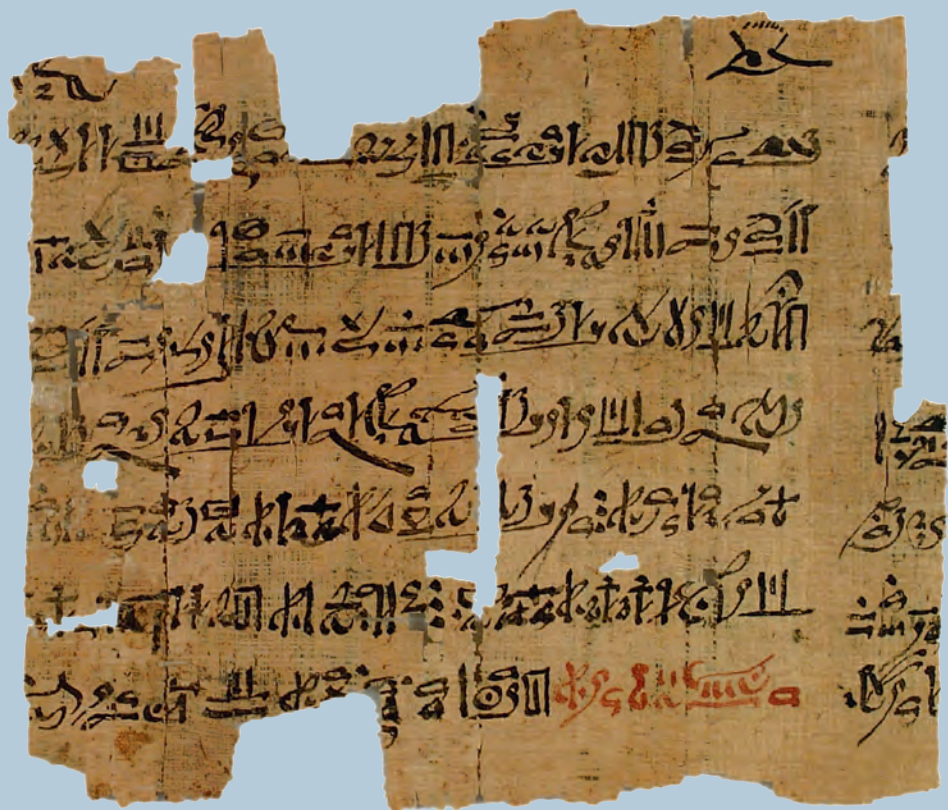


Fig. 149. P. DeM 1, r° 3, avec marques paratextuelles ornementales dans la marge supérieure. © Ifao.

C'est également à cette période que remontent les premiers signes de correction : croix, traits (simples ou multiples), demi-cercles, cercles pointillés, etc. Leur utilisation ne se systématisa cependant qu'à la Basse Époque, où l'on voit également apparaître ¶ et ¶ pour marquer une addition et son lieu d'insertion. Par ailleurs, si diverses notations comme ≡ ( « vice-versa » ) ou ⓪ ( « bis repetita » ) indiquent au lecteur comment lire et réciter le texte, d'autres l'informent sur le processus de copie, comme ≡ ( « en lacune », littéralement « trouvé manquant (dans la source) » ), ≡ ( « variante », littéralement « autre manière de dire » ), ou encore une date.

Enfin, certains signes paraissent utilisés à des fins d'ornementation, d'exercices calligraphiques, voire d'indices thématiques en marge des manuscrits littéraires (fig. 149).

D'importance *a priori* secondaire, ces notations livrent de précieux renseignements sur les modes de production, de copie et d'utilisation des documents.

## 44. L'écriture en contexte funéraire : la neutralisation des hiéroglyphes animés dans les *Textes des Pyramides* et les *Textes des Sarcophages*

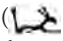
BERNARD MATHIEU

Une spécificité du système d'écriture en usage dans les pyramides inscrites de l'Ancien Empire et dans les *Textes des Sarcophages* est de réserver un traitement particulier aux signes dits « animés ».

### AU CŒUR DES *TEXTES DES PYRAMIDES*

Le visiteur qui pénètre dans l'une des « pyramides à textes » est aussitôt frappé par la profusion et l'élégance des hiéroglyphes, généralement peints en vert, qui couvrent les murs des appartements funéraires. Les parois d'Ounas, Têti, Mérenrê, Pépy II, de la reine Neit, notamment, mais surtout celles de Pépy I<sup>er</sup> avec leurs 2 260 colonnes de texte, témoignent de l'importance que les Égyptiens anciens accordaient à ces formules pour assurer l'accession du défunt au monde des dieux.

Malgré quelques invariances notables, chaque pyramide a son programme d'inscription propre et sa cohérence interne. Chacune, aussi, possède ses normes paléographiques, dont l'exclusion systématique des signes de poissons, réputés impurs, et un traitement spécifique réservé aux autres signes animés. Ces hiéroglyphes étaient en effet censés recéler une puissance effective, susceptible de nuire au défunt. Pour annihiler leur capacité de nuisance, plusieurs solutions s'offraient, différemment mises en œuvre selon les pyramides ou selon les étapes de gravure (dans le cas de Pépy I<sup>er</sup>) : suppression, substitution, mutilation, ou plâtrage partiel.

Ainsi, par exemple, l'animal séthien, présent dans la pyramide d'Ounas ( = *Pyr.* § 489d, W/A/N 34), est absent des pyramides suivantes. Le déterminatif\* du mort – un homme gisant – est soit remplacé par un simple rond ou un trait oblique, soit restreint à la seule tête d'où s'échappe un filet de sang (fig. 150a). Alors que les signes humains sont généralement bannis des systèmes graphiques d'Ounas et de Têti, ils apparaissent ensuite, mais privés de leur moitié supérieure ou inférieure (fig. 150b-d). Le signe est parfois réduit au strict minimum, comme pour le déterminatif de *sbt*, « rire », chez Pépy I<sup>er</sup>, où seul le contour du visage a été dessiné (fig. 150e). Dans le mot *dꜥdꜥ*, « crâne », chez Mérenrê, la tête se limite à un simple contour, sans les yeux, ni les cheveux, ni la barbe, contrairement à l'habitude (fig. 150f).



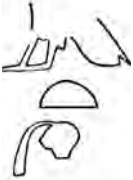









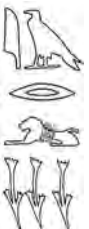



	<p>a <i>mwt</i>, mort P/D post/W 46</p>
	<p>b <i>hms</i>, s'asseoir P/F/Se 82</p>
	<p>c <i>hms</i>, s'asseoir M/A/E inf 18</p>
	<p>d <i>ksw</i>, courbé P/F/Se 69</p>
	<p>e <i>sbt</i>, rire P/F/Se 100</p>
	<p>f <i>dꜣdꜣ</i>, crâne M/V/E 17</p>





Fig. 150a-f. Signes humains mutilés dans les Textes des Pyramides.

S'ils sont gravés intégralement chez Ounas et Téti, les mammifères sont très souvent mutilés dans les monuments postérieurs. Chez Pépy I<sup>er</sup>, ils sont en général à demi plâtrés, qu'il s'agisse de taureaux, de vaches ou d'éléphants (fig. 151a-c). L'éléphant est réduit à sa tête chez Mérenrê (fig. 151d). Le lion est sectionné par une entaille chez Pépy I<sup>er</sup> comme chez Mérenrê (fig. 151e-h) ; une autre solution a été adoptée chez Pépy II, où le logogramme du fauve est remplacé par les signes transcrivant sa valeur phonétique *r + w*. Le faon de bubale est presque toujours absent chez Pépy I<sup>er</sup> ; lorsqu'il l'avait maintenu, sans doute par erreur, le graveur a pris soin de marteler après coup la partie arrière (fig. 152a) ; l'animal est coupé en deux chez Mérenrê, comme chez la reine Ânkhespépy II (fig. 152b-d).

Serpents et oiseaux, en revanche, sont intacts. Pour les premiers, la raison demeure obscure, à moins de considérer que, par égard pour le créateur héliopolitain supposé avoir forme ophidienne dans les temps archaïques, ou pour Geb qui avait autorité sur le monde chthonien, ces êtres dangereux devaient être épargnés. Pour les seconds, on peut avancer qu'ils étaient susceptibles, métaphoriquement, d'assister le défunt dans son ascension céleste, ce dernier leur étant souvent assimilé dans les textes.

			
<p><b>a</b> <i>K</i> Taureau P/A/E 31</p>	<p><b>b</b> <i>Mh.t-wr.t</i> Méhétouret P/C med/W 7</p>	<p><b>c</b> <i>ʒbw</i> Éléphantine P/F/E 16</p>	<p><b>d</b> <i>ʒbw</i> Éléphantine M/F/E sup 51</p>
			
<p><b>e</b> <i>ʒr.w</i> Souchets P/C med/W 9</p>	<p><b>f</b> <i>Rw</i> Lion M/A/E inf 34</p>	<p><b>g</b> <i>Rw</i> Lion M/A/E inf 39</p>	<p><b>h</b> <i>ʒr.w</i> Souchets M/C med/E 42</p>

■ Fig. 151a-h. Mammifères mutilés dans les Textes des Pyramides.

			
<p><b>a</b> <i>ju'w</i> héritier P/C med/W 52</p>	<p><b>b</b> <i>jur</i> concevoir M/C med/W 22</p>	<p><b>c</b> <i>ju'w</i> héritier M/V/E 59</p>	<p><b>d</b> <i>jur</i> concevoir AII/F/Se inf 100</p>

■ Fig. 152a-c. Faons de bubale mutilés dans les Textes des Pyramides.







	<p>a coffre à canopes* du roi Hor, De Morgan <i>Dahchour</i>, fig. 245</p>
	<p>b sarcophage de Sésénébenef Gauthier, Jéquier, <i>Licht</i>, pl. XVI</p>
	<p>c coffre à canopes du roi Hor De Morgan, <i>Dahchour</i>, fig. 245</p>
	<p>d sarcophage Boston MFA 03.1631</p>
	<p>e stèle Caire RT 12.4.22.9</p>
	<p>f coffre à canopes du roi Hor De Morgan, <i>Dahchour</i>, fig. 245</p>

Fig. 153a-f. Animaux mutilés dans les inscriptions du Moyen Empire.

## INSCRIPTIONS ET TEXTES DES SARCOPHAGES DU MOYEN EMPIRE

Cet évitement et cette neutralisation de certains hiéroglyphes dans les *Textes des Pyramides* a influencé les normes graphiques en usage dans la décoration des mastabas contemporains, où s'observe une tendance à éliminer les figures animées. Ces normes restent largement en vigueur pour les inscriptions funéraires du Moyen Empire, bien que les *Textes des Sarcophages*, étant donné la nature de leur support et leur type d'écriture spécifique, suivent des principes un peu différents. D'autre part, de nouvelles mutilations apparaissent ponctuellement, dès la fin de l'Ancien Empire, dans les tombes de particuliers puis dans les *Textes des Sarcophages*, touchant cette fois oiseaux, serpents et insectes (fig. 153a-f).

La mutilation de signes en contexte funéraire connut une nouvelle faveur à partir du règne d'Amenemhat III jusqu'à la fin de la Deuxième Période intermédiaire, avant que cette pratique ne tombe en désuétude.

## 45. Les compositions funéraires royales du Nouvel Empire

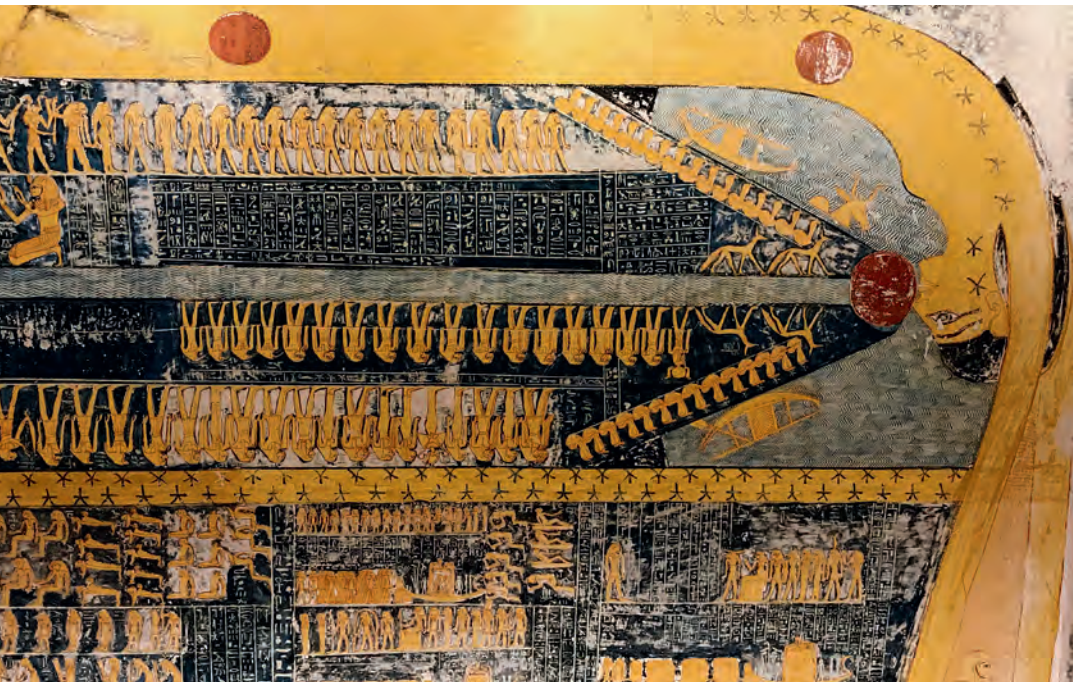
SUSANNE BICKEL

Durant plus de quatre siècles, les tombes des pharaons furent creusées dans les flancs d'une vallée désertique près de l'actuelle ville de Louqsor, la Vallée des Rois, et inscrites de compositions élaborées.

Les parois dégagées dans les spacieuses sépultures souterraines furent pourvues d'un décor spécifique destiné à intégrer le souverain dans l'environnement de l'au-delà et le monde des dieux. Les compositions funéraires royales du Nouvel Empire sont pour la plupart des cosmographies qui associent textes et images pour évoquer les conditions dans le monde souterrain ou l'espace céleste (fig. 154). Le parcours et la renaissance du soleil nocturne en sont les thèmes principaux. Au fil du temps, le corpus de ces compositions s'est diversifié et les techniques d'inscription ont varié.

Depuis les premiers éléments de décor pariétal dans la tombe d'Hatchepsout jusqu'au règne de Ay, c'est la peinture sur une surface stucquée qui est utilisée. Le *Livre de l'Amdouat* est alors inscrit en hiéroglyphes cursifs (§6) noirs avec des *rubra*, à la manière d'un papyrus transposé sur les parois (fig. 155). Dès la tombe d'Amenhotep III, apparaissent les hiéroglyphes polychromes sur des fonds unis. À partir du règne d'Horemheb, le relief

■ Fig. 154. Plafond peint de la tombe de Ramsès VI (KV 9), le *Livre du Jour*. © S. Bickel.



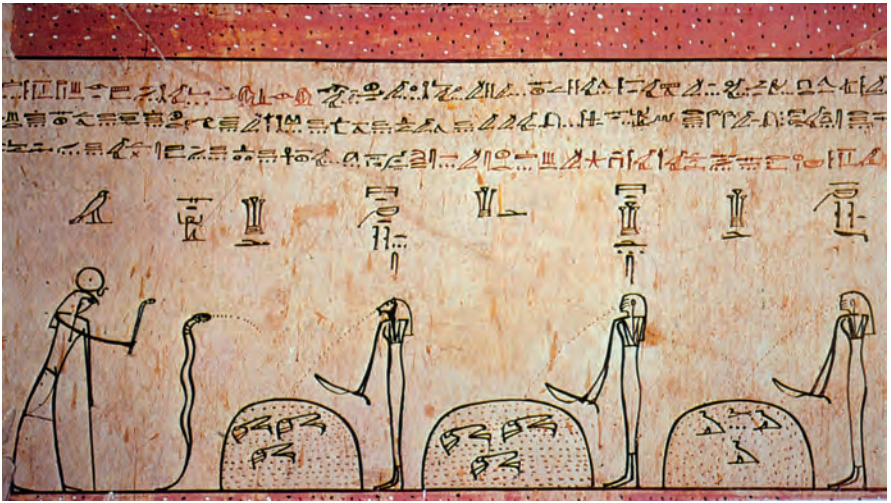


Fig. 155. Hiéroglyphes cursifs de la tombe de Thoutmosis III (KV 34), le *Livre de l'Amdouat*. © Photo Uni Basel, Ägyptologie.

levé peint est utilisé (fig. 156) ; sous Merenptah apparaît la technique du relief dans le creux, gravé dans une couche de plâtre, qui se généralisera progressivement (fig. 157). La coloration des signes suit un canon qui s'oriente en partie selon la réalité des objets représentés, en partie selon des conventions (§26). Les signes sont parfois pourvus d'une ligne de contour ; à partir de Ramsès IV, le jaune peut venir remplir les interstices des signes.

Dans les livres funéraires royaux, textes et images sont indissociables et en étroite interaction (§22-23). *L'Amdouat* et le *Livre des Portes* se développent en trois registres superposés, coupés verticalement par les passages qui marquent les douze heures de la nuit. Les images représentent les nombreuses figures dont la fonction et l'action sont spécifiées dans les textes qui les accompagnent. Les textes alternent passages narratifs ou descriptifs et discours directs, et sont inscrits tantôt horizontalement, tantôt verticalement. Dans la *Litanie de Rê* (fig. 157), toujours inscrite en colonnes, le texte a clairement préséance sur les images qui sont réduites à de petites représentations du dieu Rê sous ses différentes formes. À l'inverse, les cosmographies ramessides (*Livre des Cavernes*, *Livre du Jour* [fig. 154], *Livre de la Nuit*, *Livre de la Terre*), attestées pour la plupart depuis le règne de Merenptah, offrent une très large place à l'image, souvent sous la forme de tableaux remplissant une paroi entière. Les textes se développent par blocs de quelques lignes ou colonnes autour des figures.

Comme l'indiquent les textes eux-mêmes, leur contenu concerne des espaces et des phénomènes mystérieux et cachés. Cet aspect est probablement souligné par l'utilisation fréquente de l'écriture énigmatique (§33) et une manipulation de l'écriture qui déconventionnalise l'emploi des signes, tantôt



■ Fig. 156. Relief levé et peint de la tombe de Séthý I<sup>er</sup> (KV 17), discours d'Anubis. © Photo Uni Basel, Ägyptologie.

pour désigner certaines créatures, tantôt pour des passages de texte entiers. Ces altérations, souvent visuellement attractives, rendent l'accès au sens des textes aussi ardu que n'est l'accès aux espaces et acteurs concernés (ceux de l'autre monde). Il n'en demeure pas moins que certaines compositions insistent sur l'importance de la connaissance de leur contenu, du vivant même des humains.

Malgré l'inaccessibilité des tombes souterraines, l'écriture y tient une place centrale. C'est grâce aux textes, le plus souvent d'un très haut niveau esthétique et intellectuel, que l'espace est transformé en un cosmos dans lequel le roi défunt peut se renouveler éternellement.



Fig. 157. Relief dans le creux de la tombe de Ramsès VI (KV 9), la *Litanie de Rê*. © S. Bickel.

## 46. Le Livre des Morts et ses registres graphiques

FLORENCE ALBERT

Le *Livre des Morts* (*LdM*) est un corpus de textes funéraires utilisé du Nouvel Empire jusqu'à l'époque romaine. Il s'inscrit dans la tradition plus ancienne des *Textes des Pyramides* et des *Textes des Sarcophages*, dont il constitue un développement et tire en partie son origine (§44). Le corpus compte environ 200 formules attestées sur les différents éléments de l'équipement funéraire, mais dont les sources principales sont les papyrus. Ces derniers sont composés d'une sélection de formules accompagnées de vignettes, dont la fonction est de guider, à la manière d'un aide-mémoire, le défunt dans son parcours dans l'au-delà.

Au Nouvel Empire, plusieurs séquences de formules se dégagent, mais elles ne se retrouvent pas systématiquement d'un papyrus à l'autre. Un trait commun de la production de cette époque est l'emploi de colonnes de hiéroglyphes cursifs (§6) rétrogrades (§25), c'est-à-dire où le sens de lecture du texte s'oppose à l'orientation des signes (fig. 158). Cette organisation se retrouve aussi bien dans les papyrus que dans les extraits copiés sur les parois des tombes. Cela permet d'envisager l'existence de modèles communs, peut-être les papyrus rituels employés lors des cultes et dont les *Livres des Morts* s'inspireraient.

À la Troisième Période intermédiaire, un changement dans les pratiques d'inhumation (tombes collectives) et une augmentation de la demande provenant notamment du clergé d'Amon favorisent la fabrication de documents de dimensions plus modestes, n'intégrant qu'une sélection restreinte de formules selon le principe du *pars pro toto* (fig. 159). L'iconographie se réduit dans ce cas à une vignette initiale, généralement une scène d'offrande ou d'adoration, qui introduit les formules qui se suivent les unes après les autres. Surtout, l'emploi du hiératique (§7) se généralise, pour devenir exclusif durant la XXII<sup>e</sup> dynastie. Cette écriture, utilisée par les prêtres dans leur pratique quotidienne, montre l'implication du clergé dans la conception des papyrus funéraires.

Au tournant de la Troisième Période intermédiaire et de la Basse Époque, les *Livres des Morts* subissent une réorganisation. Les formules s'enchaînent désormais dans un ordre fixé et distinct de celui des périodes précédentes.

Ce nouvel agencement, dénommé « recension saïte » compte tenu du moment de sa mise en place, est rapidement adopté sur tout le territoire et devient un standard auquel la plupart des papyrus se conforment durant la période tardive (fig. 160). L'hiératique est utilisé dans 2/3 des documents. L'écriture hiéroglyphique, attestée dans les rares sources connues de la XXV<sup>e</sup> dynastie,



Fig. 158. *LdM* d'Ani. Emploi des hiéroglyphes cursifs et de l'écriture rétrograde (P. BM EA 10470 ; XIX<sup>e</sup> dynastie). © The Trustees of the British Museum.

est réintroduite plus fréquemment à partir du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C., sans que des critères clairs ne permettent actuellement d'expliquer le choix de l'une ou l'autre de ces deux écritures. Quelques sources sont rédigées en écriture rétrograde, mais il s'agit d'un emploi lié à la ville d'Akhmîm d'où émerge une production originale (fig. 161). Plus largement, l'adoption de séquences de textes ou de vignettes spécifiques dans certains groupes de documents met en lumière des usages locaux et témoigne de l'influence de centres religieux comme Thèbes et Memphis.

Durant la période ptolémaïque, un autre genre de papyrus funéraires se développe, qui mêle des formules extraites du *Livre des Morts* à d'autres compositions textuelles, souvent d'origine rituelle. Les formats employés dénotent le recours à des modèles distincts de ceux utilisés pour la copie des textes rituels ou des *Livres des Morts* traditionnels. Ces sources hybrides s'inscrivent dans une dynamique de production caractéristique de la période tardive : on observe l'émergence d'une nouvelle littérature funéraire qui, à l'image des *Livres des Respirations* ou des papyrus funéraires démotiques, est ancrée dans un contexte culturel plus marqué et traduit sans doute mieux les préoccupations eschatologiques de l'époque.



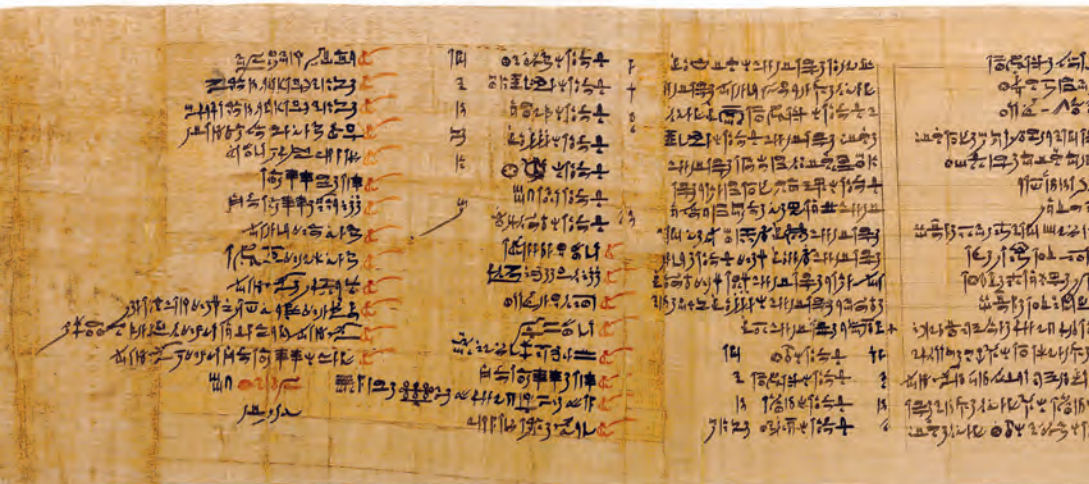
■ Fig. 159. *LdM* d'Henoutaouy. Généralisation de la cursive hiéroglyphique dans des papyrus de taille plus modeste (P. NY MMA 25.3.29 ; XXI<sup>e</sup> dynastie). © Domaine public.



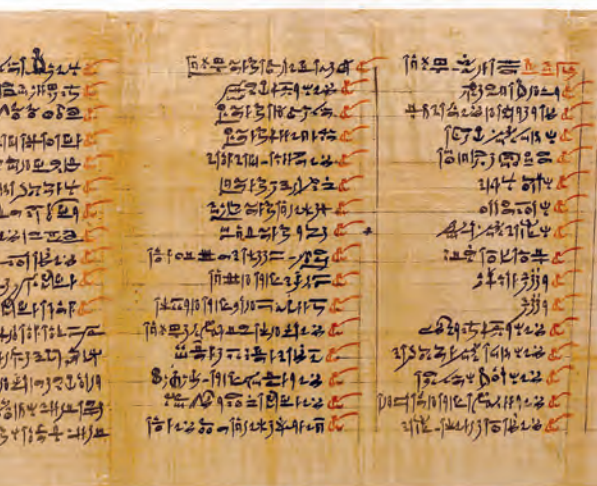
■ Fig. 160. *LdM* d'Imhotep. Papyrus de la recension saïte rédigé en hiéroglyphique (P. NY MMA 35.9.20 ; ép. ptolémaïque). © Domaine public.



**Fig. 161.** *LdM* de Hor. Exemple de la production à Akhmin (P. BM EA 19479 ; ép. ptolémaïque). © The Trustees of the British Museum.



**Fig. 163.** Extrait d'une litanie d'offrandes et du *Rituel de l'offrande* dans le *LdM* de Nestanebetishou (P. Greenfield = P. BM EA 10554; XXI<sup>e</sup>/XXII<sup>e</sup> dynastie). © The Trustees of the British Museum.



**Fig. 162.** Papyrus rituel d'Imhotep. Liturgies osiriennes à l'usage d'un particulier (P. NY MMA 35.9.21 ; ép. ptolémaïque) © Domaine public.

### Les textes rituels des particuliers

Des textes de nature rituelle sont parfois introduits dans les papyrus funéraires. Ils viennent se greffer aux *Livres des Morts* à la manière d'annexes, ou sont copiés indépendamment sur d'autres papyrus qui intègrent alors les équipements funéraires. À partir de l'époque ptolémaïque, il s'agit essentiellement de textes liturgiques originellement lus dans le cadre des cultes du dieu Osiris (fig. 162). À l'aide d'un artifice qui consiste à remplacer dans les textes le nom d'Osiris – destinataire du rite – par celui d'un particulier, ce dernier bénéficie des mêmes avantages que le dieu dans l'au-delà en emportant dans la tombe des rituels qui lui sont personnellement adressés. L'aspect litanique de la mise en page des textes et l'emploi de l'écriture hiératique laissent penser que les extraits, voire les liturgies complètes, consignés dans ces papyrus constituent des copies des véritables rituels conservés dans les bibliothèques de temple. Les prêtres impliqués dans ces cultes y avaient accès, les utilisaient, et ont eu le privilège de pouvoir les adapter à leur propre usage.

L'insertion de textes liturgiques dans les papyrus funéraires n'est toutefois pas réservée à la période tardive. Ce phénomène prend déjà de l'ampleur durant la Troisième Période intermédiaire, dans des manuscrits là encore rédigés en hiératique (fig. 163). Il faut probablement voir un lien entre l'état des textes tels qu'ils étaient conservés dans les temples, pour la lecture des rites, et la manière dont ils sont copiés dans les documents funéraires. L'introduction de la cursive hiératique en contexte funéraire, tout comme celle des hiéroglyphes cursifs au Nouvel Empire, ou du démotique à l'époque romaine, peut ainsi être perçue comme un témoin de l'influence des pratiques sacerdotales de l'écriture sur la production funéraire.

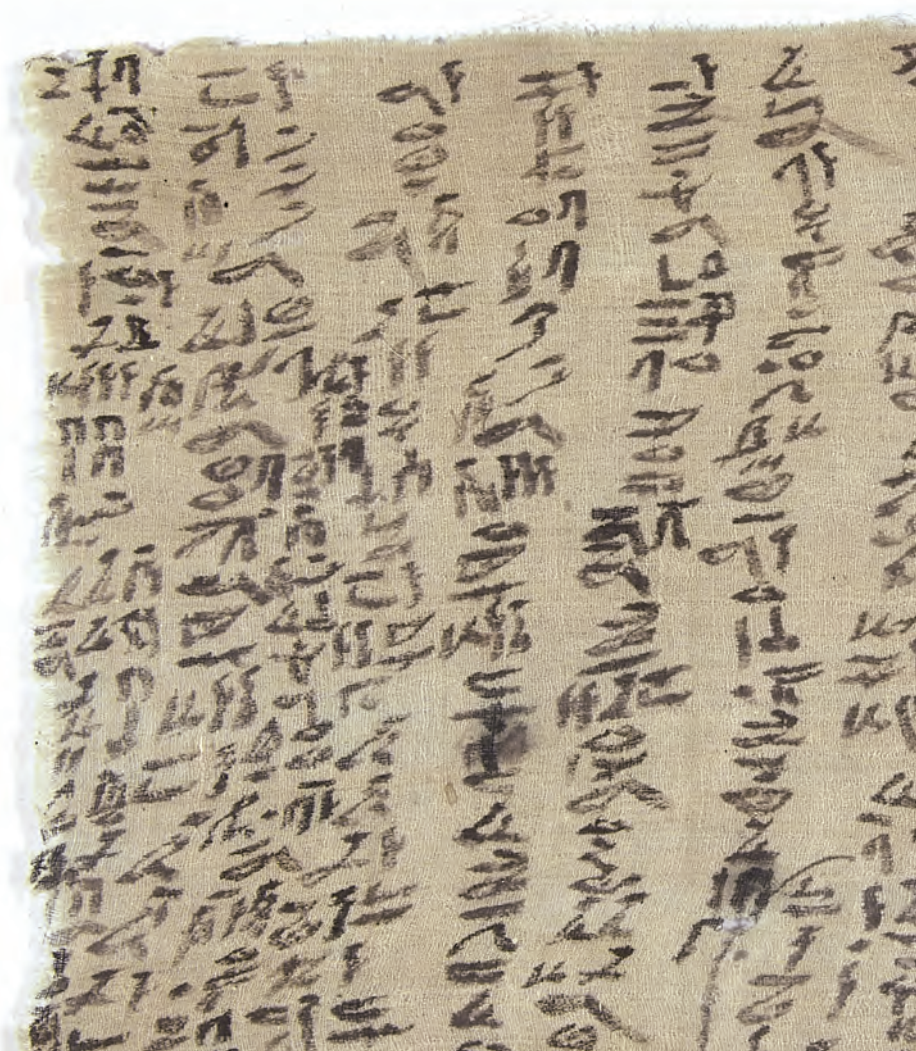
## 47. Écrire aux morts

SYLVIE DONNAT

Parmi les écrits mobilisés en contexte funéraire, une catégorie de textes n'a pas pour fonction d'accompagner le défunt dans l'au-delà, mais de permettre aux vivants de communiquer avec lui.

C'est en particulier le rôle des documents appelés par les égyptologues « lettres aux morts ». Ces écrits se présentent, comme leur nom l'indique, sous la forme de lettres manuscrites, et sont destinés à des ancêtres récents de la famille et déposés dans des tombes. Les vivants y exposent un problème, en font éventuellement grief au mort, et sollicitent dans tous les cas son

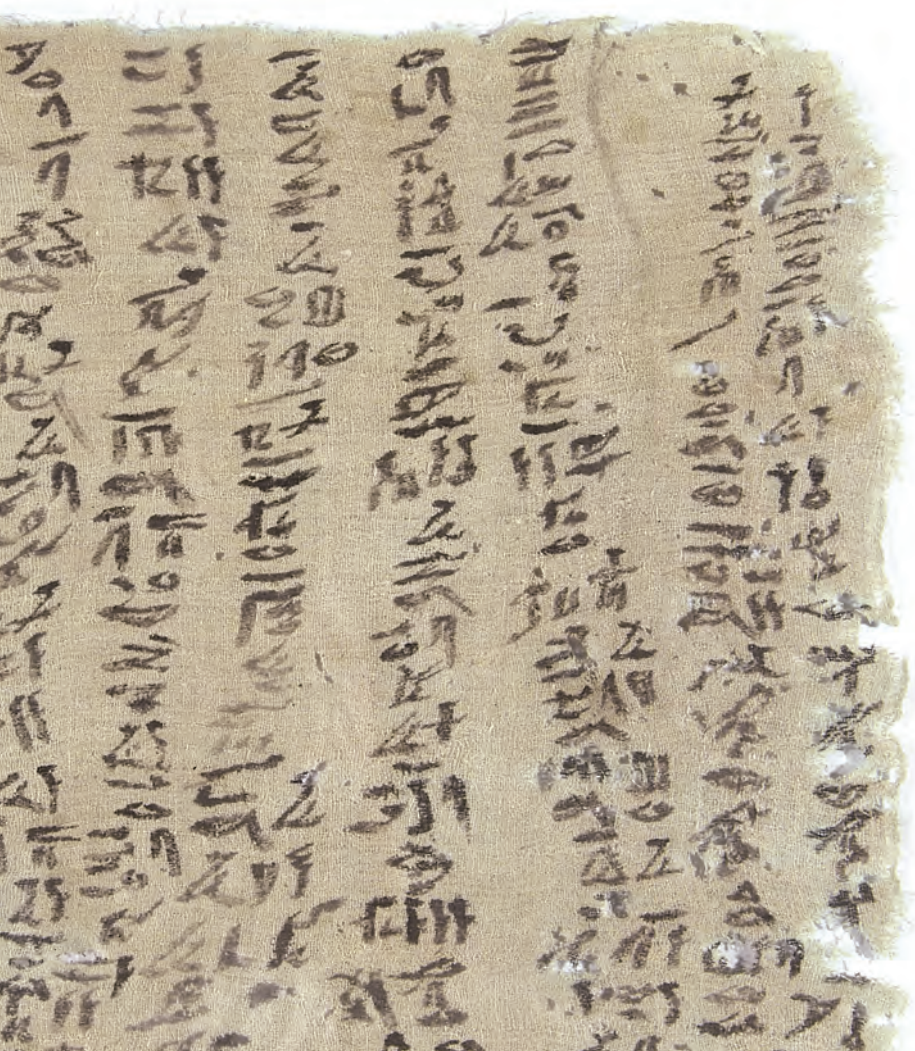
■ Fig. 164. Lin du Caire (JE 25975), fin de l'Ancien Empire. © Ifao, nu\_2005\_02751.



intervention en vue de sa résolution. Ces documents, comme d'autres formes de prières et adresses écrites aux défunts, témoignent d'une croyance en l'influence des ancêtres récents dans la vie quotidienne.

Des lettres écrites dans la cursive hiératique (§7) sont attestées de la fin de l'Ancien Empire jusqu'au VII<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Leur nombre est toutefois relativement restreint – moins d'une vingtaine de documents inventoriés sur les 1 500 ans sont généralement pris en considération –, ce qui conduit à estimer que ce recours à l'écrit devait constituer une procédure relativement exceptionnelle par rapport à d'autres formes de communication avec l'ancêtre.

Une large proportion de ces lettres est attribuable à une période comprise entre la VI<sup>e</sup> dynastie et le début de la XII<sup>e</sup> dynastie. Le cadre sociologique, celui de la maisonnée, est, dans ce groupe, particulièrement mis en exergue.





**Fig. 165a.** Bol du Caire (CGC 25375), Moyen Empire. © Ifao, nu\_2005\_02749.



**Fig. 165b.** Bol du Caire (CGC 25375) revers, Moyen Empire. © Ifao, nu\_2005\_02750.

Le défunt, généralement un homme, parfois une femme, est sollicité en qualité d'ancien chef ou personnage important de la maisonnée. En échange du soin porté à son culte funéraire, le défunt est censé protéger l'ensemble de la famille, serviteurs compris, de problèmes qui, quelles que soient les causes terrestres identifiées, tirent en dernière instance leur origine d'agissements dans l'au-delà. À côté de maladies ou de difficultés affectant la maisonnée, des litiges successoraux à arbitrer sont fréquemment exposés.

Ces textes ne sont pas écrits en hiéroglyphes, mais dans une écriture de la pratique sribale plus quotidienne, ce qui indique qu'ils ne font pas l'objet d'une « sacralisation » particulière. Les supports d'écriture peuvent néanmoins renvoyer au contexte rituel funéraire dans lequel les requêtes s'insèrent. Si des supports habituels pour l'écriture manuscrite, comme le papyrus, sont utilisés, des artefacts à caractère plus directement votifs sont aussi employés. La plus ancienne lettre du corpus est ainsi écrite sur une pièce de lin (fig. 164). Deux lettres adressées à la même défunte ont été inscrites au dos d'une petite stèle funéraire. Le type de support d'écriture le plus emblématique est cependant la vaisselle de terre cuite qui renvoie au rituel d'offrande (fig. 165) : bol, assiette et support de jarre.



**Fig. 166.** Bol de Berlin (22573) (dessin d'après A.H. Gardiner & K. Sethe, *Letters to the Dead*, Londres, 1928, pl. V). Photo avec le support de jarre 22574 acheté en même temps. © Staatliche Museen zu Berlin – Ägyptisches Museum und Papyrussammlung, Inv. No. ÄM 22573. Photo: unknown photographer.

Quel que soit le support choisi, la disposition du texte est souvent conforme aux usages scribaux contemporains. Jusqu'au milieu du Moyen Empire, le texte est écrit en colonnes ; occasionnellement, les noms du destinataire et de l'expéditeur sont disposés horizontalement. Les documents postérieurs, quant à eux, sont écrits en ligne. On observe parfois une disposition plus originale, adaptée à la forme de l'objet. C'est par exemple le cas d'une inscription sur l'extérieur d'un bol conservé au musée du Louvre : le texte en longe le bord avant de se poursuivre par une ligne en colimaçon. Sur le bol de Berlin, une plainte a été écrite de façon circulaire autour d'un dessin (buste anthropomorphe) représentant vraisemblablement la défunte, à qui elle était adressée (fig. 166). Dans ce cas, le dispositif graphique est particulier et doit sans doute exercer un effet contraignant sur la défunte destinataire.

## 48. Écriture et administration à l'époque pharaonique

PIERRE TALLET

En Égypte, l'écriture est attestée pour la première fois dans un usage administratif et comptable en contexte funéraire (§2). C'est avant tout pour identifier et dénombrer différentes catégories de produits gérés dans le cadre d'un circuit étatique que l'emploi des signes hiéroglyphiques s'est développé à partir du début de la période dite de Nagada III, qui peut être considérée comme la période de formation de la culture pharaonique, à la fin du IV<sup>e</sup> millénaire avant notre ère.

Dès cette période, les empreintes de sceaux (§37), les inscriptions à l'encre portées sur les parois de récipients de stockage, les « étiquettes » accompagnant certains containers ont pour principal objectif l'enregistrement de la circulation et du stockage de produits précieux qui sont destinés aux personnages les plus importants de l'État.

### L'ADMINISTRATION ROYALE, BERCEAU DE L'ÉCRITURE

Le premier exemple de l'usage étendu de l'écriture en Égypte – même si son rapport avec le système hiéroglyphique qui se met en place par la suite n'est pas démontré – s'observe ainsi dans la tombe monumentale « U-j » du cimetière d'Abydos, fouillée dans les années 1980 par l'archéologue allemand Günter Dreyer. Celle-ci était destinée à un souverain ayant régné autour de 3200 avant notre ère. Elle a livré un ensemble de plus de 150 petites étiquettes de bois et d'os portant les plus anciens signes figurés connus pour la civilisation pharaonique. Même si le déchiffrement de cette proto-écriture, attestée également dans quelques autres tombes de la même nécropole,



**Fig. 167.** Étiquette du roi Den (BM EA 32650) (d'après [www.ub.uni-koeln.de/permalink/db/egyptlabels/id/304](http://www.ub.uni-koeln.de/permalink/db/egyptlabels/id/304), consulté le 18 février 2021). © The Trustees of the British Museum.

## Les papyrus du Ouadi el-Jarf

Les papyrus du Ouadi el-Jarf sont, avec ceux de Gebelein, les plus anciens à avoir été retrouvés à ce jour. Il s'agit des archives d'une équipe de bateliers travaillant pour le roi Chéops, au début de la IV<sup>e</sup> dynastie (c. 2600 av. J.-C.). Pour une raison inconnue, elles ont été abandonnées à la fin du règne de ce souverain dans le système de magasins de ce port sur la mer Rouge. Le lot – formé d'un millier de fragments de différentes tailles – comprend deux types de documents distincts : on y trouve des comptabilités, qui enregistrent sous forme de tableaux le matériel et les différentes denrées alimentaires qui sont livrées aux ouvriers, ainsi que des « journaux de bord », qui comptent parmi les plus anciens textes narratifs connus. Dans ces derniers, les équipes rendent compte, quotidiennement, du travail qu'elles fournissent. Cette documentation offre pour la première fois un aperçu « interne » du fonctionnement de l'État égyptien, en nous informant sur le mode de prélèvement et de redistribution de certains surplus agricoles, et en donnant une idée des travaux que la monarchie pouvait assigner à des équipes d'ouvriers spécialisés qui étaient engagés à plein temps à son service. Le « journal de Merer » (fig. 170), tenu par le responsable d'une petite troupe d'une quarantaine de personnes, rapporte ainsi, jour après jour, les activités de la section de travail qu'il dirige, qu'elle soit impliquée dans le transport de blocs de calcaire devant servir à l'édification de la pyramide du roi à Giza, dans la construction d'une structure portuaire proche de la côte méditerranéenne, ou bien affectée à des tâches plus ordinaires de surveillance et d'approvisionnement des institutions royales.

demeure presque impossible, l'idée qu'elle permettait de dénombrer et d'identifier la provenance géographique de différents types d'offrandes funéraires destinées au propriétaire de la tombe est aujourd'hui largement acceptée (§2).

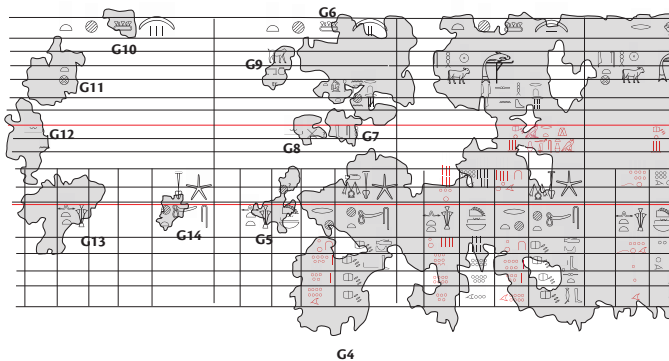
C'est encore dans le domaine de l'enregistrement de produits précieux, notamment des huiles et des onguents, que se développe, tout au long de la I<sup>re</sup> dynastie (c. 3000-2850 av. J.-C.), la pratique de rédiger sur des petites étiquettes de bois peintes ou gravées des séquences très développées, alliant scènes et légendes hiéroglyphiques (fig. 167). Celles-ci étaient adaptées par un lien à des céramiques, des paniers, des coffres ou même des meubles de rangement, et faisaient référence à un ou plusieurs événements qui permettaient d'identifier l'année où les produits ainsi labélisés avaient été conditionnés. À l'origine essentiellement figuratives – les représentations qui y apparaissent étant accompagnées de rares légendes écrites –, elles deviennent, dès la fin de la première dynastie, presque exclusivement textuelles.

Le développement sensible de l'administration à la même période a très certainement conduit à la découverte du papyrus comme support de l'écriture (§36), dont les plus anciennes feuilles (malheureusement vierges d'inscriptions) ont été découvertes à Saqqara dans la tombe d'un haut administrateur du nom de Hémaka. Nul doute que, dès cette période, des archives administratives ont existé, même si la fragilité du support qui les transmettait n'a, à ce jour, pas permis d'en découvrir des témoins.

Les premiers papyrus administratifs qui nous sont parvenus datent de la IV<sup>e</sup> dynastie, pour laquelle deux lots d'archives nous sont connus. Le premier fut découvert à Gebelein, au sud de Thèbes, lors de fouilles menées dans la nécropole de l'Ancien Empire. Dans une tombe par ailleurs dépourvue de tout autre mobilier, fut découvert un coffret de bois contenant encore cinq rouleaux de papyrus presque intacts et les fragments de plusieurs autres documents : il s'agit d'archives en relation avec la gestion locale d'un « *per djet* » (une fondation funéraire) de Snéfrou, le fondateur de cette lignée (fig. 168). Elles mentionnent notamment la construction d'une chapelle au bénéfice de ce souverain, et une production importante de tissus par la population de deux villages de Haute Égypte, Inerty Inpou (litt. « Les deux montagnes d'Anubis ») et Iârou. Dès cette période, les documents – qui sont des comptabilités et des registres de personnel – sont rédigés en hiératique, une écriture cursive dont on trouve ici la plus ancienne version (S7), et sont systématiquement organisés en tableaux



**Fig. 168.** P. Turin  
Suppl. 17507/005.  
© Museo Egizio, Turin.

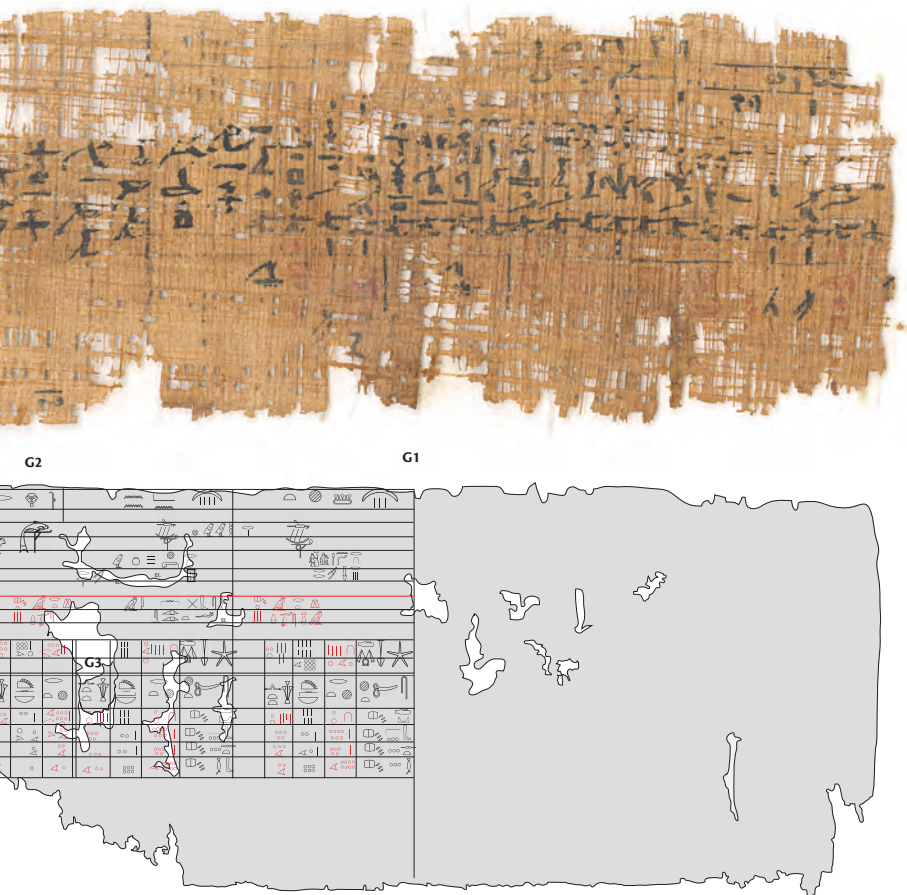


**Fig. 169.**  
« Papyrus H » du ouadi  
el-Jarf : comptabilité de  
céréales organisée sous  
la forme d'un tableau  
(transcription du texte  
hiératique). © Mission  
archéologique du Ouadi  
el-Jarf / Pierre Tallet.

pour plus d'efficacité dans les calculs effectués (fig. 169). Ce soin accordé à la « mise en page » de ces archives est un trait caractéristique des documents de cette période.

Presque contemporains sont les papyrus récemment découverts par une mission jointe de l'Ifao et de l'université de la Sorbonne au Ouadi el-Jarf, qui sont fermement datés de la fin du règne de Chéops (voir encadré) et dont certains concernent la construction de la pyramide de ce roi à Giza.

Enfin, un groupe très important d'archives sur papyrus a été découvert dans la nécropole d'Abousir. Ces documents remontent pour l'essentiel à la fin de la V<sup>e</sup> dynastie (c. 2350 av. J.-C.), et proviennent des temples cultuels des rois Neferirkarê-Kakaï et Raneferef. Ils offrent un aperçu du fonctionnement des complexes pyramidaux de l'Ancien Empire, et permettent de comprendre tout un pan de l'économie gérée dans ce contexte par l'État, selon des modalités complexes. On constate en effet que, en dépit de la nécessité d'approvisionner de très nombreuses fondations funéraires, l'administration centrale (la Résidence royale) gardait systématiquement le contrôle des



propriétés destinées à leur fonctionnement, et jouait le rôle d'une sorte de « chambre de compensation » entre les différentes institutions concernées.

À la même période, une documentation administrative a également été recueillie dans des régions éloignées de la capitale : les centaines de fragments de papyrus découverts à Éléphantine, à l'extrême sud du territoire, reflètent la vie d'une communauté provinciale, avec ses problèmes administratifs, juridiques et familiaux. Lorsque le papyrus n'était pas disponible, d'autres supports pouvaient d'ailleurs s'y substituer : dans l'oasis de Dakhla, sous la VI<sup>e</sup> dynastie, les archives du palais des gouverneurs de Balat ont ainsi entièrement été rédigées en hiératique sur des tablettes d'argile, selon le même principe que l'on observe en Mésopotamie aux époques contemporaines (§50).

Dans ces temps anciens de l'histoire égyptienne, cette documentation administrative, à l'origine pléthorique, mais malheureusement trop rare à nous être parvenue, donne ainsi un aperçu de « l'envers du décor » des monuments prestigieux que nous connaissons tous – telles les grandes pyramides de la IV<sup>e</sup> dynastie – en faisant à la fois apparaître les mécanismes qui ont permis leur mise en œuvre et leur fonctionnement, et en revoyant une certaine image de la vie quotidienne dans le pays.

## DU MOYEN EMPIRE AU NOUVEL EMPIRE : LA MULTIPLICATION DES ARCHIVES

Aux époques suivantes, la documentation sur support de papyrus se développe, et n'est d'ailleurs plus exclusivement d'ordre administratif. Elle est aussi plus volumineuse à avoir traversé le temps et à nous être parvenue, peut-être parce que le nombre des personnes maîtrisant l'écriture, et donc susceptibles de produire ces archives, a augmenté au fil des siècles.

Les fameuses « lettres d'Héqanakht » – qui servirent de trame à Agatha Christie pour écrire son célèbre roman historique *Death comes as the end* – émanent d'un personnage de rang moyen (il est « prêtre de *ka* » responsable de la fondation funéraire du vizir Ipi, au début de la XII<sup>e</sup> dynastie) qui envoie à intervalles réguliers des instructions à sa maisonnée concernant la gestion de son domaine foncier.

Quelques grands lots d'archives d'État sont également connus pour cette période. Au Moyen Empire tardif, les très nombreux papyrus qui ont été recueillis dans la ville de pyramide du roi Sésostris II à el-Lahoun, dans la dépression du Fayoum, comprennent – outre des textes littéraires, un traité de gynécologie et des problèmes de mathématiques – un grand nombre de comptabilités, de listes de personnels, et une série exceptionnelle de documents administratifs (testaments, échanges épistolaires entre fonctionnaires), qui étaient probablement conservés dans le bureau d'un haut fonctionnaire résidant dans la cité.



**Fig. 170.** « Papyrus B » du ouadi el-Jarf, après restauration. Fragment du « Journal de Merer » relatant le transport de blocs de calcaire de Tourah vers le plateau de Giza. © Mission archéologique du Ouadi el-Jarf / E. Menei.

Cependant, c'est au Nouvel Empire que l'on assiste à une véritable explosion de la quantité de ces textes produits par l'administration, dont la palette s'élargit encore considérablement grâce, notamment, aux très nombreux papyrus qui furent découverts lors de la fouille des nécropoles et des temples qui jalonnent la rive ouest de Thèbes. Aux comptabilités de toute nature s'ajoutent alors des documents majeurs, comme le papyrus Wilbour, qui dresse le cadastre de toute une région de Moyenne Égypte, à fin d'imposition au profit de temples thébains, ou encore la floraison de textes juridiques dénonçant le détournement des biens de temples par leur personnel, établissant les minutes du procès de personnages impliqués dans le pillage des tombes royales, ou rapportant une conspiration dans le harem au temps de Ramsès III.

C'est également à cette période que se développe la pratique de rédiger sur des éclats de calcaire, ou des tessons de poterie, une partie de ces textes à valeur administrative (§36). Ces « ostraca » sont parfois considérés comme un mode d'enregistrement provisoire, en attente d'un éventuel report des informations qu'ils transmettent sur un document plus officiel, mais la meilleure résistance de ce support au passage du temps nous a conservé une documentation abondante. Le meilleur exemple en est sans doute constitué par les milliers d'ostraca « non littéraires » découverts lors de la fouille du village de Deir el-Médina (§52). Ceux-ci nous offrent un aperçu unique de la vie d'une communauté bien particulière, entretenue par l'État et étroitement contrôlée par celui-ci, mais dont les préoccupations quotidiennes et la vitalité transparaissent des nombreux contrats, lettres, ou bordereaux de livraison qui mettent en cause des citoyens ordinaires et font, à bien des égards, le contrepoint de l'image figée et normalisée de la population de l'Égypte que transmettent bien souvent les scènes et les textes des monuments officiels.

## 49. Écriture, médecine et magie : du *modus scribendi* des textes diagnostiques, thérapeutiques et incantatoires

HANS-WERNER FISCHER-ELFERT\*

Parmi les différentes écritures utilisées pour rédiger des textes en égyptien ancien, les incantations magiques ainsi que les textes diagnostiques, thérapeutiques et incantatoires ont pu recourir aux hiéroglyphes cursifs (§6), au hiératique (§7) – mais pas au hiératique anormal –, au démotique (§9), et au copte (§10). Le grec (§12) pouvait également être employé conjointement au démotique et au copte, mais ces trois écritures ne seront pas discutées plus avant dans cette notice.

Il pourrait y avoir une raison assez simple expliquant le fait que les hiéroglyphes « normaux », proprement iconiques, aient été évités pour les textes médicaux : ces derniers n'ont jamais été gravés dans la pierre, le bois ou tout autre matériau solide, et n'ont jamais fait l'objet d'affichages publics, que



■ Fig. 171. P. Ramesseum V : hiéroglyphes cursifs et écriture rétrograde. © The Trustees of the British Museum.

\* Traduction de Stéphane Polis



**Fig. 172.** P. Berlin P 14499 : emploi de l'écriture cursive pour un texte magique (d'après Fischer-Elfert 2015, pp. 125-132). © Ägyptisches Museum Berlin.

ce soit dans des tombes ou sur les murs de temples, par exemple. L'écriture caractéristique de ces supports et fonction ne s'imposait donc pas. Les diagnostics, les recettes et autres textes médicaux se devaient d'être des textes transportables (§36), pouvant être amenés chez les patients une fois copiés sur l'un des traités, plus ou moins complets, rédigés d'une belle main hiératique ou démotique. Comme les textes magiques et rituels, les textes médicaux étaient conservés secrètement, par un cercle restreint de professionnels. Ces facteurs pourraient donc expliquer pourquoi nous ne possédons pas de textes médicaux dans des contextes monumentaux ou rédigés en hiéroglyphes « normaux ».

Les textes médicaux les plus anciens en notre possession remontent à la fin de la XII<sup>e</sup> dynastie et proviennent de l'implantation d'Illahun, dans le Fayoum, et de l'enceinte du Ramesseum, sur la rive ouest de Thèbes (fig. 171). Ils sont écrits avec soin en hiéroglyphes cursifs, et certains obéissent à une lecture rétrograde (§25). Ces deux caractéristiques sont communes pour des textes religieux du Moyen Empire, comme les *Textes des Sarcophages* (§6). Ce style particulier d'écriture doit donc avoir conféré à ces textes médicaux un indiscutable degré de sacralité, ponctué par le fait que de nombreux ingrédients cités relèvent du monde divin. Les textes démotiques médico-magiques de la période romaine sont également assez fréquemment

émaillés de mots hiératiques (allant du nom d'une divinité jusqu'à des syntagmes entiers) qui ajoutaient à leur sacralité. En outre, dans les textes médicaux, le dieu Horus est un des modèles standards pour le patient humain, et parfois également pour le guérisseur humain, qui pouvait se faire passer pour un dieu durant le rituel de guérison. Les médicaments aussi étaient liés à des événements mythiques *in illo tempore*, de sorte que leur efficacité d'alors se trouve transférée au patient souffrant dans le présent.

Un aspect important du style employé pour écrire la grande majorité des textes médico-magiques est le degré très limité de cursivité de ces textes. Il est fort vraisemblable que le grand nombre d'abréviations et de ligatures qui étaient habituelles dans les documents de la vie de tous les jours, comme les lettres, listes de rations et autres comptes, devaient être évitées autant que possible, même s'il existe des exceptions à cette règle, en particulier pour les incantations. Un papyrus incantatoire de l'Ägyptisches Museum de Berlin (fig. 172) est un bon exemple d'une telle exception. Sa lisibilité est entravée par l'extrême concision et cursivité des mots et des signes, même si les lecteurs d'alors n'ont probablement pas eu autant de difficultés à le déchiffrer que les égyptologues de nos jours.

Un autre principe présidant à la rédaction d'une formule magique sur papyrus concerne la nature et l'apparence physique de la page employée : elle devait être vierge. Cette exigence est mentionnée explicitement dans des notices qui suivent l'incantation à proprement parler ; elle peut, par exemple, prendre la forme suivante (fig. 173) : « (Cette formule) est à réciter aux oreilles d'un homme (= le patient) qui est sous l'influence d'un revenant (*mwt/mwt.t*), et tu te feras une image (*tj.t* = hiéroglyphe) en écrivant/dessinant sur une nouvelle feuille de papyrus, à laver avec de la bière [...]. » L'image en question – un nain dans le cas présent – suit les deux lignes d'instruction et leur fait face, regardant le paratexte.

Le papyrus de Berlin mentionné ci-dessus (fig. 172) enfreint toutefois cette recommandation de recourir à un papyrus vierge, vu qu'il est clairement palimpseste. La copie d'une formule magique sur un manuscrit palimpseste était pourtant manifestement considérée comme nuisant à l'efficacité (= *ꜥḥ* en égyptien) de la formule et du rituel dont elle faisait partie. Même si une inscription antérieure avait été complètement effacée du papyrus, on estimait qu'elle pouvait interférer avec l'emploi magique de ce papyrus. Il serait intéressant de consacrer une étude spécifique à cette question, en rassemblant les cas où le scribe n'a pas été attentif à ce prescrit ou n'en a pas tenu compte.

Les formules magiques pouvaient être accompagnées de ce qu'on appelle des « vignettes », c'est-à-dire des illustrations représentant des divinités, des démons, et/ou des créatures féroces ou venimeuses comme des crocodiles, des serpents, et des scorpions, fréquemment accompagnés de leur nom. Il arrivait que de telles images fussent être dessinées sur des objets de la panoplie médico-magique, par exemple un bol. Le P. Athènes Bibliothèque Nationale n° 1826 (r° x+3,6), datant de la période ramesside, en est un bon exemple :

« Cette formule doit être récitée sur une représentation (*tw.t.w*) de Rê, une représentation de Thot, à dessiner/écrire sur un bol (*mby.t*) neuf, à laver avec le lait d'une femme(?) incirconcise [...]. »

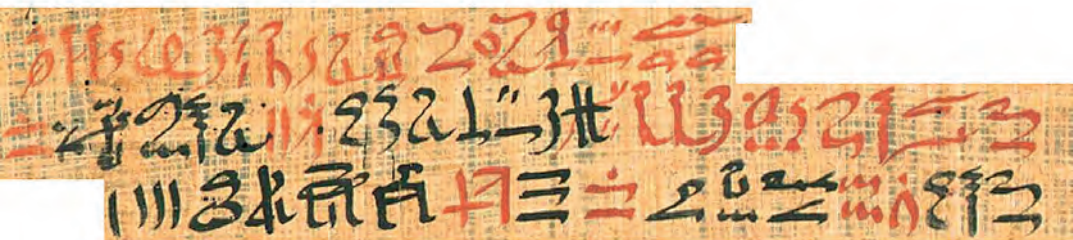
On gardera à l'esprit que de telles illustrations peuvent avoir été interprétées comme des hiéroglyphes (§23) qui devaient être lus à voix haute quand on récitait la formule. Le statut ontologique de telles images va donc de l'icône figurée à la réalité linguistique (conçue comme le langage énoncé).



Fig. 173. P. Deir el-Médineh I, v° 5,5-6. © Ifao.

À la différence des textes magiques (et des traités mathématiques comportant des problèmes de géométrie), les textes médicaux égyptiens ne sont jamais illustrés au moyen de dessins du corps humain, qu'il s'agisse du corps dans son ensemble ou de parties de ce dernier, ou encore de symptômes médicaux comme des lésions, mutilations, ou affections de la peau. Cette absence, qui vaudra malheureusement aussi pour les herbiers démotiques plus tardifs, doit trouver sa source dans un tabou de nature iconographique, lequel interdisait la représentation du corps humain avec quelque infirmité ou dégradation physique que ce soit. Une telle manifestation figurée, même prévue dans un but didactique ou adressée à des étudiants en médecine, aurait violé les règles de Maât, selon lesquelles un corps humain d'origine égyptienne ne pouvait être représenté que dans une forme parfaite. Les organes internes des hommes ne sont d'ailleurs pas non plus représentés : on utilise les organes d'animaux pour ce faire, comme si le corps humain était composé d'un mélange de composantes humaines et animales. En ce sens, les statues des êtres humains, des rois et des dieux n'ont jamais été représentées *in statu nascendi* quand elles sont dessinées dans leurs ateliers respectifs, en cours de fabrication, sur le mur des tombes égyptiennes. Elles sont représentées totalement achevées, bien qu'étant entourées d'ouvriers occupés à les créer.

Les textes rédigés en écriture cursive recourent à la fois à l'encre noire et à l'encre rouge, cette dernière étant également appelée « verte » pour des raisons de tabou. L'égyptologue Georges Posener a identifié un jeu complexe de règles



■ Fig. 174. P. Ebers, n° 132 = col. 32,15-17. © Universitätsbibliothek Leipzig.

gouvernant l'utilisation de ces encres, qui ne peut pas être détaillé ici. On notera cependant que, en plus de recourir à l'encre rouge pour les titres et instructions dans les incantations et les textes diagnostiques et thérapeutiques, les quantités des produits médicinaux dans les textes de la seconde catégorie étaient également écrites en rouge. Ces emplois sont nommés « rubriques », alors qu'il n'existe pas de dénomination codicologique particulière pour l'emploi de l'encre noire. Dans les traductions modernes, les textes rédigés à l'encre rouge sont soit soulignés (voir les exemples de cette notice), soit capitalisés, tandis que l'emploi de l'encre noire n'est pas autrement marqué.

Voici un exemple de recette médicale dont les ingrédients sont presque tous quantifiés en recourant à des fractions de la mesure de volume « *dja* », qui équivaut à environ 300 centimètres cubes. Il n'y a que la quantité d'eau qui soit donnée en recourant au système de mesure dit de l'œil d'Horus. Les termes égyptiens non traduits sont en italiques :

« À faire en cas de constipation par la chaleur-*tau* dans l'anus quand il (le patient) souffre de contractions-*henâou* dans ses deux jambes/pieds :

Pulpe de caroube  $\frac{1}{32}$  (*dja*  $\approx$  9,73 cm<sup>3</sup>) ; pâtee fraîche  $\frac{1}{8}$  (*dja*  $\approx$  37,5 cm<sup>3</sup>) ; cire  $\frac{1}{16}$  (*dja*  $\approx$  18,75 cm<sup>3</sup>) ; graisse d'oie  $\frac{1}{8}$  (*dja*  $\approx$  37,5 cm<sup>3</sup>) ; eau  $\frac{1}{16} + \frac{1}{64}$  (*oipe* = 5 *dja*  $\approx$  1 500 cm<sup>3</sup>) ; à laisser reposer la nuit à la rosée, puis à boire quatre jours d'affilée. »

(P. Ebers 153 = col. 32,15-17, fig. 162)

Cette recette a été minutieusement commentée par Tanja Pommerening : les deux systèmes de mesure sont représentés par deux ensembles distincts de symboles ou groupes de signes écrits à l'encre rouge, sans indication explicite de quel système est utilisé pour quel ingrédient. Le système de mesure-*dja* recourt à des symboles pour des fractions allant de  $\frac{1}{2}$  à  $\frac{1}{128}$ , tandis que l'autre système, celui dit de l'œil d'Horus – employé pour la mesure-*heqat* et symbolisé par des hiéroglyphes en bonne et due forme – recourt à des fractions allant seulement de  $\frac{1}{2}$  à  $\frac{1}{64}$ . La mesure du dernier ingrédient

– l'eau – est exprimée par deux hiéroglyphes appartenant au système de l'œil d'Horus, dont le total correspond à 5 *dja*.

Il reste à se demander pourquoi l'encre rouge a été introduite dans un tel usage, étant donné qu'elle était considérée comme dangereuse, voire potentiellement dévastatrice, et que les noms et représentations des ennemis des dieux dans les traités magiques étaient écrits en rouge, parfois avec des poignards rouges ou des lances transperçant leurs corps, pour éviter que leur nature capricieuse ne soit libérée par leur représentation. Les rubriques dans les textes médicaux n'étaient manifestement pas comprises de la même manière : elles y servaient à isoler et à mettre en évidence certaines caractéristiques des textes, servant à différencier les quantités d'ingrédients les uns des autres, comme l'avait noté Posener. En somme, les textes médicaux et magiques ont mobilisé l'ensemble des sens associés à l'ambivalente couleur rouge.

Une entreprise intéressante serait de comparer systématiquement les *modi scribendi* des textes en cursive, en transcendant les frontières de ces deux genres et en considérant toutes les périodes, ainsi que le mode global de mise en page.

## 50. Écrire à Balat

LAURE PANTALACCI

Depuis la fin des années 1970, les fouilles de l'Ifao mettent au jour dans la ville antique de Balat, dans l'oasis de Dakhla, un corpus unique d'archives sur argile datant du dernier quart du III<sup>e</sup> millénaire av. J.-C.

### ÉCRIRE SUR L'ARGILE

Jusqu'alors, les seules tablettes inscrites trouvées en Égypte étaient celles d'Amarna (xiv<sup>e</sup> s. av. J.-C. ; §11), lettres rédigées en akkadien\* et notées en cunéiforme\*, selon une pratique empruntée au Proche-Orient. Or, à Balat, écrire sur argile est un usage bien plus ancien, purement local, et très

■ Fig. 175. Quelques lettres sur tablettes et un stylet. © Ifao.





Fig. 176. Scellé portant deux empreintes de sceaux différents et une date (inv. Ifao 8151). © Ifao.

développé. Le classique papyrus égyptien y circulait très peu (§36) ; seuls quelques scellés témoignent de l'existence de lettres sur papyrus – certaines peut-être envoyées de la Vallée du Nil. Le scellé, petite motte d'argile portant en général l'empreinte d'un sceau, était l'équivalent de nos verrous, cadenas ou cachets, apposé sur les liens qui sécurisaient la fermeture de portes, coffres, vases, documents pliés...

Les instruments du scribe égyptien, calame et encre, ont également servi pour écrire sur les tablettes. Graver le texte en creux en assurait cependant une meilleure conservation, d'où l'utilisation de petits stylets en os (fig. 175). Les scribes de Balat incisaient en cursive hiératique (§7) l'argile humide, sur les tablettes, mais aussi sur des bouchons de vases, des étiquettes ou des scellés. En plus des empreintes de sceaux, signatures des individus contrôlant les précieux contenus, ces fermetures portent aussi, parfois, de courtes notes commençant en général par une date (fig. 176). L'habitude d'écrire sur des scellés d'argile a maintenant été reconnue sur plusieurs autres sites de l'Ancien Empire, de Giza à Kôm Ombo et Éléphantine. Collectés et déposés auprès des portes ou des contenants, ces objets sont la trace matérielle des opérations effectuées en ces lieux.

Fabriquer les tablettes, souvent sur mesure ; les humidifier pour obtenir une surface assez molle pour y écrire, mais assez consistante pour que le texte gravé reste bien net ; écrire parfois recto-verso, ou sur la surface convexe des scellés, sans poser les doigts sur les signes fraîchement incisés : toutes ces manipulations supposaient une habileté manuelle certaine. À Balat plus qu'ailleurs en Égypte, « *writings were as much, if not more, objects than texts* » (Christopher Eyre).



■ Fig. 177. La grande cour du palais ; dans l'angle gauche, traces de l'estrade des scribes. © Ifao.

## L'ÉCRITURE EN SITUATION

Les fouilles de l'Ifao dégagent, depuis plusieurs décennies, le palais des gouverneurs de l'oasis de la fin de l'Ancien Empire. Ce centre du pouvoir local, très lié aux rois memphites, a été quasiment détruit par un incendie volontaire dont les auteurs et les motifs restent inconnus, mais il a parfois conservé une partie de son matériel le moins précieux – dont les archives sur argile – à l'endroit même de son utilisation. Ainsi, les lettres envoyées des villages voisins étaient-elles rangées dans une pièce d'accueil proche de l'entrée. Sous l'un des portiques de la grande cour péristyle, les scribes travaillaient assis sur une estrade en bois (fig. 177) et conservaient dans des coffres les comptabilités du palais, et des listes de distributions ou d'équipes de travail. Les nombreux magasins ont livré des inventaires qui enrichissent notablement notre connaissance, à la fois sur la vie matérielle des habitants et sur le vocabulaire égyptien concret.

Nous pouvons ainsi nous faire une image assez nette, dans les différents secteurs, des pratiques d'écriture, et même d'une partie du personnel des « scribes ». En effet, à côté de quelques grands fonctionnaires qualifiés, l'administration employait un certain nombre d'analphabètes, chargés par exemple de consigner par écrit des opérations de comptage simples (fig. 178).



Fig. 178. Une comptabilité « muette » (inv. Ifao 4414). © Ifao.

## 51. Écrire en expédition

VINCENT MOREL

Inscrire son empreinte dans les paysages désertiques et anthropiser par l'acte graphique un espace liminal participant de pratiques auxquelles se sont adonnées les expéditions égyptiennes missionnées dans le désert.

À l'époque pharaonique, le désert est un espace de passage, parcouru à des fins militaires comme économiques dans le cadre d'expéditions commanditées par le roi ou des potentats locaux. Pouvant varier en fonction des époques, des lieux et des agents, l'écrit en expédition est caractérisé par sa protéiformité. Présentant initialement de courts énoncés (simples titres et

Fig. 179. Sérabit el-Khadim : stèles commémoratives placées dans le temple d'Hathor. © D. Farout.



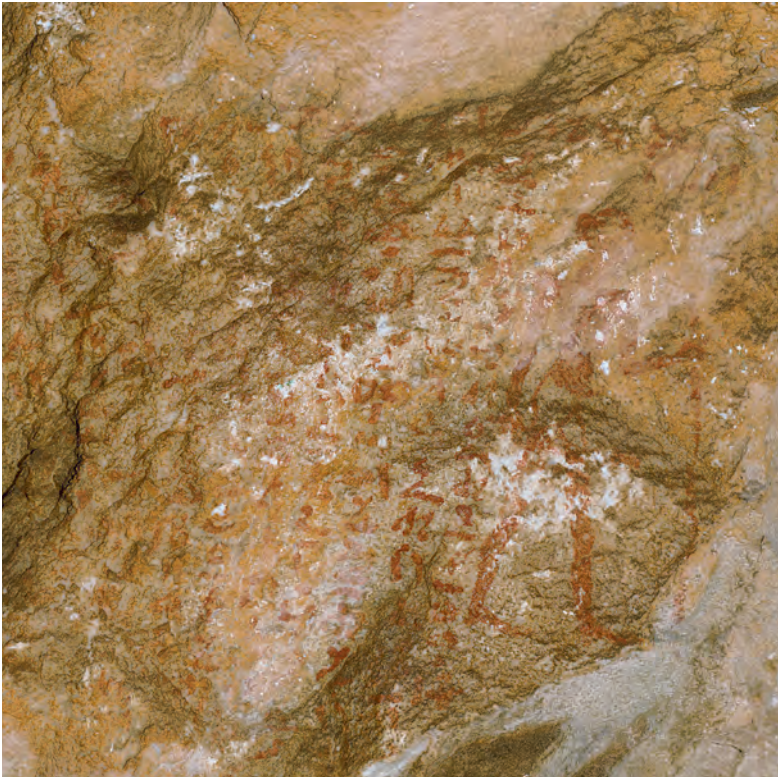


Fig. 180. Hatnoub : l'inscription CS 56 de la carrière P. © Ifao/B. Touchard.

noms), les pratiques de l'écrit se complexifient progressivement, intégrant des formes linguistiques et des expressions stéréotypées, jusqu'à exposer, en certains lieux, des textes très élaborés. Cette évolution s'opère sous l'effet de promiscuités intertextuelles, avec les textes documentaires ou encore le genre autobiographique.

L'espace par excellence de l'écrit en expédition est la paroi rocheuse, celle qui borde les voies de communication ou celle des carrières. L'écrit est donc marqué par son ancrage local, que reflète l'emploi extensif de démonstratifs dits proximaux (*hwt in, cette contrée*). Importées ou créées *in situ*, des stèles sont aussi utilisées, notamment pour se démarquer du support naturel. Un exemple en est la stèle en calcaire de Hor, dressée au Ouadi el-Houdi (dans le désert Oriental à hauteur d'Assouan). À l'image des stèles de Sérabit el-Khadim dans le Sinaï (fig. 179) ou des ancres qui forment le mémorial d'un certain Ânkhou à Marsa Gaouasis sur les côtes de la mer Rouge, elles peuvent tantôt pallier un manque, tantôt constituer un surplus symbolique.

L'écrit s'y présente sous la forme de gravure, piquetée ou ciselée. L'encre, rouge en particulier, est employée à l'occasion. Si son emploi étendu dans les



**Fig. 181.** Ouadi Hammamat : panneau royal et diverses inscriptions, dont celle de Tchétchi. © M. Nader, Gabana Studios Cairo.

carrières d'albâtre de Hatnoub s'explique par la matérialité même des parois, malaisées à graver (fig. 180), son usage au Ouadi Hammamat pourrait parfois tenir lieu de « prothèse de visibilité », palliant le peu de visibilité d'une paroi. En écriture sacralisée (hiéroglyphes ou leurs succédanés ; §6) ou ordinaire (hiératique ; §7), ostentatoire ou plus furtive, l'épigraphie se présente au travers d'une variété de dispositifs graphiques. Malgré les irrégularités des parois, le texte est « mis en page », avec des visées diverses – rhétoriques ou encore « magiques » –, en imitant parfois la disposition de types textuels spécifiques, comme le décret royal.

Amassées les unes à côté des autres, les inscriptions dialoguent au travers de dynamiques spatiales, visuelles et textuelles. L'emplacement de l'écrit est foncièrement signifiant : se placer auprès d'un devancier – un roi ou particulier notable – permet de converser, de manière plus ou moins compétitive, avec les Anciens. En faisant graver ses trois inscriptions aux côtés de panneaux royaux, le chancelier du dieu Tchétchi fait ainsi montre d'une proximité avec la sphère royale (fig. 181). Certains dignitaires vont jusqu'à s'inspirer, voire imiter, un prédécesseur : le vizir Amenemhat fait ainsi une référence explicite à l'intendant Hénou en plaçant son inscription au-dessus de la sienne, tout en reprenant format et formulations (fig. 182). Aux inscriptions s'adjoignent des représentations figurées, de natures

(animaux, divinités, etc.) et d'époques diverses, comme ce bateau qui, entre les inscriptions de Hénou et d'Amenemhat, pourrait se comprendre comme une réaction face au discours symbolico-rhétorique, développé dans les deux textes, de la transformation du désert en nouvelle vallée du Nil.

À cette multitude de formes répond une pragmatique complexe de l'écrit. Écrire dans ces zones en marge de la vallée du Nil correspond fondamentalement à un besoin de témoignage par l'application d'une empreinte. Le marquage et son support naturel, *ipso facto* monumentalisé, deviennent alors des repères, des jalons dans l'immensité désertique, des commémorations face à la postérité et des indications adressées au divin. En transformant l'espace en lieu, l'inscription est le signe d'une intégration du monde liminal dans l'ordre du monde.



**Fig. 182.** Ouadi Hammamat : l'inscription de l'intendant Hénou (bas) et celle du vizir Amenemhat (haut).  
© V. Morel.

## 52. Écrire à Deir el-Médina

DOMINIQUE LEFÈVRE

Niché au creux d'un vallon désertique de Thèbes-ouest (fig. 184, double-page suivante), le village de Deir el-Médina abrita, durant le Nouvel Empire (1550-1069 av. J.-C.), les artisans chargés d'aménager et décorer les tombes de la famille royale (§45). À proximité immédiate de leur foyer, ils ont édifié chapelles et sanctuaires où s'exerçait une pratique religieuse communautaire. Sur les collines surmontant l'agglomération, beaucoup aménagèrent de même leur dernière demeure, joliment ornée de peintures aux couleurs encore éclatantes (fig. 183). Tous ces vestiges ont révélé des documents inscrits tant en hiéroglyphes qu'en hiératique, ce corps d'artisans semblant avoir entretenu un rapport privilégié à l'écrit.

Le scribe du village, notamment chargé de consigner dans un « Journal » les événements liés au chantier de la tombe royale, n'était apparemment pas le seul individu capable de lire et écrire : le degré d'alphabétisation de cette communauté semble avoir été particulièrement élevé. Gravée ou peinte sur des supports extrêmement variés (pierre, bois, papyrus, tesson de poterie, tissu), la documentation de Deir el-Médina illustre les différents domaines dans lesquels s'est développée une pratique de l'écrit extrêmement large, témoignant de la vie d'un village peu ordinaire, des croyances et de la sociabilité de ses habitants (fig. 185).

Recouvrant les parois des tombes, des hiéroglyphes, alors généralement petits et peu détaillés, ornent également de modestes objets mobiles : stèle, coffret, chevet, etc. Quant à la cursive hiératique (§7), sa qualité dépend du scripteur, mais parfois également du type de texte rédigé ou copié. Le scribe Qenherkhepeshef est ainsi célèbre pour avoir usé d'une écriture aussi aisément reconnaissable qu'elle est difficile à lire. Intéressé par la littérature, il copia au verso d'un papyrus contenant une « Clé des songes », des extraits du récit exaltant la geste de Ramsès II lors de la fameuse bataille de Qadesh.

L'écrit, mobilisé au jour le jour dans les inscriptions des tombes royales (§45) dont ils avaient la charge, permettait de garder en mémoire non seulement certaines relations intracommunautaires, mais également les échanges avec l'extérieur, tantôt avec les autorités contrôlant l'avancement des travaux, tantôt avec les habitants de la rive ouest de Thèbes avec lesquels on troquait biens et services. Le site a ainsi livré des dizaines de papyrus et des milliers d'ostraca\* (fig. 186) portant des textes de toutes sortes : documents de comptes ; lettres et brefs messages ; contrats de location d'âne, alors principal animal de bât ; testaments ; comptes rendus d'enquête, de procès et de consultation oraculaire ; textes magiques (§49), etc.





Fig. 184. Village de Deir el-Médina, avec la nécropole ouest au second plan. © D. Lefèvre.





■ Fig. 185. Roseau inscrit : « maison de Pentaour », utilisé dans le cadre d'un tirage au sort. © Ifao, nu\_2020\_05065/G. Pollin.

Le papyrus, matériau fragile et moins directement accessible que les ostraca (§36), faisait l'objet d'une attention particulière. Dans une lettre, un scribe fait part de son soulagement quand on constate que les textes contenus dans un lot de papyrus, mouillé par la pluie, n'ont pas été effacés. Ils seront par la suite entreposés dans une tombe pour les protéger. De tels lots pouvaient constituer de véritables bibliothèques, transmises de génération en génération.

Copiant et recopiant maints textes classiques comme *La Satire des métiers* et *L'Enseignement d'Amenemhat*, certains (apprentis) scribes se sont essayés eux-mêmes aux belles-lettres. Le dénommé Amennakht, particulièrement inspiré, a ainsi notamment composé une sagesse, un éloge vantant les délices de la ville de Thèbes, un poème satirique et une eulogie divine.

Cependant, l'écrit a débordé du vallon même de Deir el-Médina. Parcourant la montagne pour se rendre sur les chantiers royaux, les artisans ont gravé des milliers de graffiti sur la paroi rocheuse (§42). Attestant simplement leur présence à tel endroit, dessinant et nommant une divinité, ces graffiti témoignent d'instant fugitifs, où s'exprime parfois la ferveur religieuse.

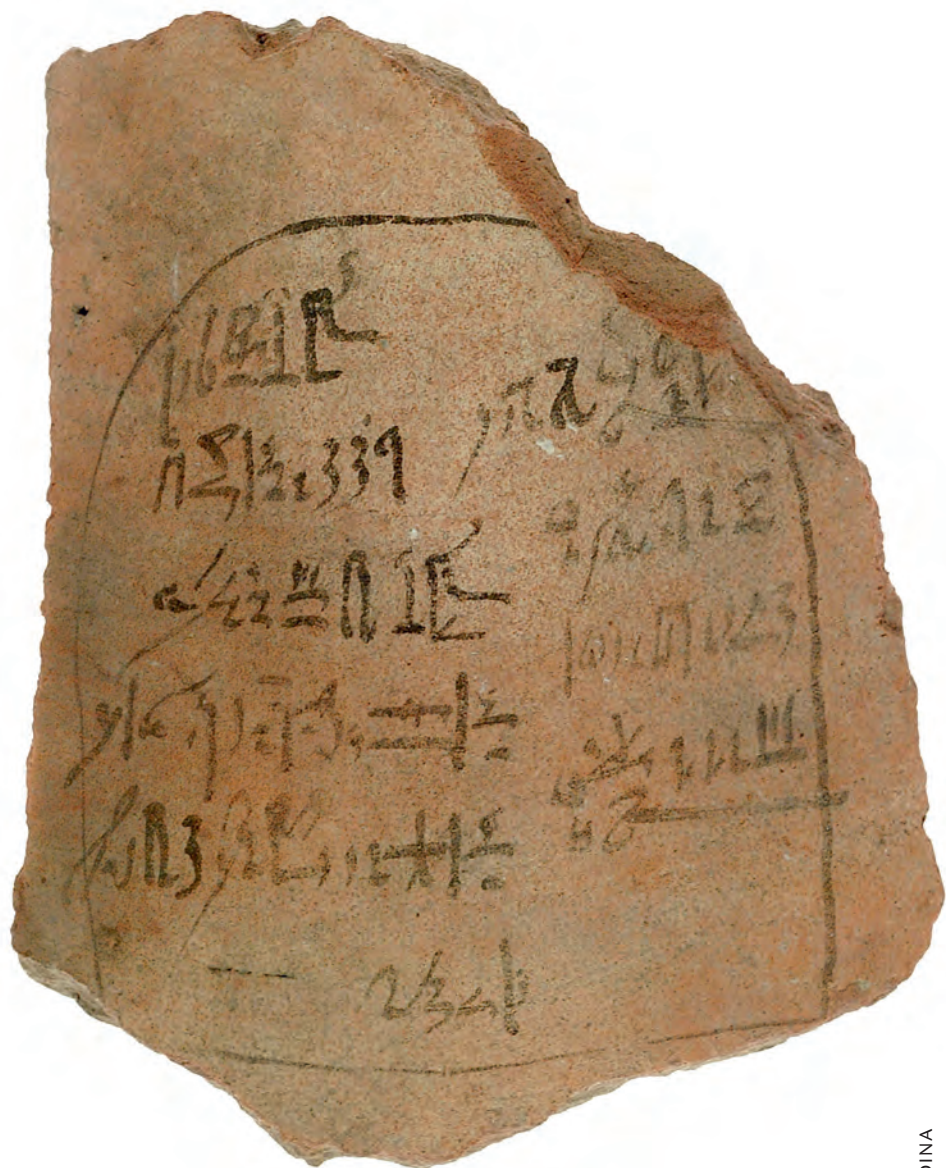


Fig. 186. Commande d'une stèle rédigée dans un encadré en forme de stèle (Ostracon DeM 246). © Ifao, nu\_2006\_01427.

## 53. Écrire à Tebtynis à l'époque gréco-romaine

CLAUDIO GALLAZZI

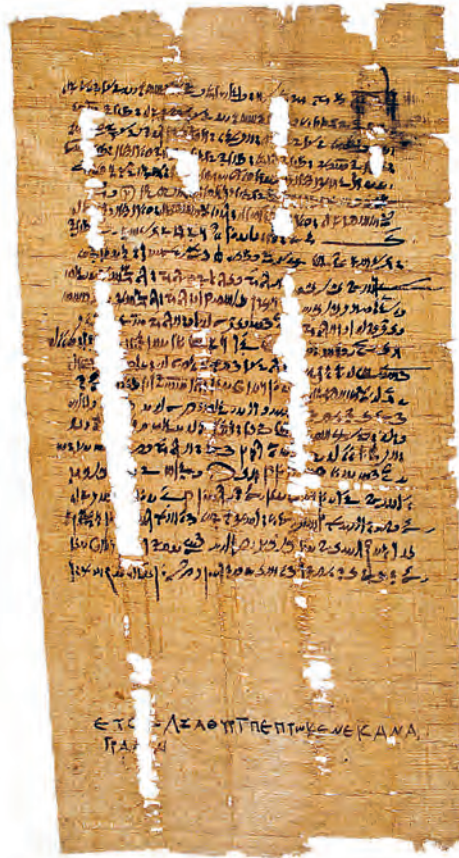
Le site de Tebtynis a livré des milliers de textes, qui montrent comment les écritures égyptiennes étaient utilisées à l'époque gréco-romaine et comment l'usage du grec s'est progressivement répandu au fil des siècles.

Depuis qu'elles ont été découvertes en 1899, les ruines de Tebtynis ont livré – et continuent de livrer de nos jours – des milliers de textes remontant aux époques ptolémaïque et romaine. Ils proviennent pour une part des maisons et sont, pour une autre part, liés au temple du dieu Soknebtynis, le plus important du village. Cette masse imposante de matériel nous permet d'observer comment l'égyptien était connu et écrit sous les Ptolémées et les Romains, et de suivre la diffusion du grec (§12) au fil des siècles.

Jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C., les habitants de Tebtynis, village fondé vers 1800 av. J.C. dans la région du Fayoum, n'utilisèrent que l'égyptien et les écritures indigènes. Après la conquête d'Alexandre, cependant, le grec devint la langue officielle de l'administration et des colons originaires de pays hellénophones s'installèrent dans le village. Naturellement, ces personnes parlaient et écrivaient le grec et les Égyptiens étaient eux aussi obligés de recourir au grec pour leurs relations avec les autorités ; ils faisaient par exemple rédiger en grec la majorité de leurs pétitions. Pour leurs contrats, lettres et comptes, en revanche, ils continuèrent, en règle générale, à utiliser le démotique (§9) pendant presque toute la période ptolémaïque (fig. 187). Cependant, à mesure que le temps s'écoulait, les Égyptiens se sont progressivement adaptés au grec : plusieurs d'entre eux le parlaient et quelques-uns l'écrivaient (fig. 188). C'est ce que révèlent les fouilles effectuées dans les maisons du village remontant à l'époque romaine, où les documents récupérés sont presque tous écrits en grec : ceux en démotique représentent un pourcentage de plus en plus réduit et ils disparaissent au I<sup>er</sup> siècle de notre ère.

Les papyrus des I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> siècles apr. J.-C., qui proviennent du temple de Soknebtynis, nous montrent toutefois une situation complètement différente. Plus de la moitié d'entre eux sont écrits en démotique, environ un tiers en hiératique (§7), 4 % en écriture hiéroglyphique et moins d'1 % en grec. C'est la preuve évidente que le clergé, au moins en partie, connaissait toujours la langue égyptienne classique (qui n'était plus parlée depuis des siècles) et des formes d'écriture qui n'étaient plus usuelles, et que les prêtres se transmettaient ces connaissances de génération en génération. Il n'est donc pas surprenant que, parmi les livres utilisés par ces derniers, on trouve un dictionnaire rassemblant des signes hiéroglyphiques (§21) avec, pour chacun, une explication en hiératique (fig. 189). Nous y trouvons également un

**Fig. 187.** Contrat démotique avec notice d'enregistrement en grec (134 av. J.-C.) (P. Tebt.dem. NS inv. 6862). © Mission archéologique franco-italienne de Umm-el-Breigât (Tebtynis).



**Fig. 188.** Ostracon avec exercice scolaire : alphabet grec (1<sup>er</sup> s. av. J.-C.) (O. Tebt. NS inv. 6736). © Mission archéologique franco-italienne de Umm-el-Breigât (Tebtynis).





Fig. 189. Dictionnaire de hiéroglyphes (I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.) (P. Carlsberg 7, fragm. I). © Papyrus Carlsberg Collection.

dictionnaire encyclopédique, connu sous le nom d'*Onomasticon de Tebtynis*, qui présente une liste de substantifs et de verbes en moyen égyptien – la forme classique de la langue égyptienne – suivis de leur signification en hiératique (fig. 190). Le dictionnaire ayant une fonction didactique, les lignes hiératiques sont parsemées de gloses\* en démotique et vieux copte (§10), écritures plus familières aux lecteurs de l'époque, qui aidaient à comprendre et à prononcer les mots en question. Grâce à de tels outils et à la pratique ininterrompue qui en était faite par le clergé, l'égyptien classique s'est maintenu à Tebtynis jusqu'au III<sup>e</sup> siècle de notre ère. Au siècle suivant, le temple de Soknebtynis fut submergé par le sable du désert et les cultes traditionnels furent remplacés par la religion chrétienne. Ainsi se perdit la connaissance de l'égyptien classique et des écritures anciennes. Une partie des habitants du village continua d'utiliser le grec, tandis que les autres parlaient et écrivaient désormais le copte (§10).



Fig. 190. *Onomasticon* en hiératique avec gloses\* en démotique et vieux copte (II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.) (P. Carlsberg 180, fragm. J.). © Papyrus Carlsberg Collection.

## Repères chronologiques

Époque protodynastique et premières dynasties vers 3300-2686 av. J.-C.	Nagada IIIA-B/«Dynastie 0» (3300-3000) Nagada IIIC-D/II <sup>e</sup> -II <sup>e</sup> dynasties (3000-2896)
Ancien Empire 2686-2160 av. J.-C.	III <sup>e</sup> dynastie (2686-2613) IV <sup>e</sup> dynastie (2613-2494) V <sup>e</sup> dynastie (2345-2181) VI <sup>e</sup> dynastie (2345-2181) VII <sup>e</sup> -VIII <sup>e</sup> dynasties (2181-2160)
Première Période intermédiaire 2160-2055 av. J.-C.	IX <sup>e</sup> -X <sup>e</sup> dynasties (2160-2025) – Héracléopolis XI <sup>e</sup> dynastie (2125-2055) – Thèbes
Moyen Empire 2055-1773 av. J.-C.	XI <sup>e</sup> dynastie (2055-1985) – Thèbes XII <sup>e</sup> dynastie (1985-1773) – Licht
Deuxième Période intermédiaire 1773-1550 av. J.-C.	XIII <sup>e</sup> dynastie (1773-1650) – Licht XIV <sup>e</sup> dynastie (1773-1650) – Delta oriental XV <sup>e</sup> dynastie (1660-1550) dite «Hyksôs» – Avaris XVI <sup>e</sup> -XVII <sup>e</sup> dynasties (1650-1550) – Thèbes
Nouvel Empire 1550-1069 av. J.-C.	XVIII <sup>e</sup> dynastie (1550-1295) XIX <sup>e</sup> dynastie (1295-1186) XX <sup>e</sup> dynastie (1186-1069) } période ramesside
Troisième Période intermédiaire 1069-664 av. J.-C.	XXI <sup>e</sup> dynastie (1069-944) – Tanis et Thèbes XXII <sup>e</sup> dynastie (944-736) – Bubastis et Thèbes XXIII <sup>e</sup> dynastie (736-713) – Tanis XXIV <sup>e</sup> dynastie (725-720) – Saïs XXV <sup>e</sup> dynastie ( <i>circa</i> 740-655) dite « kouchite » ou « éthiopienne »
Basse Époque 664-332 av. J.-C.	XXVI <sup>e</sup> dynastie (685-526) – Saïs XXVII <sup>e</sup> dynastie (526-401) – Première domination perse XXVIII <sup>e</sup> dynastie (405-399) XXIX <sup>e</sup> dynastie (399-380) XXX <sup>e</sup> dynastie (380-342) Seconde domination perse (342-332)
Époque grecque 332-30 av. J.-C.	Dynastie macédonienne (332-309) Dynastie ptolémaïque (304-30)
Époque romaine 30 av. J.-C-395 apr. J.-C.	
Époque byzantine 395-642 apr. J.-C.	
Époque islamique depuis 642 apr. J.-C.	

# Carte d'Égypte



# Glossaire

**Abjad** : système d'écriture dont les unités de base notent des consonnes. Les voyelles longues sont parfois également notées. Les voyelles courtes peuvent être indiquées par des diacritiques, mais sont généralement inférées par le lecteur.

**Abugida** : système d'écriture dont les unités de base notent une séquence [consonne + voyelle par défaut]. D'autres signes (diacritiques) peuvent modifier ou supprimer la voyelle par défaut.

**Acrophonie** : principe de dérivation qui ne retient d'un mot que son articulation initiale (par exemple T de Tango). En particulier, attribution à un signe figuratif de la valeur phonographique du premier son du mot qu'il représente.

**Alphasyllabaire** : voir abugida.

**Akkadien** : langue sémitique attestée en Mésopotamie entre la première moitié du 3<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. et le 1<sup>er</sup> millénaire avant notre ère. Dès le 2<sup>e</sup> millénaire, on reconnaît deux dialectes principaux : le babylonien dans le Sud et l'assyrien dans le Nord.

**Amphibolie** : ambiguïté ou double sens potentiel.

**Biconsonnantique** : voir bilitère.

**Bilitère** : signe d'écriture qui note deux consonnes.

**Biscripturalité** : fait d'employer deux écritures distinctes dans un même environnement socio-culturel.

**Bohairique** : dialecte copte de Basse Égypte qui devient la langue liturgique officielle de l'Église copte à partir du XI<sup>e</sup> siècle de notre ère.

**Boustrophédon** : style d'écriture où les lignes se lisent alternativement de droite à gauche et de gauche à droite, plutôt que d'obéir toujours au même sens de lecture.

**Canopes** : les vases canopes étaient au nombre de quatre dans le mobilier funéraire égyptien et contenaient les viscères embaumés du défunt, lesquels étaient retirés du corps lors de la momification.

**Cartouche** : symbole hiéroglyphique de forme allongée qui entoure deux des cinq noms d'un pharaon dans les textes égyptiens, celui de « Roi de Haute et de Basse Égypte » et celui de « Fils de Rê ».

**Classificateur** : également appelé « déterminatif ». Signe d'écriture qui ne se prononce pas, mais précise la catégorie sémantique ou le référent du mot qu'il classifie. Voir §3 et §32.

**Complément phonétique** : signe d'écriture qui aide à lire un autre signe en en précisant la prononciation. Voir §3.

**Copte** : voir §10.

**Cryptographique (écriture)** : également appelée « écriture énigmatique », voir §33.

**Cunéiforme** : écriture employée en Mésopotamie ancienne. Elle nota d'abord le sumérien et l'akkadien, avant d'être utilisée pour écrire d'autres langues du Proche-Orient comme le hittite, l'élamite (en Iran) ou le hourrite. À l'origine, cette écriture est largement figurative, mais les signes évoluent rapidement vers un ensemble de traits en forme de 'coins', résultats de l'impression du calame sur la tablette d'argile.

**Démotique** : voir §9.

**Déterminatif** : également appelé « classificateur ». Voir §3 et §32.

**Déterminatif phonétique** : également appelé classificateur phonétique ou phono-répéteurs. Voir §3.

**Dipinti** : terme épigraphique utilisé pour désigner les inscriptions peintes, par opposition aux graffiti qui sont gravés ou incisés (pluriel de dipinto).

**Ductus** : en paléographie, ce terme renvoie à l'ordre et à la direction des traits qui composent un signe d'écriture, mais également à la vitesse d'exécution et au rythme qui caractérise une main.

**Glose** : commentaire ou explication ajoutée entre les lignes (ou dans les marges) d'un texte.

**Graffiti** : terme épigraphique utilisé pour désigner les inscriptions qui sont gravées ou incisées, par opposition aux dipinti qui sont peints (pluriel de graffito).

**Hiératique** : voir §7.

**Hittite** : langue anatolienne rattachée à la famille des langues indo-européennes et parlée par le peuple hittite. Elle est attestée dans des textes en écriture cunéiforme et, plus rarement, dans des inscriptions monumentales hiéroglyphiques.

**Hourrite** : langue ergative et agglutinante des hourrites, peuple établi en Mésopotamie du Nord. Cette langue, notée au moyen de l'écriture cunéiforme, n'appartient ni à la famille des langues sémitiques ni à celle des langues indo-européennes. La majorité des sources textuelles remontent à la seconde moitié du 2<sup>e</sup> millénaire av. J.-C.

**Idéogramme** : signe d'écriture qui renvoie à un sens, sans nécessairement renvoyer à une prononciation particulière. Voir §3.

**Lagide** : voir ptolémaïque.

**Logogramme** : signe d'écriture qui renvoie à un mot entier, c'est-à-dire à la fois à son sens et à sa prononciation. Voir §3.

**Logo-syllabaire** : système d'écriture caractérisé par l'emploi de logogrammes ainsi que de phonogrammes notant des syllabes.

**Médio-assyrien** : dialecte de l'akkadien utilisé en Mésopotamie du Nord au cours de la seconde moitié du 2<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. Un syllabaire et un usage de l'écriture cunéiforme en sont caractéristiques.

**Médio-babylonien** : dialecte de l'akkadien utilisé en Mésopotamie du Sud au cours de la seconde moitié du 2<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. Un syllabaire et un usage de l'écriture cunéiforme en sont caractéristiques.

**Méroïtique** : langue nilo-saharienne du royaume de Koush (VIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C.–IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C) qui tire son nom de la ville de Méroé, qui en fut la capitale à partir du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Ce terme désigne également l'écriture cursive, de nature alphasyllabaire, qui a permis de noter cette langue à partir de la fin du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Elle est composée de 23 signes vraisemblablement empruntés à la norme démotique locale. C'est à partir de cette cursive que fut inventée l'écriture hiéroglyphique méroïtique, des scribes locaux ayant proposé des équivalences signe à signe entre cette cursive et les hiéroglyphes égyptiens.

**Monoconsonnantique** (signe) : voir unilitère.

**Multiconsonnantique** (signe) : voir plurilitère.

**Onomastique** : science qui étudie les noms donnés aux individus. Par extension, le terme renvoie aux noms attestés à une période donnée.

**Ostracon** : tesson de céramique ou éclat de calcaire utilisé comme support d'écriture ou de dessin (pluriel, ostraca). Voir §36.

**Ougaritique** : langue chamito-sémitique attestée dans les documents d'Ougarit (cité du Proche-Orient située sur la côte méditerranéenne de l'actuelle Syrie), entre le XV<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Le terme désigne par extension l'abjad (ou alphabet consonnantique) composé de signes cunéiformes qui fut employé pour écrire cette langue.

**Oushebtis** : également appelés « chaouabtis », sont des statuettes que l'on trouve en grand nombre dans le mobilier funéraire égyptien. Elles représentent des serviteurs funéraires qui devaient répondre à l'appel d'Osiris en lieu et place du défunt pour les travaux agricoles dans l'au-delà.

**Phonogramme** : signe d'écriture qui renvoie à un ou plusieurs son(s). Dans nos alphabets, une lettre est généralement un phonogramme qui note un

seul phonème – on écrit b pour le son /b/ –, mais un phonogramme peut également noter une syllabe ou une suite de plusieurs consonnes. Voir §3.

**Pictogramme** : signe figuratif qui note un contenu mais n'est pas nécessairement associé à une prononciation conventionnelle. La cigarette barrée peut par exemple être comprise en français : « interdit de fumer », « ne pas fumer », « prière de ne pas fumer », etc. Voir §3.

**Plurilitère** : signe d'écriture qui note une suite de plusieurs consonnes.

**Ptolémaïque** : adjectif renvoyant à la dynastie des Ptolémées qui a régné sur l'Égypte entre 323 et 30 av. J.-C. Elle est fondée par Ptolémée fils de Lagos, général macédonien d'Alexandre le Grand, ce qui explique que cette lignée est également connue sous le nom de « dynastie lagide ». Par extension, on appelle « ptolémaïque » l'écriture hiéroglyphique telle qu'elle est utilisée sous les Ptolémées et les empereurs romains, ainsi que l'égyptien de tradition caractéristique de ces inscriptions. Voir §5.

**Radicogramme** : signe d'écriture qui note une racine, c'est-à-dire une unité abstraite minimale composée de consonnes. Cette racine peut être actualisée dans différents mots de sens apparentés. Voir §3.

**Sahidique** : dialecte du copte qui accède au statut de langue littéraire standard pour toute l'Égypte au IV<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. (sauf dans le Delta, où le bohairique reste prépondérant). Le terme sahidique vient de l'arabe Sa'id désignant la Haute Égypte.

**Scriptio continua** : expression latine signifiant « écriture continue », c'est-à-dire une écriture sans blancs ou séparations entre les mots.

**Sémogramme** : signe d'écriture qui renvoie à un contenu, mais pas nécessairement à une prononciation donnée. Voir §3.

**Sémographie** : système de signes composés de sémogrammes. La dimension sonore n'est pas directement notée par les sémographies, lesquelles ne notent que des contenus. Voir §2.

**Sérekh** : rectangle figurant le plan d'un palais qui entoure le nom « d'Horus » du pharaon.

**Syllabaire** : système d'écriture dont les unités de base notent des syllabes, et non des sons ou phonèmes simples, comme dans les écritures alphabétiques.

**Trilitère** : signe d'écriture qui note trois consonnes.

**Unilitère** : signe d'écriture qui note une consonne.

**Vocalisation** : fait de spécifier les voyelles qui doivent être prononcées entre les consonnes dans les écritures qui ne notent pas (ou partiellement) les voyelles.

## Indications bibliographiques

La littérature scientifique sur les écritures d'Égypte ancienne est très abondante. Sur la coexistence de différentes écritures en Égypte ancienne, on consultera utilement les travaux complémentaires de Richard B. Parkinson (1999), John Baines (2012), Alexandra von Lieven et Sandra Lippert (2016) et Andreas Stauder (2020 b). Pour une introduction générale à l'écriture hiéroglyphique, le lecteur pourra se reporter à William V. Davies (1987), Hartwig Altenmüller (2010) ou Jean Winand (2020), chacun avec sa perspective propre. Les noms de grandes figures de l'égyptologie sont par ailleurs indiscociablement liés à l'étude de l'écriture hiéroglyphique, et il est difficile d'isoler un ouvrage ou une étude particulière, tant leur pensée a trouvé à se déployer dans de multiples publications : Wolfgang Schenkel et Pascal Vernus concernant le fonctionnement de l'écriture hiéroglyphique ; Henry George Fischer et Dimitri Meeks sur les questions de paléographie, de spatialité et de lexicologie ; Orly Goldwasser, Frank Kammerzell, Antonio Loprieno, ou encore Ludwig Morenz pour des approches sémiotiquement informées des dimensions sémogaphiques et phonographiques de l'écriture égyptienne. On trouvera de nombreuses références récentes dans le *handbook* de Vanessa Davies et Dimitri Laboury (2020).

En raison de cette richesse du champ, les auteurs de chaque notice ont dû opérer une sélection drastique parmi les nombreux travaux disponibles, en favorisant les études classiques ainsi que les contributions les plus actuelles ou originales, portes d'entrée commodes pour des enquêtes plus approfondies :

1.	Buchwald, Josefowicz 2020 ; Dewachter, Fouchard (éd.) 1994 ; Farout 2016 ; Faure 2004 ; Loprieno 1995 ; Parkinson 1999 ; Regulski 2020 a ; Solé, Valbelle 1999
2.	Baines 2010 ; Bussmann 2020 ; Darnell 2017 ; Dreyer 1998 ; Houston (éd.) 2004 ; Kahl 1994 ; Morenz 2011 ; Regulski 2010 ; Stauder sous presse ; Vernus 2016 b ; Wengrow 2008 ; Woods (éd.) 2010
3.	Goldwasser 2017 ; Loprieno 2007 ; Polis 2018 ; Meeks 2004 ; Schenkel 2003 ; Vernus 2018 ; Winand 2013 (éd. 2020)
4.	Polis, Rosmorduc 2015
5.	Cauville 2001 ; Cauville 2002 ; Dumas (éd.) 1986-1995 ; Derchain-Urtel 1999 ; Fairman 1943 ; Fairman 1945 ; Junker 1903 ; Kurth 2007-2015 ; Leitz 2002 ; Leitz 2004 (éd. 2006) ; Quack 2010 ; Sauneron 1982 ; Wilson 1997

6.	Ali 2001; Ali 2020; Allam 2007a; Konrad 2018; Lucarelli 2020
7.	von Bomhard 1998; Goedicke 1988; Gülден, van der Moezel, Verhoeven (éd.) 2018; Marciniak 1974; Möller 1909-1912 (éd. 1927-1936); Polis 2020; Posener 1972; Verhoeven 2001; Wimmer 1995
8.	Donker Van Heel 2013; Donker Van Heel 2020; Malinine 1972; Vittmann 2015
9.	el-Aguizy 1988; Clarysse 2013; Depauw 1997; Devauchelle 2000; Lippert 2016; Pestman 1973; QuackJean Winand 2020; Ray 1994; Vleeming 1981; Widmer 2013
10.	Bosson 1999; Boud'hors 1994; Quack 2017
11.	Abrahami, Coulon 2008; Goren <i>et al.</i> 2004; Isre'el 1997; Isre'el 2001; Rainey (aut.), Cochavi-Rainey (éd.) 2014
12.	Cavallo 2008; Cavallo, Maehler 1987; Schubart 1925; Turner 1971 (éd. 1987); PapPal
13.	Adams 2003; Daris 1971 (éd. 1991); Evans 2012, Kramer 1983; Schubert 2013; Strassi 2008
14.	Richter 2010; Robin 2006; Tillier, Vanthieghem 2019
15.	Briquel Chatonnet 1998; Darnell <i>et al.</i> 2005; Gardiner 1916; Gardiner, Peet 1917 (éd. 1952); Goldwasser 2016; Hamidović 2014; Hamilton 2006; Haring 2015; Morenz 2019; Sass 1988; Tallet 2012
16.	Grimal 1981; Rilly 2007; Valbelle 1990; Valbelle 2012
17.	Winand 2014; Winand 2018; Winand 2020; Winand 2021; Winand sous presse
18.	van Essche 1997; Fischer 1977; Fischer 1980; Fischer 1986; Meeks 2004; Polis 2018
19.	Beaux 2009; Davies, Laboury (éd.) 2020; Fischer 1986; Goldwasser 1995; Lacau 1954; Polis, Rosmorduc 2015; Schenkel 2003; Vernus 2003; Vernus 2018
20.	Collombert 2007
21.	Griffith, Petrie 1889; Quack 2020; Quack sous presse
22. & 23.	Beaux, Pottier, Grimal 2009; Fischer 1986; Vernus 1990; Vernus 2016 a



24.	Angenot 2018 ; Farout 2013 ; Morenz 2008 ; Taterka 2012 ; Taterka 2015
25.	Angenot 2010 ; Fischer 1977 ; Fischer 1986 ; Polis 2018
26.	Assmann 1991 ; Bianchi 1983 ; Cauville, Pollin 2020 ; Cooney 1976 ; Delange (éd.) 2015 ; Landgráfová 2004 ; Leitz 2018 ; Meeks 2019 ; Meeks en prép. ; Nunn 2015 ; Pieke 2021 ; Scharff 1942 ; Testa 1986
27.	Hannig 2006 ; Kahl 2007 ; Kahl <i>et al.</i> 2019 ; Willems 1988 ; Zitman 2010
28.	Cherpion 2012 ; Smitskamp 1979 ; Wishart 1985 ; Scalf, Flannery 2019
29.	Buurman <i>et al.</i> 1985 (éd. 1988) ; Glass <i>et al.</i> 2017 ; Stief 2001 ; Revised Encoding Scheme ; Thot Sign List
30.	Kahl 1994 ; Kammerzell 2005 ; Kammerzell 2021 ; Regulski 2015
31.	Hoch 1994 ; Kilani 2017 ; Kilani 2019a ; Kilani 2019b ; Quack 2010
32.	Allon 2007 ; Chantrain 2014 ; Goldwasser 2002 ; Goldwasser 2006 ; Goldwasser, Grinevald 2012 ; Harel, Goldwasser, Nikolaev sous presse ; Kammerzell 2015 ; Lincke 2011 ; Lincke, Kammerzell 2012 ; Lincke, Kutscher 2012 ; Shalomi-Hen 2006 ; Winand, Stella 2013
33.	Klotz, Stauder 2020 ; Morenz 2008 ; Roberson 2020 ; Werning 2008
34.	Hare 1999 ; Klotz, Stauder 2020 ; Loprieno 2001
35.	Baines, Eyre 1983 ; Devauchelle 1984 ; Fort 2002 ; McDowell 2000 ; Molinero Polo 1999 ; Vernus 1990
36.	Eyre 2013 ; Parkinson, Quirke 1995 ; Pelegrin, Andreu-Lanoë, Pariselle 2016 ; Hagen 2013 ; Ryholt, Barjamovic (éd.) 2019 ; Virey 1887 ; Weber 1969
37.	Ameri <i>et al.</i> (éd.) 2018 ; Boocho 1982 ; Gratien (éd.) 2002 ; Pantalacci 1996 ; Willems 2018
38.	Gabolde 2009 ; Gabolde 2010 ; Gabolde, Laisney 2018 ; Gabolde <i>et al.</i> (éd.) 2021 ; Fischer 1977 ; Lacau, Chevrier 1956-1969 ; Mauric-Barberio 2001
39.	Vernus 1989 ; Wilkinson 1999 ; Ferraris 2018 ; Ivanov 2018
40.	Dorn 2014 ; Peden 2001 ; Ragazzoli 2017 ; Ragazzoli, Salvador, Hassan sous presse
41.	Bochi 1999 ; Brand 2010a ; Brand 2010b ; Devauchelle 2007 ; Quack 2019

42.	Budka, Kammerzell, Rzepka (éd.) 2015; Haring 2018; Haring, Kaper (éd.) 2009; Haring, van der Moezel, Soliman 2019; Soliman 2022
43.	Allam 2007 b; Carlig <i>et al.</i> (éd.) 2020; Černý 1952; Černý, Posener 1978; Grandet 2002-2017; Nur el-Din 1979; Ragazzoli 2019
44.	Berger-El Naggar <i>et al.</i> 2001 (éd. 2010); Gauthier, Jéquier 1902; Iannarilli 2016; Iannarilli 2017; Iannarilli 2019; Iannarilli 2019; Lacau 1914; Lacau 1926; Miniaci 2010; Morgan 1895; Pierre 1993; Pierre 1997; Pierre-Croisiau 2019; Roth 2017; Russo 2010; Thuault 2020
45.	Darnell 2004; Hornung 1999; Rickerby, Wong 2015; Roberson 2015; Staehelin 1990; Stauder 2020a; Werning 2020
46.	Assmann, Bommas, Kucharek 2008; Backes, Dieleman (éd.) 2015; Lenzo 2018; Lenzo sous presse; Mosher 2016-2020; Munro 1988; Niwiński 1989; Quack 2009; Quirke 2013
47.	Donnat Beauquier 2014; Donnat 2019; Gardiner, Sethe 1928; Regulski 2020b
48.	Allen 2002; Černý 1937-1970; Dreyer 1998; Collombert, Tallet (éd.) 2021; Gardiner 1941-1952; Gardiner 1948; Grandet 2000-2017; Posener-Kriéger 1976; Posener-Kriéger, Cenival 1968; Posener-Kriéger, Demichelis 2004; Posener-Kriéger, Verner, Vymazalova 2006; Tallet 2017; Tallet sous presse; Vernus 1993
49.	Černý, Posener 1978; Fischer-Elfert 2015; Fischer-Elfert, Hoffmann 2020; Pommerening 2003; Posener 1949; Posener 1951; Quack 1998
50.	Eyre 2018; Pantalacci 1996; Pinarello 2018; Posener-Kriéger 1992
51.	Anthes 1928; Couyat, Montet 1912; Darnell 2002; Darnell 2021; Eichler 1993; Goyon 1973; Morel 2021; Seyfried 1981; Tallet 2012; Valbelle, Bonnet 1996
52.	Donker Van Heel, Haring (éd.) 2003
53.	Grenfell, Hunt 1901; Iversen 1958; Osing 1998; Ryholt 2005



## Bibliographie générale

ABRAHAMI, COULON 2008

P. Abrahami, L. Coulon, « De l'usage et de l'archivage des tablettes cunéiformes d'Amarna » in L. Pantalacci (éd.), *La lettre d'archive : communication administrative et personnelle dans l'antiquité proche-orientale et égyptienne. Actes du colloque de l'université de Lyon 2, 9-10 juillet 2004*, Topoi (L)-Suppl. 9, BiGen 32, Le Caire, 2008, p. 1-26.

ADAMS 2003

J.N. Adams, *Bilingualism and the Latin Language*, Cambridge, 2003.

EL-AGUIZY 1988

O. el-Aguizy, *A Palaeographical Study of Demotic Papyri in the Cairo Museum from the Reign of King Taharka to the End of the Ptolemaic Period (684-30 BC)*, MIFAO 113, Le Caire, 1988.

ALI 2001

M.S. Ali, « Die Kursivhieroglyphen: Eine paläographische Betrachtung », *GM* 180, 2001, p. 9-21.

ALI 2020

M.S. Ali, « Carved Hybrid Script » in DAVIES, LABOURY (éd.) 2020, p. 565-577.

ALLAM 2007a

M. Allam, « Die Kursivhieroglyphen: Sind sie Hieroglyphen oder Hieratisch? Zur Stellung der Kursivhieroglyphen innerhalb der ägyptischen Schriftgeschichte », *ASAE* 81, 2007, p. 33-37.

ALLAM 2007b

M. Allam, « Marking Signs in Hieratic and Glosses in Ancient Egyptian Texts », *Bulletin of the Egyptian Museum* 4, 2007, p. 29-34.

ALLEN 2002

J.P. Allen, *The Heqanakhte Papyri*, MMAEE 27, New York, 2002.

ALLON 2007

N. Allon, « Seth is Baal – Evidence from the Egyptian Script », *ÄgLev* 17, 2007, p. 15-22.

ALTENMÜLLER 2005 (éd. 2010)

H. Altenmüller, *Einführung in die Hieroglyphenschrift* (2005), Hambourg, 2010 (2<sup>e</sup> éd.).

AMERI *et al.* (éd.) 2018

M. Ameri, S.K. Costello, G. Jamison, S. Scott (éd.), *Seals and Sealings in the Ancient World: Case Studies from the Near East, Egypt, the Aegean, and South Asia*, Cambridge, 2018.

ANGENOT 2010

V. Angenot, « Le texte en écriture rétrograde de la tombe de Sénnefer et les scribes “montrant du doigt” : étude sur les vectorialités » in V. Angenot, E. Warmenbol (éd.), *Thèbes aux 101 portes. Mélanges à la mémoire de Roland Tefnin*, MonAeg 12, Turnhout, 2010, p. 11-25.

ANGENOT 2018

V. Angenot, « Rébus, calembours et images subliminales dans l'iconographie égyptienne » in C.A. Brisset, F. Dumora-Mabille, M. Simon-Oikawa (éd.), *Rébus d'ici et d'ailleurs : écriture, image, signe*, actes de colloque, université Paris-Diderot, Paris, 2-4 mai 2012, Paris, 2018, p. 85-103.

ANTHES 1928

R. Anthes, *Die Felseninschriften von Hatnub: Nach den Aufnahmen Georg Möllers*, UGAÄ 9, Leipzig, 1928.

ASSMANN 1991

J. Assmann, « Sprachbezug und Weltbezug der Hieroglyphenschrift » in J. Assmann, *Stein und Zeit: Mensch und Gesellschaft im alten Ägypten*, Munich, 1991, p. 76-92.

ASSMANN, BOMMAS, KUCHAREK 2008

J. Assmann, M. Bommas, A. Kucharek, *Altägyptische Totenliturgien. Band 3: Osirisliturgien in Papyri der Spätzeit*, Supplemente zu den Schriften der Heidelberger Akademie der Wissenschaften, Philosophisch-Historische Klasse 20, Heidelberg, 2008.

BACKES, DIELEMAN 2015

B. Backes, J. Dieleman (éd.), *Liturgical Texts for Osiris and the Deceased in Late Period and Greco-Roman Egypt: Proceedings of the Colloquiums at New York (ISAW), 6 May 2011, and Freudenstadt, 18-21 July 2012*, Studien zur spätägyptischen Religion 14, Wiesbaden, 2015.

BAGNALL 1984

R. Bagnall, « An unrecognized date by the rebellion of 131 B.C. », *ZPE* 56, 1984, p.58-60.

BAINES 2010

J. Baines, « Aesthetic Culture and the Emergence of Writing During Naqada III », *ArchéoNil* 20, 2010, p. 134-149.

BAINES 2012

J. Baines, « Scripts, High Culture, and Administration in Middle Kingdom Egypt » in S.D. Houston (éd.), *The Shape of Script: How and Why Writing Systems Change*, Santa Fe, 2012, p. 25-63.

BAINES, EYRE 1983

J. Baines, C. Eyre, « Four Notes on Literacy », *GM* 61, 1983, p. 96-65.

BEAUX 2009

N. Beaux, « Écriture égyptienne l'image du signe » in BEAUX, POTTIER, GRIMAL (éd.) 2009, p. 242-287.

BEAUX, POTTIER, GRIMAL (éd.) 2009

N. Beaux, B. Pottier, N. Grimal (éd.), *Image et conception du monde dans les écritures figuratives. Actes du colloque Collège de France – Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 24-25 janvier 2008*, *EtudEg* 10, 2009, Paris.

BERGER-EL-NAGGAR *et al.* 2001 (éd. 2010)

C. Berger-El-Naggar, J. Leclant, B. Mathieu, I. Pierre-Croisau, *Les textes de la pyramide de Pépy I<sup>er</sup>. Édition, description et analyse* (2001), 2 vol., MIFAO 118, Le Caire, 2010 (2<sup>e</sup> éd.).

BIANCHI 1983

R.S. Bianchi, « Those Ubiquitous Glass Inlays from Pharaonic Egypt: Suggestions About Their Functions and Dates », *JGS* 25, 1983, p. 29-35.

BOCHI 1999

P.A. Bochi, « Death by Drama: The Ritual of *Damnatio Memoriae* in Ancient Egypt », *GM* 171, 1999, p. 73-86.

VON BOMHARD 1998

A.-S. von Bomhard, *Paléographie du Papyrus Wilbour. L'écriture hiéroglyphique cursive dans les papyri documentaires*, 1998, Paris.

BOOCHS 1982

W. Boochs, *Siegel und Siegeln im Alten Ägypten*, KFKA-A 4, 1982, Cologne.

BOSSON 1999

N. Bosson, « Le copte, une réalité à visages multiples » in N. Bosson, S.H. Aufrère (éd.), *Égyptes... L'Égyptien et le Copte*, catalogue d'exposition, musée archéologique Henri Prades, Lattes, 1999, p. 69-87.

BOUD'HORS 1994

A. Boud'hors, « Aspects de la langue copte (sahidique) », *Lalies* 14, 1994, p. 7-54.

BRAND 2010a

P. Brand, « Reuse and Restoration » in W. Wendrich (éd.), *UCLA Encyclopedia of Egyptology*, Los Angeles, 2010, article en ligne sur UCLA Library, Digital Collections, <http://digital2.library.ucla.edu/viewItem.do?ark=21198/zz002311q4>, consulté le 22 février 2021.

BRAND 2010b

P. Brand, « Usurpation of Monuments » in W. Wendrich (éd.), *UCLA Encyclopedia of Egyptology*, Los Angeles, 2010, article en ligne sur UCLA Library, Digital Collections, <http://digital2.library.ucla.edu/viewItem.do?ark=21198/zz002311q4>, consulté le 22 février 2021.

BRIQUEL CHATONNET 1998

F. Briquel Chatonnet, « Les inscriptions proto-sinaïtiques » in D. Valbelle, C. Bonnet (éd.), *Le Sinaï durant l'Antiquité et le Moyen Âge : 4000 ans d'histoire pour un désert. Actes du colloque « Sinaï » qui s'est tenu à l'UNESCO du 19 au 21 septembre 1997*, Paris, 1998, p. 56-60.

BUCHWALD, JOSEFOWICZ 2020

J.Z. Buchwald, D.G. Josefowicz, *The Riddle of the Rosetta: How an English Polymath and a French Polyglot Discovered the Meaning of Egyptian Hieroglyphs*, Princeton, Oxford, 2020.

BUDKA, KAMMERZELL, RZEPKA (éd.) 2015

J. Budka, F. Kammerzell, S. Rzepka (éd.), *Non-Textual Marking Systems in Ancient Egypt (and Elsewhere)*, LingAeg-StudMon 16, Hambourg, 2015.

BUSSMANN 2020

R. Bussmann, « Civilization and Writing: A View from Early Egypt » in D. Fuller, Y. Zhuang (éd.), *Dialogue of Civilisations IV: A Comparison Between Centres of Different World Civilisations*, ICCHA, Shanghai, 2020, p. 181-219.

BUURMAN *et al.* 1985 (éd. 1988)

J. Buurman, N. Grimal, M. Hainsworth, J. Hallof, D. Van der Plas, *Inventaire des signes hiéroglyphiques en vue de leur saisie informatique. Manuel de codage des textes hiéroglyphiques en vue de leur saisie sur ordinateur (1985)*, MAIBLE NS 8, InfEg 2, Paris, 1988 (3<sup>e</sup> éd.).

CARLIG *et al.* (éd.) 2020

N. Carlig, G. Lescuyer, A. Motte, N. Sojic (éd.), *Signes dans les textes : continuités et ruptures des pratiques scribes en Égypte pharaonique, gréco-romaine et byzantine. Actes du colloque international de Liège (2-4 juin 2016)*, Papyrologica Leodiensia 9, Liège, 2020.

CAUVILLE 2001

S. Cauville, *Dendara. Le fonds hiéroglyphique au temps de Cléopâtre*, Paris, 2001.

## CAUVILLE 2002

S. Cauville, « Entre exigence décorative et significations multiples : les graphies suggestives du temple d'Hathor à Dendara », *BIFAO* 102, 2002, p. 91-135.

## CAUVILLE, POLLIN 2020

S. Cauville, G. Pollin, *La renaissance de Dendara*, Louvain, 2020.

## CAVALLO 2008

G. Cavallo, *La scrittura greca e latina dei papiri : una introduzione*, Pise, Rome, 2008.

## CAVALLO, MAEHLER 1987

G. Cavallo, H. Maehler, *Greek Bookhands of the Early Byzantine Period, A.D. 300-800*, BICS-Suppl. 47, Londres, 1987.

## ČERNÝ 1952

J. Černý, *Paper & Books in Ancient Egypt: An Inaugural Lecture Delivered at University College London, 29 May 1947*, Londres, 1952.

## ČERNÝ 1937-1970

J. Černý, *Catalogue des ostraca hiératiques non littéraires de Deir el-Médineh*, t. I-V et VII, DFIFAO 3-7 et 14, Le Caire, 1937-1970.

## ČERNÝ, POSENER 1978

J. Černý, G. Posener, *Papyrus hiératiques de Deir el-Médineh. Tome I, [N<sup>os</sup> I-XVII]*, DFIFAO 8, Le Caire, 1978.

## CHANTRAIN 2014

G. Chantrain, « The Use of Classifiers in the New Kingdom. A Global Reorganization of the Classifiers System? », *LingAeg* 22, 2014, p. 39-59.

## CHERPION 2012

N. Cherpion, *Le dessinateur Cherubini et la Grammaire de Champollion*, BiGen 43, Le Caire, 2012.

## CLARYSSE 2013

W. Clarysse, « Determinatives in Greek Loan-Words and Proper Names » in S.P. Vleeming (éd.), *Aspects of Demotic Orthography: Acts of an International Colloquium Held in Trier, 8 November 2010*, StudDem 11, Louvain, 2013, p. 1-24.

## COLLOMBERT 2007

P. Collombert, « Combien y avait-il de hiéroglyphes ? », *EAO* 46, 2007, p. 35-48.



COLLOMBERT, TALLET (éd.) 2021

P. Collombert, P. Tallet (éd.), *Les archives administratives de l'Ancien Empire égyptien : état de la question. Actes de la table ronde tenue à Paris, les 12 et 13 février 2015*, Orient et Méditerranée 37, Paris, 2021.

COONEY 1976

J.D. Cooney, *Catalogue of Egyptian Antiquities in the British Museum*, t. 4: *Glass*, Londres, 1976.

COUYAT, MONTET 1912

J. Couyat, P. Montet, *Les inscriptions hiéroglyphiques et hiératiques du Ouâdi Hammâmât*, MIFAO 34, Le Caire, 1912.

DARIS 1971 (éd. 1991)

S. Daris, *Il lessico latino nel greco d'Egitto* (1971), *Estudis de papirologia i filologia biblica* 2, Barcelone, 1991 (2<sup>e</sup> éd.).

DARNELL 2002

J.C. Darnell, *Theban Desert Road Survey in the Egyptian Western Desert*, vol. 1: *Gebel Tjauti Rock Inscriptions 1-45 and Wadi el-Hôl Rock Inscriptions 1-45*, OIP 119, Chicago, 2002.

DARNELL 2004

J.C. Darnell, *The Enigmatic Netherworld Books of the Solar-Osirian Unity: Cryptographic Compositions in the Tombs of Tutankhamun, Ramesses VI and Ramesses IX*, OBO 198, Fribourg, Göttingen, 2004.

DARNELL 2017

J.C. Darnell, « The Early Hieroglyphic Inscription at el-Khawy », *ArchéoNil* 27, 2017, p. 49-64.

DARNELL 2021

J.C. Darnell, *Egypt and the Desert*, Cambridge, 2021.

DARNELL *et al.* 2005

J.C. Darnell, F.W. Dobbs-Allsopp, M.J. Lundberg, P.K. McCarter, B. Zuckerman, C. Manassa, « Two Early Alphabetic Inscriptions from the Wadi el-Hôl: New Evidence for the Origin of the Alphabet from the Western Desert of Egypt », *AASOR* 59, 2005, p. 63-124.

DAUMAS (éd.) 1988-1995

F. Daumas (éd.), *Valeurs phonétiques des signes hiéroglyphiques d'époque gréco-romaine*, 4 vol., Montpellier, 1988-1995.

DAVIES 1987

W.V. Davies, *Egyptian Hieroglyphs*, Reading the Past, London, 1987.

DAVIES, LABOURY (éd.) 2020

V. Davies, D. Laboury (éd.), *The Oxford Handbook of Egyptian Epigraphy and Palaeography*, Oxford, 2020.

DELANGE (éd.) 2015

É. Delange (éd.), *Monuments égyptiens du Nouvel Empire. Chambre des Ancêtres – Annales de Thoutmosis III – Décor de palais de Séthi I<sup>er</sup>*, Paris, 2015.

DEPAUW 1997

M. Depauw, *A Companion to Demotic Studies*, PapBrux 28, Bruxelles, 1997.

DERCHAIN-URTEL 1999

M.-T. Derchain-Urtel, *Epigraphische Untersuchungen zur griechisch-römischen Zeit in Ägypten*, ÄAT 43, Wiesbaden, 1999.

DEVAUCHELLE 1984

D. Devauchelle, « Remarques sur les méthodes d'enseignement du démotique (à propos d'ostraca du Centre franco-égyptien d'étude des temples de Karnak) » in H.-J. Thissen, K. Zauzich (éd.), *Grammata Demotika, Festschrift für Erich Lüddeckens zum 15. Juni 1983*, Würzburg, 1984, p. 47-59, pl. 10-13.

DEVAUCHELLE 2000

D. Devauchelle, « Le démotique et le déchiffrement de la Pierre de Rosette » in D. Valbelle, J. Leclant (éd.), *Le décret de Memphis. Colloque de la Fondation Singer-Polignac à l'occasion de la célébration du bicentenaire de la découverte de la Pierre de Rosette, Paris, 1<sup>er</sup> juin 1999*, Paris, 2000, p. 11-23.

DEVAUCHELLE 2004

D. Devauchelle, « Une stèle hiératico-démotique provenant du sérapéum de Memphis (Louvre IM 3713) » in F. Hoffmann, H.J. Thissen (ed), *Res severa verum gaudium: Festschrift für Karl-Theodor Zauzich zum 65. Geburtstag am 8. Juni 2004*, *StudDem* 6, Louvain, 2004, p. 95-108 et pl. XI-XIII.

DEVAUCHELLE 2007

D. Devauchelle, « Effacement de noms de personnes et martelages dans les textes égyptiens d'époque romaine » in S. Benoist, A. Daguet-Gagey (éd.), *Mémoire et Histoire. Les procédures de condamnation dans l'Antiquité romaine*, Metz, 2007, p. 3-20.

DEVAUCHELLE, WAGNER 1982

D. Devauchelle, G. Wagner, « Ostraca ptolémaïques bilingues d'Edfou », *ASAE* 68, 1982, p. 90-91 et pl. I.

DEWACHTER, FOUCHARD (éd.) 1994

M. Dewachter, A. Fouchard (éd.), *L'égyptologie et les Champollion. Recueil d'études publié par Michel Dewachter et Alain Fouchard à l'occasion du Colloque international célébrant le bicentenaire de la naissance de Jean-François Champollion « De l'Égypte des Pharaons à celle de 1990, Hommage de Grenoble aux frères Champollion » (Université Pierre Mendès-France, Grenoble 2, 29 novembre – 1<sup>er</sup> décembre 1990)*, Grenoble, 1994.

DONKER VAN HEEL 2012

K. Donker van Heel, *Djekhy & Son: Doing Business in Ancient Egypt*, Le Caire, New York, 2012.

DONKER VAN HEEL 2013

K. Donker van Heel, *A Very Easy Crash Course in Abnormal Hieratic: Being a Step by Step Introduction to the Least Accessible of All Ancient Egyptian Scripts*, 2013, livre en ligne sur Propylaeum Dok, <http://archiv.ub.uni-heidelberg.de/propylaeumdok/2100>, consulté le 22 février 2021.

DONKER VAN HEEL 2020

K. Donker van Heel, « Some Issues in and Perhaps a New Methodology for Abnormal Hieratic » in DAVIES, LABOURY (éd.) 2020, p. 590-604.

DONKER VAN HEEL, HARING (éd.) 2003

K. Donker van Heel, B.J.J. Haring (éd.), *Writing in a Workmen's Village: Scribal Practice in Ramesside Deir el-Medina*, EgUit 16, Leyde, 2003.

DONNAT BEAUQUIER 2014

S. Donnat Beauquier, *Écrire à ses morts. Enquête sur un usage rituel de l'écrit dans l'Égypte pharaonique*, Grenoble, 2014.

DONNAT 2019

S. Donnat, « The Concept of "Letters to the Dead" and Egyptian Funerary Culture » in R. Nyord (éd.), *Concepts in Middle Kingdom Funerary Culture: Proceedings of the Lady Budge Anniversary Symposium Held at Christ's College Cambridge, 22 January 2016*, CHANE 102, Leyde, Boston, 2019, p. 46-62.

DORN 2014

A. Dorn, « Von Graffiti und Königsgräbern des Neuen Reiches » in B.J.J. Haring, Kaper, R. Van Walsem (éd.), *The Workman's Progress: Studies in the Village of Deir el-Medina and other Documents from Western Thebes in Honour of Rob Demarée*, EgUit 28, Louvain, 2014, p. 57-71.

DREYER 1998

G. Dreyer, *Umm el-Qaab I: Das prädynastische Königsgrab U-j und seine frühen Schriftzeugnisse*, ArchVer 86, Mayence, 1998.

EICHLER 1993

E. Eichler, *Untersuchungen zum Expeditionswesen des ägyptischen Alten Reiches*, GOF IV/26, Wiesbaden, 1993.

EVANS 2012

T.E. Evans, « Latin in Egypt » in C. Riggs (éd.), *The Oxford Handbook of Roman Egypt*, Oxford, 2012.

EYRE 2013

C.J. Eyre, *The Use of Documents in Pharaonic Egypt*, Oxford, 2013.

EYRE 2018

C.J. Eyre, « The Material Authority of Written Texts in Pharaonic Egypt » in F.A.J. Hoogendijk, S. Van Gompel (éd.), *The Materiality of Texts from Ancient Egypt: New Approaches to the Study of Textual Material from the Early Pharaonic to the Late Antique Period*, P.L.Bat. 35, Leyde, Boston, 2018, p. 1-11.

FAIRMAN 1943

H.W. Fairman, « Notes on the Alphabetic Signs Employed in the Hieroglyphic Inscriptions of the Temple of Edfu, with an Appendix from B. Grdseloff », *ASAE* 43, 1943, p. 193-318.

FAIRMAN 1945

H.W. Fairman, « An Introduction to the Study of Ptolemaic Signs and their Values », *BIFAO* 43, 1945, p. 51-138.

FAROUT 2013

D. Farout, « Images ou hiéroglyphes ? », *Pallas* 93, 2013, p. 19-52.

FAROUT 2016

D. Farout, « De la Renaissance à la Restauration : quelques étapes du déchiffrement des hiéroglyphes », *CEL* 9, 2016, article en ligne sur OpenEdition Journals, <https://doi.org/10.4000/cel.433>, consulté le 22 février 2021.

FAURE 2004

A. Faure, *Champollion. Le savant déchiffré*, Paris, 2004.

FERRARIS 2018

E. Ferraris, *La tomba di Kha e Merit*, Modène, 2018.

FISCHER 1977

H.G. Fischer, *The Orientation of Hieroglyphs*, t. I : *Reversals*, MMAES 2, New York, 1977.

FISCHER 1980

H.G. Fischer, « The Evolution of Composite Hieroglyphs in Ancient Egypt » in *Ancient Egypt in the Metropolitan Museum Journal: Supplement, Volumes 12-13 (1977-1978). Three Articles by Henry G. Fischer*, New York, 1980, p. 5-19.

FISCHER 1986

H.G. Fischer, *L'écriture et l'art de l'Égypte ancienne. Quatre leçons sur la paléographie et l'épigraphie pharaoniques*, Paris, 1986.

FISCHER-ELFERT 2015

H.-W. Fischer-Elfert, *Magika Hieratika in Berlin, Hannover, Heidelberg und München*, ÄMPB 2, Berlin, 2015.

FISCHER-ELFERT, HOFFMANN 2020

H.-W. Fischer-Elfert, F. Hoffmann, *Die magischen Texte von Papyrus Nr. 1826 der Nationalbibliothek Griechenlands*, ÄA 77, Wiesbaden, 2020.

FORT 2002

J.-L. Fort, « Lettres, alphabets, syllabaires et listes de mots : l'apprentissage élémentaire du copte », *EAO* 26, 2002, p. 29-40.

GABOLDE 2009

L. Gabolde, « "L'horizon d'Aton", exactement ? » in I. Régen, F. Servajean (éd.), *Verba manent. Recueil d'études dédiées à Dimitri Meeks par ses collègues et amis*, CENiM 2, Montpellier, 2009, p. 145-157.

GABOLDE 2010

L. Gabolde, « Mise au point sur l'orientation du temple d'Amon-Rê à Karnak en direction du lever de soleil au solstice d'hiver », *CahKarn* 13, 2010, p. 243-256.

GABOLDE, LAISNEY 2018

L. Gabolde, D. Laisney, « L'orientation du temple d'Héliopolis : données géophysiques et implications historiques », *MDAIK* 73, 2018, p. 105-132.

GABOLDE *et al.* 2021

L. Gabolde, D. Laisney, F. Leclère, F. Payraudeau, « L'orientation du grand temple d'Amon-Rê à Tanis. Données topographiques et archéologiques, hypothèses astronomiques et conséquences historiques » in P. Collombert, L. Coulon, I. Guermeur, C. Thiers (éd.), *Questionner le Sphinx. Mélanges offerts à Christiane Zivie-Coche*, vol. 1, BiEtud 178, Le Caire, 2021, p. 309-349.

GARDINER 1916

A.H. Gardiner, « The Egyptian Origin of the Semitic Alphabet », *JEA* 3/1, 1916, p. 1-16.

GARDINER 1941-1952

A.H. Gardiner, *The Wilbour Papyrus*, 4 vol., Oxford, 1941-1952.

GARDINER 1948

A.H. Gardiner, *Ramesside Administrative Documents*, Londres, 1948.

GARDINER, PEET 1917 (éd. 1952)

A.H. Gardiner, T.E. Peet, *The Inscriptions of Sinai* (1917), vol. 1, MEES 45, édition révisée et augmentée par J. Černý, Londres, 1952 (2<sup>e</sup> éd.).

GARDINER, SETHE 1928

A.H. Gardiner, K. Sethe, *Egyptian Letters to the Dead: Mainly from the Old and Middle Kingdoms*, Londres, 1928.

GAUTHIER, JÉQUIER 1902

J.E. Gauthier, G. Jéquier, *Mémoire sur les fouilles de Licht*, MIFAO 6, Le Caire, 1902.

GLASS *et al.* 2017

A. Glass, I. Hafemann, M.-J. Nederhof, S. Polis, B. Richmond, S. Rosmorduc, S. Schweitzer, « A Method for Encoding Egyptian Quadrats in Unicode », 2017, article en ligne, <http://www.unicode.org/L2/L2017/17112r-quadrat-encoding.pdf>, consulté le 22 février 2021.

GOEDICKE 1988

H. Goedicke, *Old Egyptian Palaeography*, Baltimore, 1988.

GOLDWASSER 1995

O. Goldwasser, *From Icon to Metaphor: Studies in the Semiotic of the Hieroglyphs*, OBO 142, Fribourg, Göttingen, 1995.

GOLDWASSER 2002

O. Goldwasser, *Prophets, Lovers and Giraffes. Wor(l)d Classification in Ancient Egypt*, GOF IV/38, Classification and Categorization in Ancient Egypt 3, Wiesbaden, 2002.

GOLDWASSER 2006

O. Goldwasser, « On the New Definition of Classifier Languages and Scripts », *LingAeg* 14, 2006, p. 473-484.

GOLDWASSER 2016

O. Goldwasser, « From the Iconic to the Linear: The Egyptian Scribes of Lachish and the Modification of the Early Alphabet in the Late Bronze Age » in I. Finkelstein, C. Robin, T. Römer (éd.), *Alphabets, Texts and Artifacts in the Ancient Near East: Studies Presented to Benjamin Sass*, Paris, 2016, p. 118-160.

GOLDWASSER 2017

- O. Goldwasser, « What Is a Horse? Lexical Acculturation and Classification in Egyptian, Sumerian, and Nahuatl » in T. Pommerening, W. Bisang (éd.), *Classification from Antiquity to Modern Times: Sources, Methods, and Theories from an Interdisciplinary Perspective*, Berlin, Boston, 2017, p. 45-65.

GOLDWASSER, GRINEVALD 2012

- O. Goldwasser, C. Grinevald, « What Are Determinatives Good For? » in E. Grossman, S. Polis, J. Winand (éd.), *Lexical Semantics in Ancient Egyptian*, LingAeg-StudMon 9, Hamburg, 2012, p. 17-53.

GOREN, FINKELSTEIN, NA'AMAN 2004

- Y. Goren, I. Finkelstein, N. Na'aman, *Inscribed in Clay: Provenance Study of the Amarna Tablets and other Ancient Near Eastern Texts*, The Emery and Clare Yass Publications in Archaeology Monograph Series 23, Tel Aviv, 2004.

GOYON 1973

- G. Goyon, « Les inscriptions des carrières et des mines » in S. Sauneron (éd.), *Textes et langages de l'Égypte pharaonique : cent cinquante années de recherches, 1822-1972. Hommage à Jean-François Champollion*, vol. 2, BdE 64/2, Le Caire, 1973, p. 193-205.

GRANDET 2017-2000

- P. Grandet, *Catalogue des ostraca hiéroglyphiques non littéraires de Deir el-Médîneh*, t. VIII-XII, DFIFAO 39, 41, 46, 48, 50, Le Caire, 2000-2017.

GRATIEN (éd.) 2002

- B. Gratién (éd.), *Le sceau et l'administration dans la Vallée du Nil. Villeneuve d'Ascq 7-8 juillet 2000*, CRIPEL 22, Lille, 2002.

GRENFELL, HUNT 1901

- B.P. Grenfell, A.S. Hunt, « A Large Find of Ptolemaic Papyri », *APF* 1, 1901, p. 376-378.

GRIFFITH, PETRIE 1889

- F.L. Griffith, W.M.F. Petrie, *Two Hieroglyphic Papyri from Tanis: Facsimiles and Introductory Remarks*, MEEF 9, Londres, 1889.

GRIMAL 1981a

- N. Grimal, *La stèle triomphale de Pi(ankh)y au musée du Caire : JE 48862 et 47086-47089, Études sur la propagande royale égyptienne* 1, MIFAO 105, Le Caire, 1981.

GRIMAL 1981b

N. Grimal, *Quatre stèles napatéennes au musée du Caire : JE 48863-48866, Études sur la propagande royale égyptienne 2*, MIFAO 106, Le Caire, 1981.

GÜLDEN, VAN DER MOEZEL, VERHOEVEN (éd.) 2018

S.A. Gülden, K. van der Moezel, U. Verhoeven (éd.), *Ägyptologische „Binsen“-Weisheiten III: Formen und Funktionen von Zeichenliste und Paläographie. Akten der internationalen und interdisziplinären Tagung in der Akademie der Wissenschaften und der Literatur, Mainz, im April 2016*, AAWMainz 15, Stuttgart, 2018.

HAGEN 2013

F. Hagen, « An Eighteenth Dynasty Writing Board (Ashmolean 1948.91) and the Hymn to the Nile », *JARCE* 49, 2013, p. 73-91.

HAMIDOVIĆ 2014

D. Hamidović, « Alphabetical Inscriptions from the Sealand », *Studia Mesopotamica* 1, 2014, p. 137-155.

HAMILTON 2006

G.J. Hamilton, *The Origins of the West Semitic Alphabet in Egyptian Scripts*, CBQ-Monogr. 40, Washington, 2006.

HANNIG 2006

R. Hannig, *Zur Paläographie der Särge aus Assiut*, HÄB 47, Gerstenberg, 2006.

HARE 1999

T. Hare, *Remembering Osiris: Number, Gender, and the Word in Ancient Egyptian Representational Systems*, Stanford, CA, 1999.

HAREL, GOLDWASSER, NIKOLAEV sous presse

H. Harel, O. Goldwasser, D. Nikolaev, « Mapping the Ancient Mind: Introducing iClassifier, a New Platform for Systematic Analysis of Classifiers in Egyptian and Beyond » in J. Roberson *et al.* (éd.), *Ancient Egypt and New Technology: The Present and Future of Computer Visualization, Virtual Reality and other Digital Humanities in Egyptology*, HES, sous presse.

HARING 2015

B.J.J. Haring, « Halaḥam on an Ostrakon of the Early New Kingdom? », *JNES* 74/2, 2015, p. 189-196.

HARING 2018

B.J.J. Haring, *From Single Sign to Pseudo-Script: An Ancient Egyptian System of Workmen's Identity Marks*, CHANE 93, Leyde, Boston, 2018.

HARING, KAPER (éd.) 2009

B.J.J. Haring, O.E. Kaper (éd.), *Pictograms or Pseudo Script? Non-Textual Identity Marks in Practical Use in Ancient Egypt and Elsewhere: Proceedings of a Conference in Leiden, 19-20 December 2006*, EgUit 25, Leyde, Louvain, 2009.

HARING, VAN DER MOEZEL, SOLIMAN (éd.) 2018

B.J.J. Haring, K.V.J. van der Moezel, D.M. Soliman (éd.), *Decoding Signs of Identity: Egyptian Workmen's Marks in Archaeological, Historical, Comparative and Theoretical Perspective. Proceedings of a Conference in Leiden, 13-15 December 2013*, EgUit 32, Leyde, Louvain, 2018.

HOCH 1994

J.E. Hoch, *Semitic Words in Egyptian Texts of the New Kingdom and Third Intermediate Period*, Princeton, 1994.

HORNUNG 1999

E. Hornung, *The Ancient Egyptian Books of the Afterlife*, D. Lorton (trad.), Ithaca, NY, Londres, 1999.

HOUSTON (éd.) 2004

S.D. Houston (éd.), *The First Writing: Script Invention as History and Process*, Cambridge, 2004.

IANNARILLI 2016

F. Iannarilli, *Trattare l'immagine : elaborazione e manipolazione della figura umana nei Testi delle Piramidi*, thèse de doctorat, université Ca' Foscari de Venise, 2016.

IANNARILLI 2017

F. Iannarilli, « Image Processing: Elaboration and Manipulation of the Human Figure in the Pyramid Texts » in G. Rosati, M.C. Guidotti (éd.), *Proceedings of the XI International Congress of Egyptologists, Florence, 23-30 August 2015*, ArchaeoEg 19, Oxford, 2017, p. 281-284.

IANNARILLI 2018

F. Iannarilli, « Write To Dominate Reality: Graphic Alteration of Anthropomorphic Signs in the Pyramid Texts », *JAEl* 17, 2018, p. 37-46.

IANNARILLI 2019

F. Iannarilli, « Manipulating Image, Processing Script: Construction and Deconstruction of the Human Figure in the Pyramid Texts » in P. Piacentini, A. Delli Castelli (éd.), *Old Kingdom Art and Archaeology 7: Proceedings of the International Conference, Università degli Studi di Milano 3-7 July 2017*, EDAL 6, Milan, 2017, p. 296-303.

ISRE'EL 1997

S. Isre'el, *The Amarna Scholarly Tablets*, Cuneiform Monograph 9, Groningue, 1997.

ISRE'EL 2001

S. Isre'el, *Adapa and the South Wind: Language Has the Power of Life and Death*, Mesopotamian Civilization 10, Winona Lake, 2001.

IVANOV 2018

S.V. Ivanov, « The Tomb of Tjay (TT 23): Progress Report », *Egypt and Neighbouring Countries* 2, 2018, p. 1-16.

IVERSEN 1958

E. Iversen, *Papyrus Carlsberg Nr. VII: Fragment of Hieroglyphic Dictionary*, DVSS 2/3, Copenhagen, 1958.

JUNKER 1903

H. Junker, *Grammatik der Dendaratexte*, Vienne, 1903.

KAHL 1994

J. Kahl, *Das System der ägyptischen Hieroglyphenschrift in der 0.-3. Dynastie*, GOF 4/29, Wiesbaden, 1994.

KAHL 2007

J. Kahl, *Ancient Asyut: The First Synthesis After 300 Years of Research*, Asyut Project 1, Wiesbaden, 2007.

KAHL *et al.* 2019

J. Kahl, A.M. Sbriglio, P. Del Vesco, M. Trapani, *Asyut: The Excavations of the Italian Archaeological Mission (1906-1913)*, SMET 1, Modène, 2019.

KAMMERZELL 2005

F. Kammerzell, « Old Egyptian and Pre-Old Egyptian: Tracing Linguistic Diversity in Archaic Egypt and the Creation of the Egyptian Language » in S.J. Seidlmayer (éd.), *Texte und Denkmäler des ägyptischen Alten Reiches*, Thesaurus Lingua Aegyptiae 3, Berlin, 2005, p. 165-247.

KAMMERZELL 2015

F. Kammerzell, « Egyptian Verb Classifiers » in P. Kousoulis, N. Lazaridis (éd.), *Proceedings of the Tenth International Congress of Egyptologists, University of the Aegean, Rhodes, 22-29 May 2008*, OLA 241, Louvain, 2015, p. 1395-1416.

KAMMERZELL 2021

F. Kammerzell, « Reading Multimodal Compositions from Early Dynastic Egypt » in E.-M. Engel, A. Blöbaum, F. Kammerzell (éd.), *Keep Out! Early Dynastic and Old Kingdom Cylinder Seals and Sealings in Context*, Menes 7, Wiesbaden, 2021, p. 1-97.



KILANI 2017

M. Kilani, « The Function of Final *w* in Nouns and Adjectives in the Autography of Selected Late Egyptian Texts », *ZÄS* 144/2, 2017, p. 188-207.

KILANI 2019a

M. Kilani, « On the Vocalization of Semitic Words in Late Bronze Age Egyptian Transcriptions: New Evidence from Papyrus Anastasi I » in L.E. Quick, E.E. Kozlova, S. Noll, P.Y. Young (éd.), *To Gaul, to Greece, and into Noah's Ark: Essays in Honour of Kevin J. Cathcart on the Occasion of his Eightieth Birthday*, JSS-Suppl. 44, Oxford, 2019, p. 167-184.

KILANI 2019b

M. Kilani, *Vocalisation in Group Writing: A New Proposal*, LingAeg-StudMon 20, Hambourg, 2019.

KLOTZ, STAUDER (éd.) 2020

D. Klotz, A. Stauder (éd.), *Enigmatic Writing in the Egyptian New Kingdom*, 2 vol., ZÄS-Beiheft 12, Berlin, 2020.

KONRAD 2018

T. Konrad, « The Use of Cursive Hieroglyphic Script on Middle Kingdom Coffins » in *Second Vatican Coffin Conference*, Vatican City, 2018, article en ligne sur Zenodo, <https://zenodo.org/record/1306342>, consulté le 23 février 2021.

KRAMER 1983

J. Kramer, *Glossaria bilinguia in papyris et membranis reperta*, PTA 30, Bonn, 1983.

KURTH 2007-2015

D. Kurth, *Einführung ins Ptolemäische: Eine Grammatik mit Zeichenliste und Übungsstücken*, 3 vol., Hützel, 2007-2015.

LACAU 1914

P. Lacau, « Suppressions et modifications de signes dans les textes funéraires », *ZÄS* 51, 1914, p. 1-64.

LACAU 1926

P. Lacau, « Suppressions des noms divins dans la chambre funéraire », *ASAE* 26, 1926, p. 69-81.

LACAU 1954

P. Lacau, *Sur le système hiéroglyphique*, BdE 35, Le Caire, 1954.

LACAU, CHEVRIER 1956-1969

P. Lacau, H. Chevrier, *Une chapelle de Sésostris Ier à Karnak*, 2 vol., Le Caire, 1956-1969.

LANDGRÁFOVÁ 2004

R. Landgráfová, « Faience Inlays from the Funerary Temple of Khentkaus II », *ZĀS* 131/2, 2004, p. 134-155.

LEITZ 2002

C. Leitz, « Die beiden kryptographischen Inschriften aus Esna mit den Widdern und Krokodilen », *SAK* 29, 2002, p. 251-276.

LEITZ 2004 (éd. 2006)

C. Leitz, *Quellentexte zur ägyptischen Religion I: Die Tempelinschriften der griechisch-römischen Zeit*, *EQA* 2, Munster, 2004 (2<sup>e</sup> éd.).

LEITZ 2018

C. Leitz, « Einige Bezeichnungen für kleine und mittelgroße Säugetiere in Alten Ägypten », *BIFAO* 118, 2018, p. 241-267.

LENZO 2018

G. Lenzo, « Les papyrus funéraires de la Troisième Période intermédiaire » in F. Gombert-Meurice, F. Payraudeau (éd.), *Servir les dieux d'Égypte. Divines adoratrices, chanteuses et prêtres d'Amon à Thèbes*, catalogue d'exposition, musée de Grenoble, 25 octobre – 27 janvier 2019, Paris, 2018, p. 106-111.

LENZO sous presse

G. Lenzo, *The Greenfield Papyrus: Funerary Papyrus of a Priestess at Karnak Temple (c. 950 BCE)*, *BMPES*, Louvain, sous presse.

VON LIEVEN, LIPPERT 2016

A. von Lieven, S.L. Lippert, « Egyptian (3000 BCE to ca. 400 CE) » in D. Bunčić, S.L. Lippert, A. Rabus (éd.), *Biscriptality: A Linguistic Typology*, *Akademiekonferenzen* (Heidelberger Akademie der Wissenschaften) 24, Heidelberg, 2016, p. 256-276.

LINCKE 2011

E.-S. Lincke, *Die Prinzipien der Klassifizierung im Altägyptischen*, *GOF* 4/38, 2011, Wiesbaden.

LINCKE, KAMMERZELL 2012

E.-S. Lincke, F. Kammerzell, « Egyptian Classifiers at the Interface of Lexical-Semantics and Pragmatics » in E. Grossman, S. Polis, J. Winand (éd.), *Lexical Semantics in Ancient Egyptian*, *LingAeg-StudMon* 9, Hamburg, 2012, p. 55-112.

LINCKE, KUTSCHER 2012

E.-S. Lincke, S. Kutscher, « Motivated Sign Formation in Hieroglyphic Egyptian and German Sign Language (DGS). Towards a Typology of Iconic Signs in Visual Linguistic Systems » in E. Grossman, S. Polis,

J. Winand (éd.), *Lexical Semantics in Ancient Egyptian*, LingAeg-StudMon 9, Hamburg, 2012, p. 113-140.

LIPPERT 2016

S. Lippert, « L'écriture démotique » in L. Bazin Rizzo, A. Gasse, F. Servajean (éd.), À l'école des scribes. *Les écritures de l'Égypte ancienne*, catalogue d'exposition, musée archéologique Henri Prades, Lattes, 9 juillet 2016 – 7 janvier 2017, CENiM 15, Milan, 2016, p. 73-85.

LOPRIENO 1995

A. Loprieno, *Ancient Egyptian: A Linguistic Introduction*, Cambridge, 1995.

LOPRIENO 2001

A. Loprieno, *La pensée et l'écriture : pour une analyse sémiotique de la culture égyptienne. Quatre séminaires à l'École pratique des hautes études, Section des Sciences Religieuses, 15-27 mai 2000*, Paris, 2001.

LOPRIENO 2007

A. Loprieno, *Vom Schriftbild*, Basler Universitätsreden 105, Bâle, 2007.

LUCARELLI 2020

R. Lucarelli, « Cursive Hieroglyphs in the Book of the Dead » in DAVIES, LABOURY (éd.) 2020, p. 577-589.

MALININE 1972

M. Malinine, « L'hieratique anormal » in S. Sauneron (éd.), *Textes et langages de l'Égypte pharaonique : cent cinquante années de recherches, 1822-1972. Hommage à Jean-François Champollion*, vol. 1, BdE 64/1, Le Caire, 1972, p. 31-35.

MARCINIAK 1974

M. Marciniak, *Deir el-Bahari I. Les Inscriptions hiératiques du temple de Thoutmosis III*, Varsovie, 1974.

MAURIC-BARBERIO 2001

F. Mauric-Barberio, « Le premier exemplaire du Livre de l'Amdouat », *BIFAO* 101, 2001, p. 315-350.

MCDOWELL 2000

A. McDowell, « Teachers and Students at Deir el-Medina » in R.J. Demarée, A. Egberts (éd.), *Deir el-Medina in the Third Millennium AD. A Tribute to Jac J. Janssen*, EgUit 14, 2000, p. 233-217.

MEEKS 2004

D. Meeks, *Les architraves du temple d'Esna. Paléographie*, PalHiero 1, Le Caire, 2004.

MEEKS 2010

D. Meeks, « De quelques "insectes" égyptiens : entre lexique et paléographie » in Z. Hawass, P. Der Manuelian, R.B. Hussein (éd.), *Perspectives on Ancient Egypt : Studies in Honor of Edward Brovarski*, CASAE 40, Le Caire, 2010, p. 273-304.

MEEKS 2019

D. Meeks, « Le signe *ânkḥ*, ses origines et sa signification », *EAO* 95, 2019, p. 3-10.

MEEKS en prép.

D. Meeks, « Le signe de la "hôné" : étude grammatologique. Déchiffrer le non-dit », en préparation.

MINIACI 2010

G. Miniaci, « The Incomplete Hieroglyphs System at the End of the Middle Kingdom », *RdE* 61, 2010, p. 113-134.

MOLINERO POLO 1999

M.Á. Molinero Polo, « L'insegnamento della scrittura » in F. Tiradritti (éd.), *Sesh. Lingue e Scritture nell'Antico Egitto : inedita dal Museo archeologico di Milano*, Milan, 1999, p. 55-60.

MÖLLER 1909-1912 (éd. 1927-1936)

G. Möller, *Hieratische Paläographie* (1909-1912), t. I-IV, Leipzig, 1927-1936 (2<sup>e</sup> éd.).

MOREL 2021

V. Morel, *Écrire en contexte expéditionnaire. Une enquête interprétative sur les inscriptions des carrières du ouadi Hammamat, de l'Ancien à la fin du Moyen Empire*, thèse de doctorat, université de Genève, École pratique des hautes études - PSL, 2021.

MORENZ 2008

L.D. Morenz, *Sinn und Spiel der Zeichen: Visuelle Poesie im Alten Ägypten*, Pictura et Poesis 21, Cologne, 2008.

MORENZ 2011

L.D. Morenz, « Die Systematisierung der ägyptischen Schrift im frühen 3. Jahrtausend v. Chr.: Eine kultur- und schriftgeschichtliche Rekonstruktion » in L.D. Morenz, R. Kuhn (éd.), *Vorspann oder formative Phase? Ägypten und der Vordere Orient 3500 – 2700 v. Chr.*, Philippika 48, Wiesbaden, 2011, p. 19-47.

MORENZ 2019

L.D. Morenz, *Sinai und Alphabetschrift: Die frühesten alphabetischen Inschriften und ihr kanaänisch-ägyptischer Entstehungshorizont im Zweiten Jahrtausend v. Chr.*, Studia Sinaitica 3, Berlin, 2019.



MORGAN 1895

J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour. Mars-juin 1894*, Vienne, 1895.

MOSHER 2016-2020

M. Mosher, *The Book of the Dead, Saite Through Ptolemaic Periods: A Study of Traditions Evident in Versions of Texts and Vignettes*, Saite through Ptolemaic Book of the Dead Studies 1-8, Charleston, SC, 2016-2020.

MUNRO 1988

I. Munro, *Untersuchungen zu den Totenbuch-Papyri der 18. Dynastie: Kriterien ihrer Datierung*, Londres, New York, 1988.

NIWIŃSKI 1989

A. Niwiński, *Studies on the Illustrated Theban Funerary Papyri of the 11th and 10th Centuries B.C.*, OBO 86, Fribourg, Göttingen, 1989.

NUNN 2015

D. Nunn, « A Database of Polychrome Hieroglyphs: Objectives, Methods, and Future Development » in M.S. Pinarello, J. Yoo, J. Lundock, C. Walsh (éd.), *Current Research in Egyptology 2014: Proceedings of the Fifteenth Annual Symposium, University College London, April 9-12, 2014*, Oxford, Philadelphie, 2015, p. 253-260.

NUR EL-DIN 1979

M.A.A. Nur el-Din, « Checking, Terminal, Stress Marks, Partitions Indications and Margin Lines in Demotic Documents », *Enchoria* 9, 1979, p. 49-62.

OSING 1998

J. Osing, *Hieratische Papyri aus Tebtynis I*, 2 vol., CNIP 17, The Carlsberg Papyri 2, Copenhagen, 1998.

PANTALACCI 1996

L. Pantalacci, « Fonctionnaires et analphabètes : sur quelques pratiques administratives observées à Balat », *BIFAO* 96, 1996, p. 359-367.

PARKINSON 1999

R.B. Parkinson, *Cracking Codes: The Rosetta Stone and Decipherment*, London, 1999.

PARKINSON, QUIRKE 1995

R.B. Parkinson, S. Quirke, *Papyrus*, Austin, 1995.

PEDEN 2001

A.J. Peden, *The Graffiti of Pharaonic Egypt: Scope and Roles of Informal Writings (c. 3100–332 B.C.)*, PdÄ 17, Leyde, Boston, Cologne, 2001.

PELEGRIN, ANDREU-LANOË, PARISSELLE 2016

J. Pelegrin, G. Andreu-Lanoë, C. Pariselle, « La production des ostraca en calcaire dans la nécropole thébaine. Étude préliminaire », *BIFAO* 115, 2016, p. 325-352.

PESTMAN 1973

P.W. Pestman, « Jeux de déterminatifs en démotique », *RdE* 25, 1973, p. 21-34.

PIEKE 2021

G. Pieke, « No “painting by Numbers”. Khuwy’s Polychrome Wall Decoration at Djedkare’s Royal Cemetery », *PES* 26, 2021, p.23-45.

PIERRE 1993

I. Pierre, « La gravure des textes dans la pyramide de Pépy I<sup>er</sup> : les différentes étapes » in C. Berger, G. Clerc, N. Grimal (éd.), *Hommages à Jean Leclant*, vol. 1, BdE 106/1, Le Caire, 1993, p. 299-314.

PIERRE 1997

I. Pierre, « Les signes relatifs à l’homme dans les Textes des Pyramides » in C. Berger, B. Mathieu (éd.), *Études sur l’Ancien Empire et la nécropole de Saqqâra dédiées à Jean-Philippe Lauer*, OrMonsp 9, Montpellier, 1997, p. 355-362.

PIERRE-CROISIAU 2019

I. Pierre-Croisiau, *Les textes de la pyramide de Mérenrê : édition, description et analyse. Traduction des formules nouvelles par B. Mathieu*, MAFS 9, MIFAO 140, Le Caire, 2019.

PINARELLO 2018

M.S. PINARELLO, « The Platypus Paradox: An Archaeological Approach to Ancient Egyptian Writing Practices » in F.A.J. Hoogendijk, S. Van Gompel (éd.), *The Materiality of Texts from Ancient Egypt: New Approaches to the Study of Textual Material from the Early Pharaonic to the Late Antique Period*, P.L.Bat 35, Leyde, Boston, 2018, p. 12-26.

POLIS 2018

S. Polis, « The Function and Toposyntax of Ancient Egyptian Hieroglyphs: Exploring the Iconicity and Spatiality of Pictorial Graphemes » in J.-M. Klinkenberg, S. Polis (éd.), *Signatures. (Essais en) Sémiotique de l’écriture*, Signata. Annales des Sémiotiques 9, Liège, 2018, p. 291-363, article en ligne sur OpenEdition Journals, <http://journals.openedition.org/signata/1920>, consulté le 29 novembre 2020.

POLIS 2020

S. Polis, « Methods, Tools, and Perspectives of Hieratic Palaeography » in DAVIES, LABOURY (éd.) 2020, p. 550-565.

POLIS, ROSMORDUC 2015

S. Polis, S. Rosmorduc, « The Hieroglyphic Sign Functions: Suggestions for a Revised Taxonomy » in H. Amstutz, A. Dorn, M. Müller, M. Ronsdorf, S. Uljas (éd.), *Fuzzy Boundaries: Festschrift für Antonio Loprieno*, vol. 1, Hambourg, 2015, p. 149-174.

POMMERENING 2003

T. Pommerening, « Neues zu den Hohlmaßen und zum Medizinalmaßsystem » in S. Bickel, A. Loprieno (éd.), *Basel Egyptology Prize I: Junior Research in Egyptian History, Archaeology and Philology*, AegHelv 17, Bâle, 2003, p. 201-219.

POSENER 1949

G. Posener, « Les signes noirs dans les rubriques », *JEA* 35/1, 1949, p. 77-81.

POSENER 1951

G. Posener, « Sur l'emploi de l'encre rouge dans les manuscrits égyptiens », *JEA* 37/1, 1951, p. 75-80.

POSENER 1972

G. Posener, « L'écriture hiératique » in S. Sauneron (éd.), *Textes et langages de l'Égypte pharaonique : cent cinquante années de recherches, 1822-1972. Hommage à Jean-François Champollion*, vol. 1, BdE 64/1, Le Caire, 1972, p. 25-30.

POSENER-KRIÉGER 1976

P. Posener-Kriéger, *Les archives du temple funéraire de Néferirkarê-Kakaï*, 2 vol., BdE 65, Le Caire, 1976.

POSENER-KRIÉGER 1992

P. Posener-Kriéger, « Les tablettes en terre crue de Balat » in E. Lalou (éd.), *Les tablettes à écrire de l'Antiquité à l'époque moderne*, Bibliologia 12, Turnhout, 1992, p. 41-52.

POSENER-KRIÉGER, CENIVAL 1968

P. Posener-Kriéger, J.-L. de Cenival, *The Abu Sir Papyri*, HPBM 5, Londres, 1968.

POSENER-KRIÉGER, DEMICHELIS 2004

P. Posener-Kriéger, S. Demichelis, *I papyri di Gebelein : scavi G. Farina 1935*, SMET : Gebelein 1, Turin, 2004.

POSENER-KRIÉGER, VERNER, VYMAZALOVA 2006

P. Posener-Kriéger, M. Verner, H. Vymazalova, *Abusir X: The Pyramid Complex of Rameferef. The Papyrus Archive*, Prague, 2006.

QUACK 1998

J.F. Quack, « Mit grüner Tinte rot schreiben? », *GM* 165, 1998, p. 7-8.

## QUACK 2009

J.F. Quack, « Redaktion und Kodifizierung im spätzeitlichen Ägypten: Der Fall des Totenbuches » in J. Schaper (éd.), *Die Textualisierung der Religion*, FAT 62, Tübingue, 2009, p. 11-34.

## QUACK 2010

J.F. Quack, « From Group-Writing to Word Association: Representation and Integration of Foreign Words in Egyptian Script » in A. de Voogt, I. Finkel (éd.), *The Idea of Writing: Play and Complexity*, Leyde, Boston, 2010, p. 73-92.

## QUACK 2010

J.F. Quack, « Was ist das „Ptolemäische?“ », *WdO* 1/40, p. 70-92.

## QUACK 2017

J.F. Quack, « How the Coptic Script Came About » in E. Grossman, P. Dils, T.S. Richter, W. Schenkel (éd.), *Greek Influence on Egyptian-Coptic: Contact-Induced Change in an Ancient African Language*, LingAeg-StudMon 17, Hambourg, 2017, p. 27-96.

## QUACK 2019

J.F. Quack, « „Lösche seinen Namen aus!“ Zur Vernichtung von personenreferenzierter Schrift und Bild im alten Ägypten: Historische und transkulturelle Perspektiven » in C. Kühne-Wespi, K. Oschema, J.F. Quack (éd.), *Zerstörung von Geschriebenem: Historische und transkulturelle Perspektiven*, Materiale Textkulturen 22, Berlin, Boston, 2019, p. 43-102.

## QUACK 2020

J.F. Quack, « Ein alphabetisch sortiertes Handbuch der Hieroglyphenzeichen » in K. Ryholt (éd.), *Hieratic Texts from Tebtunis: Including a Survey of Illustrated Papyri*, The Carlsberg Papyri 15, CNIP 45, Copenhague, 2020, p. 77-106.

## QUACK sous presse

J.F. Quack, « Les traités systématiques des Égyptiens sur les sens de leurs signes écrits » in J.-L. Fournet (éd.), *Horapollon. Hellenisme et hiéroglyphes dans l'Antiquité tardive*, StudPap, Aegyptica Parisina, Paris, sous presse.

## QUACK et al. 2020

J.F. Quack, J. Korte, F. Wespi, C. Maderna-Sieben, « Demotic Paleography » in DAVIES, LABOURY (éd.) 2020, p. 605-617.

## QUIRKE 2013

S. Quirke, *Going out in Daylight – prt m hrw: The Ancient Egyptian Book of the Dead. Translation, Sources, Meanings*, GHP Egyptology 20, Londres, 2013.

RAGAZZOLI 2017

C. Ragazzoli, *La Grotte des scribes à Deir el-Bahari. La tombe MMA 504 et ses graffiti*, MIFAO 135, Le Caire, 2017.

RAGAZZOLI 2019

C. Ragazzoli, *Scribes. Les artisans du texte en Égypte ancienne (1550-1000)*, Paris, 2019.

RAGAZZOLI, SALVADOR, HASSAN (éd.) sous presse

C. Ragazzoli, C. Salvador, K. Hassan (éd.), *Graffiti and Rock Inscriptions from Ancient Egypt: A Companion to Secondary Epigraphy*, Le Caire, sous presse.

RAINEY (aut.), SCHNIEDEWIND, COHAVI-RAINEY (éd.) 2014

A.F. Rainey (aut.), W. Schniedewind, Z. Cochavi-Rainey (éd.), *The El-Amarna Correspondence: A New Edition of the Cuneiform Letters from the Site of El-Amarna Based on Collations of all Extant Tablets*, vol. 1, HdO 110/1, Leyde, Boston, 2014.

RAINEY (aut.), COHAVI-RAINEY (éd.) 2014

A.F. Rainey (aut.), Z. Cochavi-Rainey (éd.), *The El-Amarna Correspondence: A New Edition of the Cuneiform Letters from the Site of El-Amarna Based on Collations of all Extant Tablets*, vol. 2, HdO 110/2, Leyde, Boston, 2014.

RAY 1994

J.D. Ray, « How Demotic is Demotic ? », *EVO* 17, 1994, p. 251-264.

REGULSKI 2010

I. Regulski, *A Palaeographic Study of Early Writing in Egypt*, OLA 195, Louvain, 2010.

REGULSKI 2015

I. Regulski, « The Origins and Early Development of Writing in Egypt », 2015, article en ligne sur *Oxford Handbooks Online: Scholarly Research Reviews*, <https://www.oxfordhandbooks.com/view/10.1093/oxfordhb/9780199935413.001.0001/oxfordhb-9780199935413-e-61>, consulté le 24 février 2021.

REGULSKI 2020a

I. Regulski, « The Rosetta Stone: Copying an Ancient Copy » in DAVIES, LABOURY (éd.) 2020, p. 215-228.

REGULSKI 2020b

I. Regulski, *Repurposing Ritual: Pap. Berlin P. 10480-82. A Case Study from Middle Kingdom Asyut*, ÄMPB 5, Berlin, 2020.

## RICHTER 2010

T.S. Richter, « Language Choice in the Qurra Dossier » in A. Papaconstantinou (éd.), *The Multilingual Experience in Egypt: From the Ptolemies to the Abbasids*, Farnham, 2010, p. 189-220.

## RICKERBY, WONG 2015

S. Rickerby, L. Wong, « The Technology of Royal Tomb Decoration » in R.H. Wilkinson, K.R. Weeks (éd.), *The Oxford Handbook of the Valley of the Kings*, Oxford, 2015, p. 137-152.

## RILLY 2007

C. Rilly, *La langue du royaume de Méroé. Un panorama de la plus ancienne culture écrite d'Afrique subsaharienne*, BEPHE 344, Paris, 2007.

## ROBERSON 2015

J.A. Roberson, « The Royal Funerary Books: The Subject Matter of Scenes and Texts » in R.H. Wilkinson, K.R. Weeks (éd.), *The Oxford Handbook of the Valley of the Kings*, Oxford, 2015, p. 316-332.

## ROBERSON 2020

J.A. Roberson, *Enigmatic Writing in the Egyptian New Kingdom*, vol. 2: *A Lexicon of Ancient Egyptian Cryptography of the New Kingdom*, with contributions by D. Klotz, ZÄS-Beiheft 12/2, Berlin, Boston, 2020.

## ROBIN 2006

C.J. Robin, « La réforme de l'écriture arabe à l'époque du califat médinois », *MUSJ* 59, 2006, p. 319-345.

## ROTH 2017

A.M. Roth, « Fear of Hieroglyphs: Patterns of Suppression and Mutilation in Old Kingdom Burial Chambers » in R.K. Ritner (éd.), *Essays for the Library of Seshat: Studies Presented to J.H. Johnson on the Occasion of Her 70th Birthday*, SAOC 70, Chicago, 2017, p. 291-310.

## RUSSO 2010

B. Russo, « La vipère à cornes sans tête. Étude paléographique et considérations historiques », *BIFAO* 110, 2010, p. 251-274.

## RYHOLT 2005

K. Ryholt, « On the Contents and Nature of Tebtunis Temple Library: A Status Report » in S.L. Lippert, M. Schentuleit (éd.), *Tebtynis und Soknopaiu Nesos: Leben im römerzeitlichen Fajum – Akten des Internationalen Symposiums von 11. bis 13. Dezember 2003 in Sommerhausen bei Würzburg*, Wiesbaden, 2005, p. 141-170.

## RYHOLT, BARJAMOVIC (éd.) 2019

K. Ryholt, G. Barjamovic (éd.), *Libraries Before Alexandria: Ancient Near Eastern Traditions*, Oxford, 2019.

SAUNERON (éd.) 1972-1974

S. Sauneron (éd.), *Textes et langages de l'Égypte pharaonique : cent cinquante années de recherches, 1822-1972. Hommage à Jean-François Champollion*, 3 vol., BdE 64, Le Caire, 1972-1974.

SAUNERON 1982

S. Sauneron, *L'écriture figurative dans les textes d'Esna*, Esna 8, Le Caire, 1982.

SASS 1988

B. Sass, *The Genesis of the Alphabet and Its Development in the Second Millennium B.C.*, ÄAT 13, Wiesbaden, 1988.

SCHARFF 1942

A. Scharff, *Archäologische Beiträge zur Frage der Entstehung der Hieroglyphenschrift*, SAWM 1942/3, Munich, 1942.

SCALF, FLANNERY 2019

F. Scaf, A. Flannery, « Printing God's Words with the Devil's Infernal Machine: The Hieroglyphic Printing Font in the Oriental Institute », *The Oriental Institute. News & Notes* 242, 2019, p. 18-24, article en ligne sur Oriental Institute, Notes: Quarterly Newsletter, [https://oi.uchicago.edu/sites/oi.uchicago.edu/files/uploads/shared/N\\_and\\_N/nn242.pdf](https://oi.uchicago.edu/sites/oi.uchicago.edu/files/uploads/shared/N_and_N/nn242.pdf), consulté le 24 février 2021.

SCHENKEL 2003

W. Schenkel, *Die hieroglyphische Schriftlehre und die Realität der hieroglyphischen Graphien*, SSAW 138/5, Stuttgart, Leipzig, 2003.

SCHUBART 1925

W. Schubart, *Griechische Palaeographie*, HAW I/4.1, Munich, 1925.

SCHUBERT 2013

P. Schubert, « L'apport des papyrus grecs et latins d'Égypte romaine » in P. Schubert, P. Ducrey, P. Derron (éd.), *Les Grecs héritiers des Romains. Huit exposés suivis de discussions*, actes de conférence, Fondation Hardt, Vandoeuvres-Genève, 27-31 août 2012, *Entretiens sur l'Antiquité classique* 59, Genève, 2013, p. 243-279.

SEYFRIED 1981

K.-J. Seyfried, *Beiträge zu den Expeditionen des Mittleren Reiches in die Ostwüste*, HÄB 15, Gerstenberg, 1981.

SHALOMI-HEN 2006

R. Shalomi-Hen, *The Writing of Gods: The Evolution of Divine Classifiers in the Old Kingdom*, GOF 4/38, Wiesbaden, 2006.

SMITSKAMP 1979

R. Smitskamp, « Typographia hieroglyphica », *Quaerendo: A Quarterly Journal from the Low Countries Devoted to Manuscripts and Printed Book* 9/4, 1979, p. 309-336.

SOLÉ, VALBELLE 1999

R. Solé, D. Valbelle, *La pierre de Rosette*, Paris, 1999.

SOLIMAN 2022

D. Soliman, *Identity Marks in Deir el-Medina During the Ramesside Period: The Socio-Historical and Functional Contexts of a Marking System in the Community of Royal Necropolis Workmen*, ZÄS-Beiheft 11, Berlin, 2022.

SPIEGELBERG 1928

W. Spiegelberg, *Demotica* 2, Munich, 1928, p. 14-15 et pl. 3.

STAEHELIN 1990

E. Staehelin, « Zu den Farben der Hieroglyphen » in E. Hornung, *Zwei ramessidische Königsgräber: Ramses IV. und Ramses VII.*, Theben 11, Mayence, 1990, p. 101-119.

STAUDER 2020a

A. Stauder, « The Visual Otherness of the Enigmatic Texts in Some Netherworld Books of the New Kingdom » in D. Klotz, A. Stauder (éd.), *Enigmatic Writing in the Egyptian New Kingdom*, vol. 1: *Revealing, Transforming, and Display in Egyptian Hieroglyphs*, ZÄS-Beiheft 12/1, Berlin, Boston, 2020, p. 249-265.

STAUDER 2020b

A. Stauder, « Scripts » in I. Shaw, E. Bloxam (éd.), *The Oxford Handbook of Egyptology*, Oxford, 2020, p. 869-896.

STAUDER sous presse

A. Stauder, « Paths to Early Phoneticism: Egyptian Writing in the Late Fourth Millennium BCE » in L. Morenz, A. Stauder (éd.), *Niltal und Zweistromland: Wege zur frühen Schrift*, Thot 3, Berlin, sous presse.

STIEF 2001

N. Stief, *PLOTTEXT: Ein Programmsystem zur Ausgabe von Texten*, version 4.09, Regionales Hochschulrechenzentrum (RHRZ) der Universität Bonn, 2001.

STRASSI 2008

S. Strassi, *L'archivio di Claudius Tiberianus da Karanis*, APF-Beiheft 26, Berlin, New York, 2008.

TALLET 2012

P. Tallet, *La zone minière du Sud-Sinai, t. I : Catalogue complémentaire des inscriptions du Sinai, t. II : Planches*, MIFAO 130, Le Caire, 2012.

TALLET 2017

P. Tallet, *Les papyrus de la mer Rouge I. Le « journal de Merer » (papyrus Jarf A et B)*, MIFAO 136, Le Caire, 2017.

TALLET 2021

P. Tallet, *Les papyrus de la mer Rouge II. Le « journal de Dedi » et autres fragments de journaux de bord (papyrus Jarf C, D, E, F)*, MIFAO 145, Le Caire, 2021.

TATERKA 2012

F. Taterka, « Les mystères des hiéroglyphes : la cryptographie égyptienne sous le Nouvel Empire », *Annales de l'Académie Polonaise des Sciences* 154, 2012, p. 424-454.

TATERKA 2015

F. Taterka, « Ancient Egyptian Royal Cryptography in the Ramesside Period » in M. Zadka (éd.), *Antropologia komunikacji: Od starożytności do współczesności*, Prace Komisji Nauk Filologicznych Oddziału Polskiej Akademii Nauk we Wrocławiu 7, Wrocław, 2015, p. 71-89.

TESTA 1986

P. Testa, « Un “collare” in faïence nel Museo archeologico di Napoli », *JEA* 72, 1986, p. 91-99.

THUAULT 2020

S. Thuault, « L'iconicité des hiéroglyphes égyptiens : la question de la mutilation », *ZĀS* 147/1, 2020, p. 106-114.

TILLIER, VANTHIEGHEM 2019

M. Tillier, N. Vanthieghem, « Recording Debts in Sufyānid Fuṣṭāṭ: A Re-examination of the Procedures and Calendar in Use in the First/Seventh Century » in J. Tolan (éd.), *Genesis: A Comparative Study of the Historiographies of the Rise of Christianity, Rabbinic Judaism, and Islam*, Londres, 2019, p. 148-188.

TURNER 1971 (éd. 1987)

E.G. Turner, *Greek Manuscripts of the Ancient World* (1971), Londres, BICS-Suppl. 46, 1987 (2<sup>e</sup> éd.).

VALBELLE 1990

D. Valbelle, « L'égyptien à Kerma, sous l'Ancien Empire » in C. Bonnet (éd.), *Kerma, royaume de Nubie*, Genève, 1990, p. 95-97.

VALBELLE 2012

D. Valbelle, *Les stèles de l'an 3 d'Aspelta*, BdE 154, Le Caire, 2012.

VALBELLE, BONNET 1996

D. Valbelle, C. Bonnet, *Le sanctuaire d'Hathor, maîtresse de la turquoise*. Sérabit el-Khadim au Moyen Empire, Paris, 1996.

VAN ESSCHE 1997

E. Van Essche, « La valeur ajoutée du signe déterminatif dans l'écriture figurative ramesside », *RdE* 48, 1997, p. 201-217.

VERHOEVEN 2001

U. Verhoeven, *Untersuchungen zur späthieratischen Buchschrift*, OLA 99, Louvain, 2001.

VERHOEVEN (éd.) 2015

U. Verhoeven (éd.), *Ägyptologische „Binsen“-Weisheiten I-II: Neue Forschungen und Methoden der Hieratistik. Akten zweier Tagungen in Mainz im April 2011 und März 2013*, AGSK 14, Stuttgart, 2015.

VERNUS 1989

P. Vernus, « Supports d'écriture et fonction sacralisante dans l'Égypte pharaonique » in P. Lauffer (éd.), *Le Texte et son inscription*, Paris, 1989, p. 23-34.

VERNUS 1990

P. Vernus, « Les espaces de l'écrit dans l'Égypte pharaonique », *BSFE* 119, 1990, p. 35-56.

VERNUS 1993

P. Vernus, *Affaires et scandales sous les Ramsès. La crise des valeurs dans l'Égypte du nouvel Empire*, Paris, 1993.

VERNUS 2003

P. Vernus, « Idéogramme et phonogramme à l'épreuve de la figurativité : les intermittences de l'homophonie » in L. Morra, C. Bazzanella (éd.), *Philosophers and Hieroglyphs*, Turin, 2003, p. 196-218.

VERNUS 2016a

P. Vernus, « De l'image au signe d'écriture, du signe d'écriture à l'image, de l'image au signe d'écriture : la ronde sémiotique de la civilisation pharaonique », *Actes Sémiotiques* 119, 2016, article en ligne sur <https://www.unilim.fr/actes-semiotiques/5633>, consulté le 24 février 2021.

VERNUS 2016b

P. Vernus, « La naissance de l'écriture dans l'Égypte pharaonique : une problématique revisitée », *ArchéoNil* 26, 2016, p. 105-134.



VERNUS 2018

P. Vernus, « Le rébus dans l'écriture hiéroglyphique de l'Égypte pharaonique : un procédé cognitif » in C.-A. Brisser, F. Dumora-Mabille, M. Simon-Oikawa (éd.), *Rébus d'ici et d'ailleurs : écriture, image, signe*, actes de colloque, université Paris Diderot, Paris, 24 mai 2012, Paris, 2018, p. 45-65.

VITTMANN 2015

G. Vittmann, « Der Stand der Erforschung des Kursivhieratischen (und neue Texte) » in U. Verhoeven (éd.), *Ägyptologische „Binsen“-Weisheiten I-II: Neue Forschungen und Methoden der Hieratistik. Akten zweier Tagungen in Mainz im April 2011 und März 2013*, AGSK 14, Stuttgart, 2015, p. 383-433.

VIREY 1887

P. Virey, « Étude sur un parchemin rapporté de Thèbes », *MMAF* 1/3, 1887, p. 481-510.

VLEEMING 1981

S.P. Vleeming, « La phase initiale du démotique ancien », *CdE* 56/111, 1981, p. 31-48.

VLEEMING 2015

S.P. Vleeming, *Demotic Graffiti and Other Short Texts Gathered from Many Publications (Short Texts III 1201-2350)*, *StudDem* 12, 2015, p. 142-143 n° 1514 (TT 216).

WEBER 1969

M. Weber, *Beiträge zur Kenntnis des Schrift- und Buchwesens der alten Ägypter*, thèse de doctorat, université de Cologne, 1969.

WENGROW 2008

D. Wengrow, « Limits of Decipherment: Object Biographies and the Invention of Writing » in B. Midant-Reynes, Y. Tristant (éd.), *Egypt at its Origins 2: Proceedings of the International Conference "Origins of the State. Predynastic and Early Dynastic Egypt", Toulouse (France), 5th-8th September 2005*, OLA 172, Louvain, Paris, 2008, p. 1021-1032.

WERNING 2008

D.A. Werning, « Aenigmatische Schreibungen in Unterweltbüchern des Neuen Reiches: gesicherte Entsprechungen und Ersetzungsprinzipien » in C. Peust (éd.), *Miscellanea in honorem Wolfhart Westendorf*, *GöttMisz-Suppl.* 3, Göttingen, 2008, p. 124-152, article en ligne, <https://doi.org/10.11588/propylaeumdok.00003893>, consulté le 24 février 2021.

WERNING 2020

D.A. Werning, « Semiotic Aspects of Alienated and Cryptographic Encodings in the Netherworld Books of the New Kingdom » in D. Klotz, A. Stauder (éd.), *Enigmatic Writing in the Egyptian New Kingdom*, vol. 1 : *Revealing, Transforming, and Display in Egyptian Hieroglyphs*, ZÄS-Beiheft 12/1, Berlin, Boston, 2020, p. 195-247.

WIDMER 2013

G. Widmer, « Words and Writing in Demotic Ritual Texts from Soknopaiou Nesos » in J.F. Quack (éd.), *Ägyptische Rituale der griechisch-römischen Zeit*, ORA 6, Tubingue, 2013, p. 133-144.

WILKINSON 1999

T.A.H. Wilkinson, *Early Dynastic Egypt*, Londres, New York, 1999.

WILLEMS 1988

H.O. Willems, *Chests of Life: A Study of the Typology and Conceptual Development of Middle Kingdom Standard Class Coffins*, MVEOL 25, Leiden, 1988.

WILLEMS 2018

H.O. Willems, « "Cylinder Seals for the Lower Classes": Ein Merkmal der Provinzkultur des ausgehenden Alten Reiches? », *ZÄS* 145/2, 2018, p. 187-204.

WILSON 1997

P. Wilson, *A Ptolemaic Lexikon: A Lexicographic Study of Texts in the Temple of Edfu*, OLA 78, Louvain, 1997.

WIMMER 1995

S. Wimmer, *Hieratische Paläographie der nicht-Literarischen Ostraka der 19. und 20. Dynastie*, 2 vol., ÄAT 28, Wiesbaden, 1995.

WINAND 2013 (éd. 2020)

J. Winand, *Les hiéroglyphes égyptiens* (2013), Que sais-je? 3980, Paris, 2020 (2<sup>e</sup> éd.).

WINAND 2014

J. Winand, *Décoder les hiéroglyphes. De l'Antiquité tardive à l'expédition d'Égypte*, L'Académie en poche 29, Bruxelles, 2014.

WINAND 2018

J. Winand, « Un Frankenstein sémiotique : les hiéroglyphes d'Athanase Kircher » in J. M. Klinkenberg, S. Polis (éd.), *Signatures. (Essais en Sémiotique de l'écriture)*, Signata. Annales des Sémiotiques 9, Liège, 2018, p. 213-251, article en ligne sur OpenEdition Journals, <https://journals.openedition.org/signata/1899>, consulté le 24 février 2021.

WINAND 2020

- J. Winand, « When Classical authors encountered Egyptian Epigraphy » in DAVIES, LABOURY (éd.) 2020, p. 163-175.

WINAND 2021

- J. Winand, « Les hiéroglyphes égyptiens après Kircher : la naissance de la philologie orientale au XVIII<sup>e</sup> siècle » in C. Bonnet, F-F. Courouau, É. Dieu (éd.), *Lux Philologiae. L'essor de la philologie au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Genève, Droz, 2021, p. 277-326.

WINAND sous presse

- J. Winand, « Horapollon ou la fin d'un parcours » in Fournet (éd.), *Horapollon. Hellenisme et hiéroglyphes dans l'Antiquité tardive*, StudPap, Aegyptica Parisina, Paris, sous presse.

WINAND, STELLA 2013

- J. Winand, A. Stella, *Lexique du Moyen Égyptien. Avec une introduction grammaticale et une liste des mots présentés selon le classificateur sémantique*, AegLeod 8, Liège, 2013.

WISHART 1985

- D. Wishart, « On Hieroglyphic Types », *Matrix: A Review for Printers and Bibliophiles* 6, 1985, p. 117-129.

WISHART 1990

- D. Wishart, « On Hieroglyphic Types: A Postscript », *Matrix: A Review for Printers and Bibliophiles* 10, 1990, p. 151-157.

WOODS (éd.) 2010

- C. Woods (éd.), *Visible Language: Inventions of Writing in the Ancient Middle East and Beyond*, OIP 32, Chicago, 2010.

ZITMAN 2010

- M. Zitman, *The Necropolis of Assiut: A Case Study of Local Egyptian Funerary Culture from the Old Kingdom to the End of the Middle Kingdom*, OLA 180, Louvain, 2010.

## RESSOURCES EN LIGNE

PAPPAL, base de données en ligne, <http://www.pappal.info/sample/list>, consulté le 25 février 2021, offre désormais en ligne un large répertoire d'images de papyrus grecs et latins datés classées par ordre chronologique.

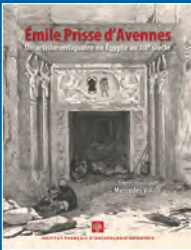
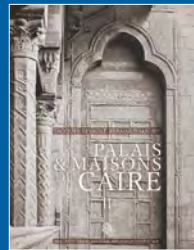
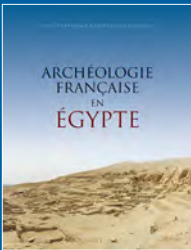
RES (REVISED ENCODING SCHEME), site en ligne, <http://mjn.host.cs.st-andrews.ac.uk/egyptian/res/>, consulté le 25 février 2021.

TSL (THOT SIGN LIST), répertoire des signes hiéroglyphiques en ligne, <http://thotsignlist.org>, consulté le 25 février 2021.



L'Institut français d'archéologie orientale édite 25 ouvrages scientifiques chaque année dans ses disciplines de recherche : égyptologie, archéologie, papyrologie, études arabisantes, études coptes.

Il publie des éditions scientifiques de matériel archéologique, des rapports de fouilles archéologiques, des actes de colloques, des thèses éditorialisées, des essais et catalogues d'objets. L'institut propose aussi une gamme d'ouvrages pour le grand public. Tous les ouvrages sont disponibles en librairie et en ligne (Amazon, la Fnac, Decitre). Le catalogue des publications et l'actualité éditoriale sont présentés sur le site de l'Ifao : [www.ifao.egnet.net](http://www.ifao.egnet.net)



#### DIFFUSION

##### Ventes directes et par correspondance

##### Au Caire

à l'Ifao,  
37 rue al-Cheikh Ali Youssef (Mounira)  
[B.P. Qasr al-'Ayni 11562]  
11441 Le Caire, Egypte  
Section Diffusion Vente

Tél. : (+20 2) 27 90 02 55  
<https://www.ifao.egnet.net>

e-mail : [diffusion@ifao.egnet.net](mailto:diffusion@ifao.egnet.net)

##### En France

Vente en librairies

##### **Diffusion AFPU-D**

C/O Université de Lille  
3 rue du Barreau  
BP 60149 - 59653 Villeneuve d'Ascq Cedex  
Tél. +33 (0)3 20 41 66 95

##### **Distribution DILISCO**

Zone artisanale Les Conduits  
Rue du Limousin  
BP 25 - 23220 Cheniers  
Tél. +33 (0)5 55 51 80 00

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Paris  
Publication de l'Institut français d'archéologie orientale  
Achevé d'imprimer sur les presses de l'Ifao, 37 rue al-Cheikh Ali Youssef  
au Caire, en janvier 2022

Dépôt légal: 1<sup>er</sup> semestre 2022; N° éditeur: 7247